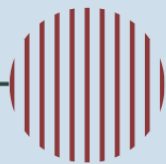


# SESSIONS SOCIOLOGIQUES

Revue étudiante de sociologie de l'UQAM



ÉDITION 2022

VOL. 11



A thin orange circle is positioned behind the text, partially overlapping the words 'SESSIONS' and 'SOCIologiques'.

# SESSIONS SOCIologiques

---

REVUE ÉTUDIANTE DE  
SOCIOLOGIE DE L'UQAM

## COMITÉ DE RÉDACTION

Carolanne Magnan-St-Onge  
*Co-directrice de la revue, coordonnatrice à la révision linguistique,  
co-responsable des finances et édimestre*

Laurence Morin  
*Co-directrice de la revue, coordonnatrice du comité scientifique et  
co-responsable des finances*

Andréanne Gravel  
*Coordonnatrice de l'édition*

Camille Ranger  
*Rédactrice*

Université du Québec à Montréal  
Pavillon Hubert-Aquin  
1255, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec), H2X 3R9

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Sandrine Carle-Landry  
Jean-Philippe Desmarais  
Chrislord Foreste  
Andréanne Gravel  
Laurent Hotte  
Irina Joseph  
Myrienne Lemay  
Nadia Lemieux  
Étienne Levac  
Carolanne Magnan-St-Onge  
Sophie-Anne Morency  
Diorckel Féraud Moussodia  
Nicolas Pétel-Rochette  
Julien Quesne  
Camille Ranger

La revue *Sessions Sociologiques*, anciennement *Revue A5*, est la revue étudiante du département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Fondée en 2011, chacun de ses numéros contient des travaux effectués par des étudiantes et des étudiants dans le cadre de leurs études. La revue est ouverte à toutes les étudiantes et tous les étudiants universitaires en sciences humaines. À l'image d'une publication scientifique régulière, les textes sont évalués anonymement par des pairs, soit des étudiant·e·s en sociologie à l'UQAM. La revue est aussi dirigée par un comité de rédaction composé d'étudiantes et d'étudiants inscrits aux cycles supérieurs en sociologie.

## GRAPHISME ET DESIGN

Carolanne Magnan St-Onge

Nous vous invitons à rester à l'affût de notre prochain appel de textes. Si vous désirez vous impliquer dans les diverses instances de la revue *Sessions sociologiques*, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :  
[sessions sociologiques@gmail.com](mailto:sessions sociologiques@gmail.com).

## ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES

Département de sociologie de l'UQAM  
Association des étudiants et étudiantes aux études avancées en sociologie de l'UQAM (AEEAS)

La responsabilité des textes incombe seulement aux auteurs et autrices.

## REMERCIEMENTS

Le comité de rédaction tient à remercier Camille Ranger pour son soutien, ses conseils et son travail précieux tout au long de la production de l'édition 2022 de la revue.

## REVUE SESSIONS SOCIOLOGIQUES

[sessions sociologiques.com](http://sessions sociologiques.com)  
[sessions sociologiques@gmail.com](mailto:sessions sociologiques@gmail.com)

ISSN 2291-0549 (En ligne)  
Dépôt légal BANQ  
© Sessions sociologiques, Montréal, 2022

# Table des matières

<b>Fabulation spéculative : l'Amour au temps des robots.....</b>	<b>1</b>
<i>Lou Manuel Arsenault, Maîtrise en sociologie, Université Laval.....</i>	<i>1</i>
<b>Territoires contestés et territoires occupés : analyse sociohistorique des formes de mobilisations politiques du mouvement tibétain depuis 1951 .....</b>	<b>10</b>
<i>Marwan Attalab, Doctorat en sciences des religions, Université du Québec à Montréal et Université de Louvain .....</i>	<i>10</i>
<b>Examen du <i>Plan stratégique 2016-2023</i> de la commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq.....</b>	<b>22</b>
<i>Marie-Anne Bleau, Baccalauréat en sociologie, Université du Québec à Montréal .....</i>	<i>22</i>
<b>Vers une société de la connaissance ? L'exemple des plateformes <i>open source</i> et des réseaux <i>makers</i>.....</b>	<b>29</b>
<i>Cristian Cabrera van Cauwlaert, Maîtrise en anthropologie, Université d'Ottawa .....</i>	<i>29</i>
<b>Le communisme capitaliste en Chine : naissance d'une société de contrôle .....</b>	<b>41</b>
<i>Nicolas Chartier-Edwards, Maîtrise en sociologie, Université Laval .....</i>	<i>41</i>
<b>Le dépistage prénatal en France : quelles dérives de l'eugénisme ? .....</b>	<b>50</b>
<i>Annabelle Lachance, Maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal.....</i>	<i>50</i>
<b>Les femmes en STIM : orientation scolaire, portrait de leur situation et le cas de l'informatique .....</b>	<b>59</b>
<i>Claudiel Lamoureux-Duquette, Maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal.....</i>	<i>59</i>
<b>La régulation migratoire, dernier rempart de la souveraineté étatique ? .....</b>	<b>71</b>
<i>Eloïse Le Bihan, Maîtrise de sociologie, Université du Québec à Montréal .....</i>	<i>71</i>
<b>« Nous sommes le changement » : l'importance du cadrage dans les mobilisations des jeunes pour le climat .....</b>	<b>82</b>
<i>Nadia Lemieux, Maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal.....</i>	<i>82</i>
<b>Les origines extractives de l'épuisement des terres arables d'Haïti : critique des explications « internalistes ».....</b>	<b>93</b>
<i>Francis Pelletier, Maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal.....</i>	<i>93</i>
<b>La médecine personnalisée, une médecine centrée sur la « personne » ?.....</b>	<b>106</b>
<i>Justine Racicot, Maîtrise en sociologie, Université de Montréal .....</i>	<i>106</i>
<b>“Playing By The Rules”: Women’s Agency and Subversive Strategies Under Francisco Franco’s Dictatorship .....</b>	<b>118</b>
<i>Mieko Tarrius, Doctorat, Geography, Urban and Environmental Studies, Université Concordia .....</i>	<i>118</i>
<b>La sociologie de Jeffrey C. Alexander, rencontre improbable avec Michel Foucault .....</b>	<b>127</b>
<i>Adam Tremblay, Maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal.....</i>	<i>127</i>
<b>Compte-rendu du livre de Henri Bergeron, Olivier Borraz, Patrick Castel et François Dedieu, <i>Covid-19 : une crise organisationnelle</i> (2020), Paris, Presses de Sciences Po, 136 p. ....</b>	<b>137</b>
<i>Nicolas Chebroux, Doctorat en sociologie, Université du Québec à Montréal et Université de La Réunion .....</i>	<i>137</i>

**Redirection massive des interactions familiales et amicales vers les TIC en contexte de pandémie COVID-19 :  
une analyse de la conservation et de l'effritement des liens sociaux chez les 18-35 ans et les 60 ans et plus..... 140**

*Karolane Stévenne et Amélie Tremblay, Baccalauréat en sociologie, Université du Québec à Montréal..... 140*

## Fabulation spéculative : l'Amour au temps des robots

Lou Manuel Arsenault, *Maîtrise en sociologie, Université Laval*

« Jouissez, jouissez de vos robots autant que vous voulez,  
mais ne les aimez pas. »  
— *Sexo-robots et société*, Frédéric Bisson (2015)

Le texte *Sexo-robots et société* de Frédéric Bisson (2015) offre le portrait fictif d'un futur à venir qui a peut-être quelque chose d'un raz-de-marée : la place affective que les robots peuvent prendre dans nos vies. Déjà dans les dernières décennies, les robots à vertus sociales ont vu leur présence croître, ce qui a bouleversé l'imaginaire social et alimenté le feu de la technophobie ambiante ; *stimmung* corrélative au techno-optimisme démesuré (Dumouchel & Damiano, 2016). Si Shukō Murase, dans *Ergo Proxy* (2006), a pu s'interroger sur les robots qui contractent un virus nommé *Cogito*, d'une manière différente le questionnement de cet essai sera centré sur les implications qu'aurait sur le sujet une relation amoureuse avec un robot. En guise d'introduction, un très bref portrait de l'état présent de cette relation sera dépeint pour aborder, dans un deuxième temps, la théorie de Sarah Ahmed (2004) sur l'amour, partant d'un postulat positif fictif quant à la possibilité de celui-ci. Enfin, un constat sera fait à la lumière de la sociologie de Giddens et de la théorie critique de Dean.

Pourquoi, demanderont les sceptiques, une telle spéculation qui, similairement à Murase, se voit être de la science-fiction ? Comme l'observe Haraway dans *Staying with the trouble* : « [I]t matters what matters we use to think other matters with; it matters what stories we tell to tell other stories with; it matters what knots knot knots, what thoughts think thoughts, what descriptions describe descriptions, what ties tie ties » (2016 : 12). Imaginer les potentialités d'un futur d'agencement technique, d'une nouvelle forme de « devenir-avec » (Haraway, 2008), c'est aussi discerner les potentielles souffrances qui peuvent émerger d'une telle transformation du sujet et de l'ontologie moderne/occidentale (partant d'un postulat que celle-ci est toujours relationnelle et que l'on peut entendre celle-ci comme un rapport à soi, aux autres et au monde). Cette position critique, saura peut-être éviter un éventuel désastre, mais également imaginer des solutions : c'est le pari que la position spéculative fait — celui de penser<sup>1</sup>.

### SUR LA POSSIBILITÉ PRÉSENTE<sup>2</sup>

Serges Tisseron, psychiatre de formation psychanalytique, dans *Le Jour où mon robot m'aimera* (2015), est d'une certaine manière un « optimiste ». L'auteur a en effet la conviction que les robots « conçues pour être capables de s'adapter au moindre de nos désirs auront des pouvoirs de séduction, et donc de manipulation, sans précédent » (2015 : 13). Tisseron, est loin d'être naïf face aux dangers qu'amèneraient l'humanisation progressive des robots soit « celui de finir par préférer les robots aux humains, voir par traiter les humains comme des robots » (2015 : 59). C'est que, d'après l'analyse qu'il fait des diverses fonctions que les humains attribuent aux objets, ces derniers auraient en leur fondement une tendance « à attribuer à l'ensemble de leur environnement des intentions, des émotions voire des pensées semblables aux siennes » (2016 : 95). Comme le soulève la psychologue et sociologue Sherry Turkle (2011), les enfants tendent à traiter leurs jouets à la manière d'authentiques êtres vivants et éprouvent une forme d'attachement envers ceux-ci. Un phénomène similaire existerait chez les adultes, devant les pleurs de leurs peluches *Furbly* réclamant un câlin (Turkle, 2011).

---

<sup>1</sup> « Position spéculative » fait référence à ce que Haraway englobe dans *Staying with the trouble* (2016) sous l'acronyme SF, soit *science fiction, speculative feminism, science fantasy, speculative fabulation, science fact et string figures*. La confusion n'est donc pas à faire avec la philosophie spéculative telle qu'on la retrouve chez Descartes ou Whitehead.

<sup>2</sup> À ce point, il vaut la peine de garder une définition suffisamment vague de l'amour par souci synthétique, mais également en ce que cette question sera abordée plus tard.

Que manque-t-il pour le pas de plus, pour passer de l'empathie à quelque chose semblable à ce que l'on connaît comme étant de l'amour ? Sans traiter directement de cette thématique, Kirsten Weir dans *The Dawn of Social Robots* (2018) élabore une piste qui laisserait croire que ce serait parce que les robots sont considérés comme des objets et non comme des sujets qu'il y a entrave à une relationnalité plus profonde. Il faudrait avoir l'impression d'interagir avec « quelqu'un » — donc avec une altérité qui nous est similaire de chair et de raison — plutôt qu'avec « quelque chose ». Pour cela, il faudrait que les robots comprennent leurs partenaires humains, « qu'ils le veuillent » et qu'ils assument les inférences dans l'ordre d'adapter leur propre comportement pour répondre correctement. Autrement dit, qu'il y ait un rapport intersubjectif. « *Bringing a robot into your home might prove to be less like unboxing a fully functional tech gadget and more like adopting a small child* », écrit-elle (Weir, 2018 : 2). C'est au moment où le robot serait perçu comme ayant une agentivité, c'est-à-dire faire des choix sur ses actions, que celui-ci serait humanisé et que l'interaction tendrait à perdurer. C'est lorsque, par exemple, les robots se mettent à tricher au fil d'une partie de jeu qu'on assiste à cette transition d'être « un objet » à être « un agent qui se produit ». Dans un tel contexte, les individus se mettent notamment à faire des contacts visuels avec le robot et lui parlent en utilisant des pronoms personnels (Weir, 2018 : 5).

Comme l'avance Peter Dominey, responsable du groupe *Robot Cognition Laboratory*, malgré cette continuité psychologique entre humain et robot, il faudrait, afin d'éprouver un sentiment amoureux ou d'amitié envers un robot, que celui-ci réussisse à nous reconnaître et à s'adapter à nous pour arriver à construire une histoire commune. Autant dire que nous n'en sommes pas là (Marmion, 2013 : 6) : la capacité des interactions des robots est, à ce jour, insuffisante pour constituer un « substitut d'humain ». C'est-à-dire, au sens de Dumouche et Damiano (2016), des robots à même de devenir des agents artificiels doués d'une forme d'autonomie et d'une présence. Comme l'écrit Audrey Moutat (2018), dans son texte *Robotique humanoïde et interaction sociale*, « il est plus aisé de considérer le robot comme un objet que comme une personne à l'heure actuelle, donc le lien sera plus identique au lien qu'on accorde à un objet qu'on aime et qu'on ne souhaite pas perdre ou casser » (Moutat, 2018 : 17).

Il me semble toutefois intéressant de tester cet état présent à l'aune d'un cadre proprement sociologique. Il est notamment possible de penser la relation amoureuse, similaire à celle d'amitié, à la lumière de la théorie de la résonance de Harmut Rosa (2018). Celle-ci propose d'analyser les relations sociales à travers le concept de résonance qui est « une forme de relation au monde associant affection et émotion, intérêt propre et sentiment d'efficacité personnelle, dans laquelle le sujet et le monde se touchent et se transforment mutuellement » (2018 : 198). La résonance ne serait pas un « écho » unilatéral du sujet sur le monde, mais plutôt une relation de « réponse » avec celui-ci, ce qui implique une part d'indisponibilité. Il y a ainsi une présupposition que les divers éléments de la relation « parlent de leur propre voix » et qu'aucune des parties ne soit manipulable. Un pôle de la relation peut toujours, en ce sens, faire défaut à résonner. Rosa écrit alors que « le sourire de l'être aimé peut se pétrifier, le ronronnement du chat peut ne pas se manifester, notre musique préférée peut nous laisser totalement froids, la forêt ou l'océan nous refuser toute résonance, etc. » (2018 : 198).

Développer une relation amoureuse avec un robot serait donc impossible selon trois explications. Premièrement, la technologie actuelle ne permet pas aux robots de parler de leur « propre voix » due à leur manque d'autonomie et de réflexivité. Ils sont également incapables d'avoir des interactions qui auraient la même complexité que celles des humains. Ce qui résulte en une indisponibilité. Ensuite, leur aptitude à refuser, par exemple chez les robots sexuels, est nulle. Même si certains *sexbot* peuvent dénier un rapport sexuel (Miley, 2018), la majorité reste des serveurs qui ne connaissent pas le refus. En raison de leur constitution et leur acquisition, ils s'inscrivent dans une perspective de pure utilité. Comme le mentionne Rosa : « il ne saurait se produire de résonance amicale sans *contrariété ni querelle* » (2018 : 243). C'est notamment la critique que Gagnon (2019) fait des robots humanoïdes dans le traitement des enfants autistes. D'une perspective de la théorie de la résonance, le robot serait donc une « disponibilité complète », figure même de l'expérience moderne, qui retombe en une non-expérience (Rosa, 2020). Tel que Rosa l'affirme : « toute tentative de mise à disposition et



de contrôle d'accumulation, de maximisation et d'optimisation détruit l'expérience de résonance en tant que telle» (Rosa, 2018 : 198). Troisièmement, une relation amicale ou amoureuse tiendrait fortement sur ce que Rosa nomme une « corde biographique de résonance » (2018 : 245). Cette relation se produirait quand les individus seraient mutuellement témoins de leur vie tout en ayant la faculté de se relier mutuellement à leur propre histoire, eux-mêmes comme éléments de continuité et de cohérence. Même par le *deep learning* ou l'*affective computing*, qui réussiraient à développer quelque chose comme une « boucle affective » (Picard, 1997), nous n'en sommes certes pas encore là.

## POSTULAT DE DÉPART ET LA THÉORIE DE AHMED

*Imaginons* cependant que tout cela soit possible. Que les relations entre robots et humains soient de même nature psychoaffective que celles exclusivement humaines. Que les « geminoïdes » de Ishiguro ou que les sexbots à forte poitrine et à taille surhumaine, comme fabule Bisson (2015), deviennent l'être aimé. De la même manière que Habermas l'affirme dans *L'avenir de la nature humaine* (2001), le développement technique tend souvent à être une pente glissante dont les potentiels dégâts doivent être prévenus autant par l'action que par la pensée.

Sarah Ahmed offre, dans *The Cultural Politics of Emotion* (2004), une théorisation interdisciplinaire à propos de l'amour. Elle pose ainsi son sujet en rupture avec les paradigmes psychologisants et/ou philosophiques. Son approche s'inscrit dans les *cultural studies* et se définit comme une constitution mutuelle entre le sujet et la culture dans laquelle il se meut. Ainsi, Ahmed lie la psychanalyse, la philosophie et la sociologie afin de se soucier particulièrement de la matérialité, plus précisément de la corporalité, comme support matériel aux émotions. Les émotions ont ce qu'Ahmed appelle une « *stickiness* » : c'est-à-dire une façon de se coller sur les corps qui eux, sont racisés, sexués, genrés, etc. Ceux-ci se retrouvent donc au centre de ce qu'elle nomme une « *affective economy* » (2004 : 44). Cette accentuation particulière permet une ouverture à l'analyse politique et une meilleure compréhension de certains phénomènes issus de l'empirie.

Qu'est-ce qui constitue l'amour chez Ahmed ? Pour répondre à cette question, il faut faire un détour par les fondements de la psychanalyse. Pour Freud, l'amour serait un lien affectif crucial à la formation de la subjectivité, de la socialité et même au niveau civilisationnel (Freud, 1930). Ce serait également un couteau à double tranchant, car l'amour jouerait fortement sur la poursuite du bonheur subjectif tout en rendant l'individu vulnérable et dépendant d'autrui (1930 : 46). Une différenciation entre deux types d'amour se déploie dans la pensée freudienne soit entre l'amour narcissique (dont le soi serait l'objet primaire de l'amour) et anaclitique (qui porterait, lui, sur les objets externes). Datant certes, l'amour féminin serait de nature narcissique en ce que les femmes ne chercheraient qu'à être aimées. Ainsi, leur amour peut se comprendre par la formule « *to love the love that is directed towards them* » (Ahmed, 2004 : 125). Quant à l'homme mature (la femme resterait toujours dans une forme d'immaturation), il aimerait tomber en amour avec des femmes qui s'aiment elles-mêmes (1934 : 45-46). Bref, cette dichotomie, croit Ahmed, peut être traduite en deux dynamiques ; l'identification (« *love as being* ») et l'idéalisation (« *love as having* »). Formant le nexus de sa théorie de l'amour, c'est celles-ci qui nous intéresseront.

Comme exprimé au sein du schéma œdipien, l'identification est le lien émotionnel avec une autre personne le plus précoce. Cette dynamique créerait un « Ego idéal », en ce que le petit garçon, qui désire être comme son père, souhaiterait grandir comme lui et prendre éventuellement sa place. Si d'après Freud, l'identification avait en guise de *telos* un remplacement de la personne idéalisée, elle devrait plutôt être comprise, nous dit Ahmed, à la manière d'un désir d'être plus près des autres et de devenir similaire à eux, voir identique. Selon Ahmed, l'identification serait : « *[A]n active kind of loving, which moves or pulls the subject towards another [which] expands the space of the subject: it is a form of love that tells the subject what it could become in the intensity of its direction towards another (love as « towardness »)* » (2004 : 126).

Quant à l'idéalisation, il faut se tourner vers la question suivante : quel lien y a-t-il entre l'identification du petit garçon et l'amour anaclitique du père envers les femmes comme objets idéaux ? En vérité, l'amour du

père envers les femmes serait un amour envers quelque chose qui ne serait « pas lui ». Ce serait une forme d'idéalisation d'un autrui qui diffère de nature. C'est-à-dire, une relation de possession (*having*), plutôt que d'être-tout comme (*being*), telle que l'on retrouve sous l'identification. Dans une perspective œdipienne, pour le petit garçon, l'amour envers la mère est un moyen par lequel l'identification avec le père est performée (Ahmed, 2004 : 126). C'est pourquoi il doit se dés-identifier d'avec la mère : il ne doit pas devenir comme elle, mais avoir du désir pour elle (ou quelqu'un qui peut prendre sa place)<sup>3</sup>.

L'autrice continue cependant en affirmant que le schéma se complexifie dans une perspective homosexuelle, mais également quand on repense la relation entre identification et désir, en ce que ce dernier n'est plus à propos de la nature du sujet ou de l'objet ou en termes de *having* ou de *being*. En fait, similairement à l'identification qui amènerait à la formation d'un Ego idéal, le désir en soi créerait un idéal. S'éloignant du schéma classique freudien, Ahmed se rapproche plutôt de Irving Singer (1984) qui lui focalise sur les aspects évaluatifs de l'amour. D'après Singer, l'investissement de l'objet idéal peut fonctionner de manière à ce que le sujet accumule de la valeur sur lui-même. L'idéalisation de l'objet ne serait donc pas à propos de l'objet ni même dirigée vers l'objet : il serait en réalité un effet de l'Ego pour l'Ego. En ce sens, « *the ideal objet, as with the ego ideal, is an effect of the ideal image that the subject has of itself* » (2004 : 127). Se référant en surcroît à (*Per*)versions of Love and Hate (1998) de Salecl : « *the subject simultaneously posits the object of his or her love in the place of the Ego Ideal, from which the subject would like to see him or herself in a likeable way* » (1998 : 13).

L'aspect novateur de Ahmed est que le sujet et l'objet seraient attachés par l'identification et le désir dans leur relation à l'idéal (ce qui est imaginé comme aimable, comme ayant de la valeur). L'idéal joindrait (plutôt que séparerait) l'Égo de son objet : l'idéalisation de l'objet permettrait au sujet d'être lui-même à travers celui-ci. Ainsi, elle suggère que « *idealisation may also work as "creation" or "making" of likeness : the love and the objet approximate an ideal, an approximation which binds them together* » (2004 : 129). Ceci semble manifester sous la logique hétérosexuelle de l'amour qui serait au fond structuré autour de la ressemblance et de la similarité. On peut alors penser aux remarques génériques du genre : « à quoi notre enfant ressemblera-t-il ? ». Il y aurait une espèce de miroitement perpétuelle au sein de la relation amoureuse, des caractéristiques physiques et psychiques de l'un sur l'autre, qui serait négociée dans l'imaginaire/l'inconscient. En plus de chercher des signes de similarité sur les corps, la similarité (*likeness*) peut être un effet de proximité, par exemple quand des amoureux prennent mutuellement des habitudes ou la gestuelle de l'autre. Comme effet du contact et du désir, les membres d'une relation amoureuse en viennent à se ressembler. Le point étant sommairement : il y aurait un retour de l'être aimé (idéalisé) sur le sujet (idéalisé) lui-même — et vice-versa — toujours par la médiation de l'idéal — aussi médié par la société/la culture.

Une conclusion de cet argument serait une redéfinition de l'amour anaclitique comme forme sublimée de narcissisme. Plutôt que d'être humble, l'exaltation de l'amoureux/amoureuse serait un moyen d'exaltation personnelle dans lequel l'objet se positionne pour le sujet comme un signe de sa propre valeur. Cela, nous l'aurons compris, casse résolument avec le modèle freudien de l'amour, qui lui, focalise sur la différence. Cette dynamique a certainement une autre conséquence qu'il faut mentionner. Dans les faits (littéralement dans l'empirie) cette canalisation autour de l'idéal, créant des sujets et des objets aimables, agirait comme un impératif restrictif. Si ce qui doit être aimé est similaire à moi (idéalement), se délimite donc ce qui peut être aimé, mais aussi ce qui est non-aimable, ce qui est différent. L'amour serait un affect/une relationnalité délimitative, car fonctionnant sous une logique de mêmété (*sameness*) exclusive. Cette logique de similarité se manifeste également dans des relations sociales de plus grande envergure. La formule « qui aime la nation, je l'aime aussi et qui la hait, je le hais, car ne partageant pas le même idéal » en est un exemple. Celle-ci synthétise la vision nationale d'une femme blanche et raciste qui se considère comme aryenne. L'exemple « inverse » et/ou « positif » serait l'amour envers la femme métisse, qui représenterait alors l'idéal corporalisé du multiculturalisme. La formule

<sup>3</sup> Reprenant Butler (2007), Ahmed écrit sur cette séparation entre being et having propre à la logique hétérosexuelle, « *in order to approximate my ego ideal [...] I must desire an ideal objet that is 'not me' in the sens of 'not my gender', whilst I must become 'my gender' by giving up the possibility of taking 'my gender' as a love objet* ». (127)

serait quelque chose comme « j'aime ceux et celles qui aiment cette femme métisse et voient le futur idéal sous son effigie et je hais ceux et celles qui la détestent » (2004 ; p.130-144). La théorie de Ahmed a donc la vertu de passer de l'intersubjectif relativement immédiat au social sans trop de problèmes.

## CONSTAT

Pour retourner à notre objet, nous croyons que par spéculation, voir par fabulation, et ce avec une relative assurance permise par la théorie, que les relations amoureuses humain-robot seront dommageables et souffrantes pour les femmes, mais également pour les hommes. Voyons pourquoi en faisant un dernier détour théorique.

Dans la théorie du soi, que Giddens développe dans *Modernity and Self-Identify* (1998), l'auteur utilise la figure de l'anorexique. De son point de vue, l'anorexie serait à comprendre comme une conséquence des besoins et responsabilités qu'ont les individus à se créer afin de maintenir une identité distinctive. Elle serait donc une pathologie de la réflexivité moderne découlant du besoin de stabilisation identitaire de soi qui s'appuie sur l'apparence corporelle. En d'autres mots, elle serait une sécurité dans un monde de « *plural, but ambiguous options* » (Giddens, 1991 : 108). Selon l'auteur, la maladie serait majoritairement féminine et tiendrait compte de la priorité plus manifeste de l'attractivité physique des femmes que celle des hommes. C'est donc en ce sens que doit être comprise l'anorexie : « *in terms of the plurality of options which late modernity makes available - against the backdrop of the continuing exclusion of women from full participation in the universe of social activity which generates those options* » (Giddens, 1991 : 106).

L'anxiété est considérée par Giddens comme un phénomène constituant de la modernité tardive causée par le dérangement, les menaces des circonstances de sécurité ontologique et poussant à mobiliser des réponses d'adaptation et des initiatives innovatrices (Giddens, 1991 : 5). Elle occupe ainsi un rôle majeur dans l'anorexie en poussant à la réflexivité du soi. Le dédain envers la nourriture serait contrôlé, progressif, réfléchi et attentionné. À travers la multiplicité de choix et de *lifestyles* alimentaires, le fait de choisir précisément sa nourriture ou de développer un savoir à propos des calories est une preuve même de réflexivité active (Giddens, 1991 : 105-106). En fait, la diète serait à comprendre comme une version particulière et limitée d'un phénomène beaucoup plus général soit « *the cultivation of bodily regimes as means of reflexively influencing the project of the self* » (Giddens, 1991 : 105). En somme, le sujet de la modernité tardive est une boucle réflexive et anxieuse. Pour résumer la démonstration, la modernité tardive instable, crée un sujet qui l'est tout autant. Celui-ci a besoin de stabilité identitaire. Il doit donc se prendre comme projet ; être réflexif. La pluralité de possibilités, de choix et de stabilisateurs identitaires que lui offre la modernité tardive demande une réflexivité énorme qui, elle, crée de l'anxiété chez le sujet. Les stabilisateurs identitaires, tels que les ascèses corporelles — ie. l'anorexie - alimentent eux-mêmes, à leur tour, une dynamique autoréflexive du sujet sur ses propres pratiques, et donc, sur son soi comme projet.

Il suffit d'une recherche rapide sur internet pour voir l'aspect caricatural des robots sexuels, des machines surhumaines, dont les traits physiques et psychologiques sont l'exacerbation la plus au point des tendances de la pornographie de masse hétérosexuelle. On peut alors assister à une érosion des possibilités d'un soi sécure. À la lumière des arguments de Giddens, on peut supposer que des pathologies comme l'anxiété<sup>4</sup>, la dysmorphophobie ou la dysmorphesthésie émergeront corrélativement à d'autres formes d'ascèses sur le corps du même genre que l'anorexie (ou la « bigorexie ») dans la tentative de calquer les robots. Ces tentatives, qui se concrétiseront dans un ensemble de pratiques, dépendamment de la norme, seront considérées comme pathologiques — donc problématiques — ou comme une forme de « chirurgiaphilie » (un amour pour la

---

<sup>4</sup> Ici nous dépassons le *pathos* comme « souffrance » pour parler d'anxiété au sens psychopathologique. L'anxiété ne saurait cependant se défaire d'une explication sociologique à la manière de Giddens.

chirurgie) normalisée<sup>5</sup>. Tel que Ahmed l'a démontré, le caractère exclusif de l'amour viendrait en retour expulser toute forme de corporalité qui diffère de cet idéal. L'expulsion (sociale, culturel, etc.) graduelle des corps « normaux », au sens de non-transformés par les chirurgies esthétiques, serait dès lors à entrevoir. Cette tendance, qui se retrouve déjà manifestement dans certaines sphères médiatiques et qui, malgré l'émergence du *body positivity* et *body diversity*, semble persister. Mon argument est que la figure surhumaine du robot sexuel comme ascèse, pourrait prendre aisément terrain sur le corps du sujet de la modernité tardive. On assisterait donc à un « devenir-robot » comme projet de soi, volontaire ou non, qui carburgerait à même cette boucle d'anxiété et de réflexivité.

Mais ce n'est pas tout, la question de l'idéalité au sein des relations amoureuses prendrait un tout nouveau sens, notamment sous la logique du sujet qui place l'objet de son amour à la place de son Ego idéal. Ainsi, l'idéal est toujours médié par la culture/société, tout comme l'est le désir, lui-même créateur d'idéal<sup>6</sup>. L'on peut alors admettre que l'influence de l'idéal (médiatisé) pousserait les individus de la relation vers une même similarité (*likeness*), la figure robotique, qui par la suite, retournerait dans un cadre plus *infra* - dans l'immédiateté de la relation — directement sur les sujets lui-même. Il y aurait donc une « pression sociale » vers un devenir-robot, mais également une pression au sein même de la relation amoureuse selon la dynamique de l'idéalité<sup>7</sup>. Autrement, les femmes (et les hommes) devraient possiblement s'adapter aux comportements prescrits par l'idéal, afin de remplir les attentes d'autrui qui, en fin de compte, peut se lire comme « un narcissique avec un objet » (Kristeva, 1985 : 33). Focalisant de nouveau sur les femmes, elles deviendraient des êtres soumis qui ne connaîtraient pas le refus et dont le rôle serait réduit principalement à une fonction de satisfaction afin de remplir les attentes d'autrui dans l'idéalité qu'il/elle a de son partenaire.

Certes, il me semble que ce soit une grave erreur de ne pas inclure les hommes dans cette analyse tenant compte des conséquences relativement similaires qu'ils pourraient vivre. Des *sexdolls* mâles tout autant surhumaines existent. Il faut cependant noter que la robotique est un milieu majoritairement masculin. Ceux-ci manient plus fortement les caractéristiques des produits, la conceptualisation et la production large, ce qui fait qu'ils peuvent poser des réticences plus concrètes face à un certain type de production (Nurock, 2019). Encore, que selon Giddens, l'ascèse stabilisatrice est quelque chose de plus proprement féminin. Mais comme la théorie de Ahmed l'a bien illustrée, si l'amour est un moyen d'exaltation personnelle dans lequel l'objet se positionne pour le sujet comme un signe de sa propre valeur, la relation n'est pas unilatérale. L'idéalité-robot (le devenir-robot) jouerait sur les deux, hommes comme femmes. L'une des conséquences que j'aperçois donc des relations amoureuses humain-robot, est qu'il y aurait quelque chose — autant dans la relation immédiate que dans la structuration sociale plus large — comme une pression réificatrice qui s'autoalimentait vers un devenir-robot, et ce, autant d'un point de vue physique que psychique/comportemental. Comme Bisson l'imagine, en 2071 :

[À] mesure même que les gynoïdes devenaient de plus en plus troublants par leur ressemblance avec les femmes de chair et d'os, de nombreuses femmes elles-mêmes calquaient imperceptiblement leur comportement amoureux et sexuel sur les programmes robotiques de leurs rivales gynoïdes. Il devenait parfois difficile de dire si la femme qui marchait dans la rue au bras de son compagnon était vraie ou fausse (2015 : 24).

<sup>5</sup> La limite entre une pratique normalisée et une pratique pathologique, telle que nous l'enseigne la théorie sociale et l'histoire de la psychiatrie, est mince tout comme fluctuante.

<sup>6</sup> Dans le vocable deleuzo-guattarien, ceux-ci parleraient des flux du désir se frottant sur la surface d'un corps plein. Le robot comme idéal deviendrait ainsi une « surface enchantée d'inscription organisant le désir », et ce, sur l'ensemble du *socius* (1972 : 185).

<sup>7</sup> S'il semble qu'il y ait dans cette distinction une naturalisation d'un dualisme théorique (individu, société), c'est pour souligner la puissance qu'a potentiellement une cohésion/coercition dans un contexte immédiat comme une relation amoureuse versus une qui serait par exemple de nature culturelle ou social. Les deux s'imbriquent en réalité, mais ont quand même des modes de fonctionnement et des intensités différentes qu'il faut souligner et qui mériteraient certes d'être explorés davantage.

Sur un autre aspect, je crois que la thèse de Giddens peut être actualisée avec celle que Jodi Dean développe dans *Blog Theory* (2010). Celle-ci focalise sur la relation entre la réflexivité du *communicative capitalism* comme système et celle du sujet. La condition de celui-ci, plus précisément dans un le contexte d'un blogue, serait d'être emprisonné dans « *the endless loop of reflexivity [that] becomes the very form of capture and absorption* » (Dean, 2010 : 13). Les blogues (l'on pourrait étendre cette réflexion à l'ensemble des réseaux sociaux<sup>8</sup>) sont des médiateurs déplacés qui peuvent nous permettre d'accéder à des caractéristiques principales de la société contemporaine. En outre, l'intensification des médias de communications produit ce qu'elle nomme des « *whatever beings* » — « *beings who belong but not to anything in particular* » (Dean, 2010 : 29) — sans points fixes d'identification symbolique, en fabrication identitaire perpétuelle, et ceci, sous la pression des autres dans une dynamique de circulation d'affects (Dean, 2010 : 92).

L'exposition et la disposition plus grande des individus à de nouvelles influences, identités et formes de *lifestyles* sont indiscutables. Il s'avère que le développement, l'accroissement et même l'envahissement (terme qui ne me semble nullement exagéré) de la sphère de l'Internet et des médias de communication participent à renforcer cette instabilité du soi, de l'identité et l'insécurité ontologique de la modernité tardive. Les *whatever beings* à l'identité vulnérable et mutable de Dean ne sont que les individus de Giddens dans une nouvelle dynamique renforcée. Ce qui doit être retenu est que le *communicative capitalism* a davantage détruit les conditions d'une stabilité identitaire. Aujourd'hui, nous sommes déjà au-delà du postulat de Giddens. Nous pouvons donc nous demander ; que reste-t-il aux sujets à l'ère de l'effritement de l'ordre symbolique comme conséquence de l'accélération sociale (Baudrillard, 1976 & Rosa, 2013) ? Existe-t-il d'autres possibilités que celle d'une *mimesis* de la matérialité immédiate qui est simultanément celle du pur simulacre — le robot ? Derrière le corps techniquement modifié, qui fait figure de nécessité, sinon de finalité existentielle, pour plusieurs influenceurs et influenceuses *Instagram*, se cache la retouche par le bistouri et les logiciels de trucage. Ceci a déjà quelque chose de robotique en soi ; pour le moins, cela constitue un moment du devenir-robot dans lequel nous semblons contraint-es de participer. Difficile de voir comment la porte, déjà ouverte, ne sera pas enfoncée par un sujet toujours plus réflexif et anxieux.

## CONCLUSION

Cet essai proposait d'exposer une approche fabulative et spéculative de ce que seraient les conséquences de tomber en amour avec les robots, si cela était possible. Dans un premier temps fut dépeint un état présent de la possibilité d'une relation amoureuse humain-robots. Après une conclusion négative, nous avons fait fit de ce postulat pour assumer une possibilité de ce genre de relation, tout en synthétisant les théorisations autour de l'amour que propose Sara Ahmed. Enfin, ses développements sur la dynamique d'identification et d'idéalisation furent joints à la théorie du soi de Giddens et du blogue de Dean. De cette manière, nous sommes arrivés au constat que l'humain amoureux d'un robot — par sa condition identitaire dans la modernité tardive et par les multiples dynamiques de la relation amoureuse — se retrouverait dans une relation qui le rendrait similaire à celui-ci. Il serait pris dans un « devenir-robot » dont les souffrances seraient autant d'ordre physique (l'idéal physique devient quelque chose de littéralement surhumain) que psychologique (l'idéal psychologique devient un être complètement asservi et passif).

Il me semble important à ce point de souligner que je ne parle pas de robots comme on parle de cyborgs chez Haraway (1984), soit d'un être pris dans un ensemble d'agencement technique, machiniques et prosthétique. Nous l'avons toujours été. Je parle de robots au sens de son origine tchèque « *roboto* » qui veut dire « travail », « besogne », « corvée ». Sans vouloir développer davantage, le sujet anxieux et réflexif de la modernité tardive tout comme les raisons derrière l'élaboration et les nécessités d'une généralisation des robots relationnels a certainement quelque chose à voir avec les nécessités d'un capitalisme que celui-ci soit « néolibéral », « fordiste » ou même « vert » ...

---

<sup>8</sup> Mais également à l'ensemble des rapports sociaux, geste que Dean fait elle-même à la fin de « *Blog Theory* » (109-114).

Dans la mythologie grecque. Pygmalion est un sculpteur de Chypre descendant d'Athéna et d'Héphaïstos. Déçu des mœurs des femmes de Chypre, plus principalement des Propétides, il décida d'être célibataire. Un jour, il tomba amoureux de sa propre statue d'ivoire Galatée, à laquelle Aphrodite donna vie. Il l'épousa. Les Propétides, elles, furent punies par Aphrodite, car refusant de célébrer son culte. Elle alluma dans leur cœur le feu de l'impudicité et ayant fini par perdre toute honte, elles furent changées en roche dure.

Ce que nous retrouvons dans le mythe de Pygmalion et de Galatée est communément accepté comme une condamnation de l'indépendance des mœurs des femmes. Ce que nous en retiendrons sera tout autre, soit la capacité qu'auraient les hommes, un jour, à tomber amoureux de leurs propres créations qui, subitement, s'animent ; de même que le danger qu'il y a pour les femmes de se changer en objet sous la pression de l'amour. Ce que le mythe ne dit pas, c'est qu'au final sous un scénario du genre, similaire à celui que nous avons inventé, tous et toutes deviendront des statues. Espérons que le futur nous donnera tort.

## BIBLIOGRAPHIE

- Ahmed, Sara (2004). *The Cultural Politics of Emotions*, Londres, Routledge, 276 p.
- Bangalore Mirror, 2022. « Meet RealDoll, the AI-powered sexbot », [en ligne] URL : <https://bangaloremirror.indiatimes.com/others/sci-tech/meet-realdoll-the-ai-powered-sexbot/articleshow/58227187.cms>
- Baudrillard, Jean (1972). *L'échange symbolique et la mort*, Paris, Gallimard. 352 p.
- Bisson, Frédéric (2015). « Sexo-robots et société », *Multitudes*, vol. 58, no 1, pp. 201-206.
- Butler, Judith (2002). *Vie psychique du pouvoir : l'assujettissement en théories*, Paris, Leo Scheer, [1997], 312 p.
- Dean, Jodi (2010). *Blog Theory*, Cambridge, Polity Press, 140 p.
- Deleuze, Gilles & Guattari, Felix (1972). *L'Anti-Oedipe*, Paris, Critique, Les éditions de Minuit, 494 p.
- Dumouchel, Paul & Damiano, Luisa (2016). *Vivre avec les robots : Essai sur l'empathie artificielle*, Paris, Seuil, 240 p.
- Freud, Sigmund (1934). « On narcissism : An Introduction » dans *Collected Papers vol 4*, London, The Hogarth Press, p.404
- Freud, Sigmund (2003). *Le Malaise dans la culture*, Paris, Flammarion, [1930], 224 p.
- Habermas, Jürgen (2015). *L'avenir de la nature humaine : Vers un eugénisme libéral ?*, Paris, Gallimard, 196 p.
- Haraway, Donna J. (2002) *Manifeste Cyborg*, Paris, Exils, [1930], 233 p.
- Haraway, Donna J. (2008) *Staying with the Trouble : Making Kin in the Chthulucene*, Durham, Duke University Press, [1930], 312 p.
- Gagnon, J-A (2019). « Les robots humanoïdes peuvent-ils venir en aide aux enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme ? » dans *La société robotisée. Enjeux éthiques et politiques*, Parizeau, Marie-Hélène. & Kash, Soheil, Québec, Presse de l'Université Laval, 388 p.
- Giddens, Anthony (1991). *Modernity and Self-Identity : Self and Society in the Late Modern Age*, Standford, Standford University Press
- GQ (2018). « What Does It Mean to Be Human? A Dialogue With Robotics Professor Dr. Hiroshi Ishiguro », *Culture*, July 13, [en ligne] URL : <https://www.gq.com/story/what-does-it-mean-to-be-human-a-dialogue-with-robotics-professor-dr-hiroshi-ishiguro-sponsor-content>
- Kristeva, Julia (1985). *Histoires d'amour*, Paris, Folio, Gallimard, 474 p.
- Marmion, Jean-Francois (2013). « Amours robotiques », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, vol. 32, no 9, pp. 11-12, [en ligne] URL : <https://www-cairn-info.acces.bibl.ulaval.ca/magazine-les-grands-dossiers-des-sciences-humaines-2013-9-page-11.htm>.
- Metropolitan Museum of art. « Pygmalion and Galatea », Jean-Léon Gérôme, 1890, URL : <https://www.metmuseum.org/art/collection/search/436483>
- Miley, Jessica (2018). « Sex Robot Samantha Gets an Update to Say "No" If She Feels Disrespected or Bored », *Interesting Engineering*, [en ligne] URL : <https://interestingengineering.com/sex-robot-samantha-gets-an-update-to-say-no-if-she-feels-disrespected-or-bored>
- Moutat, Audrey (2018). « Robotique humanoïde et interaction sociale », *Actes Sémiotiques*, no 12. [en ligne] URL : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/6132>
- Murase, Shukō (2006). *Ergo Proxy*, Tokyo, Manglobe.

- Nurock, Vanessa (2019). « L'intelligence artificielle a-t-elle un genre ? » Cités, vol. 80, no 4, pp. 61-74. [en ligne] DOI : 10.3917/cite.080.0061
- Picard, Rosalind W. (1997). *Affective Computing*, Cambridge, MIT Press, 306 p.
- Rosa, Harmut (2013). *Accélération : Une critique sociale du temps*, Paris, Poche, La Découverte, 480 p.
- Rosa, Harmut (2018). *Résonance : Une sociologie de la relation au monde*, Paris, Poche, La Découverte, 544 p.
- Rosa, Harmut (2020). *Rendre le monde indisponible*, Paris, Poche, La Découverte, 144p.
- Salac, Renata (1998). *(Per)versions of love and hate*, New York Verso, 194 p.
- Singer, Irving (1984). *The Nature of Love : 1. Plato to Luther*, Chicago, University of Chicago press, 404 p.
- Tisseron, Serge (2015). *Le Jour où mon robot m'aimera : vers l'empathie artificielle*, Paris, Albin Michel, 190 p.
- Turkle, Sherry (2011). *Alone Together*, New York, Basic Books, 384 p.
- Weir, Kirsten (2018). « The Dawn of Social Robots », *Monitor on Psychology*, vol 49, no. 1, [en ligne] URL : <http://www.apa.org/monitor/2018/01/cover-social-robots>

# Territoires contestés et territoires occupés : analyse sociohistorique des formes de mobilisations politiques du mouvement tibétain depuis 1951

Marwan Attalah, *Doctorat en sciences des religions, Université du Québec à Montréal et Université de Louvain*

Comme le souligne le sociologue Andreas Wimmer : « *Contrary to what Karl Marx had predicted, the twentieth century has turned into the age of ethno-nationalist conflict, rather than revolutionary class struggle* » (Wimmer, 2012 : 3). Depuis 1940, les guerres entre États ont connu une diminution drastique par rapport aux luttes ethniques et nationalistes intraétatiques dont la tendance générale est à la hausse. De plus, pour Wimmer, la poursuite d'une autonomie politique constitue un des facteurs déterminants des conflits contemporains. Cela étant, les luttes d'autodétermination menées à travers le monde varient dans leurs formes, leurs durées et leurs contextes. Bien que l'objectif des différents groupes soit d'acquiescer un certain degré d'autonomie politique, il ne semble pas y avoir de panacée pour atteindre ce but. En effet, même le droit international public, qui a érigé l'autodétermination en principe, reste relativement flou quant aux limites de sa mise en œuvre, mais aussi vis-à-vis de la manière dont doit être jugée et interprétée la légitimité d'une prétention à l'autonomie politique, avant que celle-ci n'ait été elle-même accaparée. Compte tenu de cette réalité, la question que nous nous posons est : pourquoi certains mouvements d'autodétermination s'éloignent de la lutte armée<sup>1</sup>, comme stratégie politique pour atteindre leur autonomie, et arrivent à s'engager dans une lutte non-violente ?

Pour répondre à cette question, nous allons procéder à une étude de cas approfondie en analysant, dans une perspective sociohistorique, un conflit d'autodétermination qui dure depuis plus de soixante-dix ans : la lutte d'autodétermination tibétaine. De la résistance armée aux protestations pacifiques en passant par des rituels religieux symboliquement chargés, au cours de leur lutte, les Tibétain·e·s se sont engagé·e·s pour leur autodétermination politique par de nombreux moyens. Notre ambition est donc de comprendre les causes de ces évolutions, mais aussi des continuités dans l'activisme tibétain au cours des dernières décennies. De ce fait, nous nous proposons d'analyser les formes de résistance et de mobilisation de cette population en nous intéressant à la manière dont son identité et les contextes politiques respectifs ont influencé la forme que prennent les revendications.

Pour cela, nous allons, en première partie, entreprendre une lecture critique de la littérature sur les conflits civils et les mouvements sociaux, afin de proposer un cadre analytique pertinent. Dans la deuxième partie, nous nous intéresserons aux manières dont les Tibétain·e·s se sont mobilisé·e·s pour leur autodétermination contre la République populaire de Chine (RPC). Enfin, dans la troisième partie, nous nous attacherons à expliquer les causes des ruptures et des continuités dans la lutte tibétaine.

## CONSIDERATIONS THEORIQUES : COMPRENDRE LES FORMES DE MOBILISATION

Depuis dernières années, le nombre de recherches en sciences sociales sur les conflits internes ou intra-étatiques connaît une croissance significative. Comme le souligne Stathis N. Kalyvas « *This area of study [...] has grown from a peripheral topic to a central concern for scholars of both comparative politics and international relations* » (Kalyvas, 2010 : xi).

---

<sup>1</sup> Nous utilisons la définition de l'*Uppsala Universitet Conflict database, Department of Peace and Conflict Research* : « [...] use of armed force is considered to occur when a party to a conflict actively uses arms against the other. The attack can be symbolic and does not have to result in deaths. For instance an attack can be launched against a government target such a military compound or a police station. From a government perspective, the use of armed force can be the initiation of a campaign to wipe out rebels. With the first use of armed force the parties to a conflict can be either killed or wounded or symbolically targeted » Consulté le 10 avril 2022. <https://www.pcr.uu.se/research/ucdp/definitions>.



Ce domaine de recherche reste toutefois marqué par de nombreuses divergences autant méthodologiques que théoriques. Un débat significatif dans ce champ concerne l'opposition entre les théories mettant l'accent sur la cupidité des groupes engagés dans des conflits armés et ceux s'intéressant aux injustices (*greed vs grievances*)<sup>2</sup>. Malgré l'impact majeur de ces théories dans les sphères académiques, les explications basées principalement sur la cupidité ou les griefs des acteurs politiques ont fait l'objet de multiples critiques, en partie à cause de leur caractère réducteur (Bodea & Elbadawi, 2007). En effet, les conflits interétatiques et les acteurs qui y participent sont rarement purement rationnels (Murshed & Tadjoeeddin, 2009). Comme le soutient Matthew Webb : « *One difficulty with using greed to explain separatist violence concerns why rational individuals would assume the considerable risks of joining a separatist group before it is reasonably clear that the group is likely to achieve its aims.* » (2015 : 154). Nous considérons que les injustices et inégalités peuvent créer un terrain social et politique propice à l'émergence de conflits. En revanche, leur déclenchement résulte de l'interaction complexe entre les griefs et les intérêts des groupes, mais aussi d'autres facteurs comme la forme de gouvernement dans le pays ou la présence de conationaux dans une région frontalière. Par ailleurs, comme nous l'avons indiqué auparavant, pour comprendre ces mouvements, les facteurs structurels sont aussi importants que l'agentivité des groupes. C'est pourquoi il convient selon nous d'aller au-delà des analyses en termes de *greed and grievances*.

Considérant ces enjeux, la littérature sur les mouvements sociaux offre un cadre conceptuel plus adapté pour concevoir l'interaction entre les variables structurelles et les dynamiques positionnelles. Elle propose également des outils analytiques pour comprendre la sélection d'une méthode de mobilisation et les changements dans les formes de contestation. Dans ses travaux, le sociologue Charles Tilly introduit le concept de répertoire d'action pour analyser les formes de mobilisation au sein des mouvements sociaux (Tilly, 1978; 1995). Malgré les critiques avancées à l'encontre de ce concept heuristique (Fillieule, 1997; Offerlé, 2008), la notion de répertoire nous permet de replacer le choix effectué par des mouvements d'autodétermination en fonction des préférences du groupe, de la pertinence de l'action, mais aussi de la disponibilité des ressources. Tilly et Sidney Tarrow définissent les répertoires comme des « ensembles préexistants de représentations qui s'offrent, dans un contexte donné, à un ensemble donné d'acteurs politiques. » (Tilly & Tarrow, 2008 : 38). Même si la manifestation, le sit-in ou le boycott semblent être des méthodes de mobilisation conventionnelles, il faut considérer que les revendications collectives sont chargées de sens et les répertoires qui s'offrent à un groupe ou un mouvement ne sont pas équivalents (Offerlé, 2008 : 15). Pour comprendre ces mobilisations, les revendications doivent être inscrites de manière diachronique, dans le continuum de la lutte, et synchronique, dans des espaces physiques et symboliques. Un groupe fait face dans son processus de sélection à une série de contraintes<sup>3</sup> et de positionnements : quel répertoire d'action est accessible, quel symbole est associé à chaque mode d'action, est-ce que leurs utilisations permettraient d'atteindre les objectifs fixés par le groupe en vertu des méthodes utilisées dans le passé ?

Néanmoins, l'objectif de cet article est aussi de fournir des explications à l'engagement dans certaines formes de mobilisation. Qu'est-ce qui pousse un mouvement spécifique à se consacrer à certaines stratégies sur la durée, même si celles-ci ne semblent pas fonctionner ? Même si nous considérons que cet engagement est susceptible de s'affaiblir avec le temps, il est pertinent de comprendre pourquoi certains groupes sont capables de prescrire et d'interdire de manière astreignante plusieurs types d'actions alors que d'autres échouent à le faire. Nous souhaitons donc évaluer le rôle de l'idéologie sur la sélection et le maintien de stratégies particulières. Cette dernière a souvent été négligée dans l'analyse des conflits en faveur de facteurs structurels, mais pour Francisco Gutierrez Sanín et Elisabeth Jean Wood :

---

<sup>2</sup> Selon la première perspective, les groupes sociaux seraient instrumentaux et s'engageraient dans des luttes violentes dans le but d'acquérir des ressources ou d'accroître leurs intérêts personnels. La possibilité de gains économiques selon une logique coût-bénéfice est alors posée comme principe explicateur du recours à la violence (Collier & Hoeffler, 2004).

<sup>3</sup> Les contraintes exercées sur les actions sociales peuvent selon nous prendre de multiples formes : elles peuvent être effectives (ne pas posséder d'armes à feu par exemple ou ne pas avoir le droit de vote), plus symboliques (certaines actions peuvent être interdites pour des raisons idéologiques) ou même inconscientes (ne pas savoir qu'un type de mobilisation est possible ou existe).

[...] *can the Holocaust be explained with no reference to ideology? That the Nazis massively benefited from the killing and expropriation of the Jews is uncontroversial. But was this genocidal course of action uniquely determined by economic self-interest? The evidence points in the other direction. If genocide requires ideas to be understood [...] the same is true of the inverse phenomenon, restraint by armed actors.* (Sanín et Wood, 2014 : 214)

Comprendre les dynamiques de la lutte et les moyens de revendication, c'est donc analyser les processus idéologiques de cadrage de l'action collective. Notre ambition n'est pas d'analyser l'idéologie comme un simple ensemble d'idées, mais telle qu'elle est activée par des acteurs sociaux et précisément par l'Élite, dans la relation entre une position idéologiquement énoncée et un schéma de mobilisation observé. En tant que groupe d'acteurs sociaux, nous définissons l'Élite comme le groupe qui exerce le plus grand pouvoir symbolique et matériel au sein d'un mouvement ou d'un collectif, et qui est le plus souvent à la tête des négociations ou de la lutte contre l'État, en tant que représentant le plus crédible du mouvement. Nous soutenons donc que l'Élite joue un rôle privilégié dans l'articulation, l'édification et l'instrumentalisation de symboles, d'idées et de préceptes dans la construction d'une solidarité collective. Que ce soit, en vue de justifier l'expropriation ou la réappropriation d'un territoire, un nettoyage ethnique ou une forme d'indépendance, tout un univers symbolique, historique et culturel doit être employé. Dans la prochaine partie, nous allons donc présenter les évolutions et les changements stratégiques dans la lutte tibétaine à partir de 1951 et le rôle qu'a joué l'Élite dans le cadrage des mobilisations.

## LA LUTTE D'AUTODETERMINATION TIBÉTAINE : UNE ANALYSE SOCIO-HISTORIQUE

Avant de décrire l'évolution de la lutte tibétaine, il est nécessaire de souligner que l'une des principales difficultés lorsque l'on aborde la question de l'autodétermination du Tibet, est que ce dernier se trouve pris entre deux histoires contradictoires basées sur des visions antagonistes de l'autonomie historique du pays des neiges (Bentz, 2010). Comme le note Powers, alors que les Tibétain·e·s considèrent que la Chine a joué un rôle périphérique dans leur histoire nationale, les seconds considèrent que le Tibet entre dans le giron chinois dès le XIII<sup>ème</sup> siècle (Powers, 2004). L'un des enjeux repose sur le fait que le statut d'une entité politique nommé Tibet n'est pas si univoque. Sa condition demeure encadrée dans l'histoire de ses relations avec les puissances voisines et occidentales, mais aussi dans celles des fractures politiques et des affirmations nationalistes qui ont marqué la région et conduit aux redéfinitions territoriales contemporaines (Anand, 2006 ; Bentz, 2010). La période entre le discours du XIII<sup>ème</sup> dalai-lama, Thubten Gyatso, en 1913, qui est considéré aujourd'hui par les Tibétain·e·s comme une déclaration d'indépendance et l'arrivée des troupes communistes au Tibet oriental en 1950, peut davantage être qualifiée de phase d'affirmation politique du Tibet que d'autodétermination (Goldstein, 1989). Une affirmation de plus qui resterait partielle et au regard des défis à venir.

Entre 1951 à 1959, après l'arrivée à Lhassa, la capitale tibétaine, de l'Armée populaire de libération (APL), la population de la région commence une étrange cohabitation avec les forces d'occupation<sup>4</sup>. Pendant cette première phase de l'occupation, la résistance tibétaine ne formait pas un front uni, mais consistait en des groupes fragmentés ayant des motivations et des méthodes d'action différentes. De plus, la plupart de ces groupes se mobilisaient en marge de l'autorité du Dalai-Lama. Dans un premier temps, la plupart des militant·e·s se battaient pour protéger leur mode de vie traditionnel, et non pour défendre une entité politique que l'on pourrait qualifier de nation tibétaine (Hillman, 2018). Bien que les Tibétain·e·s forment une communauté de foi construite autour d'une société monastique féodale, il n'y avait jusqu'alors pas de conscience nationale tibétaine, ni même de structure politique qui assurait un pouvoir effectif sur l'ensemble des territoires. Comme l'affirme Shakya : « *This unity of faith, culture and language, however, never transcended into the idea among Tibetan-speakers that they constitute a single people, nor into a sense of political unity* » (Shakya, 1993).

---

<sup>4</sup> Le *kashag* (conseil des ministres) et les *sitsab* (ministres) avaient des vues différentes sur la façon de traiter avec les Chinois, les seconds avaient une attitude très préjudiciable à leur égard ce qui devint à terme problématique et sous la pression de Zhang Jingwu, le Dalai-lama fut contraint de les limoger (Kenneth Knaus, 1999; Goldstein, 2007).

Toutefois, les multiples confrontations avec le régime communiste sont devenues l'étincelle qui a lentement allumé la flamme de l'unité entre ces peuples des hauts plateaux himalayens. En 1957, de nombreux·ses dirigeant·es de la région du Kham se sont réunis pour former l'organisation rebelle *Chushi Gandru*, l'armée des « quatre rivières et six chaînes de montagnes<sup>5</sup> ». Comme le fait remarquer l'anthropologue Carole McGranahan : « *The founding of Chushi Gangdrug served not just to unify disparate groups in their resistance to the Chinese, but also to institutionalize international resistance activities already under way.* » (McGranahan, 2006 : 110). Tout en considérant ce moment comme paradigmatique, nous soutenons néanmoins que c'est seulement après l'exil du Dalai-Lama vers l'Inde le 17 mars 1959 et le rejet de l'accord en dix-sept points<sup>6</sup> conclu avec le Parti communiste chinois (PCC), que la lutte tibétaine peut être plus clairement identifiée comme un mouvement et une lutte d'autodétermination<sup>7</sup>. À partir de la fuite du régent, l'histoire d'un Tibet désormais divisé s'écrit à deux voix, l'une en l'exil et l'autre en République populaire.

Au niveau des stratégies de mobilisation, de 1957 à 1974, le *Chushi Gandru*, avec l'aide de la CIA<sup>8</sup>, a mené des opérations de type guérilla contre l'APL. Cette résistance armée fut coordonnée par Gyalo Thondrup, le frère du Dalai-lama et le chef khampa Gompo Tashi, puis à sa mort en 1964 par Baba Yeshe. Pendant la plus grande partie de la décennie, la résistance basée au Mustang, en territoire népalais, mène des incursions ciblées en territoire chinois, afin de recueillir des informations, conduire des missions de sabotage et interrompre l'arrivée de convois de l'APL (McGranahan, 2010). Toutefois, au tournant des années 1970, plusieurs réalignements géopolitiques portent un coup fatal à la résistance armée tibétaine. D'une part, après des décennies de tensions, les relations diplomatiques entre les États-Unis et le RPC changent radicalement de cap sous l'administration Nixon (1969-1974), de l'autre, en 1973, le gouvernement népalais, désormais allié de la République Populaire de Chine (RPC), s'en prend aux Khampas au Mustang et demande leur reddition immédiate (Shakya, 1999 : 413-414). En 1974, privés de leur soutien, les derniers combattants Khampas postés au Népal se voient donc obligés de capituler.

Entre 1959 et 1970, en exil, deux stratégies seront priorisées : la formation d'une entité administrative tibétaine légitime et l'amplification des appels à la communauté internationale par les canaux institutionnels. Le gouvernement indien facilite l'implantation du chef religieux au nord de la ville de Dharamsala dans l'état de l'Himachal Pradesh et lui permet d'établir en exil un gouvernement : la *Central Tibetan Administration of His Holiness the Dalai-Lama* (CTA). Cette administration, qui se considère comme la seule représentation légitime du peuple tibétain, n'est pas reconnue en tant que telle par les instances internationales de l'époque. Le XIV<sup>ème</sup> dalai-lama, Tenzin Gyatso, souhaite toutefois faire de cette rupture une opportunité. La modernisation et la démocratisation des institutions sont impératives.

<sup>5</sup> L'organisation a été officiellement inaugurée le 16 juin 1958 à Lhoka, dans le Tibet central. Toutefois, comme le fait remarquer la politologue Jane Ardley : « *The name the movement took is once again unclear. Avedon claims the formalised guerrilla force was called Tensung Dhanglang Magar, and consisted of an alliance of Chushi Gangdruk and Mimang Tsongdu, a Lhasa based nationalist group. Andrugsang calls the re-organised movement the Volunteer Freedom Fighters; a likely derivation of the translation of Tensung Dhanglang Magar. Jamyang Norbu suggests that in 1958 the Chushi Gangdruk adopted the name Tensung Dhanglang Magar, for by that time most of the Tensung Dhanglang Magar had been driven out of Kham and joined the Chushi Gangdruk in Lhoka.* » (Ardley, 2003 : 31).

<sup>6</sup> Cet accord, signé en 1951, met fin à l'indépendance *de facto* du Tibet. Bien qu'il préserve l'autonomie culturelle et religieuse du régime lamaïste, il met néanmoins le pays sous la tutelle chinoise. Notamment les articles 4, 6, 9 et 11 du *Agreement of the Central People's Government and the Local Government of Tibet on Measures for the Peaceful Liberation of Tibet* (Shakya, 1999).

<sup>7</sup> En nous inspirant des travaux de Sidney Tarrow, Paul Staniland et Peter Krause nous considérerons qu'un mouvement d'autodétermination est défini comme un ensemble d'individus - constitués en un ou plusieurs groupes - liés par la volonté d'acquiescer ou de récupérer une forme d'autonomie politique pour une collectivité prédéfinie ou imaginée et qui entreprend pour cela une série d'actions (politiques, juridiques, militaires, sociales, culturelles, religieuses ou médiatiques) (Tarrow, 1998; Staniland, 2014; Krause, 2017).

<sup>8</sup> En pleine Guerre froide, les relations sino-américaines sont à leur point le plus bas et la CIA étend ses opérations en Asie par le biais de sa division Extrême-Orient. John Foster Dulles, secrétaire d'État des États-Unis de 1953 à 1959, a reconnu le potentiel de la résistance tibétaine pour favoriser les intérêts américains dans la région. La CIA reçoit donc le feu vert à la fin des années 1950 pour commencer le financement de la résistance (Goldstein, 2019 : 56; McGranahan, 2010)

Dès le début de l'incursion chinoise de 1950 dans les hauts plateaux, le gouvernement tibétain avait lancé son premier appel de la communauté tibétaine aux Nations-Unies. Cependant, dans le contexte de la guerre de Corée, cet appel passe quasiment inaperçu. Il faut attendre l'exil de 1959 pour que la question du Tibet soit de nouveau adressée aux Nations-Unies. Entre 1959 et 1965, trois résolutions<sup>9</sup> seront votées par l'Assemblée générale des Nations Unies sans réel impact. La non-reconnaissance du gouvernement en exil est l'une des multiples difficultés auxquelles font face les leaders tibétain·e·s. N'ayant pas de place à la table des négociations en tant qu'État, le cas du Tibet doit être porté par des intermédiaires. Après 1965, l'assemblée générale n'aborde plus la question du Tibet jusqu'au début des années 1990. Au milieu des années 1970, avec la fin de la résistance au Mustang et un désintéressement de la question tibétaine à l'ONU, le gouvernement en exil et le Dalai-Lama doivent trouver de nouvelles voies pour poursuivre la lutte.

Au Tibet central, même après la fuite du Dalai-Lama, le gouvernement chinois a poursuivi sa stratégie de cooptation de l'élite locale. Cependant, après la création de la région autonome du Tibet en 1965 et le début de la révolution culturelle en 1966, la société tibétaine allait devoir s'aligner d'un point de vue social et économique sur la Chine continentale. De plus, le Tibet central, jusqu'alors relativement épargné sur le plan confessionnel, est confronté aux Gardes Rouges. Ce mouvement étudiant qui s'inspire des préceptes de Mao, en particulier de l'idée de détruire les « quatre vieilles » : les vieilles idées, les vieilles coutumes, les vieux usages et les vieilles cultures ; a un impact désastreux sur le Tibet (Fairbank & Duran, 2013). De 1964 à 1976, de nombreux monastères, reliques et icônes sont détruits et les pratiques religieuses, les cérémonies et l'ensemble des établissements monacaux brutalement réprimés (Goldstein, Jiao & Lhundrup, 2010).

Toutefois, la mort de Zhou Enlai et de Mao en 1976 ainsi que la montée au pouvoir de Deng Xiaoping en 1978, ouvrent la voie aux négociations bilatérales entre la CTA et la RPC (Fairbank & Duran, 2013 : 616). À la fin des années 1970 et au début des années 1980, le Dalai-Lama et la diaspora tibétaine commencent à réorienter leurs efforts politiques. Ils ne se contentent plus de vouloir convaincre les gouvernements étrangers, principalement par l'intermédiaire des Nations unies, mais s'adressent aussi aux organisations non gouvernementales et tentent de négocier directement avec la Chine (Roemer, 2008 ; Norbu, 1996). Le dialogue entre Deng Xiaoping et le Dalai-Lama est productif et conduit à ce que trois missions d'enquête soient dépêchées au Tibet en 1979, 1980 et 1984. L'autorisation de ces missions s'inscrit dans le cadre de l'autocritique engagée par les nouveaux cadres du Parti. Hu Yaobang, un proche associé de Deng Xiaoping nommé président du parti en 1980, est à la tête du programme de réforme et de libéralisation. En voyage au Tibet en mai 1980, Hu Yaobang reconnaît l'échec de la politique chinoise à l'égard des Tibétain·e·s. Au cours de sa visite, il déclare : « *We have worked for nearly 30 years, but the life of the Tibetan people has not notably improved. Are we not to blame ?* » (Karmel, 1999 : 486). En plus des politiques de libéralisation économique, Yaobang s'engage avec Wu Jinghua, qui allait prendre la tête de la TAR, à lever les interdictions sur les pratiques religieuses et les obstacles à la pérennisation de la vie culturelle tibétaine (Shakya, 1999). Ces mesures sont accueillies positivement par la CTA et une rencontre est organisée entre Yaobang et Gyalo Thondrup en 1981 à Beijing. Durant celle-ci, le président soumet à Thondrup une proposition en cinq points pour le rétablissement du statut du Dalai-lama pré-1959 au Tibet. Cette proposition est néanmoins rejetée par le leader tibétain, car, même si la CTA et le Dalai-Lama ont lentement délaissé les demandes d'indépendance au profit d'une autonomie interne, celle-ci n'est pas considérée comme suffisante. De plus, les missions d'enquête ont prouvé que les Tibétain·e·s étaient encore de fervents partisans du Dalai-Lama, renforçant ainsi la position de négociation du gouvernement en exil (Shakya, 1999 : 428-431). En 1986, même si les négociations se trouvent au point mort, le parti poursuit sa politique d'ouverture du Tibet. Les dirigeants de la TAR reconnaissent l'importance du bouddhisme, non seulement en tant que religion, mais aussi en tant qu'aspect déterminant de la vie tibétaine. Les autorités lèvent l'interdiction du festival *Mönlam* et les étrangers sont désormais autorisés à visiter la région.

---

<sup>9</sup> Résolution 2079(XX) de l'Assemblée Générale, *Question du Tibet*, A/RES/2079 (18 décembre 1965), accessible à l'adresse <https://digitallibrary.un.org/record/203591?ln=fr>. Résolution 1353(XIV) de l'Assemblée Générale, *Question du Tibet*, A/RES/1353 (21 octobre 1959), accessible à l'adresse <https://digitallibrary.un.org/record/206855?ln=fr>. Résolution 1723(XVI) de l'Assemblée Générale, *Question du Tibet* A/RES/172 (20 décembre 1961), accessible à l'adresse <https://digitallibrary.un.org/record/205653?ln=fr> (Guillaume, 2009).

La deuxième stratégie de Dharamsala consistait à continuer d'internationaliser la question tibétaine par le biais de différentes plateformes, avec une rhétorique nouvelle. Durant cette période, Stephanie Roemer a souligné que la communauté en exil a modifié sa manière de formuler la question tibétaine. En outre, elle a présenté ses griefs non seulement en termes de lutte pour l'autodétermination politique, mais en tant que résistance contre les violations des droits de l'homme et les persécutions religieuses, ainsi que pour la protection de la culture tibétaine et les droits des femmes (Roemer, 2008). Dans cette optique, les organisations non gouvernementales (ONG) tibétaines sont devenues un élément clé de la mobilisation internationale. Le nombre d'ONG et leur influence à Dharamsala augmentent fortement à partir des années 1970 et 1980. L'une des plus importantes est le *Tibetan Youth Congress* (TYC) qui est fondé le 7 octobre 1970. En élargissant leurs réseaux dans les pays occidentaux, ces organisations touchent un public plus large. Bien que ces ONG soient pour la plupart cooptées par la CTA, celles-ci agissent de manière indépendante mais restent, dans un premier temps, dans la même ligne politique que le gouvernement en exil.

La non-violence a été la seule stratégie officielle de la CTA depuis sa création. Le gouvernement en exil n'a pas soutenu, du moins publiquement, la résistance au Mustang. Pour Tenzin Gyatso, la non-violence n'était pas une stratégie instrumentale, mais une position de principe, inscrite dans la tradition bouddhiste (Ardley, 2003 : 45). Depuis le début de la lutte, le Dalai-Lama a, de manière consistante, plaidé en faveur de méthodes non-violentes, estimant que ce sont les seules manières constructives de lutter pour l'autonomie des Tibétain·e·s (Kohn, 2014). À la fin des années 1980, le Dalai-Lama fait deux déclarations majeures : la première, en 1987, devant le Groupe parlementaire pour les droits humains du Congrès américain ; la seconde, à la tribune du Parlement européen à Strasbourg en 1988. De ces deux discours émergent le *Plan de paix en cinq points* et la *Proposition de Strasbourg*, dans lesquels le Dalai-Lama propose des « [solutions axées] non pas sur l'indépendance, mais sur un compromis autonomiste qui ferait du Tibet une zone de paix, complètement démilitarisée. » (Demers, 2006 : 59). Cette nouvelle approche, qui ne fait pas consensus parmi la communauté tibétaine, est baptisée *ex post* la « Voie du Milieu » (Ardley, 2003 : 107-108).

Pendant ce temps, au Tibet central, le 27 septembre 1987, des moines du monastère de Sera, à Lhassa, ont effectué un rituel de circumambulation autour du palais du Jokhang tout en proclamant des sermons pro-indépendance (Ardley, 2003). La répression des manifestant·e·s déclenche une vague de protestations dans toute la région. Cependant, il existe de multiples désaccords et explications divergentes sur les raisons de cette ferveur protestataire. Les puissances étrangères et la communauté des exilés accusent le gouvernement chinois, ce qui reste toutefois difficile à prouver. Quoi qu'il en soit, la vague de manifestations qui a eu lieu entre 1987 et 1989 est principalement initiée par le clergé. Ce nouveau militantisme, porté par les segments monastiques, était fortement idéologique et suivait un code de conduite strict où prévalait la non-violence. Pour l'anthropologue Ronald D. Schwartz, la première manifestation est devenue le modèle d'expression des aspirations et revendications tibétaines (Schwartz, 1994 : 20). Pour reprendre les termes de Schwartz, nous assistons pendant cette période à « une ritualisation de la protestation », qui lie certaines pratiques bouddhistes tibétaines aux demandes d'autodétermination (Schwartz, 1994).

La fin des années 1980 unit les Tibétain·e·s éduqué·e·s de la diaspora en exil et les Tibétain·e·s résidant dans la TAR dans une nouvelle expression du nationalisme tibétain. Avec l'attribution du prix Nobel de la paix en 1989 au Dalai-Lama, Tenzin Gyatso, qui coïncide avec plusieurs condamnations internationales contre le gouvernement chinois suite à la répression de la place Tian'anmen, le Dalai-Lama devient « une star planétaire. » (Roemer, 2009 ; 162). Au tournant des années 1990, la Chine, dont les réformes libérales une décennie auparavant avaient été saluées, se voit critiquée par une partie importante de la communauté internationale (Shakya, 1999 : 487). Après un enlèvement d'une dizaine d'années, les négociations bilatérales entre la CTA et la RPC ont repris entre 2002 et 2007. Durant cette période quatre séries de rencontres ont été menées en Chine et à l'international. Au cours de ces séances, les deux parties ont essayé de montrer leur engagement dans le processus de dialogue. Durant ces négociations, l'envoyé spécial du Dalai-lama, Lody Gyari, a insisté sur le fait que :

*His Holiness the Dalai Lama has said we should recognize today's reality that Tibet is a part of the People's Republic of China. He is committed to his decision that we will not raise the issue of separation from China in working on a mutually acceptable solution for Tibet. (Gyari, 2006)*

Malgré ces avancées, un nouvel élan de mobilisation viendrait ébranler un accord bilatéral hypothétique.

Il est important de souligner que le *Plan de paix en cinq points* et la *Proposition de Strasbourg* de 1988 ont suscité chez les indépendantistes et le TYC un sentiment de délaissement et de trahison (Robin, 2009). Les jeunes Tibétain·e·s en exil, membres actifs de ces associations, vont choisir une voie alternative en coordonnant des opérations médiatiques coup de poing, telles que des manifestations lors des visites de dirigeants chinois aux États-Unis ou l'organisation d'une campagne médiatique pour appeler au boycott des Jeux olympiques de Beijing en accusant le gouvernement chinois de museler et de torturer le peuple tibétain. En 2008, à l'occasion du 49<sup>ème</sup> anniversaire de l'exil du XIV<sup>ème</sup> dalai-lama, une vague de manifestations massives a éclaté dans les territoires historiques du Tibet. De Xining à Lhassa en passant par Ngaba et Kardze, on estime qu'au moins 90 protestations ont eu lieu de mars à avril 2008 (Barnett, 2009). Au cours de ces mobilisations, pour la plupart non violentes, les manifestant·e·s ont déployé une iconographie hautement symbolique, comme le drapeau tibétain et des photos du Dalai Lama. La Chine a rapidement procédé à une répression brutale des manifestant·e·s pour mettre fin à l'agitation. Le CTA affirme que cette opération a causé la mort d'environ 200 personnes et l'emprisonnement d'environ 5000 Tibétain·e·s (Robin, 2008). Pour le politologue Topgyal Tsering :

*In March 2008, Tibetans on the Tibetan plateau rose up in the biggest challenge to Chinese rule since the 1950s. [...] The consequences were far reaching. Not only did the uprising widen the chasm between Dharamsala, the seat of the Dalai Lama and [Tibetan Government-in-exile] TGIE, and Beijing, it also disrupted some of China's key foreign relations. (Topgyal, 2011 : 183)*

C'est après ces événements – principalement suite de l'auto-immolation de Tapey en 2009, mais plus intensément après celle de Phuntsog le 16 mars 2011– que les auto-immolations vont devenir une forme importante de contestation. Ces actions sont considérées, dans le cas tibétain, comme un tournant dans le militantisme et nécessitent un programme de recherche à part entière (Buffetrille, 2012).

## **ANALYSE DU MILITANTISME TIBÉTAÏN : CONTRAINTES ET TRAJECTOIRES DANS LA MOBILISATION**

Dans la section précédente, nous avons montré que les groupes tibétains se sont mobilisés de manière hétérogène en opposition à la RPC entre 1951 et 1974. Par la suite, sous l'influence du Dalai-Lama, la non-violence est devenue la stratégie prioritaire. Il s'agit désormais d'expliquer ces phénomènes et de comprendre en quoi l'héritage institutionnel et le développement d'une conscience nationale congruente constituent des facteurs déterminants pour saisir les variations et continuités dans les formes de mobilisation.

Le XIV<sup>ème</sup> dalai-lama a été, tout le long du conflit, un fervent partisan de la non-violence comme stratégie politique de la lutte pour l'autodétermination du Tibet (Ardley, 2003). Le Dalai-Lama a été un adepte du Mahatma Gandhi et un défenseur des principes du *Satyagraha*<sup>10</sup>. Le pontife a démontré un fort dévouement au respect envers ces préceptes, un engagement qu'il a réaffirmé à de multiples reprises au fil des années : « *I was convinced too that his devotion to the cause of non-violence was the only way to conduct politics* » (Dalai-lama, 1990 : 116). Même lorsque le soulèvement du Khampa battait de son plein et qu'une révolte se profilait au Tibet, Tenzin Gyatso a maintenu cette ligne de principe. Comme il l'a rappelé dans sa première autobiographie :

*When one heard of the terrible deeds of the Chinese in the east, it was a natural human reaction to seek revenge. And moreover, I knew they regarded themselves as fighting in loyalty to me as Dalai Lama: the Dalai Lama was the core of what they were*

---

<sup>10</sup> Le Satyagraha peut être traduit par « l'attachement à la vérité ».

*trying to defend. [...] However great the violence used against us, it could never become right to use violence in reply. And on the practical side, I saw the atrocities in the east as a dreadful example of what the Chinese could do so easily all over Tibet if we fought them. I must, I thought, try yet again to persuade my people not to use arms, not to provoke the same or worse reprisals over the rest of our country. (Dalai-lama, 1977 : 160)*

La question est pourquoi, malgré sa position, le Dalai-Lama n'a pas pu imposer sa vision au reste du mouvement ? Nos recherches montrent que l'incapacité du régent à influencer la lutte tient à la faiblesse organisationnelle de l'État tibétain, mais aussi à la relative absence d'une identité nationale tibétaine aux premiers moments de l'exil (Shakya, 1993). L'ethnologue Stéphane Gros affirme :

*One of the challenges when writing about these political formations is the use of Western terminology, such as 'nation-state' in relation to forms of centralized political authority and control, or more generally the application of notions of sovereignty or nationalism to socio-cultural realities that are not entirely fitted to our conceptual tools (2020 : 58).*

Pour ces raisons, il est difficile d'aborder le Tibet avant le XX<sup>ème</sup> siècle comme une unité clairement délimitée géographiquement et politiquement. Bien qu'historiquement les régions frontalières sino-tibétaines, comme le Kham, se sont trouvées dans la zone d'influence culturelle et religieuse tibétaine, elles ont été sujettes à divers degrés d'autonomie locale (Kolås, 1996). Malgré les aspects centralisés du régime tibétain<sup>11</sup>, le contrôle administratif exercé par le gouvernement central se réduisait graduellement jusqu'à la périphérie des hauts plateaux tibétains (Powers, 2004).

Pour surmonter l'enjeu du contrôle gouvernemental limité, le régime s'est appuyé sur l'autorité des seigneurs locaux, nobles ou hiérarques comme satellites du pouvoir central, mais plus l'on s'éloignait de Lhassa, plus le contrôle devenait diffus et plus les frontières se révélaient poreuses (Dreyfus, 1995). De plus, bien qu'ils ne soient pas en concurrence avec le Dalai-lama, des tensions pouvaient parfois surgir entre des nobles ou des sectes religieuses rivales. Il n'était pas rare non plus que les seigneurs locaux, surtout ceux issus des segments monastiques, contestent l'autorité centrale, surtout lorsque des affaires temporelles ou politiques se mettaient au travers du bon déroulement des activités religieuses. Dreyfus note que, dans le bouddhisme tibétain, le chemin de l'illumination se voit altéré par les préoccupations mondaines, ce qui explique pourquoi seuls quelques lama déjà « éclairés » pouvaient prétendre contribuer à la fois au spirituel et au séculier (Dreyfus, 1995; Demers, 2006). De plus, pour l'historienne Anne-Sophie Bentz, qui se base sur les travaux des tibétologues Samten Karmay et Ashild Kolas, le bouddhisme tibétain, dans sa forme institutionnalisée, était un frein à la formation d'une conscience nationale avant 1959 (Bentz, 2010). Bien que la spiritualité et la ritualité bouddhistes semblaient lier les Tibétain·e·s ensemble, la plupart des tentatives pour susciter un attachement marqué en faveur d'une identité nationale collective, pendant le règne du XIII<sup>ème</sup> dalai-lama, ont été empêchées par le conservatisme religieux.

En 1950, le Tibet était un donc État prémoderne avec de forts vestiges de système féodal, et les Tibétain·e·s ne ressentaient guère le sentiment d'appartenir à une entité nationale unifiée (Norbu, 1996; Hillman, 2018). Les premières vagues de révoltes dans le Kham n'étaient pas nationalistes mais conservatrices, destinées à préserver le mode de vie traditionnel et religieux tibétain. Comme le note Shakya, « *[t]he Khampas did not have a shared concept of fighting for a country* » (Shakya, 1999: 208). Ce n'est qu'avec la création du *Chushi Gandru* et l'émergence d'une résistance davantage unifiée avec des membres de la *Mimang* et du JKTS que l'on assiste progressivement à une conscientisation nationaliste de la lutte. C'est pourquoi, même si le Dalai-lama est une figure primordiale dans le panthéon séculier et religieux tibétain, la structure diffuse du pouvoir dans le territoire du Tibet historique l'a empêché d'avoir un impact significatif sur les mobilisations avant 1974 et la fin de la résistance armée.

---

<sup>11</sup> En plus du Potala et du *Ganden Phodrang*, les trois principaux sièges du pouvoir religieux incarnés par les monastères de Sera, Drepung et Ganden étaient également localisés dans les environs de Lhassa,

Même si l'exil est un déchirement, le bouddhisme tibétain et le Dalai-Lama seront les piliers sur lesquels l'identité et le nationalisme tibétain sont réinterprétés et consolidés. Pour l'anthropologue Ashid Kolås, « *[t]he Dalai Lama as a personification of the protector deity of Tibet is the primary symbol of Tibetan unity* » (Kolås, 1996 : 57). La tâche de construire en exil la nation tibétaine lui est donc en partie revenue. Le bouddhisme tibétain, qui était auparavant un obstacle au développement d'un nationalisme tibétain, en est le moteur en exil. Pour que le Tibet ne subisse pas « un lent glissement vers le néant des civilisations disparues » (Demers, 2006 : 34), Tenzin Gyatso a aussi insisté sur la conservation des coutumes, des rites et de l'histoire tibétaine. La CTA a également procédé à une mise en récit de la nation qui a généralement fait des oublis volontaires et accentué les traits les plus glorieux de l'histoire tibétaine. Les moments qui ne correspondaient pas à la position de principe du gouvernement, notamment la résistance tibétaine au Mustang, ont fait l'objet d'une omission volontaire. Comme le note McGranahan : « *Lacking a heroic nationalism into which to fit, arrested histories of the Tibetan resistance do not represent attempts to return to an idealized past but instead to construct the future as a return to a different past* » (McGranahan, 2010 : 216). L'identité tibétaine en exil se trouve donc à la croisée des chemins, entre le renouveau politique et la revitalisation religieuse. Cette union transparaît aussi dans les stratégies et les formes des contestations nationalistes. Depuis la fin de la résistance au Mustang en 1974 et en accord avec les positions du Dalai-Lama et du CTA, les Tibétains en exil et au Tibet ont mené une lutte politique principalement non-violente. C'est donc avec le développement du nationalisme tibétain en exil et la construction d'un nouveau gouvernement représentatif que la position de principe de non-violence du Dalai-Lama est devenue davantage contraignante sur les stratégies de mobilisation.

## CONCLUSION

Pour conclure, l'objectif de cet article était d'ouvrir la voie aux approches valorisant le poids causal des positionnements idéologiques dans les analyses sociohistoriques. L'impact des mécanismes de cadrage idéologique et identitaire est largement absent des travaux universitaires sur les conflits et les guerres intraétatiques. Pourtant, comme le soutiennent Sanín et Wood : « *Not only do ideologies provide the ideational resources for motivating combatants and coordinating factions and allies, but they also often provide blueprints for strategies and institutions* » (Sanín et Wood, 2014 : 219). À la suite des travaux de Mark Beissinger, il faut aussi considérer qu'un mouvement d'autodétermination représente une communauté donnée, non seulement lorsqu'il parle de et pour elle, mais aussi dans les actions qu'il mène en son nom (Beissinger, 1998). Comme le soutien, Mark R. Beissinger, le fait qu'un groupe « *attempt[s] to resolve issues through elections, demonstrations or pogroms* » affecte la manière dont le groupe se conçoit, mais aussi la manière dont il est perçu (Beissinger, 2002 : 22).

Cependant, la récente vague d'auto-immolation vient questionner à quel point les contraintes idéologiques continuent d'être astreignantes sur le collectif. Dans le contexte actuel, face au régime chinois, les stratégies manquent. Comme l'a noté Shakya : « *In an authoritarian system, the cycle of resistance and repression is an inevitable consequence of the inflexibility of the regime.* » (Shakya, 2012). Malgré une certaine ouverture dans les années 1980 sous Deng Xiaoping et sous Hu Jintao, le gouvernement chinois n'en est pas devenu moins rigide. D'un point de vue économique et politique, son influence et son poids dans l'économie mondiale n'ont été que renforcés. De plus, les méthodes de déstabilisation chinoise ne sont pas que physiques, mais aussi symboliques, comme l'enlèvement et la séquestration du 11<sup>ème</sup> Panchen Lama depuis 1995, et la désignation de leur propre Panchen Lama. Avec Tenzin Gyatso, qui est maintenant âgé de 86 ans, l'institution des dalai-lamas vit peut-être ses dernières heures. Dans des interviews accordées à plusieurs médias occidentaux, le religieux tibétain a annoncé qu'il serait peut-être le dernier de la longue lignée des dalai-lamas. La fin de cette institution entraînera peut-être une plus ample redéfinition de la communauté tibétaine sur les fondations démocratiques laissées par Tenzin Gyatso en exil ainsi qu'un tournant dans les formes et le langage de la mobilisation.



## BIBLIOGRAPHIE

- Ardley, Jane (2003). *The Tibetan Independence Movement*, RoutledgeCurzon, Routledge, 224 p.
- Backer, David A, Ravi Bhavnani & Paul K Huth (2016) *Peace and Conflict 2016*, University of Maryland at College Park, Center for International Development and Conflict Management & Switzerland Graduate Institute of International and Development Studies.
- Barnett, Robert (2009). « The Tibet Protests of Spring 2008: Conflict between the Nation and the State », *China Perspectives*, n° 3, pp. 6-23, <https://doi.org/10.4000/chinaperspectives.4836>.
- Bentz, Anne-Sophie (2010). *Les réfugiés tibétains en Inde: nationalisme et exil*, Paris, Collection de l'Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, Presses Universitaires de France, 240 p.
- Beissinger, Mark R. (1998). « Nationalist Violence and the State: Political Authority and Contentious Repertoires in the Former USSR » *Comparative Politics*, vol. 30, no 4, pp. 401-422.
- (2002). *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*. Cambridge, Cambridge University Press, 522 p.
- Bodea, Cristina, & Ibrahim A. Elbadawi (2007). « Riots, Coups And Civil War: Revisiting The Greed And Grievance Debate », *Policy Research Working Papers*, no 4397, World Bank, Washington, DC. <https://doi.org/10.1596/1813-9450-4397>.
- Buffetrille, Katia (2012). « Self-Immolation in Tibet: Some Reflections on an Unfolding History », *Revue d'Etudes Tibétaines Numéro*, no 25, pp. 1-17.
- Collier, Paul, et Anke Hoeffler (2004). « Greed and Grievance in Civil War ». *Oxford Economic Papers* 56, n° 4, pp. 563-95.
- Dalai-lama (1977). *My Land and My People*, Potala Corporation, 271 p.
- (1990). *Freedom in Exile: The Autobiography of the Dalai Lama*, 1<sup>st</sup> Edition, New York, HarperCollins, 320 p.
- Demers, Marijo (2006). « Entre continuités et ruptures : les institutions politiques tibétaines en exil, reflets d'un désécularisation et d'un nationalisme religieux » Mémoire de M.A. Université du Québec à Montréal.
- Dreyfus, Georges (1995). « Law, State, and Political Ideology in Tibet », *Buddhism and Law*, vol. 18, no 1, pp. 117-138.
- Fairbank, John, & Simon Duran (2013). *Histoire de la Chine : Des origines à nos jours*, Paris, Éditions Tallandier, 752 p.
- Fairbank, John K. (1987). « The Reunification of China », dans Roderick MacFarquhar & John K. Fairbank (dir.) (1987). *The Cambridge History of China, vol. 14*, Cambridge, Cambridge University Press, 742 p.
- Filieule, Olivier et Lilian Mathieu (2009). « Structure des opportunités politiques » dans Filieule, Olivier et Lilian Mathieu (dir) (2009). *Dictionnaire des mouvements sociaux*, pp. 530-540, Paris, Presses de Sciences Po, 651 p.
- Goldstein, Melvyn C. (1973). « The Circulation of Estates in Tibet: Reincarnation, Land and Politics », *The Journal of Asian Studies* 32, n° 3, pp. 445-55.
- (1989). *A History of Modern Tibet, Volume 1: The Demise of the Lamaist State, 1913-1951*, Berkeley: University of California Press, 1177 p.
- (2006). « The United States, Tibet, and the Cold War ». *Journal of Cold War Studies* 8, n° 3, pp. 145-164.
- (2007). *A History of Modern Tibet. Volume 2: The Calm Before the Storm, 1951-1955*. Berkeley: University of California Press, 676 p.
- (2014). *A History of Modern Tibet, Volume 3 : the Storm Clouds Descend, 1955-1957*. Berkeley : University of California Press, 684 p.
- (2019). *A History of Modern Tibet. Volume 4: In the Eye of the Storm, 1957-1959*. Oakland, California: University of California Press, 1177 p.
- Goldstein, Melvyn C., Ben Jiao & Tanzen Lhundrup (2010). *On the Cultural Revolution in Tibet: The Nyemo Incident of 1969*. Berkeley, Calif.: University of California Press, 264 p.
- Gros, Stéphane (2020). *Frontier Tibet: patterns of change in the Sino-Tibetan borderlands*, Colleciton Asian borderlands, Amsterdam, Amsterdam University Press, 554 p.

- Guillaume, Stéphane (2009). *La question du Tibet en droit international*, L'Harmattan, Collection Recherches Asiatiques, 308 p.
- Gyari, Lody Gyaltzen (2006). « Remarks as prepared for delivery by Lody Gyaltzen Gyari, Special Envoy of His Holiness the Dalai Lama at the Brookings Institution » Washington, D.C., Brookings Institution. <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2012/04/20061114-1.pdf>
- Hillman, Ben (2018). « Studying Tibetan Identity », dans Weiping Wu & Mark Frazier (dir.) (2018). *The SAGE Handbook of Contemporary China*, pp. 713-735, SAGE Publications Ltd, 1356 p.
- Kalyvas, Stathis (2010). « Foreword », dans Erica Chenoweth & Adria Lawrence (dir.) (2010). *Rethinking Violence: States and Non-State Actors in Conflict*, édité par Erica Chenoweth et Adria Lawrence. Cambridge, MA: The MIT Press, 285 p.
- Karmel, Solomon M. (1995). « Ethnic Tension and the Struggle for Order: China's Policies in Tibet ». *Pacific Affairs* 68, no 4, pp. 485-508.
- Knaus, John Kenneth (1999). *Orphans Of The Cold War: The United States, China, And The Tragedy Of Modern Tibet*, 1<sup>st</sup> edition, New York, PublicAffairs, 416 p.
- Kohn, Shanna (2014). « Tibetan Nonviolence », *Peace Review* 26, no 1, pp. 62-68.
- Kolås, Åshild (1996). « Tibetan Nationalism: The Politics of Religion ». *Journal of Peace Research* 33, no 1, pp. 51-66.
- Krause, Peter (2017). *Rebel Power: Why National Movements Compete, Fight, and Win*. Cornell University Press, 264 p.
- Melander, Erik. David A. Backer & Eric Dunford (2017) « The Geography of Organized Armed Violence around the World » dans David Backe, Ravinder Bhavnani & Paul Huth (dir.) (2017) *Peace and Conflict 2017*, Europa Publications Ltd, 264 p.
- McGranahan, Carole (2006). « Tibet's Cold War: The CIA and the Chushi Gangdrug Resistance, 1956–1974 ». *Journal of Cold War Studies* 8, no 3, pp. 102-30.
- (2010). *Arrested Histories: Tibet, the CIA, and Memories of a Forgotten War*, Durham NC, Duke University Press, 328 p.
- Murshed, Syed Mansoob, et Mohammad Zulfan Tadjoeeddin (2009). « Revisiting the Greed and Grievance Explanations for Violent Internal Conflict », *Journal of International Development* 21, n° 1, pp. 87-111.
- Norbu, Dawa (1996). *China's Tibet Policy*, Routledge, 485 p.
- Offerlé, Michel (2008). « Retour critique sur les répertoires de l'action collective ( XVIIIe - XXIe siècles) », *Politix* n° 81, no 1, pp. 181-202.
- Powers, John (2004). *History As Propaganda: Tibetan Exiles versus the People's Republic of China*. 1<sup>st</sup> edition, Oxford University Press, 224 p.
- Robin, Françoise (2008). « Mars-avril 2008 : que s'est-il passé au Tibet ? », *EchoGéo*, Sur le Vif. <http://journals.openedition.org/echogeo/5723> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.5723>.
- (2009) « La société civile tibétaine et ses relations avec le gouvernement tibétain en exil ». *Outre-Terre* n° 21, vol. 1, pp. 169-179.
- Roemer, Stephanie (2008). *The Tibetan Government-in-Exile: Politics at Large*. Routledge Advances in South Asian Studies, New York, Routledge, 236 p.
- (2009) « Organisation et approches du gouvernement tibétain en exil », *Outre-Terre* n° 21, vol. 1, pp. 159-167.
- Sanín, Francisco Gutiérrez, & Elisabeth Jean Wood (2014). « Ideology in Civil War: Instrumental Adoption and Beyond », *Journal of Peace Research* 51, no 2, pp. 213-226.
- Schwartz, Ronald David (1994). *Circle of Protest: Political Ritual in the Tibetan Uprising*. Columbia University Press, 263 p.
- Shakya, Tsering (1993). « Whither the Tsampa Eaters? » *HIMAL, Himalayan Magazine* 6, n° 5, pp. 8–11.
- (1999). *The Dragon in the Land of Snows: A History of Modern Tibet since 1947*, New York, Columbia University Press, 608 p.
- (2012). « Transforming the Language of Protest », *Cultural Anthropology Hot Spots, Fieldsights*. <https://culanth.org/fieldsights/transforming-the-language-of-protest>

- Staniland, Paul (2014). *Networks of Rebellion: Explaining Insurgent Cohesion and Collapse*. Ithaca: Cornell University Press, 312 p.
- Tarrow, Sidney (2011). *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*. 3<sup>ème</sup> édition. Cambridge; New York: Cambridge University Press, 354 p.
- Tilly, Charles (1978). *From Mobilization to Revolution*. Addison-Wesley, 349 p.
- (2003). *The Politics of Collective Violence*, New York, Cambridge University Press, 290 p.
- Tilly, Charles & Sidney Tarrow (2008). *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*. Presses de Sciences Po, 402 p.
- Webb, Matthew J. (2015). « Greed, Grievance and Violent Separatism in South Asia », dans Matthew J. Webb & Albert Wijeweera (dir.) (2015). *The Political Economy of Conflict in South Asia*, pp. 149-170, London, Palgrave Macmillan UK, 234 p.
- Wimmer, Andreas (2012). *Waves of War: Nationalism, State Formation, and Ethnic Exclusion in the Modern World*, New York, Cambridge University Press, 646 p.

## Examen du *Plan stratégique 2016-2023* de la commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq

Marie-Anne Bleau, *Baccalauréat en sociologie, Université du Québec à Montréal*

Au cours des années 1970, la recherche de nouvelles ressources énergétiques mène les gouvernements québécois et canadien et certaines sociétés d'État, dont Hydro-Québec, à explorer le Nord québécois. Toutefois, le déploiement d'importants travaux hydroélectriques vient rapidement se heurter aux contestations des peuples autochtones présents sur ce vaste territoire (Vick-Westgate, 2002 : 69). En 1971, la pétition envoyée par les Cris de la Baie-James au ministre des Affaires autochtones en vue de faire cesser l'intrusion du Gouvernement du Québec sur ce territoire débouche, quatre années plus tard, à la ratification de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). Cette dernière fut signée à la fois par les Inuits, les Cris et les gouvernements fédéral et provincial (*ibid.* : 70-71). C'est dans ce contexte qu'est créée la commission scolaire Kativik (CSK) (*ibid.* : 2). Il faut néanmoins attendre 1978 pour que se complète le passage du vieux système, composé d'écoles fédérales et provinciales, au nouveau système scolaire (CVR, 2016 : 197). La CSK est, dès son origine, dotée de pouvoirs incomparables à aucune autre commission scolaire québécoise (Bertrand, 2016 : 98). En effet, en plus d'agir, comme premier rôle, à titre de commission scolaire régionale ordinaire, la CSK se veut, comme second rôle, une « institution dotée de pouvoirs et de compétences uniques qui visent à protéger, préserver et développer la langue, la culture et le mode de vie inuits » (CSK, 2017). En ce sens, la production de ses propres programmes et la création de matériel didactique en inuktitut, en français et en anglais lui permettent de garder un contrôle au regard de son double rôle particulier. En plus de cela, la formation des enseignant·e·s inuit·e·s lui revient, tout comme la possibilité de dresser son ou ses calendriers scolaires. N'étant pas régie par la Loi 101, la CSK dispose d'une grande flexibilité quant au cheminement langagier qu'elle prescrit et ses décisions au regard de la culture et de la langue ne sont pas sujettes à contestation par le ministère de l'Éducation du Québec (Bertrand, 2016 : 98).

### PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

Malgré une large marge de manœuvre au niveau de l'éducation, les communautés inuites du Nunavik sont aux prises avec de grands défis éducatifs. À cet effet, Garakani (2016) soutient que le taux de roulement des enseignant·e·s élevé (Mueller, 2006 cité dans Garakani, 2016 : 25), les pratiques pédagogiques inadaptées pour des élèves apprenants une langue seconde (Tompkins 1998; Berger et Epp, 2005; McGregor 2010 cités dans Garakani, 2016 : 25), l'engagement limité des parents et des communautés à l'endroit du système d'éducation (Vick-Westgate, 2002 cité dans Garakani, 2016 : 25), tout comme les traumatismes du colonialisme et les cicatrices des écoles résidentielles (Ives et Sinha, 2016 cité dans Garakani, 2016 : 26) sont parmi les grands défis signalés auxquels fait face la commission scolaire Kativik. Plus avant, Laugrand et Oosten soulignent des enjeux liés à l'absentéisme et au manque de matériel didactique adéquat (2009). Qui plus est, le sentiment persistant chez les Inuit·e·s que le « [...] système actuel [perpétue] des visées assimilatrices et [accélère] l'érosion de l'identité culturelle inuit [sic.] » (ITK, 2004 : 3 cité dans Laugrand et Oosten, 2009 : 15) est mis en lumière. À tout cela s'ajoute l'effarant taux de diplomation de 25,9 % (MEES, 2016 : 16)<sup>1</sup> ou encore le manque d'employé·e·s inuit·e·s ayant reçu une formation postsecondaire (CSK, 2017 : 12)<sup>2</sup>. Ainsi, à l'instar de Nicolas Bertrand dans son essai *Une école à la dérive* (2016) ou de Pellerin *et al.* (2020), il semble possible de souligner qu'en dépit des pouvoirs uniques détenus par la CSK, le processus de scolarisation échoue au Nunavik. La CSK n'arrive pas à remplir son double rôle, à la fois au niveau de son engagement à titre de commission scolaire

<sup>1</sup> Comparativement à un taux de 77,7 % pour l'ensemble du Québec après 7 ans (MEES, 2016 : 17).

<sup>2</sup> Sur 942 employé·e·s de la commission scolaire, 51,49 % sont inuit·e·s et 63,42 % des 462 enseignant·e·s sont non inuit·e·s (Qallunaats) (CSK, 2015-2016 cité dans CSK, 2017 : 9).

ordinaire et au niveau de l'intégration adéquate des préoccupations inuites dans le curriculum scolaire qu'elle prescrit (Bertrand, 2016 : 56-57).

À l'aune de ces constats, le présent travail se propose de prendre comme objet d'analyse le *Plan stratégique 2016-2023* de la commission scolaire Kativik approuvé par le Conseil des commissaires en mars 2017 afin d'en faire l'examen critique, et ce en vue de déterminer si les stratégies proposées dans ce plan répondent aux enjeux de la CSK. La pertinence sociale d'une telle démarche repose sur sa capacité à outiller la CSK par rapport aux enjeux qui l'assaillent. L'hypothèse de ce travail est que les stratégies proposées répondent aux enjeux de la CSK, mais qu'elles sont démesurées par rapport à la réalité de terrain de la CSK. Pour tâcher d'affirmer ou d'infirmer cette hypothèse, une analyse de contenu à partir de travaux d'autres chercheur·euse·s sera réalisée. Parmi les chercheur·euse·s mobilisés, la plupart enseignent à l'université et s'intéressent tout particulièrement au contexte inuit. Par exemple, Garakani est professeure agrégée à l'École nationale d'administration publique (ENAP) et est notamment experte en contexte inuit, tout comme en éducation; Laugrand est professeur et a travaillé avec plusieurs groupes inuits de l'Arctique canadien depuis 1993; Oosten est professeur au département d'anthropologie de l'Université de Leiden au Pays-Bas et ses recherches récentes se concentrent sur le contexte éducationnel de l'Arctique canadien; Bertrand est professeur de philosophie au Collège Montmorency et a vécu au Nunavik; Maheux est professeure au département d'éducation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) en plus d'être investie dans la formation des enseignant·e·s inuit·e·s et issu·e·s des Premières Nations. Ainsi, chacune des quatre orientations stratégiques du plan stratégique sera discutée à l'aune des travaux de ces expert·e·s pour saisir comment la CSK envisage de relever la pléthore de défis qui se présentent à elle. Le plan stratégique sera préalablement présenté, tout comme son contenu.

## À PROPOS DU PLAN STRATEGIQUE

En règle générale, la planification stratégique est un processus par lequel une organisation, une institution ou une entreprise prend en compte les forces externes et internes qui l'animent, tout comme la culture organisationnelle (croyances, valeurs et attitudes) qu'elle veut faire transparaître en vue de produire, sur papier, un document stipulant les actions qu'elle envisage de réaliser, à moyen et/ou long terme, pour parfaire ses objectifs (BDC, s.d.). Ainsi, en établissant ses orientations stratégiques et ses objectifs pour les années 2016 à 2023, la commission scolaire Kativik s'est dotée d'un plan stratégique lui permettant d'« [...] évaluer les progrès réalisés et les écarts qui doivent être comblés » (CSK, s.d.). Également, la CSK a pris acte des défis spécifiques qui la concernent et de l'imposante histoire au sein de laquelle ces défis s'insèrent (CSK, 2017 : 12). La culture organisationnelle de la CSK y est également présentée : appréhendant l'éducation de manière holistique, les services et le curriculum promulgués sont intrinsèquement liés au concept inuit d'*inuguiniq*. Ce dernier « [...] vise le développement humain à part entière et [...] repose sur un engagement direct envers l'environnement et la communauté » (CSK, s.d.).

Il semble intéressant de souligner que les éléments constitutifs du plan stratégique sont le fruit d'un travail de concertation, s'échelonnant sur trois années, entre les dirigeant·e·s, les gestionnaires, les administrateur·rice·s scolaires, les enseignant·e·s et les employé·e·s de la CSK (CSK, 2017 : 12). Cet effort soutenu de la part de tous les membres de la CSK n'est pas sans rappeler la création en 1989, au cours de l'assemblée générale annuelle de la société Makivik, d'un comité de réflexion (*task force*). Celui-ci était alors chargé d'évaluer les forces et les faiblesses du système d'éducation au Nunavik, une initiative extrêmement rare, voire inexistante, ailleurs au Québec (Vick-Westgate, 2002 : 2-3).

Concrètement, le *Plan stratégique 2016-2023* est un document de vingt-quatre pages au sein duquel on retrouve maintes informations. La mission, la vision, tout comme l'approche en matière d'éducation de la CSK sont d'abord mentionnées. Une brève présentation de la commission scolaire et de son historique s'y retrouve également. Ensuite, les services dispensés par la CSK et son caractère unique sont mis en lumière. Puis, des informations sur sa clientèle et ses effectifs permettent d'avoir un meilleur portrait de sa constitution et de ses

visées. Lors de la présentation de ses motivations à la réalisation du plan stratégique, la CSK souligne certains des défis sur le plan éducatif qu'elle aspire à relever grâce à son plan stratégique :

Un faible taux de diplomation : 25,9 %; Un taux de décrochage élevé 73,3 %; La nécessité urgente de susciter une fierté et un fort sens de l'identité culturelle chez nos jeunes; Un taux élevé de roulement du personnel; Les défis de communication linguistique et interculturelle liés à un environnement de travail multiculturel; Un manque actuel d'employé·e·s inuit·e·s ayant une formation postsecondaire. Enfin, la transmission des valeurs, de la culture et de la langue inuites demeure un défi de taille lorsque les employé·e·s inuit·e·s ne représentent que 51,49 % de la main-d'œuvre de la CSK. (CSK, 2017 : 12)

Au cœur du document se trouvent les quatre orientations stratégiques ou « [...] les quatre secteurs prioritaires au sein desquels la commission scolaire souhaite effectuer des changements » (CSK, 2017 : 12). La première orientation stratégique vise à renforcer les valeurs, la langue et la culture inuites. L'orientation stratégique numéro 2 traite du souhait de la CSK d'évoluer en tant qu'organisation inuite au service des Inuits et Inuites et en collaboration avec ceux-ci et celles-ci. La CSK garantit, à titre de troisième orientation stratégique, le succès et le bien-être des élèves auxquels elle offre ses services. Finalement, travailler avec les communautés inuites et les autres intervenant·e·s pour renforcer la population, ses droits et les communautés apparaît être le quatrième secteur au sein duquel la CSK désire agir de manière prioritaire. Chaque orientation présente certains objectifs, les changements envisagés sur 2 ans, puis sur 5 ans. La vision souhaitée à terme s'ajoute à tout cela. Il apparaît désormais pertinent de commencer l'analyse de ces quatre orientations stratégiques.

### **Orientation stratégique numéro 1 : Renforcer les valeurs, la langue et la culture inuites**

Cette première orientation stratégique se subdivise en trois objectifs qui visent tous à renforcer les valeurs, la langue et la culture inuites. La capacité même pour une commission scolaire québécoise d'articuler des principes en ce sens apparaît singulière : elle relève des droits garantis par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois quant au contrôle inuit de l'éducation<sup>3</sup> (Bertrand, 2016 : 87 ; Laugrand et Oosten, 2009 : 13). La CSK, dans son plan stratégique, s'assure d'appuyer sa première orientation, plus d'une fois, en soulignant ce que lui garantit formellement la CBJNQ (2017 : 5, 15). Ainsi,

Le chapitre 17 de la CBJNQ stipule que la CSK a compétence sur l'enseignement primaire et secondaire ainsi que l'éducation des adultes, et qu'elle en a la responsabilité. Cette autorité s'applique à tout le Nunavik (le territoire québécois au nord du 55e parallèle), y compris à ses résident·e·s non inuit·e·s. La CBJNQ a également statué que la langue d'enseignement au Nunavik sera l'inuktitut. La CBJNQ est un traité protégé en vertu de la Constitution du Canada. (CSK, 2017 : 5)

En mettant de la sorte en lumière sa mainmise en matière d'éducation, la CSK est capable de mettre de l'avant des objectifs qui peuvent paraître ambitieux, mais qui ne sont que l'exercice légitime de ses droits et devoirs. Les objectifs et la vision à moyen et long terme qu'elle espère réaliser font également écho aux défis articulés par nombre de chercheur·euse·s.

D'abord, les personnes qui critiquent le système nunavikois d'enseignement encouragent le remaniement du curriculum scolaire de la CSK en vue de respecter les valeurs, la culture et la langue inuites (Laugrand et Oosten, 2009 : 13-14; Bertrand, 2016; Maheux, 2016). En ce sens, la mise en œuvre de projets pilotes, tout comme la révision et l'évaluation des programmes (orientation 1 ; objectif 1) permettraient, entre autres, à la CSK de remédier à la faiblesse de ses programmes (Laugrand et Oosten, 2009 : 13). Également, pour panser le sentiment d'inadéquation des programmes aux réalités et à la culture inuites, l'objectif second de la première orientation stratégique vise à « élaborer de manière continue des programmes appropriés pour répondre aux

---

<sup>3</sup> Toutefois, plusieurs chercheur·euse·s s'entendent pour dire que « [...] le régime mis en place par la Convention a seulement permis aux Inuit·e·s de devenir les administrateur·rice·s, les gestionnaires du Nunavik, le gouvernement du Québec conservant tous les pouvoirs législatifs ainsi que la mainmise économique sur la région [...] » (Bertrand, 2016 : 87).

besoins des apprenant·e·s inuit·e·s » (CSK, 2017 : 16), ce qui signifie, à terme, la fondation d'un collège ou d'une université du Nunavik.

Encensant le besoin de peaufiner les programmes éducatifs nunavikois et l'intérêt de la création d'un établissement postsecondaire au nord du 55e parallèle, Maheux spécifie la difficulté d'admission dans les programmes collégiaux et universitaires des étudiant·e·s inuit·e·s (2016 : 5-6). Cette difficulté, due aux lacunes inhérentes des programmes actuellement promulgués par la CSK, s'additionne de difficultés personnelles vécues par les étudiant·e·s, obligé·e·s de s'éloigner de leur milieu d'origine si elles ou ils aspirent entreprendre des études postsecondaires (Maheux, 2016 : 5-6). Fondé en collaboration avec les Aîné·e·s, l'établissement collégial ou universitaire envisagé par la CSK intégrerait les savoirs inuits dans certains domaines (CSK, 2017 : 16). Selon Laugrand et Oosten, cet ordre des choses permettrait de mettre à mal la désarticulation que ressentent les Inuit·e·s à l'endroit de leur système d'éducation : ni tout à fait en phase avec la culture inuite, ni totalement apte à préparer les jeunes aux exigences du monde contemporain (2009 : 14).

Pour supporter ce projet ambitieux et renforcer plus avant la langue, les valeurs et la culture inuites, la CSK prévoit offrir un programme de langue inuktitut s'échelonnant jusqu'à la sixième année (orientation 1 ; objectif 2 ; sur 5 ans (2018-2023)). Malgré la vitalité de l'inuktitut au Nunavik, et ce notamment grâce à l'apprentissage de cette langue – issue de la famille linguistique eskimo-aléoute – pendant les trois premières années de l'école primaire, le manque de compétence durable de l'inuktitut dans le temps par les Nunavikois·e·s se fait sentir (Hot et Terraza, 2000; Maheux, 2016 : 10). Cet apprentissage hâtif offre, selon Taylor et Wright, des bienfaits aux niveaux linguistique, scolaire et psychologique (cités dans Hot et Terraza, 2000 : 32). En plus de cela, le renforcement de l'estime personnelle et collective s'effectuerait dans cette optique (Krom *et al.*, 2010 : 281 cités dans Bertrand, 2016 : 273). Pour sa part, Bertrand prêche catégoriquement « [...] en faveur d'une extension de l'enseignement de l'inuktitut, afin qu'il devienne l'une des deux langues régulières d'enseignement au primaire et au secondaire » (2016 : 273). Même si ce n'est qu'un pas dans cette direction, l'extension de l'enseignement de la langue inuite jusqu'à la sixième année semble recevoir l'appui des chercheur·euse·s. Également, ce changement aiderait potentiellement à rendre tous les élèves compétent·e·s en inuktitut (orientation 1 ; objectif 1 ; vision 1).

Évidemment, chercher à renforcer la langue, la culture et les valeurs inuites est un travail délicat. En cherchant à se doter d'un service de recherche susceptible de déterminer les meilleures pratiques culturelles à appliquer en éducation<sup>4</sup> (orientation 1 ; objectif 3 ; sur 5 ans (2018-2023)), la CSK panse les dangers d'un « essentialisme abusif ». En effet, ces derniers existent et « [...] il serait de ce point de vue dramatique de réifier et de figer des traditions qui n'ont cessé de se modifier et d'emprunter des éléments exogènes au cours de leur histoire » (Saladin d'Anglure, 1988 cité dans Laugrand et Oosten, 2009 : 14). En outre, cette première orientation permet de parfaire aux exigences du double rôle de la CSK et les changements prescrits semblent pouvoir répondre aux inquiétudes, aux défis et aux propositions que plusieurs chercheur·euse·s articulent. Toutefois, pour mener à bien cette orientation première, d'autres changements doivent être empruntés.

### **Orientation stratégique numéro 2 : Veiller à ce que la CSK évolue en tant qu'organisation inuite au service des inuit·e·s et en collaboration avec elleux**

Pour achever les buts de la première orientation stratégique, il apparaît d'abord urgent de remédier au manque de professionnel·le·s inuit·e·s *qualifié·e·s* (Bertrand, 2016 : 275). En effet, « la transmission des valeurs, de la culture et de la langue inuites demeure un défi de taille lorsque les employé·e·s inuit·e·s ne représentent que 51,49 % de la main-d'œuvre de la CSK » (CSK, 2017 : 12). Ainsi, la formation de « leader·euse·s inuit·e·s forts·e·s et éduqués·e·s » apparaît au cœur de la seconde orientation stratégique. Concrètement, la CSK aspire atteindre 95 % de représentation inuite au sein de son personnel (orientation 2 ; objectif 4 ; vision 4) via diverses mesures, comme la promotion auprès des Inuit·e·s de carrières à la CSK ou la création de formations et la

---

<sup>4</sup> Il est intéressant de souligner l'imbrication des visées : ces recherches pourraient éventuellement être entreprises, publiées et utilisées dans l'établissement postsecondaire fondé au Nunavik (CSK, 2017 : 16).

révision de formations déjà existantes. Ce dernier taux (95 %) semble plus ou moins ambitieux selon la catégorie d'emploi dont il est question. En effet, si 75,59 % du personnel de soutien de la commission scolaire Kativik est d'origine inuite, seulement 36,58 % des 462 enseignant·e·s sont inuit·e·s (CSK, 2017 : 9). Pour leur part, les gestionnaires sont composés à 45,56 % de personnes inuites, taux qui s'élève à 54,74 % chez les professionnel·le·s (CSK, 2017 : 9).

La faible proportion d'enseignant·e·s inuit·e·s a tôt fait de faire sourciller, surtout si l'on se penche sur des initiatives, tel que le partenariat entre les communautés inuites et l'UQAT créé il a déjà plus de 35 ans. Fondé sur des principes de collaboration, de respect et de reconnaissance de l'égalité entre les partenaires, ce partenariat vise notamment à la formation d'enseignant·e·s inuit·e·s (Pellerin *et al.*, 2020). Explorant entre autres choses la perception des enseignant·e·s inuit·e·s et qallunaats, la recherche de Garakani (2016) révèle des informations fortes intéressantes sur le non-recours actuel des enseignant·e·s inuit·e·s à ce type de formation :

*Inuit teachers [...] have knowledge and expertise in Inuktitut and Inuit culture, but often lack formal subject matter training. This is why Nunavik has so few Inuit high school teachers. In-service training is offered to Inuit teachers, but for some this training remains too theoretical and fails to cover the practical implications of classroom teaching.* (Garakani, 2016 : 37)

Ainsi, la révision et l'évaluation des programmes de mentorat, de stage et de formation prévues sur 5 ans (orientation 2 ; objectif 4 ; sur 5 ans (2018-2023)) par la CSK apparaissent toutes indiquées pour la vision sur le long terme (95 % de représentation inuite au sein du personnel de la CSK).

Il est intéressant de constater que cette seconde orientation met tout particulièrement de l'avant la prise en main de tous les secteurs d'emploi par les Inuit·e·s, ce qui se fait inévitablement au détriment des employé·e·s qallunaats. Cette approche semble en ce sens relever davantage du « *parallelism* » que de l'« *integrationism* »<sup>5</sup>, mettant ainsi de côté certaines autres avenues. Par exemple, la création d'un certificat culturel susceptible de former les enseignant·e·s non inuit·e·s en vue de leur pratique enseignante au Nunavik avait été proposée dans le cadre du Plan Nunavik (Administration régionale Kativik et Société Makivik, 2010 : 234 cité dans Bertrand, 2016 : 276). Pour sa part, Caroline Mueller (2006) soutient clairement la pertinence de continuer à travailler en collaboration avec les enseignant·e·s qallunaats. Ainsi, ces optiques alternatives envisagent plutôt la persistance de la collaboration entre Inuit·e·s et Qallunaats, mais de façon améliorée. Toutefois, cela ne remet nullement en cause le bien-fondé de l'orientation stratégique 2 proposée dans le *Plan stratégique 2016-2023* de la CSK. Qu'importe la voie empruntée, elle doit aller de pair avec un travail fait auprès des Inuit·e·s dès leur entrée à l'école, et ce, afin de garantir leur succès et leur bien-être.

### **Orientation stratégique numéro 3 : Garantir le succès et le bien-être des élèves**

Le nerf de la guerre est la persévérance scolaire des élèves inuit·e·s, et ce, de leur parcours primaire à postsecondaire. Articulée en treize objectifs, l'orientation stratégique numéro 3 vise explicitement à l'amélioration de la persévérance scolaire (orientation 3 ; objectif 3) en vue de combler l'écart séparant les Inuit·e·s et les Qallunaats sur le plan éducatif (orientation 3 ; objectif 8 ; vision 8). S'il n'apparaît pas ici possible de traiter de tous les changements proposés par la CSK pour parfaire à cette orientation, il semble intéressant de faire ressortir le recours aux écoles dites « compatissantes » pour y arriver. Ces écoles visent le développement d'une sensibilité des enseignant·e·s à l'endroit des défis et des traumatismes que leurs élèves sont susceptibles d'avoir vécus (Garakani, 2015). Les objectifs 4 (réduire l'intimidation dans les écoles et les centres) et 10 (collaborer avec les membres de nos communautés pour favoriser le bien-être des élèves) y faisant directement référence, le projet « Écoles Compatissantes » cherche notamment à élaborer un plan pour :

Renforcer les comportements positifs au sein de l'école, afin d'offrir aux élèves un environnement physique et émotionnel sécuritaire, positif, cohérent et qui met l'accent sur la création de relations privilégiées maîtres-

---

<sup>5</sup> « *Parallelism argues for Aboriginal self-determination and independent schools with Aboriginal values at their core, while integrationism advocates improving Aboriginal educational achievement within the conventional system* » (Widdowson et Howard, 2013 : quatrième de couverture).



élèves et, ainsi, favoriser la réussite scolaire, sociale et personnelle des élèves (CSK [page web] cité dans Garakani, 2015 : 6).

Si, *grosso modo*, sur papier, cette approche semble pouvoir combler les objectifs de la grande majorité des points abordés dans l'orientation 3, elle porte également fruit dans la pratique. Par exemple, des initiatives mises en branle dans ce cadre ont mené à une augmentation de 20 % du taux d'assiduité dans certaines écoles (passant de 70 % à 90 % à l'école Isummasaqvik) (CSK, 2018).

La pertinence de s'attaquer à la persévérance scolaire à tous les niveaux semble évidente lorsque l'on se penche moins sur les statistiques<sup>6</sup> ou les témoignages d'enseignant·e·s. Qallunaat et ancien enseignant de la CSK, Nicolas Bertrand dépeint tout le défi que représente la persévérance scolaire chez les élèves inuit·e·s (2016 : 32-38). L'accumulation du retard scolaire semble être au cœur du problème selon lui, d'où l'importance d'agir tôt, que ce soit auprès des élèves, des parents ou de la communauté (Bertrand, 2016 : 33). Ainsi, en plus du recours aux écoles compatisantes, l'orientation 3 suggère l'élaboration d'un plan d'engagement des parents (orientation 3 ; objectif 11 ; sur 5 ans (2018-2023)). Tel que mentionné en introduction, un engagement limité des parents et des communautés à l'endroit du système d'éducation se fait sentir et mine la réussite scolaire (Vick-Westgate, 2002 cité dans Garakani, 2016 : 25). S'attaquer à cette problématique apparaît judicieux.

#### **Orientation stratégique numéro 4 : Travailler avec les communautés inuites et les autres intervenant·e·s pour renforcer notre population, nos droits et nos communautés**

L'unique objectif de l'orientation stratégique 4 est de « collaborer avec les leader·euse·s du Nunavik pour veiller à ce que les services éducatifs offerts par la CSK respectent une vision commune de l'avenir des Nunavimmiuts », et ce, en faisant foisonner les partenariats. Déterminer cette vision et ce qu'elle suppose dans les faits apparaît, sur 2 ans (2016-2018), la première étape. Il est difficile ici de ne pas sombrer dans des propos d'ordre politique. Soulignons simplement que pour certains, dont Bertrand, un des grands intérêts de parfaire au curriculum scolaire nunavikois – au-delà des évidentes retombées positives que cela aurait sur les communautés – réside dans la possibilité de réclamer, grâce à une population mieux éduquée, une plus grande autonomie politique (2016 : 58). À cet effet, la société Makivik déclarait en 1985 la chose suivante: « *Education also holds the key to the success of any future self-government structures for northern Quebec* » (cité dans Vick-Westgate, 2002 : 105). Quelle que soit la teneur de cette « vision commune », la CSK veut s'assurer d'harmoniser ses services éducatifs en conséquence (CSK, 2017 : 15).

## **CONCLUSION**

En examinant attentivement le *Plan stratégique 2016-2023* de la commission scolaire Kativik, il semble possible de dire que ce document fait écho à nombre de préoccupations formulées, à la fois par la CSK elle-même, que par des spécialistes de nature diverse. Les quatre orientations stratégiques présentées dans le plan peuvent, combinées ensemble, sans doute remédier à l'échec du processus de scolarisation nunavikois déploré. Toutefois, l'interdépendance des différents secteurs porte à croire que ce plan ne sera qu'un coup d'épée dans l'eau si la CSK ne parvient pas à agir réellement sur tous les niveaux. En effet, dans le passé, des buts ambitieux ont été formulés, mais ils n'ont pas été jusqu'à présent mis en branle. Par exemple, en 2002, il était prévu que, d'ici 2019, une éducation entièrement bilingue soit donnée au Nunavik (Laugrand et Oosten, 2002 : 15). Ce faisant, l'hypothèse préalablement formulée, selon laquelle les stratégies proposées dans le *Plan stratégique* répondent aux enjeux de la CSK, mais qu'elles demeurent quelque peu démesurées par rapport à la réalité de terrain, semble pouvoir être affirmée. Ainsi, l'ouverture d'un établissement postsecondaire au nord du 55e parallèle au Québec et l'extension de l'enseignement de l'inuktitut jusqu'à la sixième année en vue de renforcer les valeurs, la langue et la culture inuites (orientation stratégique 1) ne pourront guère voir le jour si la persévérance scolaire n'augmente pas (orientation stratégique 3). Ces premières orientations vont également de pair avec une plus grande représentation inuite au sein du personnel, qu'elle atteigne 95 % ou non (orientation 2). Aussi, pour

---

<sup>6</sup> La simple réitération des taux de décrochage et de diplomation semble suffisante : respectivement, 73,3 % et 25,9 %.

éviter toute incohérence, il apparaît indispensable que la CSK s'assure de clarifier la vision sur laquelle elle s'appuie afin d'offrir ses services (orientation 4). Bref, tout l'intérêt du *Plan stratégique 2016-2023* repose sur la capacité de la CSK de mettre en branle la majorité des objectifs qu'elle se fixe, car la théorie est tout à fait en concordance avec les défis qu'elle doit relever pour mieux remplir son double rôle de commission scolaire ordinaire et vouée aux intérêts des communautés inuites du Nunavik. Pour aller plus loin, il serait pertinent de se pencher sur ce qui a été mis en pratique depuis le dépôt de ce document en mars 2017.

## BIBLIOGRAPHIE

- Banque de développement du Canada (s.d.). *Qu'est-ce que la planification stratégique*. Dans BDC.ca, [en ligne], URL : <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/boite-outils-entrepreneur/gabarits-documents-guides-affaires/glossaire/planification-strategique>
- Bertrand, Nicolas (2016). *Une école à la dérive: essai sur le système d'éducation au Nunavik*. Québec, Septentrion, 296p.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada et Bibliothèque numérique canadienne (Firme) (2016). *Pensionnats du Canada: rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Volume 2, L'expérience inuite et nordique*. Québec, McGill-Queen's University Press.
- Commission scolaire Kativik (2017). *Plan stratégique 2016-2023*. Nunavik, Kativik Ilisarniliriniq, 24 p.
- Commission scolaire Kativik (s.d.). Plan stratégique. *Kativik Ilisarniliriniq*. [En ligne], URL : <https://www.kativik.qc.ca/fr/commission-scolaire/strategie-plan/>
- Commission scolaire Kativik (2018). Écoles compatissantes. *Kativik Ilisarniliriniq*. [En ligne], URL : <https://www.kativik.qc.ca/fr/ecoles-compatissantes/>
- Garakani, Tatiana (2015). *Persévérance scolaire des élèves inuit. Influence de la perception, de l'attitude et de l'approche pédagogique des enseignants inuit et qallunaat (non inuit)*. FRQ, Québec, 26 p.
- Garakani, Tatiana (2016). « The Education of Inuit Youth in Nunavik: Teachers' and Students' Perspectives », *Études Inuit Studies*, vol. 40, no 2, pp. 25-46.
- Hot, Aurélie & Jimena Terraza (2000). « Résistance et résilience linguistiques chez les Autochtones du Québec » dans Lynn Drapeau (dir), *Les langues autochtones du Québec: Un patrimoine en danger*, Québec, PUQ, pp. 19-41.
- Howard, Albert & Frances Widdowson (dir.) (2013). *Approaches to aboriginal education in Canada: searching for solutions*. Calgary, Alberta, Brush Education, 456 p.
- Laugrand, Frédéric & Jarich Oosten (2009). « Éducation et transmission des savoirs inuit au Canada », *Étude Inuit Studies*, vol. 33, no 1/2, pp. 7-20.
- Maheux, Gisèle (2016). « Introduction: Curriculum scolaire inuit/Introduction: Inuit School Curriculum », *Études Inuit Studies*, vol. 40, no 2, pp. 5-23.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2016). *Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire*. Gouvernement du Québec, Québec, 27 p.
- Mueller, Caroline (2006). « Creating a joint partnership: including Qallunaat teacher voices within Nunavik education policy », *International Journal of Inclusive Education*, vol. 10, no 4-5, pp. 429-447.
- Pellerin, Gloria, Véronique Paul, Virginie D. de la Chevrotière & Lucy Qalingo (2020). « La cogestion des programmes de formation des enseignants inuit Puvirnituk-Ivujivik-UQAT : Regard sur une pratique de travail », dans Gisèle Maheux, Gloria Pellerin, Segundo Quintriqueo et Simon Bacon (dir.), *Décolonisation de la scolarisation des jeunes Inuit et des Premières Nations*, Québec, PUQ, pp. 117-145.
- Vick-Westgate, Ann (2002). *Nunavik: Inuit-controlled education in Arctic Quebec*, Calgary, Alta, University of Calgary Press, 337 p

## Vers une société de la connaissance ? L'exemple des plateformes *open source* et des réseaux *makers*

Cristian Cabrera van Cauwlaert, *Maîtrise en anthropologie, Université d'Ottawa*

La connaissance est un bien non rival étant donné que sa libre circulation tend à l'augmenter au lieu de la réduire. Le développement de la connaissance entrerait cependant en contradiction avec l'organisation juridique du capitalisme, favorable à sa privatisation à travers l'établissement de barrières artificielles comme les brevets. Cette contradiction est ainsi manifestée par l'essor de deux dynamiques confrontées. D'une part, le commun de la connaissance vise à créer des règles afin de garantir l'usage de celle-ci par les membres de la société. D'autre part, les firmes privées tentent de récupérer la connaissance générée dans les divers espaces sociaux en vue de l'utiliser pour leurs propres fins. Le commun de la connaissance peut dès lors se présenter *a priori* comme la voie garantissant le passage définitif de l'économie de la connaissance vers la société de la connaissance, compte tenu des finalités visant à la rendre accessible à tous et toutes.

Tout en reconnaissant le caractère prédateur des dispositifs mis en pratique par les firmes privées pour récupérer la connaissance socialement générée, l'alternative proposée par le commun comporte certaines limites pouvant s'avérer un obstacle à l'émergence d'une société dont la connaissance serait à la portée de toutes et tous. En vue d'explorer ces limites, nous allons définir en premier lieu la notion de « connaissance » ainsi que les concepts favorables à la compréhension des espaces où celle-ci serait susceptible de surgir et de se développer, ces concepts étant « la communauté épistémique » et « la communauté de pratique ». Dans la deuxième partie, ces limites seront examinées au regard du mode de fonctionnement des plateformes *open source* dans lesquelles la connaissance est à la fois mise à disposition de la société et protégée de toute stratégie visant à se l'approprier. Une réflexion sur des nouvelles façons de socialiser la connaissance devient par conséquent nécessaire, au-delà de la conception du commun de la connaissance et des firmes privées comme des propositions concurrentielles. À l'aide de l'exemple des *makers*, un mouvement dont l'importance sociale s'est accrue grâce à sa contribution à la production de matériel sanitaire dans le contexte de la pandémie de la Covid-19 (Chalet *et al.* 2020), nous exposerons, dans un troisième temps, une autre manière de faire circuler la connaissance. La réflexion entamée nous conduira à repenser le passage de l'économie de la connaissance vers la société de la connaissance.

### LA CONNAISSANCE ET SES ESPACES : UN APERÇU THÉORIQUE

La « connaissance » est définie comme l'information transformée en données à la suite d'un processus de codification (David et Foray, 2002 : 17). Celui-ci peut s'orienter vers des fins plurielles, soit utilitaires ou d'une nature plus subtile. Dans le premier cas, l'acteur·rice se sert de l'information disponible pour effectuer des actions précises en vue d'atteindre des objectifs concrets (Krasavin, 2018 : 129). Le second, cependant, réfère à la capacité cognitive de l'être humain lui permettant d'agir en société (savoir-être), la connaissance étant en l'occurrence tacite (corporelle et intuitive), non nécessairement traduisible en paroles (Gorz, 2004 : 210).

Certains auteur·rice·s se sont servi·e·s de concepts théoriques pour mieux comprendre les modes de fonctionnement des espaces dont la connaissance est susceptible d'émerger. Bien que la production conceptuelle soit prolifique (Cohendet, Créplet et Dupouet, 2006 : 9), elle se structure autour d'une idée commune. Ces espaces sont essentiellement non hiérarchiques, dans la mesure où ils intègrent des visiteur·trice·s volontaires formant des groupes informels. Parmi ces concepts, ceux de « communauté épistémique » (Alder et Hass, 1992) et de « communauté de pratique » (Lave et Wenger, 1991) s'avèrent spécialement utiles à la compréhension de leurs modes de fonctionnement.

Bien que la « communauté épistémique » requière la présence d'une autorité, celle-ci est simplement procédurale, désignée par les membres du groupe pour diriger les actions vers les buts qu'ils se sont volontairement fixés. Ce faisant, le mode d'organisation de la « communauté épistémique » s'institutionnalise, ouvrant ainsi la voie à une circulation de la connaissance par des canaux formels. Ces mécanismes favorisent la création de connaissances nouvelles sur la base d'autres préexistantes (Zouaoui et Hedhli, 2014 : 158). Les lieux de production de la connaissance sont en l'occurrence des espaces officiellement reconnus comme tels et composés de professionnel·le·s ayant des compétences semblables ou complémentaires, organisé·e·s par la suite par une autorité formellement reconnue (Samuel et Carré, 2018 : 46). La « communauté épistémique » se concilie ainsi avec une forme de codification de données plutôt utilitaire, compte tenu de l'existence d'une pensée logique à la base de ces conduites exploratoires en quête d'innovation.

La « communauté de pratique », en revanche, est formée de personnes mettant en avant le caractère autonome de leur présence, ce qui témoigne d'une conception de communauté éphémère, susceptible de se désintégrer ou de se renforcer selon les circonstances. La nature plutôt instable des espaces où les activités de ces membres se déploient mène certains auteur·rice·s à estimer que la connaissance y est produite comme tacite, non systématisée, en ce sens qu'elle découle d'une pratique d'essai-erreur inscrite dans les contingences quotidiennes (Zouaoui et Hedhli, 2014 : 163).

Contrairement aux « communautés épistémiques », qui bénéficient d'un espace de production de connaissance reconnu, l'espace façonné par les « communautés de pratiques » est toujours un espace émergent (Samuel et Carré, 2018 : 44). Malgré cette limitation pour produire de la connaissance formelle, les espaces des « communautés de pratique » jouissent d'une liberté non pas toujours présente dans les espaces des « communautés épistémiques » (Samuel et Carré, 2018), ce qui fait en sorte que la connaissance résulte des contextes opératoires et non pas des « connaissances » théoriques précédentes (Samuel et Carré, 2018 : 45). La « communauté de pratique » s'harmonise ainsi avec une forme de codification de la connaissance dérivée d'une logique empruntant des formes plus subtiles.

Cette caractérisation révèle que la différence essentielle entre la « communauté épistémique » et la « communauté de pratique » repose sur le fait que la première est directement axée sur la création de connaissances, alors que la seconde s'oriente vers la réussite d'une activité collective, la création de connaissances étant en l'occurrence un processus largement involontaire (Zouaoui et Hedhli, 2014 : 159). Or, pouvons-nous déduire du caractère explicite de la connaissance produite par les « communautés épistémiques » que celle-ci aurait un impact majeur sur la réalité environnante ? À partir de l'analyse des plateformes *open source*, nous nous proposons de démontrer que la connaissance créée par les « communautés épistémiques » répond davantage au dessein de développer les compétences de leurs membres qu'au besoin de se rendre accessible au grand public.

## **LES COMMUNAUTÉS DES PLATEFORMES *OPEN SOURCE***

### **Modes de gouvernance des plateformes *open source***

Les plateformes *open source* sont configurées et développées par des programmeur·euse·s ayant un rapport au travail en correspondance avec l'éthique *hacker*. Celle-ci préconise la mise en place de valeurs inspirées de l'idéal social du communisme scientifique, bâties sur trois idées principales : 1) la conception du travail comme activité créative ; 2) la participation aux différents projets, à condition de maintenir l'autonomie individuelle ; et 3) une relation entre les pairs fondée sur les principes de la collaboration et de l'ouverture (Stallman, 2000).

Or, le partage ouvert de la connaissance provoque une augmentation progressive de l'anonymat et, dès lors, la perte de confiance entre les programmeur·euse·s de ces plateformes, lesquels décident désormais de partager leur savoir-faire en fonction de critères autres que ceux strictement reliés à l'éthique *hacker*. La motivation auparavant attribuée au plaisir de participer à des projets collaboratifs de production de connaissances est tempérée au profit des intérêts moins altruistes, comme celui de la compétence technique.

Les programmeur·euse·s ne partagent ainsi leurs savoir-faire qu'avec d'autres programmeur·euse·s ayant une expertise comparable afin de créer une connaissance sophistiquée, susceptible de leur accorder la reconnaissance de leurs pairs (Lallement, 2015 : 227). Une élite de programmeur·euse·s émerge au sein de la communauté, en instaurant une forme de hiérarchie qui contredit les postulats du communisme scientifique. Certains auteur·trice·s mettent en doute l'existence d'une contradiction, car si hiérarchie il y a, elle serait tributaire des contributions concrètes de chaque membre à la création du savoir et non pas de critères arbitraires (Raymond, 1998 : 16). Le mode de gouvernance des plateformes *open source* ne serait pas celui du communisme scientifique mais de la do-ocratie, le pouvoir étant accordé à ceux qui utilisent leurs temps pour transformer les idées en acte (Baichtal, cité par Lallement, 2015 : 268).

Cependant, les idées faisant l'objet d'une plus forte reconnaissance sont celles construites sur la base d'idées précédentes (« le bon programmeur sait quoi écrire et le grand programmeur sait quoi réécrire ») (Raymond, 1998 : 3), la compétence technique n'étant pas le seul critère de différenciation entre les programmeur·euse·s des plateformes *open source*. C'est pourquoi, à l'instar du communisme scientifique, l'idée de do-ocratie doit être nuancée pour mieux saisir le mode de gouvernance de ces communautés. Un projet de logiciel libre part toujours d'un besoin exprimé par un·e ou plusieurs programmeur·euse·s et constitue l'identité philosophique du projet. La reconnaissance gagnée par certains programmeur·euse·s répond ainsi tant à leurs contributions techniques qu'au respect de l'identité philosophique du projet. Certains membres capables de mettre en harmonie leur savoir-faire avec l'identité philosophique du projet sont nommés administrateur·rice·s par les programmeur·euse·s fondateur·rice·s, un poste dont les fonctions consistent aussi bien à stimuler les contributions qu'à les orienter, les évaluer et les sélectionner selon les exigences identitaires établies (Demazière, Horn et Zune, 2006 : 112).

La figure des administrateur·rice·s annonce la présence d'une structure hiérarchique de plus en plus explicite qui révèle à son tour l'existence d'un cercle du savoir au sein des communautés de développeur·euse·s. Une partie significative des contributions au logiciel *Apache*, par exemple, provient d'un noyau dur formé par un faible nombre d'individus. Le 10 % des membres de la communauté est à l'origine du 50 % des contributions (Muller, 2004 : 52). Chez *Linux*, les contributions sont aussi filtrées par des administrateur·rice·s soigneusement choisi·e·s en fonction de critères relatifs à l'ancienneté et à la qualité des contributions apportées (Muller, 2004 : 57)<sup>1</sup>. Nous pouvons ainsi en déduire que l'identité philosophique d'un projet de logiciel libre agit comme norme qui dirige le comportement des programmeur·euse·s, en influençant, par conséquent, le processus d'apprentissage et la création de la connaissance (Muller, 2004 : 63). Le mode de gouvernance basé sur la do-ocratie est ainsi remis en question, car le pouvoir ne serait pas seulement conféré à ceux et celles qui font mais aussi à ceux et celles qui respectent les exigences imposées par le noyau dur de la communauté. Ces critères se révèlent ainsi propices à l'endogamie et à l'uniformisation du profil plutôt qu'à l'ouverture et à l'universalisme.

### **Les plateformes *open source* : une ressource commune ?**

Certains auteur·rice·s se sont intéressé·e·s à l'analyse des règles élaborées par les développeur·euse·s des plateformes *open source* afin de créer une forme de gouvernance à la fois autoorganisée et durable, apte à garantir l'accès, l'usage et la production de la connaissance. Ostrom préconise que les individus affectés par ces règles participent à leur modification tout en s'abstenant d'introduire des éléments d'incertitude susceptibles d'altérer les routines favorables au bon usage de la connaissance (Ostrom, cité par Amabile, Penderanda, Haller, 2018 : 4). Selon cette perspective, Hardin annonce que, dépourvu de cadre normatif, le commun de la connaissance risque d'être utilisé à des fins personnelles pour l'ensemble de membres concernés (Hardin, cité par Gibson-Graham *et al.*, 2018). Les firmes privées adoptent normalement ce type de comportement prédateur qui cible la connaissance créée dans ces espaces pour l'appréhender au moyen de barrières artificielles, comme les brevets.

<sup>1</sup> *Apache* et *Linux* sont des logiciels libres qui, à la différence des logiciels propriétaires, tels *Windows*, permettent à leurs usager·ère·s de les utiliser, les modifier et les distribuer ouvertement. Ce mode de fonctionnement sous forme de réseau décentralisé est censé contribuer à leur développement exponentiel. Ce précepte mène certains auteur·trice·s à considérer l'ingénierie sociale à la base de ces logiciels comme d'authentiques modèles en vue de bâtir des sociétés plus inclusives (Broca, 2018).

Pour devenir une ressource commune, la connaissance doit faire appel à une communauté chargée de la protéger, celle-ci devant pourtant être configurée au cours du processus de protection et non au préalable (Gibson-Graham *et al.* 2018 : 82-83).

L'idée de liberté associée aux plateformes *open source* ne signifie alors pas l'absence de limites, mais un moyen de rendre possible d'autres formes de liberté liées à l'accès, à la modification et à la redistribution de la connaissance produite, présentée comme un bien commun et non comme un bien public (Moulier-Boutang, 2010 : 69)<sup>2</sup>. Ce fait témoigne d'un accès différencié à la connaissance en fonction de critères tributaires de l'identité philosophique du projet et des compétences techniques, puisque les espaces de négociation sont en l'occurrence réduits (Jullien et Roudaut, 2020 : 18).

Dans cette optique, le commun de la connaissance issu des plateformes *open source* ne se présente pas comme une voie permettant le passage de l'économie de la connaissance vers la société de la connaissance, mais comme une sorte d'intelligence organisationnelle qui rend disponible la connaissance à un nombre croissant de personnes, certes, mais dont la production demeure confinée au sein d'un groupe restreint (Jullien et Roudaut, 2020 : 7). La communauté des programmeur·euse·s des plateformes *open source* apparaît dès lors en correspondance avec les caractéristiques attribuées à la notion de « communauté épistémique », compte tenu de l'existence d'un espace ouvertement reconnu comme producteur de la connaissance, d'une autorité formellement acceptée, de membres dont la position au sein de l'organisation dépend de leur degré d'expertise et, surtout, d'une connaissance toujours produite sur la base des connaissances préexistantes.

Or, cette dynamique tend à susciter la réaction des membres dont le comportement est moins en harmonie avec les postulats idéologiques du projet. Ceux-ci font désormais valoir leur autonomie pour orienter la négociation de la création de connaissance vers des fins plutôt personnelles, contraires à celles imposées par le noyau dur de la communauté. La captation de ces membres est l'une des stratégies développées par les entreprises pour s'approprier la connaissance générée dans ces espaces sociaux (Fabri et Charue-Duboc, 2016).

L'existence d'intentions variées au sein de la communauté de programmeur·euse·s remet en question le principe de désintéressement évoqué par l'éthique hacker. Même ceux et celles qui agissent selon les principes identitaires du projet sont motivé·e·s par un objectif individuel : le plaisir d'être reconnu·e par leurs pairs. Se met ainsi en place une forme d'altruisme impur qui témoigne d'une conception du don moins en fonction de l'obligation mutuelle que de l'utilité de l'individu (Nguyen, Jullien, Legoff-Pronost, 2016 : par.12). Le mode de gouvernance instauré par les communautés de développeur·euse·s ne saurait donc pas être suffisant pour définir le commun de la connaissance car, paradoxalement, ce commun se globalise grâce à l'essor des plateformes *open source*, en franchissant les murs de ladite communauté (Jullien et Roudaut, 2020 : 26-27).

## LES RÉSEAUX DES *MAKERS* ET DES *FABLABS*

### Un modèle d'organisation *ad hoc*

La connaissance circulant en dehors de l'espace virtuel tend à adopter une forme tacite, en ce sens qu'elle dérive non seulement de la relation entre l'humain et la machine mais aussi des interactions humaines, souvent issues de rencontres imprévues. La coprésence permet d'augmenter les occasions de communication et les espaces de la vie quotidienne deviennent alors producteurs de connaissances (Fabri et Charue-Duboc, 2013 : 88).

L'exemple des *makers* nous aidera à illustrer ce postulat. Ces acteur·rice·s combinent la tradition *do it yourself* et les nouvelles technologies pour fabriquer des objets réutilisables et novateurs. Cette forme de production à l'unité et créative préconise la libre circulation du savoir par des plateformes *open source* offrant à autrui la possibilité d'utiliser, de modifier et de distribuer l'objet créé (Berrebi Hoffman, Bureau, Lallement, 2018). Lorsque la pandémie de la Covid-19 a éclaté en mars 2020, certains *makers* se sont organisés en réseaux

---

<sup>2</sup> Pour plus d'information concernant les licences *open source*, voir : <https://opensource.org/osd.html>.

de collaboration afin de fournir aux différents centres hospitaliers le matériel sanitaire nécessaire pour faire face à la pénurie de la première vague. Cette forme de production consiste essentiellement à fabriquer des produits à l'aide de fichiers rendus disponibles sur les plateformes *open source* par les programmeur·euse·s. À la fois artisanale et numérique, la production *makers* permet d'être ancrée sur le territoire local tout en étant en communication avec les divers *makers* répartis partout dans le monde. Par exemple, pour accélérer le processus de fabrication de visières en France, les *makers* ont adapté le modèle de la visière de protection faciale élaboré par un concepteur d'imprimantes 3D tchèque aux exigences locales. Ces adaptations ont également été partagées par les plateformes *open source* (Carre, 2020), facilitant ainsi la circulation de l'information auprès des *makers* à l'échelle globale.

Ces réseaux de collaboration improvisés ont engendré des formes de production originales s'appuyant sur une fabrication de proximité qui invitait la société civile à y participer. Ce modèle de production a fait à son tour émerger de nouveaux espaces, lesquels sont normalement connus au sein du monde *makers* sous le nom de fablabs<sup>3</sup>. L'exemple de ces réseaux de collaboration peut annoncer une voie de passage de l'économie de la connaissance vers la société de la connaissance. Or, une analyse plus détaillée de leur mode de fonctionnement montre que la connaissance n'est pas encore à la portée de tous et toutes malgré sa démocratisation croissante.

### Les fablabs : un espace original de production

Suivant la notion de « tiers-lieux » élaborée par Oldenburg, les fablabs ne seraient des espaces ni domestiques ou professionnels, mais un lieu essentiellement social propice aux rassemblements informels et spontanés, à l'instar d'un café (Oldenburg, cité par Lhoste et Barbier, 2015 : 24). Burret complète la définition donnée par Oldenburg en mettant en exergue la dimension productive des rencontres, au-delà de la simple finalité de socialisation. Le lieu acquiert ainsi un caractère hybride qui le rend susceptible de devenir une alternative à la logique concurrentielle dominante (Burret, 2018 : 50). Les fablabs réuniraient trois caractéristiques essentielles qui les distinguent des espaces de production : 1) l'emploi de machines fonctionnant à l'aide d'ordinateurs portables, telles des imprimantes 3D (Lhoste et Barbier, 2015 : 9) ; 2) l'apprentissage par le biais du faire, ouvert et collaboratif, faisant éclater les hiérarchies traditionnellement établies (Cléach, Dereuelle, Metzger, 2015 : par.16) ; et 3) une gouvernance basée sur des décisions ancrées dans les activités quotidiennes à travers le processus d'essai-erreur (Cléach, Dereuelle, Metzger, 2015, par. 19). Il en découle une structure organisationnelle plutôt horizontale et hétérogène contrairement à celle attachée à la division hiérarchique des rôles<sup>4</sup>.

Afin d'assurer à la fois la convivialité entre des groupes divers d'acteur·rice·s et l'accès symétrique aux ressources disponibles, les *makers* ont recours à la figure du fabmanager dont la mission est de mettre en relation les acteur·rice·s ayant de compétences complémentaires pour élaborer un capital cognitif (Lhoste et Barbier, 2015 : 16). À la différence des administrateur·rice·s des plateformes *open source* chargé·e·s d'orienter et de sélectionner les contributions en fonction de l'identité philosophique du projet, le ou la fabmanager est plutôt un·e accompagnateur·rice fédérant les intentions individuelles autour des objectifs négociés par les divers acteur·rice·s (Pierre et Burret, 2014 : 25). Se construit ainsi un discours décrivant les fablabs comme des espaces propices à l'innovation, mettant à la disposition des visiteur·euse·s un savoir-faire commun qui se développe en permanence grâce aux contributions issues de leurs interactions. On les présente dès lors comme des espaces

---

<sup>3</sup> Force est de souligner que les espaces de production *makers* sont labélisés de manière variable : « fablab », « makerspace », « hackerspace » ou « techshop ». Ces différents labels ont dès lors des caractéristiques à la fois distinctes et partagées. La caractéristique la plus répandue étant celle d'être équipée par des machines à commande numérique. La différence entre ces labels réside surtout dans la façon dont ils s'organisent pour utiliser ces machines, suivant des modèles hiérarchiques ou horizontaux (García Sáez, 2016 : 27).

<sup>4</sup> Contrairement à un techshop, par exemple, les fablabs prônent une forme d'organisation promouvant l'accès du public aussi bien aux machines y installées qu'à la connaissance y circulant. Cette ouverture se place à l'origine d'un mode de fonctionnement sous forme de réseau dans lequel tout projet s'exécutant dans un fablab concret peut être répliqué et amélioré par les autres fablabs membres du réseau. Pour devenir membre du réseau de fablab et utiliser ainsi ce label, il faut se conformer aux règles établies dans la charte du MIT (institution créatrice du concept), lesquelles exigent l'ouverture à l'égard de la société civile et du reste des fablabs partout dans le monde. <https://fab.cba.mit.edu/about/charter/>.

d'émancipation, d'ouverture et de partage, appelés à remplacer les usines traditionnelles, historiquement définies comme des lieux d'aliénation qui méprisent la capacité créative des travailleur·euse·s (Eychenne, 2012).

Cette conception rapproche les espaces de production *makers* de la notion de « communauté de pratiques ». Ils ne seraient pas *a priori* reconnus comme des espaces producteurs de connaissance, celle-ci provenant essentiellement des plateformes *open source*. Ils ne seraient pas non plus organisés suivant un modèle hiérarchique car le ou la fabmanager, en tant qu'accompagnateur·rice, ne jouit pas d'un pouvoir reconnu officiellement par les membres. Par ailleurs, ces dernier·ère·s manqueraient des compétences spécifiques, ce qui explique la distribution de rôles éphémère et fluctuante qui s'opère au sein de ces espaces. Dans la mesure où la connaissance générée dépend des rencontres imprévues, elle ne serait pas toujours fondée sur une connaissance préalable. Par conséquent, la logique qui la régit est davantage spontanée que rationnelle, dotant à celui qui s'en sert d'un savoir-être en société. La connaissance qui en résulte serait plutôt corporelle et intuitive, non traduisible en paroles, car elle s'inscrit dans les interactions et les activités ambiantes (Gorz, 2004 : 210).

Il convient pourtant de faire une distinction entre ce discours, qui fait l'apologie des fablabs, et la pratique qui y est exercée. Celle-ci montre que la volonté d'émancipation, d'ouverture et de partage se heurte à un certain nombre de contraintes. Bien que la compétence requise par les visiteur·euse·s des fablabs ne soit pas aussi complexe que celle exigée aux programmeur·euse·s des plateformes *open source*, ils ou elles doivent au moins savoir utiliser les machines disponibles (Colmellere et al., 2019 : 8). Ce premier critère de différenciation est accentué par la décision de plusieurs *makers*, qui ont des compétences techniques supérieures, de mettre leur savoir-faire à disposition, soit de leurs projets personnels, soit des *makers* possédant des habilités comparables. À l'instar des programmeur·euse·s des plateformes *open source*, on observe dans ces espaces une forme de « don impur » (Nguyen, Jullien, Legoff-Pronost, 2016 : par. 12). De même, les *makers* profitent d'une autonomie révélant l'existence d'intentions diverses au sein du mouvement, parmi lesquelles se trouvent celles axées sur le bénéfice personnel. Comme dans le cas des programmeur·euse·s des plateformes open sources, les entreprises estimeraient la connaissance générée dans les espaces de production *makers* comme un capital indispensable pour gagner en compétitivité dans un marché en quête incessante d'innovation. Ces dernières cibleraient donc les *makers* ayant des motivations utilitaristes pour orienter leur savoir-faire vers des objectifs fixés par celles-ci. Cette dépendance réciproque entre les *makers* et les entreprises témoigne de l'existence de propositions paradoxales, mais appelées à cohabiter.

## **La relance économique des fablabs : entre la pragmatique et la poétique**

### ***Une reconnaissance bien méritée***

Lors de la pandémie de Covid-19, plusieurs fablabs ont été utilisés comme des espaces permettant aux *makers* et à d'autres acteur·rice·s de la société de s'organiser pour fabriquer, produire et distribuer du matériel sanitaire. Ces activités se sont majoritairement développées gratuitement, déclenchant ainsi des pertes économiques importantes (détérioration des machines, dépense excessive d'électricité, etc.). Pour des établissements dont les activités génératrices de revenus étaient interrompues, de telles dépenses menaçaient leur capacité de survie dans un avenir post-pandémique. Pour tempérer ces conséquences économiques néfastes, les gestionnaires de ces espaces ont envisagé des stratégies visant à répondre aux exigences du marché, qui sont venues moduler l'esprit d'ouverture caractérisant l'espace.

Malgré les dommages économiques subis, les fablabs ont gagné en visibilité non seulement auprès du grand public mais aussi des entreprises privées, lesquelles se sont montrées plus intéressées à un savoir-faire ayant prouvé son efficacité pour fabriquer de manière rapide et peu coûteuse des objets utiles et novateurs. En profitant d'une telle visibilité, les fablabs ont reconfiguré leur offre d'ateliers d'initiation au monde *makers* et les services de consultation fournis aux entreprises. Ces initiatives se sont ajoutées à d'autres moyens de financement, tels que la location de l'espace à ceux et celles voulant exécuter leurs projets individuels ou collectifs.



Bien que ces activités aient toujours fait partie du quotidien des *makers*, elles ont acquis une nouvelle dimension à la suite de la notoriété gagnée par le mouvement à l'échelle mondiale. L'intérêt grandissant des entreprises à l'égard du savoir-faire *makers* a intensifié leur interaction, ce qui a conduit les *makers* à encadrer leurs rapports au moyen de programmes visant à favoriser l'échange formel de connaissances. Ce phénomène peut être illustré avec l'exemple du Fablab Lima (Pérou), dont les membres ont conçu un instrument pour mesurer la capacité technologique des entreprises locales, l'indice de maturité industrielle (IMI)<sup>5</sup>. Les entrepreneur·e·s sont ainsi invité·e·s à passer un test afin de permettre aux responsables de ce fablab de leur offrir des ateliers personnalisés en vue d'améliorer les indicateurs de performance technologique. L'objectif est d'intégrer la technologie digitale à tous les processus de l'entreprise (fabrication, production, commercialisation, distribution), en augmentant ainsi ses réseaux de connexion avec des acteurs stratégiques et, dès lors, sa capacité à être plus efficace et concurrentielle (Cézanne, Lorenz et Saglietto, 2020 : 11).

### **Les fablabs et les entreprises**

Cette tendance à la formalisation des rapports entre les fablabs et les entreprises invite à s'interroger sur la survie du modèle de fablab tel que décrit par les principes d'ouverture et de partage. Le fablab adopte un modèle d'affaires similaire à celui de ses nouveaux client·e·s/partenaires, en raison du caractère privé du service qui est tourné vers le marché (et non vers la société). Cela permet aux entreprises d'instrumentaliser la capacité d'innovation des *makers* pour satisfaire leurs propres objectifs. L'innovation serait en l'occurrence soumise aux lois du marché (privatisation et concurrence), lesquelles se placent aux antipodes des valeurs du mouvement *makers* (ouverture et partage)<sup>6</sup>. Par ailleurs, les entreprises acquièrent certains traits distinctifs des fablabs. En plus des espaces physiques, elles empruntent les plateformes digitales qui utilisent la connaissance circulant à l'échelle globale pour fabriquer localement puis commercialiser leurs produits mondialement, à travers l'e-commerce ou la distribution numérique.

Ce modèle transforme ainsi les structures de production et de consommation propres à l'industrie traditionnelle, ce qui entraîne la redéfinition des notions classiques de travailleur·euse et de consommateur·rice<sup>7</sup>. La digitalisation des entreprises rend la perception de l'espace floue et changeante en bouleversant la structure historiquement pyramidale de leur organisation. La stratification des acteur·rice·s productif·ve·s résultant des rapports de collaboration *a priori* symétriques et de portée globale trouve sa justification uniquement dans la qualité de leurs contributions. Ces rapports ont pour caractéristique d'être concrets et contingents, ce qui atteste de l'autonomie des acteur·rice·s dont les rôles ne sont pas définis préalablement mais en fonction de chaque

<sup>5</sup> Cette section ethnographique (4.3) s'appuie sur une stratégie de collecte de données basée sur des entretiens en profondeur effectués via Zoom avec trois représentants du Fablab Lima et sur la participation, en tant que spectateur, à divers événements virtuels organisés par ce fablab (webinaires, festivals et ateliers), régulièrement destinés à un public composé des membres du réseau de fablabs de l'Amérique Latine et d'entrepreneurs. Les entretiens en profondeur sont en l'occurrence compris comme une méthode consistant à proposer une consigne aux interviewés (leur relation avec le savoir-faire *makers*), leur permettant de parler ouvertement du sujet proposé (Magioglou, 2008). Ce choix répond au but d'éviter que mes interviewés adoptent une attitude défensive à mon égard générée par des questions susceptibles d'être jugées intrusives. Les entretiens ont été enregistrés et transcrits dans leur totalité pour être finalement analysés à l'aide de catégories soigneusement choisies en fonction des intérêts de ce travail, telles que « autonomie », « collaboration », « création collective », « industrie 4.0 », etc.

<sup>6</sup> Cette idée d'appropriation du savoir *makers* par le marché s'harmonise avec la thèse de Boltanski et Chiapello (1999), selon laquelle le triomphe du capitalisme s'explique par la récupération de la *critique artistique* qui dénonçait l'aliénation de la vie à cause de l'alliance du capital et de la bureaucratie dans les années 1960-1970. Le capitalisme adopte désormais la rhétorique de cette critique (autonomie, collaboration, décentralisation, projet), la vidant ainsi de son sens.

<sup>7</sup> Dérivée de la pensée lockienne, la notion traditionnelle de « travail » s'associe à celle de propriété pour présenter le premier comme une marchandise susceptible d'être achetée et vendue. Elle s'éloigne ainsi de toute possibilité créative, en condamnant le travailleur·euse, devenu·e propriétaire de son employeur·e, à l'aliénation (Diemer et al., 2008 : 10). Par ailleurs, la notion de « consommation » réfère à l'idée de consommateur·rice ostentatoire, amplement traitée par dans la littérature sur le sujet. Une référence incontournable serait « La société du spectacle » de Guy Debord (1967), qui décrit un·e consommateur·rice trouvant, dans la consommation permanente, une manière d'être respecté·e par la société.

projet. Une telle dynamique de travail ouverte et éphémère se révèle favorable à un élan de créativité exponentielle susceptible de satisfaire la demande des consommateurs en quête de produits personnalisés.

De la reconfiguration des concepts de « travailleur·euse » et de « consommateur·rice » se dégagent des changements profonds au sein des structures du marché. Le plus décisif est certainement celui qui entrave les stratégies de délocalisation de la production vers des pays périphériques, entamées dans les dernières décennies du XXe siècle par les entreprises des pays industrialisés. La fabrication se ferait localement, à l'aide des ressources (matérielles et humaines) locales, favorisée par la circulation globale de l'information concernant les produits (plus que les produits eux-mêmes). Nous évoquons ici à nouveau l'exemple du Fablab Pérou, ayant collaboré à titre de conseiller avec l'entreprise *Cerámica Ángara* dont la mission est d'attirer une clientèle mondiale tout en promouvant les ressources locales et le savoir-faire inspiré de la cosmovision quechua. L'entreprise se dote ainsi d'un site web interactif mettant à la disposition des client·e·s des produits artisanaux, accompagnés d'une description détaillée des valeurs à la base des processus de production utilisés, lesquelles préservent l'harmonie entre les artisans, la culture et l'environnement<sup>8</sup>. Avec cette initiative, la volonté du Fablab Lima n'est pas celle de transformer ces PME en multinationales mais plutôt de contribuer à la création d'un écosystème d'entreprises locales (composé des petits commerces connectés entre eux par le développement d'offres complémentaires qui peuvent parfois aboutir à des projets collaboratifs) se nourrissant de l'information et de la clientèle globale pour avoir un impact positif sur la communauté et les territoires qui les entourent.

### **Les fablabs et les communautés locales**

L'activité des *makers* sur l'économie locale ne se limite pas au rôle d'un simple conseiller d'entreprise. Elle vise aussi à promouvoir l'esprit entrepreneur chez les communautés autochtones, en vue d'accroître leur indépendance financière par le biais d'une combinaison entre la technologie *makers* et le savoir-faire local. Cette rencontre entre les *makers* et les communautés autochtones ne saurait se concevoir en termes néocoloniaux. Loin d'être imposée aux communautés, la technologie se met à leur service pour s'adapter aux besoins et aux ressources locaux.

Principalement axé sur le bénéfice privé, l'esprit entrepreneur stimulé par l'initiative du Fablab Lima pourrait accentuer les inégalités à l'intérieur des communautés. L'initiative elle-même pourrait pourtant y remédier, grâce à la création de projets complémentaires plaçant leurs membres en relation de collaboration et non de concurrence. Créé par le maker péruvien Walter González, le *telar fabloom* illustre la façon dont cette initiative permettrait d'atténuer les inégalités existantes. Essentiel à la survie économique des communautés quechua, l'activité du tissu a été historiquement exécutée par les hommes. Le *fabloom*, en revanche, permettrait aux femmes d'y participer, étant donné que cette machine, facile à monter et à démonter, contribue à réduire notablement les temps de fabrication, ce qui aide les usager·ère·s à focaliser non pas sur les activités lourdes mais sur celles qui mettent en valeur les tissus, notamment le design et la commercialisation (Juárez, 2017 : 19). La participation active des femmes à l'activité économique des communautés leur octroierait ainsi une place importante dans le processus de prise des décisions touchant au bien-être communautaire<sup>9</sup>.

### **La société de la connaissance selon le projet fabcity**

La stratégie du Fablab Lima s'inscrit dans l'initiative *fabcity*, dont le but est de bâtir, d'ici 2054, un futur urbain inspiré du concept d'économie circulaire dans laquelle les villes ne consommeraient que les produits fabriqués sur leur propre territoire (Guillart, 2018 : 75). Loin d'orienter les villes vers un système de type autarchique, l'initiative *fabcity* considère que les interactions entre celles-ci devraient augmenter, mais par le biais de l'échange constant d'idées et de connaissances au lieu de produits. Ce concept préconise l'émergence d'un citoyen

<sup>8</sup> <http://www.ceramicangara.com/index.html>.

<sup>9</sup> Une étude basée sur des entretiens avec 500 femmes en Inde montre comment celles-ci, après avoir intégré le marché du travail, gagnent en pouvoir décisionnel au sein de leurs communautés. Ce gain s'expliquerait non par un sens d'égalité entre hommes et femmes, mais par leur contribution économique (Mazumdar, 2007).

nouveau, capable à la fois de produire localement et de participer au réseau global de l'économie de la connaissance (Guillart, 2018 : 73).

Force est de souligner que l'écosystème d'entreprises locales globalement connectées envisagé par le Fablab Lima et l'initiative fabcity est encore dans sa phase expérimentale. On est pourtant en mesure d'observer l'impulsion d'une idée qui inspire le mouvement : la conception de la connaissance comme une source commune qui s'adapte aux besoins et aux conditions locaux. Dans cette optique, la connaissance ne se présente pas comme un bien commun assujéti à un cadre normatif socialement imposé afin de la préserver de toute tentative d'appropriation privée. En tant que bien non tangible circulant ouvertement, elle serait plutôt une ressource en mouvement (libre) qui échappe à toute emprise régulatrice. Sa force résiderait donc dans sa capacité virale à évoluer en permanence, au gré des expériences concrètes des usagers·ère·s.

Suite à la pandémie de Covid-19, les fablabs apparaissent comme des espaces davantage hybrides, à la fois physiques et numériques, locaux et globaux, fixes et mobiles, fréquentés par des agent·e·s divers·es (*makers*, entreprises, société, entités publiques, ONG) à la base de créations cognitives, tantôt dogmatiques (associées à un corps de connaissances antérieures), tantôt disruptives (issues de rencontres imprévues). Les frontières entre les notions de « communauté épistémique » et « communauté de pratiques » se reconfigurent incessamment et, avec elles, les catégories qui en dépendent (travailleur·euse, consommateur·rice, espace, etc.).

## CONCLUSION

Les réseaux de collaboration improvisés, qui ont connu un essor important suite à l'irruption de la pandémie de Covid-19, illustrent la nature collective de la connaissance. L'information nécessaire à la fabrication du matériel sanitaire circulant à travers les plateformes *open source* a su remédier aux défaillances d'un marché qui s'est révélé incapable de répondre à l'explosion de la demande mondiale. Or, le caractère collectif de la connaissance a ses limites, en raison de l'aspect endogène adopté au fur et à mesure que les règles visant à le protéger sont élaborées par les acteur·rice·s concerné·e·s. Celles-ci n'indiquent pourtant pas la fin de ce commun mais la nécessité de dépasser ses postulats à partir d'idées moins centrées sur la protection de la connaissance commune que sur sa mise à disposition au profit des individus, pour qu'ils deviennent capables de contester les comportements prédateurs (Bourfouka, 2011 : 52). Le commun serait en l'occurrence pensé comme une multiplicité en actes et non comme une unité actualisée constamment par des normes négociées (Collomb, 2011 : 62).

L'exemple des plateformes *open source* montre que l'insistance sur le caractère normatif du commun peut uniquement conduire à l'oligarchisation de celui-ci. Cette dérive indique la nécessité d'amplifier l'idée de commun afin d'appréhender la collectivité productrice de connaissance au sens large. Les réseaux de collaboration des *makers* et des fablabs témoignent d'une connaissance qui, en tant que ressource immatérielle, bouleverse toute idée d'espace compris comme périmètre physique et normatif. Sa démocratisation permet ainsi à son ou sa destinateur·rice de devenir à la fois et producteur·rice de celle-ci.

Étant donnée la portée globale du mouvement des *makers* et des fablabs, l'alternative locale qu'il propose ne saurait se concevoir comme une forme de relocalisation productive mais comme une multitude de réponses localisées invitant à repenser la mondialisation. Cette alternative s'inscrit dans une orientation altermondialiste vouée au développement local, à travers la fabrication de proximité, tout en se nourrissant de l'interconnexion globale par le partage à l'échelle planétaire de l'information concernant les produits fabriqués. Bien que la proposition se trouve encore dans sa phase expérimentale, elle commence à être véhiculée par les divers fablabs adhérant au projet fabcity, tel qu'illustré par les activités du Fablab Lima auprès des entreprises et des communautés locales.

Les réseaux de collaboration improvisés dans le cadre de la pandémie démontrent que la connaissance est susceptible de circuler en dehors de tout rapport hiérarchique, qu'elle pourrait être à la fois explicite et tacite,

construite sur la base des connaissances précédentes et à partir des pratiques d'essai-erreur en vue de résoudre les imprévus. La connaissance est ainsi comprise comme ressource infinie et en constant mouvement, dotée d'une cohérence plurielle, ce qui la mène à se constituer comme un vecteur de catégories configurées en permanence en fonction des projets concrets, loin des stéréotypes historiquement construits. Ce visage phénoménologique de la connaissance ne saurait pourtant contredire la possibilité d'un agir collectif exprimé en termes tacites et présidé par l'idée que les expériences modestes introduisent des transformations significatives dans le but d'atteindre la société de la connaissance.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adler, E. & P.M. Haas (1992), « Epistemic Communities, World Order, and the Creation of a Reflective Research Program », *International Organization*, Vol. 46, n°1, p. 367-390.
- Amabile, S., A. Peneranda, & C. Haller (2018), « Management des biens communs de la connaissance : principe de conception et gouvernance de l'action collective », *Système d'information et management*, vol. 23, n°1, URL: <https://www.cairn.info/revue-systemes-d-information-et-management-2018-1-page-11.htm>.
- Berrebi Hoffman, I., M-C. Bureau & M. Lallement (2020), « Les makers contre le coronavirus : quelles leçons pour demain ? », *AOC*, URL : <https://aoc.media/analyse/2020/06/14/les-makers-contre-le-coronavirus-quelles-lecons-pour-demain/>.
- Boltanski, L. & E. Chiapello (2011) [1999], *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 971 p.
- Bosqué, C., O. Noor & L. Ricard (2013), *Fablabs : les nouveaux lieux de fabrication numérique*, Eyrolles, 207p.
- Bourfourka, H. (2011), « Manifeste pour un commun intermittent », *Multitudes*, vol. 2, n°45, URL: <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2011-2-page-46.htm>.
- Broca, S. (2018), *Utopie du logiciel libre*, Lyon, Le passager clandestin, 577p.
- Burret, A. (2018), Refaire le monde en tiers-lieux, *L'observatoire*, vol. 2, n°52, pp.50-52.
- Carre, M. (2020), « En Normandie, les makers inventent l'usine partagée pour équiper les soignants », *Makery*, 16/05/2020, URL : <https://www.makery.info/2020/05/16/covid-19-en-normandie-les-makers-inventent-lusine-partagee-pour-equiper-les-soignants/>.
- Cézanne, C., E. Lorenz & L. Saglietto (2020), « Exploring the economic and social impacts of Industry 4.0 », *Revue d'économie industrielle*, vol. 1, n°169, pp.11-35.
- Chalet, L., V. Chareyron, M. Dutilleul, V. Fages & E. Gayoso (2020) « 'Make-Care : des visières contre le Covid-19 : un programme de recherche », *La vie des idées*, 24/11/2020, URL : <https://laviedesidees.fr/Make-care-des-visieres-contre-le-Covid-19.html>.
- Cléach, O., V. Dereuelle & J-L. Metzger (2015), « Les 'tiers-lieux', des microcultures innovantes? », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 2, n°46, URL : <https://journals.openedition.org/rsa/1526>.
- Cohendet, P., F. Créplet & O. Dupouet, (2006), *La gestion des connaissances : firmes et communautés de savoir*, Paris, Economica, 208p.
- Collomb, C. (2011), « Ontologie relationnelle et pensée du commun », *Multitudes*, vol. 2, n° 45, URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2011-2-page-59.htm#:~:text=Une%20ontologie%20relationnelle%20consid%C3%A9rant%20que,d%C3%A9roule%20pas%20ext%C3%A9rieurement%20%C3%A0%20lui.>
- Colmellere, C., D. Corteel, V. Fages & S. Lacour (2019), « Dénouer l'écheveau des tiers-lieux : tentatives généalogiques », *Sociologies pratiques*, vol. 1, n° 38, URL : <https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2019-1-page-3.htm>.
- David, P. & D. Foray (2002), « Une introduction à l'économie et à la société du savoir », *Revue internationale de sciences sociales*, vol. 1, n°171, URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2002-1-page-13.htm>.
- Debord, G. (1967) [1992], *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 224p.
- Demanzière, D., F. Horn & M. Zune (2007), « Des relations de travail sans règles ?, L'énigme de la production de logiciels libres », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n° 66, URL: <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2007-2-page-101.htm>.

- Diemer A., H. Guillemin, C-F Grese-Phare & R. Omi-Hermes (2008), *La place du travail dans la pensée lockienne, Regards croisés sur le travail : histoire et théorie*, colloque ACGPE, Orléans, URL : [https://www.researchgate.net/publication/237311288\\_La\\_place\\_du\\_travail\\_dans\\_la\\_pensee\\_lockienne/link/54651f430cf2052b509f2c80/download](https://www.researchgate.net/publication/237311288_La_place_du_travail_dans_la_pensee_lockienne/link/54651f430cf2052b509f2c80/download).
- Eychenne, F. (2012), *Fablabs : l'avant-garde de la nouvelle révolution industrielle*, Limoges, FYP, 111p.
- Fabbri, J. & F. Charue-Duboc, (2016), « Les espaces de coworking : nouveaux intermédiaires d'innovation ouverte ? », *Revue française de gestion*, n°254, URL : [https://pdfs.semanticscholar.org/63ee/73019b212cd3ebf159218533ff3baef7128e.pdf?\\_ga=2.104581123.282149748.1608246422-1992806749.1596898732](https://pdfs.semanticscholar.org/63ee/73019b212cd3ebf159218533ff3baef7128e.pdf?_ga=2.104581123.282149748.1608246422-1992806749.1596898732).
- Fabbri, J. et F. Charue-Duboc, (2013), « Un modèle d'accompagnement entrepreneurial fondé sur des apprentissages au sein d'un collectif d'entrepreneurs : le cas de La Ruche », *Management international*, vol. 17, n°3, URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/mi/2013-v17-n3-mi0805/1018269ar.pdf>.
- García Sáez, C., (2016), *(Casi) Todo por hacer: una mirada social y educativa sobre los fablabs y el movimiento makers*, Fundación Orange. URL: [https://www.fundacionorange.es/wp-content/uploads/2016/05/Estudio\\_Fablabs\\_Casi\\_Todo\\_por\\_hacer.pdf](https://www.fundacionorange.es/wp-content/uploads/2016/05/Estudio_Fablabs_Casi_Todo_por_hacer.pdf).
- Gibson-Graham, J.K., Cameron, J et S. Healy, (2018), « La construction du commun comme politique postcapitaliste », *Multitudes*, vol.1, n°70, URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2018-1-page-82.htm#re13no13>.
- Juárez, B. (2017), « Présentation », dans González W. *El impacto tecnológico en las artesanías peruanas: fablabs*, Lima, Universidad Nacional de Ingeniería, pp. 16-20.
- Gorz, A. (2004), « Économie de la connaissance, exploitation des savoirs », *Multitudes*, vol.1, n°15, URL : <https://www.cairn.info/journal-multitudes-2004-1-page-205.htm#re1no1>.
- Guillart, V. (2018), « The science of making : self-sufficient cities », dans *Fabcity: The mass distribution of (almost) anything*, pp.68-73, URL: <https://issuu.com/iaac/docs/fabcitymassdistribution>.
- Jullien, N. et K. Roudaut, (2020), « Commun numérique de connaissance : définition et conditions d'existence », *Innovations*, vol. 3, n°63, pp.69-93.
- Krasavin, I. (2018), « La hiérarchie de l'intellect générale », *Multitudes*, vol. 1, n°70, URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2018-1-page-122.htm>.
- Lallement, M. (2015), *L'âge du faire : hacking, travail, anarchie*, Seuil, 442p.
- Lave, J. & E. Wenger (1991), *Situated learning: legitimate peripheral participation*, Cambridge University Press, New York, 138p.
- Lenoble, C. (2020), « Covid-19 : fabrication de proximité en Centre-Val de Loire, qui fait quoi », *Makery*, 16/04/2020, URL : <https://www.makery.info/2020/04/16/covid-19-fabrication-de-proximite-en-centre-val-de-loire-qui-fait-quoi/>.
- Lhoste, E. & M. Barbier (2015), « Fablabs : l'institutionnalisation de tiers-lieux du 'soft hacking' », *HAL : archives ouvertes*, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01259868/document#:~:text=En%20favorisant%20l'acc%C3%A8s%20%C3%A0,sur%20des%20activit%C3%A9s%20d'entrepreneuriat2>.
- Magioglou, T. (2008), « L'entretien non directif comme modèle générique d'interaction », *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, vol. 2, n°78, URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2008-2-page-51.htm?contenu=resume>.
- Mazumdar, I (2007), *Women workers and globalization: emergent contradiction in India*, Bhatkal & Sen, 349p.
- Moulier-Boutang, Y. (2010), « Droit de propriété intellectuelle, terra nullius et capitalisme cognitif », *Multitudes*, vol. 2, n°41, URL: <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2010-2-page-66.htm#re18no108>.
- Muller, P. (2004), « Autorité et gouvernance des communautés intensives en connaissances : une application au développement du logiciel libre », *Revue d'économie industrielle*, vol. 2, n° 106, URL: [https://www.persee.fr/doc/rei\\_0154-3229\\_2004\\_num\\_106\\_1\\_3040](https://www.persee.fr/doc/rei_0154-3229_2004_num_106_1_3040).
- Nguyen, G.D., N. Jullien & M. Legoff-Pronost, (2016), « Les donateurs et les contributeurs aux communautés épistémiques en ligne sont-ils les membres ?, Le cas Wikipédia », *Revue d'économie industrielle*, vol. 4, n° 156, URL : <https://journals.openedition.org/rei/6477?lang=en>.

- Pierre, X. & A. Burret, (2014), « Animateur d'espaces de coworking : un nouveau métier ? », *Entreprendre et innover*, vol. 4, n°23, URL : <https://www.cairn.info/revue-entreprendre-et-innover-2014-4-page-20.htm>.
- Raymond, E. (1998), « Le cathédral et le bazar », traduit par Blondeel, S., URL : <https://archive.framalibre.org/IMG/cathedrale-bazar.pdf>.
- Samuel, K.E et M. Carré, (2018), « Entre communautés de pratique et communautés épistémiques : l'émergence de communautés hybrides dans les espaces urbaines », *Système d'information et management*, vol. 23, n°1, pp.41-63.
- Stallman, R. (2000), « Le manifeste GNU », dans Blondeau O. (dir), *Libres enfants du savoir numérique*, Éditions de l'Éclat, pp.221-242.
- Zauaoui, S.K. & R.H. Hedhli, (2014), « Communautés de savoir et innovation : le rôle de l'apprentissage ». Une analyse de l'éclairage d'une théorie basée sur la connaissance », *Management et Avenir*, vol. 1, n°67, URL: <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2014-1-page-155.htm?contenu=article>.

# Le communisme capitaliste en Chine : naissance d'une société de contrôle

Nicolas Chartier-Edwards, *Maîtrise en sociologie, Université Laval*

*Dans le panoptique digital, nous ne sommes pas simplement prisonniers. Nous sommes au contraire nous-mêmes des acteurs. Nous œuvrons activement à la construction du panoptique digital.*  
— Byung-Chul Han, (2021 : 50)

La Chine a soutenu, « pendant plus de vingt ans, une croissance économique spectaculaire (près de 10 % par an en moyenne) » (Harvey, 2014 : 177-178). Cette intensité et sa constance remarquable semblent bien être dues à la façon dont l'État chinois a su conjuguer une gestion autoritaire du marché à un ensemble de politiques de dérégulation. Certes, ces dernières ont conduit à « [...] la dégradation de l'environnement, des inégalités sociales, et, finalement, à quelque chose qui s'apparente fort à la reconstitution d'un pouvoir de classe capitaliste » (Harvey, 2014 : 178). Mais du seul point de vue de la croissance, il est indéniable que nous avons assisté à une réussite économique. Cet article s'intéresse donc à l'agencement ou à l'hybridation de l'autoritarisme du communisme chinois et de la dérégulation néolibérale à partir d'une généalogie esthétique, politique et historique des spécificités culturelles de la pensée chinoise. La question posée par l'existence d'un agencement communisme capitaliste est la suivante : comment un appareil répressif qui assure le maintien de la centralisation du pouvoir d'État peut-il coexister avec des politiques de dérégulation ? Je soutiens que l'un des éléments de réponse à cette question se trouve dans la mise en place du Système de Crédit Social (SCS). Afin d'appuyer mon hypothèse, je vais référer aux concepts d'État capitaliste, d'agencement et d'appareils de capture élaborés par les philosophes Gilles Deleuze et Félix Guattari pour interpréter le communisme capitaliste chinois, ainsi que son dispositif de contrôle, le Système de Crédit Social. Je vais ensuite, à partir de la perspective d'analyse des hybridations de Byung-Chul Han (ce dernier travaillant justement à partir des concepts de Deleuze et Guattari), m'attarder aux spécificités de la pensée chinoise qui peuvent rendre compte de la possible cohérence d'un communisme capitaliste du point de vue même de cette tradition de pensée. Dans le prolongement de ces premières analyses, qui renvoient à la manière de penser le devenir historique, je tenterai également de comprendre le processus de sinisation du marxisme accompli par Mao Tse Tung. Il s'agira de soutenir que le maoïsme s'apparente avant tout à une idéologie de la prise de pouvoir et de sa conservation sur un territoire défini. En ce sens, même si en lui-même le capital obéit bien à une logique de « déterritorialisation », pour le parti qui fait littéralement « fonctionner » l'État chinois, devenir une puissance capitaliste dans une économie capitaliste globalisée était la chose à faire pour conserver le pouvoir et même l'accroître. L'avant-dernière section consistera en une description du SCS afin de comprendre le rôle joué par ce dernier dans un régime politique oscillant constamment entre régulation et dérégulation. Finalement, la dernière section tentera de brosser un portrait synthétique des éléments mobilisés afin d'expliquer en quoi le communisme capitaliste inaugure le modèle d'une société de contrôle, dans le but d'apporter un apport aux théories sociologiques du contrôle comme mode de reproduction de la société.

## ÉTAT CAPITALISTE, AGENCEMENT ET APPAREILS DE CAPTURE

La théorie de Deleuze et Guattari peut fournir des outils interprétatifs intéressants pour comprendre le néolibéralisme chinois et son usage du SCS. Pour les auteurs, le capitalisme est de nature ouverte. En opposition à l'idée qu'il y aurait une essence capitaliste, ils soutiennent qu'« il n'y a pas de capitalisme universel et en soi, le capitalisme est au croisement de toutes sortes de formations, il est toujours par nature néo-capitalisme, il invente pour le pire, sa face d'orient et sa face d'occident, et son remaniement des deux. » (Deleuze & Guattari, 2016 : 30) Le capitalisme semble donc, pour les auteurs, être un agencement ou encore une multitude d'agencements organisés en fonction des nécessités du marché. Le concept d'agencement est défini dans l'ouvrage *Dialogues*. « Qu'est-ce qu'un agencement ? C'est une multiplicité qui comporte beaucoup de termes hétérogènes, et qui établit des liaisons, des relations entre eux, à travers des âges, des sexes, des règnes - des natures différentes. Aussi la seule unité de l'agencement est de co-fonctionnement : c'est une symbiose, une 'sympathie' » (Deleuze

& Parnet, 1996 : 84) L'agencement réfère donc à une entité déclinée en un ensemble de composantes dont les interactions et la nature des rapports multiples caractérisent sa singularité.

Le capitalisme est compris par Deleuze & Guattari comme agencement, dont les processus de déterritorialisation lui permettent d'actualiser ses potentialités de croissance économique et de maximiser ces dernières. La maximisation des profits va de pair avec l'ouverture de nouveaux possibles : ouverture de marchés, innovations techniques et reconnaissance peuvent aisément contribuer au développement du capital. Deleuze & Guattari proposent d'ailleurs de concevoir que le capitalisme n'opère pas sur le modèle de l'exclusion, mais plutôt de la reconnaissance de la différence et de son intégration. Le processus de capture est donc un décodage du flux différentiel, suivi d'un recodage en fonction des buts de l'État ou du marché. Référant à l'idée d'un ordre œcuménique (le capitalisme globalisé), ils écrivent que l'organisation de type œcuménique « ne procède pas par homogénéisation progressive, ni par totalisation, mais par prise de consistance ou consolidation du divers en tant que tel » (Deleuze & Guattari, 2016 : 543). Si le capitalisme globalisé n'exige pas l'homogénéité de la part des États qui le compose, nous pouvons par conséquent conclure que les États capitalistes n'exigent pas nécessairement l'homogénéité des communautés qui les composent et des individus qui composent ces communautés. La différence peut être une incroyable mine d'or ; de la différence peuvent émerger de nouvelles formes qui seront éventuellement capturées. Selon Deleuze & Guattari, le capitalisme « supporte, bien plus, exige une certaine polymorphie périphérique, pour autant qu'elle n'est pas saturée, pour autant qu'elle ne repousse pas activement ses propres limites » (Deleuze & Guattari, 2016 : 544). La différence peut produire une dissidence dans la périphérie. Cette dissidence peut très bien être tolérée par les États tant qu'elle ne le menace pas réellement. L'État peut même apprendre de cette dissidence et l'intégrer en lui, par la reconnaissance, afin d'actualiser son agencement et de court-circuiter les potentialités révolutionnaires. La dissidence est finalement réduite au stade de moteur de renouvellement du capitalisme.

Selon Deleuze & Guattari, la capture est le *modus operandi* de l'État. L'État est un appareil de capture (de territoires, de flux économiques, de *data* même) composé d'autres appareils de capture. Les appareils de capture sont eux aussi des agencements. La particularité de l'État est qu'il « fait résonner ensemble des points, qui ne sont pas forcément des villes-pôles, mais des points d'ordre très divers, particularités géographiques, ethniques, linguistiques, morales, économiques, technologiques... Il fait résonner la ville avec la campagne » (Deleuze & Guattari, 2016 : 539). L'État se démarque des autres appareils de capture par sa capacité à les organiser en fonction de son but. L'État capitaliste néolibéral a comme but la maximisation constante des potentialités de croissance économique. Il s'agit de sa seule finalité : il ne disparaîtra donc pas lorsqu'il aura cumulé une certaine quantité de capital. Il faut alors le réfléchir comme un État-mutant, comme un processus infini. Cette idée renvoie au constat de base des auteurs comme quoi il n'y a pas de capitalisme universel ni original : il s'agit d'un agencement ouvert, prêt à s'hybrider avec d'autres agencements si ces derniers sont compatibles avec le circuit d'accumulation. Les agencements incompatibles ne seront écartés qu'en dernière instance. Les appareils de capture de l'État capitaliste néolibéral feront tout leur possible afin de les intégrer au circuit, quitte à les réorganiser jusqu'à les rendre méconnaissables. Ce processus peut donc produire des agencements qui nous semblent à première vue chimériques, mais qui font sens lorsqu'appréhendés en fonction des buts de l'État.

## SHANZAI : UNE PERSPECTIVE D'ANALYSE DES HYBRIDATIONS

Dans son ouvrage intitulé *Shanzai : deconstruction in chinese*, le philosophe Byung-Chul Han tente de comprendre les mutations économiques, sociales et politiques de la Chine contemporaine à partir d'une généalogie de la pensée chinoise. Son analyse repose sur les rapports entre « vrai » (original) et « faux » (contrefaçon) à partir d'une réflexion esthétique sur la production artistique à l'époque impériale, prolongée dans la production contemporaine d'objets dits « *shanzai* ». Dans la pensée occidentale, ce qui est faux, nous dit Han, est une déviation en regard de l'original qui est lui-même posé comme achevé (Han, 2017). Mais dans la pensée chinoise, l'original n'est pas le produit d'un acte unique de création, il est plutôt le fruit d'un processus sans terme (Han, 2017 : 11). Le *shanzai*, le faux, réfère donc aux variations de l'original. L'exemple donné par le philosophe est celui des *shanzai cell phones*. Il s'agit de contrefaçons de téléphones cellulaires de compagnies réputées, comme



Nokia ou Samsung. Alors que ces « faux » nous semblent être de piètres imitations, Han souligne qu'ils sont tout aussi fonctionnels, sinon plus, que les originaux (Han, 2017 : 72). En effet, les producteurs d'objets *shanzhai* n'hésitent pas à reconfigurer les agencements originaux, tant au niveau du design que des fonctionnalités. Alors que de nouvelles fonctions sont incluses, n'ayant rien en commun avec celles de l'appareil original, le nom et le logo de la compagnie sont eux aussi radicalement transformés : « *Established labels are constantly modified. Adidas becomes Adidos, Adadas, Adadis, Adis, Dasidas and so on* » (Han, 2017 : 72). Han nous montre ainsi que la pensée chinoise, tant esthétique que pragmatique, contient une prédisposition à capitaliser sur les particularités d'une situation et non à sauvegarder les conventions. C'est dans cette perspective que je me propose de réfléchir à la façon dont une société communiste en est venue à s'hybrider avec le capitalisme pour former le communisme capitaliste. Je m'appuie sur l'argument central de Byung-Chul Han qui veut que le maoïsme soit lui-même un « *shanzhai* marxisme », qui vient suppléer à l'absence d'un prolétariat industriel au moment de la prise du pouvoir par Mao. Le maoïsme a transformé la doctrine originale de Marx, de telle façon que le communisme chinois s'adapte désormais au « turbo-capitalisme » en gommant les contradictions idéologiques. Han souligne d'ailleurs que la notion de contradiction n'est pas une notion chinoise (Han, 2017 : 78).

## SINISATION DU MARXISME ET MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA CHINE

La pensée de Mao Tse Tung doit beaucoup à la rupture du Parti Communiste Chinois (PCC) d'avec le Komintern Soviétique. Mao s'est en effet rapidement heurté au fait que la théorie marxiste et l'agenda soviétique ne correspondaient pas à la réalité économique de la Chine. Selon la théorie marxiste, c'est durant le processus d'accumulation primitive réalisé par « [...] la conquête, l'asservissement, la rapine à la main armée et le règne de la force brutale » (Marx, 1968 : 716) que la bourgeoisie arrache aux producteurs les moyens de production. Ces derniers n'eurent en effet pas le choix de quitter la campagne afin de venir travailler dans les usines en ville pour un salaire de crève-faim, et ce, dans des conditions de travail inhumaines. L'accumulation primitive décrit une dépossession violente des serfs qui étaient « non seulement possesseur[s], tributaire[s] [...] des parcelles appartenant à la maison, mais aussi co-possesseur[s] des biens communs » (Marx, 1968 : 720).

Or en Chine, au contraire, la production agricole a plutôt été intégrée à l'économie nationale par le biais de la fiscalité. Après Prasenjit Duara, Fairbank a montré que de nouvelles politiques économiques mises en place à la fin de la dynastie Qing transformèrent les villages en entités fiscales : « Les villages furent sommés de développer un système fiscal capable de financer les écoles modernes, les unités administratives et les organisations de défense. » (Fairbank et Goldman, 2019 : 426). Alors que l'économie du village était gérée dans un réseau de proximité, leur intégration à l'économie nationale eut pour conséquence de précariser davantage ce réseau de proximité :

Dans les périodes troublées – désastre naturel, guerre ou oppression des fonctionnaires –, ces relations sociales pouvaient être détruites. Privée de leaders, la communauté villageoise se retrouvait comme rejetée en pleine mer. Avec la nouvelle pression fiscale de l'État, les riches notables abandonnèrent leurs responsabilités villageoises et furent remplacés par des fermiers généraux, arrivistes souvent extérieurs au village, qui agissaient comme de petits tyrans locaux. (Fairbank & Goldman, 2019 : 428)

Ces nouveaux *leaders* étaient bien plus intéressés à accomplir les buts de l'État afin d'obtenir du capital politique qu'à préserver les conditions de vie et les réseaux de proximité des villages. Ainsi, ce qui fut retiré à la paysannerie chinoise fut plutôt la possibilité de gérer leurs villages. Ces derniers conservèrent leurs terres, mais se firent imposer un fardeau fiscal trop grand, en plus de ne pas vraiment bénéficier des nouvelles réformes et du nouveau réseau d'infrastructures. La sinisation du marxisme débuta donc avec la substitution de la paysannerie au prolétariat, « renversant ainsi la théorie de la tête aux pieds » (Fairbank & Goldman, 2019 : 436). L'intégration des villages à l'économie nationale n'a donc rien eu à voir avec l'accumulation primitive qui a existé en Europe. Les réformes du Kuomintang prolongèrent cette situation en faisant des villages et des villes des personnalités juridiques et en développant un réseau d'infrastructures facilitant la communication et la coordination entre les différentes autorités (Fairbank & Goldman, 2019 : 430). Fairbank précise que cette idée

de gouvernement local autonome ne doit pas être confondue avec un idéal d'autogestion ou de gestion communale. Il s'agissait plutôt d'une délégation du pouvoir à une élite locale qui devait s'assurer du paiement de l'impôt. Cet impôt, quant à lui, servait au développement du réseau d'infrastructure locale ; « cependant, le fait de payer des impôts plus importants aggrava le fardeau des villageois plus rapidement qu'elle n'en bénéficia » (Fairbank & Goldman, 2019 : 431).

Faisant écho aux idées de Han sur le caractère souple de la pensée chinoise, Fairbank et Goldman remarquent que le succès de Mao à Yan'an repose sur une gestion souple entre les objectifs à court et long termes (Fairbank & Goldman, 2019 : 455-456). Ce dernier réussit à faire accepter aux membres du parti et au public allié les méthodes de mobilisation relevant de la terreur, de la confession, de l'humiliation et de la soumission. Cet accomplissement est qualifié par Fairbank et Goldman comme enraciné « [...] à la fois dans le communisme de Lénine et Staline, et dans le confucianisme impérial. » (Fairbank & Goldman, 2019 : 456)

La réussite à Yan'an coïncide aussi avec le moment où le Parti Communiste Chinois (PCC) abandonne la doctrine internationaliste du Komintern, mutant alors en communisme national. Le programme du communisme national se décline en trois grands principes selon Fairbank et Goldman. Le premier est l'endoctrinement des cadres du parti. Cet endoctrinement devait reposer sur la souplesse tactique afin de permettre aux bases du PCC établies loin de Yan'an de se gérer elles-mêmes (Fairbank & Goldman, 2019 : 455). Le second visait à satisfaire la paysannerie en découvrant ce qu'elle désirait et en le lui donnant. Ce principe allait à l'encontre des politiques de fiscalisation du Kuomintang décrites précédemment. Le PCC découvrit que la paysannerie désirait la paix, une armée bienveillante capable de contribuer aux tâches agricoles, le recrutement local et finalement, la mise sur pied et l'exécution d'un programme visant à améliorer les conditions économiques des villages. C'est à ce moment que la notion de lutte des classes entre en jeu selon Fairbank et Goldman. Le programme mis de l'avant par le PCC constituait en une importante réforme agraire visant à déjouer les paysans riches, les sociétés secrètes de propriétaires terriens ainsi que les forces du Kuomintang : « Tous les domaines devaient être évalués et redistribués sur une base plus égalitaire, en suivant les catégories qui donnaient à chaque individu son statut de paysan riche, moyennement riche, pauvre ou encore sans terre. » (Fairbank & Goldman, 2019 : 457-458). Cette réforme visait, selon les auteurs, à précipiter l'endoctrinement de la population. Elle devait prouver aux paysans que l'individu possédant ne faisait pas le poids devant l'organisation commune dirigée par le parti, et fut également le brouillon d'un des concepts les plus importants de la pensée de Mao, soit la « ligne de masse ». Fairbank et Goldman définissent la ligne de masse de la manière suivante :

Le parti doit se fondre dans le peuple pour y discerner ses besoins et ses griefs, afin que ceux-ci soient reformulés par ses soins et réexpliqués au peuple comme représentant son plus grand intérêt. Un tel concept, dont le cheminement partait des masses pour retourner à elles, adaptait en quelque sorte l'idée démocratique à la tradition chinoise, sous l'égide de laquelle les fonctionnaires de la classe supérieure avaient mieux gouverné lorsqu'ils s'étaient efforcés d'agir en ayant à cœur l'intérêt de la population. (Fairbank & Goldman, 2019 : 458)

Le concept de ligne de masse consiste en une capture des flux du désir par la PCC. Ce dernier, en acquérant de l'information, peut réinjecter aux désirs de la paysannerie ses propres désirs, confondant par le fait même les deux dans un agencement. Cet agencement lie donc de façon plus intime les devenirs de la paysannerie et du PCC.

Selon Fairbank et Goldman, c'est notamment dans les essais de Mao intitulés *De la pratique* et *De la contradiction* que ce dernier appuya sa théorie sur l'idée de « l'unité des contraires », une idée qui existait déjà dans l'histoire de la pensée chinoise (Fairbank & Goldman, 2019). Tel que mentionné par Han précédemment, le concept de contradiction n'existe pas dans la philosophie chinoise. Il n'y a que de longs processus d'adaptation, d'hybridation et de mutation. C'est justement parce que Mao n'était pas attaché à l'idée d'un marxisme original que ce dernier arriva à rompre avec le Komintern afin de théoriser un marxisme purement chinois. Fairbank et Goldman sont clairs à ce sujet : « À Yan'an, son objectif philosophique (celui de Mao) n'était pas simplement

d'établir un parti nationaliste préoccupé par la nation chinoise, mais aussi d'adapter le marxisme aux usages de la Chine. » (Fairbank & Goldman, 2019 : 460)

L'une des plus importantes incompatibilités entre la théorie marxiste et la réalité chinoise était l'importance accordée au prolétariat comme groupe contenant le plus de potentialités révolutionnaires. Alors qu'en Occident, le prolétariat réfère très largement à la classe ouvrière, le terme chinois qui remplaça prolétariat, soit *nuchan jieji*, désignait la « classe des non-possédants » (Fairbank & Goldman, 2019 : 461). Fairbank et Goldman affirment donc que le prolétariat « européen » trouva son équivalent dans la paysannerie, puisque ces derniers étaient majoritairement les « non-possédants » (Fairbank & Goldman, 2019 : 462). Un autre concept important dans la conception de l'histoire du capitalisme au sein du marxisme est le féodalisme, tel que mentionné précédemment. L'équivalent chinois du terme « féodalisme », soit *feng-jian*, réfère précisément au morcellement de la souveraineté à l'époque des Royaumes combattants sans aborder le système agraire ni la nature des conditions de vie de la paysannerie (Fairbank & Goldman, 2019 : 462). Suivant la logique du marxisme, la Chine aurait traversé 2000 ans de féodalisme avant d'assister à l'émergence du capitalisme. « Les concepts de prolétariat ou de féodalisme [...] ne pouvaient donc s'adapter à la scène chinoise sans être mis sens dessus dessous » (Fairbank & Goldman, 2019 : 462).

C'est donc en se retranchant dans la fierté nationale chinoise, en imputant à la paysannerie le rôle du groupe révolutionnaire ainsi qu'en réarrangeant la temporalité marxiste que Mao arrive à rendre digeste le marxisme pour la population chinoise. Dès lors, la constitution du maoïsme se fait en purgeant du marxisme le rapport international de la révolution, visant l'émancipation de la classe ouvrière par l'abolition de la propriété privée. Le maoïsme devient une idéologie de prise de pouvoir sur un territoire circonscrit et d'administration, au fil du temps, de ce dernier. Finalement, si l'on réfléchit le maoïsme à la manière de Han, comme un *shanzhai marxism*, on se rend vite à l'évidence qu'il n'y a pas de communisme dans le maoïsme. Selon cette analyse, le remaniement de la théorie marxiste, tel qu'effectué par Mao, doit être à mon avis compris tout simplement comme une autre forme de théorie de gouvernance politique. Le *shanzhai marxism*, compris comme mode de gouvernance politique contemporain de la Chine, est donc un « communisme capitaliste ».

Dans son ouvrage intitulé *Brève histoire du néolibéralisme*, le géographe critique David Harvey dédie un chapitre complet au tournant néolibéral contemporain chinois. Ce dernier débute à la suite de la mort de Mao et avec l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping. David Harvey n'hésite pas à mettre en lumière, tout au long de l'ouvrage, le caractère fondamentalement liberticide du néolibéralisme : « Les théoriciens néolibéraux nourrissent cependant une profonde méfiance à l'égard de la démocratie. Le gouvernement de la majorité est perçu comme une menace potentielle pour les droits individuels et les libertés constitutionnelles » (Harvey, 2014 : 106). Comme la théorie néolibérale lie le bien individuel au bon fonctionnement du marché libre, tout ce qui peut entraver ce dernier est à abattre. Il en va aussi pour le communisme capitaliste chinois, où « [...] l'incorporation croissante d'éléments néolibéraux y est étroitement liée à un contrôle centralisé et autoritaire » (Harvey, 2014 : 175). L'argument conjuré invoqué par l'administration de Deng Xiaoping afin de justifier les nouvelles réformes socio-économiques est tout aussi étrange que l'agencement qui en découle. S'appuyant sur le concept de gouvernance xiaokang, concept référant à la création d'une société « dans laquelle les citoyens seraient libérés du besoin » (Harvey, 2014 : 175), l'État chinois mit en marche quatre réformes « modernes » (agricole, industrielle, éducative et scientifique) dont l'objectif était de « stimuler la compétition entre les entreprises d'État dans l'espoir de susciter de l'innovation et de la croissance » (Harvey, 2014 : 176). Ce programme reposait aussi sur la prémisse « qu'il était nécessaire de libérer les initiatives individuelles et locales pour augmenter et stimuler la croissance économique » (Harvey, 2014 : 175). Harvey souligne pourtant que le résultat de la réforme aura été, à l'image d'autres scénarios de pays adoptant des politiques néolibérales, de concentrer la richesse entre les mains de l'élite. Il note que « 70 millions de paysans ont perdu leur terre au cours de la dernière décennie » (Harvey, 2014 : 209), phénomène qui prend curieusement l'allure de l'accumulation primitive. Ces agriculteurs ont finalement été forcés d'entrer sur le marché du travail. La réforme aura aussi eu l'effet de produire de nouvelles potentialités de contrôle. Même si la gestion et les conflits internes à l'État chinois sont d'une opacité déroutante, Harvey souligne toutefois que le PCC a adopté les réformes afin de « favoriser l'accumulation de richesse, augmenter ses capacités technologiques et ainsi pouvoir mieux discipliner

la contestation interne, mieux se défendre contre les agressions extérieures et projeter sa puissance vers sa sphère d'intérêt géopolitique » (Harvey, 2014 : 178). Je suggère donc de réfléchir l'hybridation entre le communisme et le capitalisme comme un agencement qui fait du sens hors d'une logique marxiste. L'État chinois a tout à gagner à agencer son appareil répressif et ses tendances centralisatrices autoritaires aux pratiques de dérégulation typiques de la théorie néolibérale – du moins s'il veut devenir un acteur de premier plan dans une économie capitaliste globalisée.

## LE SYSTEME DE CREDIT SOCIAL CHINOIS

La gouvernance néolibérale du Parti Communiste qui manie à la fois autoritarisme et dérégulation s'appuie sur un système de régulation sociale, le Système de Crédit Social (SCS). Il s'agit d'un système dans lequel tous les habitants·e·s – du moins celles et ceux qui sont répertorié·e·s – se voient attribuer un score en fonction de leur conduite, tant financière que morale. Les individus dont la conduite est répréhensible voient leur score diminuer et se retrouvent sur des listes noires. C'est à ce moment qu'ils se voient refuser la possibilité de faire certaines activités, comme prendre l'avion, le train haute vitesse, ou encore acheter une maison ou des biens de luxe. Même si c'est la *Banque Populaire de Chine* qui dirige le programme du SCS, cette dernière a permis, dans une phase pilote en 2015, aux municipalités de gérer les paramètres de leur SCS. Il en fut de même pour les huit compagnies privées qui géraient leur SCS en fonction des informations qu'elles possédaient déjà sur les dossiers de crédit (Zuboff, 2020 : 390). Les scores des individus pouvaient donc baisser même si ces derniers ne commettaient rien d'illégal, et avoir un mauvais crédit financier pouvait affecter à la baisse le crédit social. Un autre aspect important du SCS est son aspect public affectant la réputation. Les informations sur les individus ayant un mauvais score de crédit sont publiques, et entrer en contact régulièrement (par messagerie web, par exemple) avec l'un d'eux affecte encore une fois à la baisse le score de crédit de celui qui émet le contact (Morozov, 2015 ; Zuboff, 2020 ; Creemers, 2021).

Le SCS est un agencement important entre le secteur privé (compagnies de crédit et des compagnies de multimédia) ainsi que le secteur public (l'État chinois, le PCC). Cet agencement repose à la fois sur un ensemble d'objets techniques et de dispositifs numériques qui se raccordent à l'appareil de répression d'État qui lui préexistait afin d'accroître ses potentialités de contrôle. C'est le constat que fait le sinologue Rogier Creemers, un des premiers à étudier le SCS, dans son récent article intitulé *How Orwellian is China's Social Credit System?*. Creemers livre une analyse nuancée du SCS en insistant sur deux points : la nature diffuse du programme lors de sa phase pilote et les améliorations concrètes que ce système apporte au niveau de vie des habitants de la Chine :

*The SCS never was one integrated, centralized system. Rather, it was an ecosystem with hundreds of discrete components, sharing the central notion that the conduct of individuals and businesses should be rewarded or punished, and information could help in doing so. (Creemers, 2021: 3)*

La logique d'un appareil de contrôle comme celui du SCS cadre bien dans l'agenda autoritaire plus large de l'État chinois. Creemers souligne cependant que les nouvelles technologies et les infrastructures numériques nécessaires au bon fonctionnement du SCS sont originaires du secteur privé. Il précise même que le secteur des nouvelles technologies numériques est l'un des seuls pôles économiques, identifié par l'État comme « stratégique », qui est presque entièrement privé. Selon Creemers, c'est l'absence de contrôle rigide de l'État qui a permis à ce secteur de se développer à une vitesse hallucinante. Il donne en exemple la compagnie *Alibaba*, propriétaire de *Sesame Credit*, qui a développée *Alipay* (l'équivalent de *ApplePay*). Creemers utilise l'exemple d'*Alipay* pour expliquer l'adhésion rapide du peuple chinois à ces nouvelles technologies, même si ces dernières contribuent pour une part à la répression. Il explique qu'il y a de cela dix-sept ans, les petits commerçants des villages périphériques aux centres urbains géraient encore leurs transactions de crédit dans des carnets. Aujourd'hui, même les mendiants ont des dispositifs numériques leur permettant de recevoir de l'argent par l'entremise d'*Alipay*. (NEXT Conference, 2019, 10 :55). Les nouvelles innovations technologiques dans le genre sont donc rapidement acceptées car, même si elles permettent éventuellement à l'État d'accroître sa capacité de répression par l'usage des données, elles permettent généralement une meilleure coordination à l'échelle

nationale des activités économiques, réglant par le fait même plusieurs problèmes dans le quotidien des gens (NEXT Conference, 2019).

Creemers montre clairement que l'approche de l'État chinois à l'égard du secteur des nouvelles technologies numériques est celle de « la capture », au sens préalablement discuté. En 2021, l'État chinois met fin à la phase pilote du SCS et ne renouvelle pas les permis des entreprises privées :

*In the area of financial credit, none of the eight businesses allowed to run pilot programs, was allowed a permanent license to issue credit scores. Instead, the People's Bank of China (PBoC) established a credit scoring company, Baihang Credit, with participation from all eight companies, evading conflict-of-interest issues and perceived shortcomings in all systems. (Creemers, 2021 : 4)*

L'État chinois tente de reprendre le contrôle de ce système qui était précédemment diffus, notamment en tenant compte des critiques qui lui sont faites. Par exemple, en réaction à la multiplication des listes noires, « *the central government is cracking down on the establishment of new blacklists and has ordered a review of existing ones* » (Creemers, 2021 : 3). L'État conclut finalement que seules les listes noires répertoriant les criminels sont légitimes, les autres devant être effacées. Creemers note aussi qu'une attention toute particulière est portée à la façon dont les individus peuvent rehausser leur score de crédit. Finalement, l'État planifie mettre en place de nouvelles mesures afin de contrôler le type d'informations retenues, d'augmenter la protection des données personnelles ou corporatives. La publication de ces informations sera aussi revue. La particularité de cette tactique de capture est que l'agencement qui en résulte n'est pas imposé – il est désiré. L'État chinois régule progressivement le SCS en fonction de ses intérêts capitalistes ainsi que des critiques de la population afin de satisfaire leurs désirs, limitant les potentiels soulèvements qui pourraient émerger d'une insatisfaction face aux dérapages du SCS.

## COMMUNISME CAPITALISTE : UNE SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE

Le SCS permet l'ouverture et la fermeture de possibles en fonction de la conduite des individus. La surveillance par les dispositifs numériques et les systèmes techniques est subordonnée à une logique de contrôle. Dans son texte « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », Deleuze a bien marqué le fait que les sociétés disciplinaires appartenaient au passé et que ce sont « les sociétés de contrôle qui sont en train de remplacer les sociétés disciplinaires » (Deleuze, 1990 : 1). Dans ce type de société, la régulation de l'agir saisit les individus comme « dividiuels », autrement dit comme rassemblements contingents de moments singuliers de la relation à soi. Les masses ne sont plus non plus des masses d'individus mais « des données, des marchés ou des banques ». (Deleuze, 1990 : 2). La donnée (*data*) deviendrait alors la ressource de base des sociétés de contrôle. Ces sociétés seraient certes encore capitalistes, mais ce capitalisme nécessite l'accumulation du *data* afin d'opérer une modulation constante des activités des individus en réglant leurs anticipations préconscientes. Cette modulation pourrait permettre de stabiliser les masses de population et d'orienter la conduite de ces dernières en fonction des buts de l'État ou du marché. Les éventuelles politiques de l'État qui viendront réformer le SCS en créant de nouvelles façons pour les individus sur les listes noires d'améliorer leur score restent du domaine de l'ouverture et de la fermeture des possibles. Les individus n'auront qu'à adopter les conduites jugées bonnes afin de conserver un bon score et, conséquemment, certains droits. Les droits humains sont désormais, comme l'écrit Han, souples et malléables en fonction des situations (Han, 2017 : 5). Un individu qui déroge aux lois centrales verra donc ses droits restreints, et ce, jusqu'à ce qu'il se corrige.

Je propose de concevoir le SCS comme le produit fonctionnel de l'agencement du communisme maoïste et du capitalisme néolibéral. Le SCS accroît la capacité de coordination nationale de l'État, ce qui lui permet de déréguler économiquement d'autres secteurs (notamment le secteur agricole, comme le note Harvey) tout en nullifiant les possibilités de soulèvement. Plus encore, les innovations techniques qui composent le SCS semblent améliorer le quotidien, à certains niveaux, des habitants de la Chine. Les politiques de réforme du SCS à venir vont aussi dans le sens de cette logique satisfaisante. L'optimisation du SCS est agencée à l'amélioration des conditions de vie du peuple chinois : ce dernier pourrait donc venir à désirer une optimisation constante du système. L'émergence du SCS peut finalement s'expliquer par le rapport aux droits humains. Alors que

L'Occident entretient un rapport rigide aux droits humains (même si nous avons tout de même nos despotismes du numérique), ces derniers étant définis dans une charte et considérés comme inaliénables, en Chine, les droits humains n'ont aucune rigidité (*ren quan*). Le concept de *ren quan* renvoie à la souplesse pragmatique : « *Quan describes the ability to adapt. [...] This layer of meaning to quan necessarily inscribes the ideas of both relativity and situativity into the Chinese notions of law and human rights* » (Han, 2017: 5). D'où la possibilité culturelle d'émergence d'un système qui peut suspendre et réinstaurer les droits en fonction de la conduite particulière d'un individu.

L'amélioration des conditions de vies qui semble résulter de l'optimisation du SCS n'est pas une amélioration des conditions de vie *en elles-mêmes et pour elles-mêmes*. Il s'agit d'une amélioration des conditions de vie qui vise à faire accepter aux individus les buts de l'État, et donc ceux du marché par extension. L'amélioration des conditions de vie n'équivaut donc pas à l'amélioration des droits humains, mais plutôt à une logique typiquement néolibérale.

## CONCLUSION

On a vu que l'émergence du communisme capitaliste en Chine est redevable aux prédispositions à l'hybridation identifiées par Han dans la philosophie chinoise, prédispositions qui lui confèrent un caractère tactique et pragmatique. Celles-ci sont d'ailleurs observables dans le processus de formation de la pensée maoïste ainsi que dans l'idéologie d'organisation sociale qui en découle, notamment dans une adaptation constante des objectifs en fonction de la situation. Cette logique de prise et de maintien du pouvoir étant compatible avec les dynamiques du capitalisme globalisé, il n'est pas surprenant que la Chine s'adapte aussi facilement à ce dernier. Le caractère autoritaire du communisme, agencé aux dynamiques néolibérales de paupérisation, nécessite toutefois la création de nouveaux systèmes de régulation du social afin d'éviter le soulèvement populaire. C'est précisément le rôle rempli par le Système de Crédit Social chinois, qui répond autant à certains désirs de la population qu'aux désirs de contrôle de l'État.

Le cas du communisme capitaliste chinois et de son système de crédit social doivent être étudiés au-delà de la simple logique de la surveillance. Ils inaugurent, de façon originale, les sociétés de contrôle du XXI<sup>e</sup> siècle. L'usage par l'État d'un dispositif numérique capable de capturer les données personnelles des individus dans presque toutes les sphères de leur vie permet d'agencer, mieux que jamais, la volonté politique du parti à celle des individus. Ces données massives, ces *big data*, permettraient donc aux États de se reconfigurer plus efficacement en fonction des nécessités du développement capitaliste, tout en fournissant juste assez de satisfaction aux populations afin de maintenir le niveau suffisant d'adhésion à l'idéologie néolibérale. L'usage des données, à la fois pour contraindre les individus, mais aussi pour ajuster leur conduite et l'optimiser en fonction des nécessités du capital constitue une « psychopolitique » redoutable : ce n'est plus le corps qui est soumis à la discipline, mais la psyché elle-même (Han, 2016). L'usage des données devient rapidement une pratique constitutive du nouveau capitalisme numérique planétaire. Il ne s'agit pas d'une pratique essentiellement autoritaire : dans les pays occidentaux, le milieu des assurances utilise depuis longtemps les données afin de réguler les comportements de ses clients. Les États démocratiques aussi, ont emboîté le pas à ce genre de pratique afin de surveiller leurs citoyens. Toutefois, la collecte de données ne se limite justement jamais à la simple collecte, ou à la surveillance. La volonté d'intervention y est toujours implicite : « *First comes a dragnet that produces a wealth of data, then algorithmic methods that allow for classification and analysis, and finally the desire and ability to intervene one way or another* » (Fourcade, 2017 : 11). L'appareil de capture est donc appareil de production comportemental en puissance. Dans le cas de la Chine, l'individu déviant devra suivre le guide des bonnes pratiques afin de remonter sa cote de crédit social. Il sera réintégré dans la société mais surtout au circuit de l'économie. L'usage des données dans une perspective psychopolitique pourrait potentiellement permettre à l'État de dépasser la volonté des individus grâce à la manipulation des affects et de la conduite, « mais cela signifierait la fin de la liberté » (Han, 2016 : 84).

## BIBLIOGRAPHIE

- Creemers, Rogier (2021). « How orwellian is Chinas Social Credit System? » *Schweizer Monat*, [en ligne], <https://schweizermonat.ch/how-orwellian-is-chinas-social-credit-system/#>
- Deleuze, Gilles (1990). « Post-Scriptum sur les sociétés de contrôles ». *L'autre journal*, no 1, « n.p. ».
- Deleuze, Gilles & Guattari, Félix (2016). *Capitalisme et Schizophrénie 2 : Mille plateaux*, Lonrai, Les éditions de minuit, coll. « Critique » [1980], 646 p.
- Deleuze, Gilles & Parnet, Claire (1996). *Dialogues*, Paris, Flammarion coll. « Champs » [1995], 187 p.
- Fairbank, John .K. & Goldman, Merle (2019). *Histoire de la Chine : des origines à nos jours*, Lonrai, Tallandier, coll. « Texto » [2010], 750 p.
- Fourcade, Marion (2017). « Seeing like a market », *Socio-Economic Review*, [en ligne], DOI : 10.1093/ser/mww033
- Han, Byung-Chul (2016). *Psychopolitique : le néolibéralisme et les nouvelles techniques de pouvoir*, Strasbourg, Circé, coll. « Essai » [2014], 119 p.
- Han, Byung-Chul (2017). *Shanzhai : deconstruction in chinese*, Boston, MIT Press, coll. « Untimely Meditations » [2011], 86 p.
- Han, Byung-Chul (2021). *Thanatopcapitalisme : essais et entretiens*, Clamecy, PUF [2019], 183 p.
- Harvey, David (2014). *Brève histoire du néolibéralisme*, Paris, Les prairies ordinaires, coll. « Penser/Croiser » [2005]. 314 p.
- Marx, Karl (2017). *Le capital: volume 1*, Trebaseleghe Gallimard, coll. « Folio essais » [1968], 1046 p.
- Morozov, Evgeny (2015). *Le mirage numérique : pour une politique du big data*, Paris, Les prairies ordinaires, coll. « Penser/Croiser » [2015], 129 p.
- NEXT Conference. (2019, 30 septembre). Rogier Creemers – *China's Information Society : Creating a Network Power*. [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=Sb5OWAmhl8g&t=397s>
- Tse Tung, Mao (1976). *Cinq essais philosophiques*, Victoriaville, Société Canada-Chine [1971], 294 p.
- Zuboff, Shoshana (2020). *The age of surveillance capitalism: the fight for a human future at the new frontier of power*, New York, Public affairs books [2019], 691 p.

## Le dépistage prénatal en France : quelles dérives de l'eugénisme ?

Annabelle Lachance, *Maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal*

L'une des plus grandes révolutions scientifiques de la seconde moitié du XXe siècle en Occident est la science de la génétique qui a ouvert des possibles en permettant de lire la « programmation » de chaque individu (Mattéi, 2015 : 10). Depuis un peu plus de trente ans, elle a contribué au développement du dépistage prénatal, que ce soit avant la grossesse avec la fécondité *in vitro* ou au début de celle-ci pour déceler des risques d'anomalies chez le fœtus. Dans ce contexte, les applications de la génétique pour la reproduction humaine font l'objet d'un vif débat dans la littérature scientifique, suscitant la crainte qu'elles contribuent à un retour à des dérives de l'eugénisme. Les professionnel·le·s impliqué·e·s dans ces pratiques s'opposent à l'idée qu'il s'agisse d'un contrôle de la reproduction par l'État à travers l'instrument de la science comme c'était le cas à l'époque de l'eugénisme nazi. Dans les systèmes démocratiques occidentaux actuels, il s'agirait d'un libre choix individuel en faveur de la qualité de vie de l'enfant à naître (Agar, 2004 ; Aubert-Marson, 2011 ; Sann, 2016).

Compte tenu de ce débat, l'objectif de la présente réflexion sera de répondre à la question suivante : le dépistage prénatal en France est-il une forme eugénique de contrôle de la reproduction par l'État, dans une mesure similaire à celui ayant eu cours durant la première moitié du XXe siècle ? Mon hypothèse est que les États démocratiques légitiment une science qui favorise la sélection d'individus plus fort·e·s et potentiellement plus productif·ve·s dans un système capitaliste à l'aide de critères d'hérédités et de politiques eugéniques de santé se situant en continuité de l'eugénisme pratiqué dans le cadre du régime totalitariste nazi. Au centre du débat repose un argument dominant en faveur des pratiques eugénistes qui exclut de les concevoir comme un retour aux dérives totalitaires passées, car il s'agirait d'un choix reproductif d'ordre privé dans le contexte d'un État libéral. Afin d'évaluer cette proposition et celles qui s'y opposent, elles seront examinées au regard des pratiques et de la législation entourant le dépistage prénatal en France, la législation sur le dépistage prénatal y étant plus développée par rapport à l'ensemble des pays européens (Dupouy, 2012). C'est à partir des origines de l'eugénisme et de ses dérives autoritaristes qu'il sera possible, dans un premier temps, d'établir les caractéristiques qui s'attachent aux pratiques eugénistes. Dans un deuxième temps, la validité de l'argument du choix personnel face aux pratiques de sélection d'individus à naître sur des critères d'hérédité pour éviter le contrôle de l'État sur la reproduction sera discutée à travers les positionnements d'auteur·e·s qui sont très présent·e·s dans le débat depuis les années 2000. Dans un troisième temps, je me positionnerai en faveur des théories qui postulent que l'État libéral exerce en effet une forme de contrôle par la biopolitique au moyen de politiques publiques à caractère eugénique (Bertoldi, 2019 ; Degryse, 2001).

### ÉTAT DES FAITS

#### Les origines de l'eugénisme

Pour comprendre le débat actuel entourant l'eugénisme, il est nécessaire de tenir compte de ses racines historiques et de sa légitimation scientifique (Taguieff, 2020) ainsi que de le définir comme une idéologie politique (Aubert-Marson, 2011). Les origines de l'eugénisme sont d'abord à considérer comme étant une idée portée vers un idéal normatif ayant toujours eu une pluralité d'orientations, ce qui en fait un sujet complexe. Qu'il s'agisse de pratiques eugéniques qui prennent la forme de politiques d'hygiène raciale ou alors d'un désir parental d'un enfant « parfait », ces pratiques ont un fondement idéologique commun, malgré les multiples ramifications qui lui ont succédé.

Les premières pratiques eugéniques connues remontent aux Grecs anciens qui abandonnaient des nourrissons au soleil dans le désert, car ceux-ci étaient considéré·e·s comme ayant des désavantages physiques ne pouvant qu'être nuisibles dans leur vie future et pour l'État. L'idée de l'eugénisme, avant l'apparition du



terme, est présente dans bon nombre d'ouvrages, en débutant avec Platon dans *La République* (vers 370 av. J.- C.) qui en établit les premiers paramètres théoriques :

[...] comme un ensemble de mesures coercitives prises par un pouvoir politique autoritaire, l'objectif [est] de préserver (et en second lieu d'améliorer) les qualités héréditaires de la population considérée par le contrôle des unions, et plus précisément par le choix autoritaire des procréateur·trice·s, incluant des interdictions sélectives de procréation». (Tanguief, 2020 : 22)

Le passage de l'idée eugénique vers une idéologie politique a été possible à partir du moment où elle a trouvé sa légitimité scientifique. Le moment charnière fut la publication d'un article de Galton paru en 1865. Son émergence dans le champ scientifique s'est faite en conjoncture avec le contexte sociopolitique particulièrement tendu de la Première Guerre mondiale. C'est à ce moment historique qu'il est pertinent de s'intéresser davantage, car c'est à celui-ci que réfère le débat scientifique actuel qui entoure la crainte d'un retour à des pratiques eugéniques.

Dominique Aubert-Marson proposait en 2011 de retracer l'histoire de l'eugénisme dans le but d'établir le lien entre l'idéologie scientifique et celle du champ politique à partir de la théorie eugénique de Francis Galton de 1883. À cette époque, l'approche évolutionniste de Charles Darwin était préconisée dans la pensée scientifique et a été transposée dans divers domaines dont la vie sociale. La notion de « race » est dominante dans la théorie de Galton, où elle est appliquée à la société pour établir des catégories hiérarchisées d'individus. L'idée maîtresse est que les races supérieures, dans un environnement favorable, ont toutes les chances de développer leurs capacités et ainsi leur prévalence sur celles qui leur sont inférieures. Galton a donc postulé qu'une hérédité favorable prédispose certains individus à une plus grande réussite en société, ce qui contribuerait à son bon fonctionnement. Il s'est appuyé sur une étude statistique qu'il a menée avec 300 hommes en Angleterre dont il estimait l'intelligence supérieure à la moyenne. Galton a observé qu'ils entretenaient tous des liens de parenté et donc, que l'intelligence devait avoir ses racines dans l'hérédité. C'est à partir de cette proposition que seront déployées des politiques eugéniques pour favoriser la présence des « races » considérées génétiquement supérieures et limiter en nombre celles considérées comme étant inférieures. Il s'agissait donc d'une proposition pour régler les problèmes d'ordre socio-économique d'après-guerre, car les couches prolétariennes et défavorisées constituaient la majeure partie de la population. L'eugénisme de Galton a rapidement rencontré l'adhésion des hommes scientifiques et politiques au-delà des limites de la société anglaise. La sélection artificielle de groupes d'individus visant à améliorer la société s'est développée avec la mise en place de politiques publiques qui distinguaient deux types d'eugénisme : un positif et l'autre négatif. Le premier voulait la sélection des plus fort·e·s et a engendré des politiques qui encourageaient la reproduction des individus des couches supérieures avec des primes à la naissance ou des prêts pour leurs familles. L'eugénisme négatif, quant à lui, cherchait à réduire la présence des « races inférieures » en limitant leur reproduction par l'interdiction au mariage ainsi que par des programmes de stérilisation forcée de criminel·le·s ou de personnes atteintes de troubles mentaux. Ces mesures ont rencontré une adhésion particulièrement forte aux États-Unis, en France et en Allemagne, entre autres grâce aux sociétés d'eugénisme qui en faisaient la promotion. Les politiques d'hygiène raciale nazies sont l'exemple de dérives de l'application de l'eugénisme pour justifier l'exclusion et l'extermination massive de groupes, par l'utilisation de cette théorie « scientifique » sur la notion de « race » pour justifier une idéologie raciste.

Alors que des politiques d'hygiène raciale avaient déjà cours aux États-Unis durant les années 1920, l'État était moins interventionniste qu'en Allemagne. Ces politiques fondées sur la doctrine eugénique s'appliquaient dans la perspective de préserver l'identité des nations dites « civilisées » par des lois anti-immigration à caractère raciste (Tanguief, 2020). Les États-Unis faisaient alors figure de proue au sein des nations occidentales qui partageaient l'idée que toute personne non blanche ou métissée était une menace à l'équilibre social et politique. L'eugénisme français a quant à lui la caractéristique d'avoir été d'abord propulsé à partir du champ médical pour éventuellement atteindre la sphère politique. Ce sera intégré par un psychiatre, Édouard Toulouse, qui désirait avec son concept de biocratie faire une science du gouvernement des peuples par la sélection naturelle des plus fort·e·s en passant par la médecine et la génétique. En effectuant un contrôle des naissances et de la procréation,

les médecins et les généticiens auraient ainsi le pouvoir de déterminer un ordre social plus stable dans le contexte qui a suivi la Première Guerre mondiale.

Il fait consensus dans la littérature scientifique qu'il ne s'agissait pas d'une science, mais plutôt d'une pseudoscience et que les recherches sur l'hérédité de Galton ne pouvaient être ni démontrées ni contestées. C'est pourtant à partir de son statut pseudoscientifique que ses travaux ont justifié le contrôle de la reproduction des individus par l'État, la recomposition artificielle de la société ainsi que le fait que des savoirs scientifiques soient mis au service de gouvernements autoritaires. À ce sujet, actuellement, de nombreux·ses scientifiques craignent que les innovations en biotechnologie entraînent un retour de l'eugénisme. La biotechnologie est un secteur économique en croissance continue depuis les dernières décennies et englobe plusieurs types d'activités scientifiques. Celles-ci se traduisent par des interventions sur les organismes vivants, que ce soit pour traiter l'infertilité humaine ou pour générer des plantes génétiquement modifiées. Un des champs d'application de ce secteur d'activité est lié à la reproduction humaine : le dépistage prénatal par l'analyse génétique. C'est ce dernier champ d'application qui sera mis à l'examen au regard du débat théorique qui entoure l'eugénisme, plus précisément par l'analyse des politiques publiques de dépistage prénatal en France.

### **L'évolution du dépistage prénatal en France de 1980 à 1997 : pratiques et discours**

Avec l'essor des biotechnologies, nous assistons à un déplacement de l'eugénisme avec une sélection en amont de caractéristiques héréditaires souhaitables ou non. Les biotechnologies ont donc un pouvoir sur les formes de vie et sur des parties du corps sans existence politique encore définie et non plus seulement sur des corps ou une population (Keck, 2003). Les pratiques de dépistage prénatal ont connu un développement technologique rapide en même temps qu'une nécessaire adhésion par la population visée. Le discours scientifique en faveur du progrès a motivé des politiques publiques qui ont rendu un accès croissant à la population à ces technologies biomédicales. Le dépistage a débuté avec l'échographie, qui avait fait ses preuves dans le champ médical et avait atteint un certain niveau de précision à partir de 1972, comme dans la plupart des pays occidentaux. Cette révolution technique, une fois appropriée par les obstétricien·ne·s, a posé le premier jalon du dépistage d'anomalies chez le fœtus (Mattéi, 2015).

Un article français publié en 1997 lie les pratiques de dépistage prénatal en France aux politiques de santé publique (Eydoux *et al.*, 1997). Les auteur·rice·s présentent trois formes de dépistage qui avaient lieu à l'époque : 1) le dépistage des malformations morphologiques par l'échographie (spina-bifida et trisomie 21 ou T21) ; 2) le dépistage par l'amniocentèse des anomalies chromosomiques par le caryotype ; et 3) le dépistage par les techniques de biologie moléculaire de certaines maladies géniques. Cette dernière méthode est cependant plus rarement couverte par l'État. En France, en 1997, la Sécurité sociale proposait et remboursait l'échographie à toutes les femmes, alors que l'amniocentèse n'était couverte que si des risques d'anomalies étaient identifiés (âge de la mère, présence d'une anomalie chromosomique parentale, historique de grossesse, etc.)

Au moment de la publication de l'article, les auteur·rice·s, des chercheur·e·s en cytogénétique, plaidaient pour un élargissement de la couverture publique du dépistage prénatal, en insistant sur l'accès au dépistage de la T21. L'argument était que les progrès liés au développement de l'échographie avaient permis de révéler des malformations fœtales plus précises, ce qui ouvrait la voie au dépistage des anomalies fœtales chez les femmes enceintes plus jeunes. Les techniques de dépistage de la T21 avaient également évolué pour permettre une simplification des méthodes et une plus grande précision des résultats. Le dépistage de la T21 a donc effectivement été élargi à toutes les femmes, même sans facteurs de risques et indépendamment de l'âge. Près de 10 ans plus tard, c'est 90 % des femmes qui recouraient à une interruption de grossesse à la suite d'un résultat positif à la T21 en France (Sann, 2016).

Les obstétricien·ne·s, médecins et généticien·ne·s qui pratiquent le dépistage prénatal sont majoritairement en faveur du déploiement de ces technologies et rejettent toute référence à des dérives

eugéniques prenant la forme de mesures gouvernementales pour l'amélioration génétique d'une population. À leurs yeux, il s'agirait plutôt d'un choix privé non coercitif (Aubert-Marson, 2010 ; Bertolodi, 2019 ; Sann 2016). Dans cette perspective, les dérives potentielles du dépistage prénatal sont renvoyées à de mauvais choix individuels face à ceux-ci ou à un déploiement technique trop lourd (Sann, 2016). Selon cette posture, le principal risque d'un eugénisme de type privé serait la sélection en fonction du sexe de l'enfant à naître ou une sélection issue d'une mauvaise compréhension de l'impact d'une anomalie détectée sur la qualité de vie de l'enfant. Le deuxième type de risque est décrit comme étant causé par une multiplication des techniques, ce qui complexifie le processus. Cependant, les praticien·ne·s du dépistage génétique ne nient pas le fait qu'il s'agisse d'eugénisme, mais qu'il prendrait une forme limitée et acceptable (Roussel, 1996). Il s'agirait d'un eugénisme positif qui permet, à partir des avancées de la biotechnologie, d'éviter des naissances d'enfants qui ne seraient pas « normaux » puisqu'ils ne répondent pas aux critères d'une génétique favorable.

Ce discours sous-tend deux paradigmes de la médecine occidentale : la croyance en l'idée de « progrès », d'une part, et en l'existence de caractéristiques héréditaires « indésirables » qu'il faut chercher à éliminer, d'autre part (Roussel, 1996 : 40). L'autorité scientifique ne semble pas avoir perdu son emprise, puisque ces pratiques de dépistage connaissent une forte adhésion au nom de la santé publique et du progrès de la médecine (Leneveu, 2010). Nous observons une banalisation des pratiques de dépistage prénatal (Mattéi, 2015). En effet, ce qui se voulait au départ une médecine préventive offerte aux patientes à risque est maintenant une pratique offerte à toutes les femmes, et ce, même sans présence de facteurs de risques. Cette banalisation des pratiques semble causer une généralisation de ce qui est reconnu comme « anormal ». Aucune distinction ne se pose entre les maladies génétiques et les malformations graves. La ligne qui se trace entre l'eugénisme négatif ou positif semble de plus en plus en plus floue, ce qui laisse donc place à différentes interprétations dans le débat à partir de l'argument du choix privé dans le contexte d'un État libéral.

## DE LA SCIENCE A L'ÉTAT DE DROIT

### L'eugénisme libéral

Jürgen Habermas propose une conception de l'eugénisme libéral qui s'inscrit en sa défaveur, car les idées de liberté et de choix sont les prémisses de l'État libéral qui, lui, est à l'origine de l'acceptation d'un eugénisme négatif par la population (2002). La ligne de démarcation vers un eugénisme négatif justifié a donc été franchie d'une façon moralement et juridiquement acceptable. Sa proposition sur l'eugénisme libéral s'inscrit dans une position critique des pratiques de sélection de caractéristiques héréditaires sur les enfants à naître. Elle se veut une approche qui articule le problème de l'eugénisme dans sa relation entre la population, la sphère publique et le Parlement. En effet, les progrès de la biotechnologie, dans leur application sur l'hérédité humaine, sont un élément qui intervient dans la définition d'une morale collective particulière en permettant d'intervenir sur des pathologies dans un cadre qui n'est plus seulement préventif. Les individus d'une même société libérale se perçoivent et agissent sur leur corps selon des déterminants personnels, mais aussi selon un système de normes qui s'imposent de l'extérieur. Dans cette perspective, Habermas propose qu'il y ait une ligne qui départage l'action par des origines naturelles chez l'être humain et la culture qui le socialise à certaines normes. La dérive de l'eugénisme est ici comprise sous la forme d'un questionnement moral sur le fait d'intervenir pour changer un état de nature d'êtres à naître, dont ni les parents ni l'État ne devraient en décider à leur place. Le questionnement tourne autour des dispositifs eugéniques de l'État libéral qui sont offerts aux individus, mais dans le sens large de l'usage des biotechnologies pour la reproduction humaine soumise aux logiques d'un marché.

Pour ses défenseur·e·s, l'eugénisme libéral qui consacre les droits individuels et la liberté de choix serait la garantie ne pas reproduire les dérives du passé engendrées par un eugénisme autoritaire (Bertoldi, 2019). Cette dernière position a notamment été défendue par le généticien Nicholas Agar dans un livre qu'il a entièrement dédié à l'eugénisme libéral (Agar, 2005). Pour lui, l'État donne aux futurs parents l'accès à des technologies pour leur permettre d'améliorer la sélection de leur enfant en fonction de leurs critères d'« une bonne vie ». Les droits et libertés au fondement du libéralisme permettraient l'expression de diverses visions du

monde, parfois en contradiction et acceptées comme telles. Ceci serait donc contraire à l'eugénisme nazi qui, en plus d'être totalitaire, voulait contrôler la reproduction d'individus aux caractéristiques uniques, celles attribuées aux peuples nordiques. Cependant, l'État libéral, en renvoyant aux futurs parents la détermination de leurs critères de sélection génétiques des enfants à naître, invisibilise le discours et les pratiques qui rendent normatif l'eugénisme négatif. Dans ce contexte, les choix et libertés ne peuvent s'exercer que dans le cadre d'une intervention étatique. L'orientation eugénique d'une politique publique semble donc lier l'État libéral à des formes autoritaristes passées. C'est ce que soutient Nicola Bertoldi, qui affirme que par la biopolitique, l'eugénisme « aurait constitué une technologie politique visant à maîtriser, à la fois en termes de savoir et de contrôle disciplinaire... l'ensemble du processus qui constitue l'homme en tant que vivant » (Bertoldi, 2019 : 125). Cette stratégie aurait été faite sur la base du discours scientifique de la « vérité » et au nom de la santé publique. Bertoldi n'hésite pas à considérer l'eugénisme contemporain comme un prolongement de la biopolitique telle qu'exercée en Allemagne nazie. Un consensus émerge sur le fait que les pratiques de dépistage sont bel et bien une forme d'eugénisme, bien que certains les considèrent bénéfiques et d'autres négatives.

### **Le tournant des pratiques de dépistages des années 2000 en France**

À partir de l'année 2000, l'ampleur du diagnostic prénatal en France fait l'objet de questionnements éthiques et juridiques chez les professionnel·le·s concerné·e·s (Nivelon-Chevalier, 2006). En 2009, l'État français légifère avec un arrêté de la Cour pour réglementer le dépistage de la T21 et mettre sur pied tout un ensemble de pratiques dans le cadre du suivi des grossesses qui a encore cours aujourd'hui (Alexander et al., 2016). Il s'agissait d'y introduire le dépistage de la T21 dans la perspective d'un choix libre et éclairé. Cette nouvelle réglementation semble intervenir dans le processus de dépistage pour définir la relation et les rôles entre patiente et médecin dans le cadre de l'eugénisme libéral. En effet, la future mère y est décrite comme une ayant droit, et par ce fait, devant être informée de la disponibilité des techniques de dépistage, des conséquences du choix de la technique et des implications des résultats (Alexander *et al.*, 2016). Les médecins sont ainsi dans l'obligation d'informer la patiente, d'agir conformément à son choix ainsi que de lui fournir des résultats exacts. Cela se traduit dans la pratique par une entente réciproque obligatoire (Chatron *et al.*, 2016). En effet, les patientes doivent signer un consentement à la suite de la consultation qui contractualise en quelque sorte l'implication de chacun·e dans le processus du dépistage génétique de la T21. Les médecins signent pour leur part une attestation de conseil génétique. L'information ainsi transmise permet, en cas de confirmation d'anomalies chez le fœtus, de choisir de poursuivre ou non la grossesse. Dans la majorité des cas de résultats positifs, l'interruption est choisie, dans le cas contraire, ceci permettrait aux parents de mieux se préparer à accueillir leur enfant « différent ».

Bénédicte Champenois-Rousseau et Carine Vassy se sont intéressées à la façon dont ont été mises en place ces pratiques pour donner suite à l'arrêté de 2009 qui conclut que « si le dépistage de la T21 n'est pas inscrit dans la loi, en pratique, les parents n'ont généralement pas la possibilité de s'y opposer » (Dupouy, 2012 : 66). Ayant mené des observations lors de consultations dans des centres d'échographie, elles observent qu'une « pression insistante » est exercée sur les mères. En effet, l'accord de la mère se fait généralement en cours de route de l'examen de dépistage de la T21, car il est généralement intégré à un examen de routine du suivi de grossesse de la mère. De cette façon, la mère n'est pas informée d'avance qu'il sera question d'un examen de dépistage avant d'être présente au rendez-vous avec son médecin. Une fois sur place, le temps de réflexion est donc quasi improbable. Dans les rares cas de résistance, médecins et échographistes insistent avec divers arguments. Selon l'interprétation des auteures, ce serait une façon de se protéger professionnellement pour éviter de porter la responsabilité de la naissance d'un·e enfant en situation de handicap.

L'arrêt Perruche rendu par la Cour de cassation de France en novembre 2000 est l'un des événements à l'origine du resserrement de la législation qui encadre actuellement la relation entre les patientes et les praticien·ne·s de la médecine fœtale. En effet, l'arrêté a accordé à l'enfant né du couple Perruche le droit d'être indemnisé intégralement pour le préjudice subi à la suite d'une erreur de résultat (Manaouil et Jardé, 2012). Le·a médecin avait jugé que le fœtus n'avait pas de rubéole congénitale, une infection virale transmise durant la grossesse, alors qu'il en était atteint. Madame Perruche a donc donné naissance à son enfant, alors qu'elle ne

souhaitait pas poursuivre sa grossesse en cas d'infection du fœtus compte tenu du risque élevé de handicap. L'enfant est né avec des handicaps physiques graves et des troubles neurologiques. Une indemnisation pour le préjudice moral qu'ils ont subi, d'une part, et que l'enfant a vécu, d'autre part, leur a été accordée. Le préjudice avéré à l'enfant, soit celui d'être né, a été ajouté au droit civil. L'État a donc statué que la mort était préférable que de vivre une vie avec un handicap (Manaouil et Jardé, 2012).

Pour conclure, nous pouvons affirmer que les pratiques de dépistage prénatal qui bénéficient d'une couverture financière par l'État français sont devenues généralisées et routinières par un processus de banalisation. De plus, le critère d'« anomalies » englobe tout ce qui ne semble pas se référer à la normalité dominante : des maladies génétiques rares qui entraînent une réduction importante des capacités fonctionnelles, à la Trisomie 21 qui permet tout de même une certaine autonomie en société.

## **L'EUGENISME CONTEMPORAIN : UN BIOPOUVOIR POLITIQUE ?**

### **Le biopouvoir**

À la lumière des divers arguments entourant les dérives potentielles d'un retour à l'eugénisme, il semble pourtant que ce dernier s'inscrit à l'intérieur de certaines dérives de l'autorité scientifique et étatique qui sont déjà à l'œuvre dans les pratiques de dépistage prénatal. Rejeter la possibilité de dérives eugéniques similaires à celles du début du XXe siècle en affirmant que le choix de sélection fondé sur la génétique est d'ordre privé revient à nier les pouvoirs coercitifs moins visibles qu'exercent les scientifiques et l'État libéral dans la définition de ces choix.

Tout d'abord, comme il a été exposé précédemment, l'idée d'un choix eugénique privé est ancrée dans les arguments des scientifiques du champ biomédical. Plusieurs théoriciens des sciences sociales partagent une position plus critique face à l'eugénisme contemporain. Luca Degryse (2001) rejette l'argument du choix personnel, car l'État agit en quelque sorte comme une « police des corps » et que la notion même de liberté individuelle ne serait qu'une idéologie libérale dans un système oppressif : « Cette police des corps prénatale eugéniste est donc absolue et totale, sauf erreur technique permettant à quelques rares individus d'échapper à leur programmation » (Degryse, 2001 : 78). Il affirme que l'État tente de rétablir des inégalités de nature biologique par son « biopouvoir eugéniste ». En effet, le biopouvoir est un concept qui permet de comprendre les mécanismes implicites dont disposent l'État et les biotechnologies pour asseoir une forme de domination sur la vie et la mort.

Selon Michel Foucault, la notion de biopouvoir permet d'analyser à la fois la façon dont les discours et pratiques qui entourent le développement des sciences biologiques sont produits, le tout dans une perspective critique et historique (Keck, 2003). Dans sa forme politique, ce concept est absorbé par celui de la biopolitique. Foucault en est également le théoricien :

La biopolitique est un terme descriptif désignant l'ancrage des technologies libérales de gouvernement dans les propriétés biologiques des sujets. Ce phénomène s'observe dans la constitution de politique de santé publique qui prête attention à la fois au contrôle collectif des populations et à la mise en discipline des comportements individuels. (Bossy et Briatte, 2010 : 9)

Dans la biopolitique, la discipline est indissociable de la notion de pouvoir pour que celui-ci soit effectif. Elle est comprise comme un processus de dressage des populations : « La discipline renvoie à toute une série de techniques locales de pouvoir et de savoir qui va s'attacher au corps humain » (Macmillan, 2010 : 44). En effet, le gouvernement libéral met en place des stratégies disciplinaires pour prendre en charge les individus et les orienter à agir selon un comportement attendu. Les corps et les esprits sont ainsi dressés sans avoir à recourir à des violences directes. Les mesures législatives visant les corps et les formes de vie sont plutôt appuyées sur l'autorité des discours et des vérités des sciences et technologies pour amener la population à consentir aux politiques de dépistage prénatal comme s'il s'agissait d'un élan volontaire. Les technologies et le savoir-pouvoir

sont les principaux instruments pour obtenir l'assujettissement (Macmillan, 2010). L'exemple de l'arrêt Perruche de 2000 en France, tel que décrit précédemment, illustre bien les effets et l'efficacité de la disciplinarisation par les politiques publiques de dépistage prénatal. En effet, la demande des parents Perruche prenait appui sur la croyance en un litige de la part de l'État de n'avoir pu leur donner le plein droit d'agir sur le corps de la mère et de son enfant à naître. L'autoritarisme étatique n'est plus nécessaire pour agir sur la reproduction des individus.

### **Le discours : lieu d'exercice du pouvoir**

Certains discours scientifiques dévalorisent des caractéristiques génétiques non désirables, tels que les cas les plus graves de handicaps ainsi que les maladies aux conséquences moindres telles que le diabète. Les avancées technologiques en lien avec l'hérédité et les risques démontrés d'anomalies renforcent l'autorité de ces discours, puisqu'il est maintenant possible de justifier la sélection d'enfants qui seraient mieux disposés génétiquement à naître.

Selon les approches transhumanistes, l'amélioration de la génétique émerge à partir d'un discours sur le progrès de l'humanité, qu'il soit d'ordre social, économique ou technique (Bonenfant et Caccamo, 2021). En effet, le discours sur le progrès affirme que le développement des technologies serait directement lié à l'amélioration de l'humanité. Une conséquence de ce type de discours fondé sur le progrès est qu'il suggère que de résister à cette amélioration des capacités physiques ou intellectuelles équivaldrait à s'opposer au bien-être de l'humanité et du bien-vivre ensemble. Qui détermine que ces caractéristiques d'amélioration humaine sont le gage d'une humanité plus heureuse ? Selon cette même approche, « le discours est le principal lieu d'exercice du pouvoir » (Bonenfant et Caccamo, 2021 :7), et l'élite qui l'énonce et le fabrique le fait pour transmettre son idéologie et sa conception du monde à un public large. Tel que le soulignent les auteures, le pouvoir s'exerce à partir d'institutions, tel que les laboratoires, et se situe à proximité des pouvoirs politiques et financiers.

La question de départ était de savoir si le dépistage prénatal actuel est une forme eugénique de contrôle de la reproduction de la population par l'État français, au même titre que durant la première moitié du XXe siècle. La biopolitique, en tant que stratégie de gouvernance des corps par l'hérédité, était également au fondement de l'eugénisme d'origine et sa forme contemporaine n'en serait que le prolongement (Bertoldi, 2019). Pourtant, l'argument central en faveur des pratiques de dépistage prénatal, soit qu'il s'agit d'un choix d'ordre privé, s'est développé en opposition avec les politiques nazies. En effet, actuellement, le dépistage ne relève pas d'une obligation légale, ce qui serait en contradiction avec les droits civils. La mise en pratique des politiques publiques eugéniques a simplement pris une forme plus subtile.

Dans la perspective d'un eugénisme en contexte libéral, d'autres questionnements pourraient alimenter le débat. Dans la logique d'un État qui gouverne en toute rationalité serait-il, par exemple, trop dispendieux de mettre en place des programmes de soutien financier ou éducationnel pour soutenir des personnes ayant des besoins particuliers durant toute leur vie ? Est-il plus avantageux pour l'État d'exclure d'emblée les personnes porteuses de handicaps biologiques, intellectuels ou physiques que de mettre des programmes de soutien adaptés pour les éduquer ? Sont-elles considérées comme moins productives et sur quels critères ?

## **CONCLUSION**

L'idéologie eugéniste a été construite sur des arguments biomédicaux non fondés et instrumentalisés, entre autres, par l'État nazi. Le dépistage prénatal en France se fonde quant à lui sur des données génétiques bien réelles soutenues par le discours scientifique sur le progrès. Il est légitimé par des mesures de santé publique d'un État libéral qui considère la liberté de choix des parents en tant que facteur pouvant, selon les diverses positions, prévenir ou actualiser des dérives. À partir de l'étude de la législation française du dépistage prénatal, nous soutenons que l'argument du choix privé n'est pas suffisant pour invalider les craintes d'un retour à l'eugénisme. L'intégration d'un dépistage prénatal préventif, qui a été suivie d'un développement technologique, s'est rapidement transformée en pratique routinière visant toutes les femmes, même sans risques identifiés au préalable. Les politiques de santé publique font donc converger les choix pour qu'ils soient conformes avec

l'idée qu'il est préférable qu'un enfant avec des « anomalies héréditaires » ne naisse pas. La posture théorique de la biopolitique m'a donc paru la plus appropriée pour répondre à la question initiale entourant la crainte d'un retour à une forme d'eugénisme similaire à son origine. D'autres aspects auraient pu être développés tels que le fait que ces mesures pourraient contribuer à une perception négative non justifiée de la qualité de vie de personnes vivant avec un handicap biologique (Sann, 2016). Également, il n'y a que très peu de chercheurs qui se sont intéressés aux processus de dépistage à partir du vécu des futurs parents. Ceci pourrait enrichir le débat et porter un éclairage sur les pratiques, car le débat sur la vie devrait se faire sur un terrain qui dépasse le champ des sciences.

## BIBLIOGRAPHIE

- Agar, Nicholas (2005). « Genius Sperm, Eugenics and Enhancement Technologies », dans *Liberal Eugenics: in defense of human enhancement*. Wiley Online Library. pp. 1-19. URL: <https://onlinelibrary-wiley-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/doi/book/10.1002/9780470775004>
- Alexander, Sophie, Amina Barkat Damien Sanlaville, François Audibert, Jean-Marie Pellegrinelli,, Mohammed Amine Radouani & Pascale Kleinfinger (2016). « Dépistage prénatal non invasif de trisomie 21 sur ADN fœtal circulant : quelles pratiques dans cinq pays francophones ? », *Revue de médecine périnatale : Organe d'expression de la Société française de médecine périnatale et de la Fédération française des réseaux de santé périnatale*, [en ligne], URL : [https://www-em-premium-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/showarticlefile/256314/main.pdfinq pays francophones ? | SpringerLink \(uqam.ca\)](https://www-em-premium-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/showarticlefile/256314/main.pdfinq pays francophones ? | SpringerLink (uqam.ca))
- Aubert-Marson, Dominique (2011). « L'eugénisme: une idéologie scientifique et politique », *Étique et Santé*, [en ligne], URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1765462910001170 et politique - ScienceDirect>
- Bayle, Benoît (2017). « La destruction des embryons : Quels enjeux? », *Psychiatrie et psychopathologie périnatales*, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/psychiatrie-et-psychopathologie-perinatales---page-437.htm>
- Bonenfant, Maude & Emmanuelle Caccamo (2021). « Rhétorique des discours transhumanistes : Arguments et fondements discursifs », *Communication et Langages*, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages-2021-4-page-5.htm>
- Bertoldi, Nicola (2019). « L'actualité d'une idéologie : L'eugénisme comme objet pour l'histoire des sciences et comme problème contemporain », *Cahiers Droits, Sciences et technologies*, [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.4000/cdst.720>
- Bossy, Thibault. & Françoise Briatte (2011). « Les formes contemporaines de la biopolitique », *Revue internationale de politique comparée*, [en ligne], URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00675780>
- Chartron, Nicolas, Damien Sanlaville & Caroline Schluth-Bolard, (2016). « Les tests non invasifs en période prénatale : avantages et limites », *Revue de médecine Périnatale : Organe d'expression de la Société française de médecine périnatale et de la Fédération française des réseaux de santé périnatale*, [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.1007/s12611-016-0350-3>
- Degryse, L. (2001). Justice, eugénisme et post-humanité. *Le Philosophe*, 15, 71-78.
- Dupouy, Stéphanie (2012). « Entre obligation et consentement : l'eugénisme de personne ? », *Sciences sociales et santé*, [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.397/sss304.0065>
- Eydoux, Patrice, Catherine Nessmann, & Stéphane Serero, (1997). « Diagnostic prénatal : acquisitions récentes en cytogénétique », *Immuno-analyse et biologie spécialisée*, [en ligne], DOI : [https://doi.org/10.1016/S0923-2532\(97\)89651-2](https://doi.org/10.1016/S0923-2532(97)89651-2)
- Gouvernement du Canada. (s.d.). *Biotechnologie*, URL : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/science-recherche/technologie-emergente/biotechnologie.html>
- Habermas, Jürgen (2002). *L'avenir de la nature humaine : Vers un eugénisme libéral ?*, Paris, Gallimard.
- Keck, Frédéric (2003). « Des biotechnologies au biopouvoir, de la bioéthique aux biopolitiques », *Multitudes*, [en ligne], URL: <https://www.multitudes.net/Des-biotechnologies-au-biopouvoir/>
- Leneuve, Marie-Claude (2010). « Le dépistage des maladies génétiques incurables : annonce d'une vie programmée », *Éthique et santé*, [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.1016/j.etiqe.2009.11.002>

- MacMillan, Alexandre (2010). La biopolitique et le dressage des populations. *Cultures et Conflits*, 78, 39–53.  
<http://www.jstor.org/stable/23703497>
- Manaouil, Cécile & Olivier Jardé (2012). « La jurisprudence Perruche a-t-elle encore un avenir ? », *Gynécologie Obstétrique et Fertilité*, [en ligne], URL : <https://www-sciencedirect-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/science/article/pii/S1297958911004371>
- Mattéi, Jean-François (2015). « L’homme, la génétique et le diagnostic prénatal », *Laennec*, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-laennec-2015-1-page-9.htm>
- Nivelon-Chevalier, Annie (2006). « Diagnostic prénatal et trisomie 21 : Regard sur une évolution législative », *Laenne*, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-laennec-2006-4-page-19.htm>
- Roussel, François (1996). « L’eugénisme : analyse terminée, analyse interminable », *Esprit*, [en ligne], URL : <https://esprit.presse.fr/article/roussel-francois/l-eugenisme-analyse-terminnee-analyse-interminable-10548?folder=1>
- Sann, Leon (2016). « Problèmes éthiques du dépistage prénatal non invasif (DPNI) », *Revue de médecine périnatale*, [en ligne], URL : <https://rmp.revuesonline.com/articles/lvrmp/abs/2016/02/126110072/126110072.html>
- Taguieff, Pierre-André (2020). « L’eugénisme dans ses histoires » dans L’eugénisme, Presse Universitaires de France, Paris, pp. 22-69. URL: <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/l-eugenisme--9782715404007.htm>



## Les femmes en STIM : orientation scolaire, portrait de leur situation et le cas de l'informatique

Claudiel Lamoureux-Duquette, *Maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal*

Depuis les années 80, la question de la différenciation sexuée au sein de l'orientation scolaire intéresse des chercheur·es de divers horizons (Collet, 2004 ; Vouillot, 2004 ; Baudelot et Establet, 1992 ; Duru-Bellat, 1991 ; Mosconi, 1983). Plusieurs ont constaté que les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes espaces professionnels. Par exemple, bien que les femmes composent près de 48 % de la population active, elles constituent 82 % de l'effectif dans le domaine de la santé et 70,5 % dans les sciences sociales et de l'éducation (Institut de la statistique du Québec, 2018). En contrepartie, elles ne représentent que 21 % des travailleur·euses des sciences naturelles et à peine 7 % du domaine des transports et machineries (Institut de la statistique du Québec, 2018). Très tôt dans leur parcours, les hommes semblent se diriger vers les filières de l'ingénierie ou des sciences, tandis que les femmes sont très nombreuses en éducation, en santé et en relation d'aide (Vouillot, 2014). On constate donc une surreprésentation des femmes dans les filières dans lesquelles des qualités traditionnellement associées à la féminité (la douceur, le soin, l'empathie) sont demandées et une sous-représentation dans les métiers au caractère plus « viril » demandant de la force et un esprit technique (Marry, 2019 ; Vouillot, 2014).

Cette division genrée des études et du travail n'est pas sans conséquence, notamment au niveau de la situation socioéconomique des femmes. Sachant que les domaines d'étude en sciences, ingénierie, technologie et mathématique (STIM) peuvent mener aux emplois parmi les mieux rémunérés (Wall, 2019), la faible présence des femmes ne peut qu'être désavantageuse pour elles. Au Canada, en 2018, les femmes gagnent encore en moyenne 3,13\$ de l'heure (soit 13,3 %) de moins que leurs collègues masculins (Statistique Canada, 2018). De surcroît, les métiers où les femmes se trouvent majoritaires sont souvent socialement sous valorisés, tandis que les hommes accèdent aux métiers valorisés et prometteurs de pouvoir (Bereni et Marry, 2019 ; Marry, 2015).

En somme, la suite de ce document sera constituée d'une recension des écrits portant sur le sujet de la sous-représentation des femmes en STIM. Le texte portera plus précisément sur les femmes en informatique et sur la place qu'elles occupent dans ce monde dominé par le masculin. Il est à noter que cet article ne prétend pas être une revue systématique de la littérature, mais bien une synthèse de certains travaux clés. L'orientation scolaire sera d'abord présentée comme un choix genré. Je broserai ensuite un portrait global des femmes en STIM et des embûches qu'elles rencontrent dans ces domaines. Finalement, l'orientation scolaire, l'insertion professionnelle ainsi que la situation professionnelle des femmes en informatique seront abordées.

### CONTEXTE

#### Les femmes en informatique : un renversement de situation

Historiquement, les femmes ont toujours été présentes en informatique, bien que leurs réalisations soient souvent oubliées, négligées ou invisibilisées (Stevens<sup>1</sup>, 2007). Puisque les métiers de l'informatique étaient à l'origine perçus comme étant liés aux traditions de la machine à écrire plutôt qu'à celle de l'ingénierie, les premières personnes qui ont travaillé en programmation étaient des femmes (Stevens, 2007). Il était normal pour une femme d'une filière scientifique de se diriger vers ce domaine pouvant être perçu comme une suite logique à la dactylographie (Collet, 2011). Avec les avancées techniques et l'arrivée du micro-ordinateur, la

---

<sup>1</sup>Hélène Stevens est maîtresse de conférences au département de sociologie à l'Université de Poitiers, en France, et est membre du Groupe de recherches sociologiques sur les sociétés contemporaines. Elle s'intéresse notamment à la sociologie du travail et de l'emploi, ainsi qu'aux rapports sociaux de sexe. Cette section se basera en majeure partie sur un article qu'elle a réalisé au sujet de l'histoire des femmes ingénieures et des femmes en informatique.

perception de l'informatique s'est transformée, devenant ainsi un métier conceptuel et d'excellence réservé aux hommes (Stevens, 2007). Les années 1960-1970 ont été charnières pour le développement de l'informatique moderne ; cette discipline est devenue un domaine d'avenir, prometteur de promotion sociale et dans lequel une grande maîtrise est nécessaire. Une image précise de l'informatique et de l'informaticien, concordant avec une série de valeurs et de pratiques de sociabilités masculines spécifiques et largement encouragées par les pairs, tels que l'autotransformation et l'expérimentation, s'est ainsi développée. Ce faisant, puisque les femmes sont perçues comme moins compétentes, elles sont généralement exclues du secteur de l'informatique et se voient restreindre l'accès et leur intégration à ce domaine d'activité (Stevens, 2007). Dans les années 1980, une légère augmentation du nombre de femmes travaillant dans le domaine de l'informatique a toutefois été constatée. Ceci pourrait s'expliquer notamment par un recrutement accru dans les écoles de formation scientifique plutôt que la favorisation de personnes s'étant autoformées (Stevens, 2007). Malheureusement, depuis le milieu des années 1990, qui est un moment pendant lequel un changement dans les opportunités de carrières et les conditions de travail s'est fait sentir dans le milieu de l'informatique, il est possible de constater une baisse importante dans la proportion de femmes. (Stevens, 2007). Cette baisse est moins due à une déféminisation qu'à une masculinisation des métiers de l'informatique : les hommes et la culture masculine se sont insérés massivement dans ce domaine (Stevens, 2007). Dès lors, « la croissance des emplois dans le secteur informatique profite davantage aux hommes et ne permet pas aux femmes d'y renforcer leur présence. » (Stevens, 2007 : 17). Dans les universités québécoises, la proportion de femmes diplômées en informatique, tous cycles confondus, est passée de 18 % en 2008 à 20 % en 2020, représentant une maigre augmentation de 2 % en 12 ans (Institut de la statistique du Québec, 2021).

### **Objet d'intérêt et questions ayant guidé la recherche documentaire**

En 2016, au Canada, plus de 37 % des hommes titulaires d'un baccalauréat ont étudié dans une filière des STIM, contre une proportion de seulement 15 % de femmes (Frank, 2019). Parmi les diplômés des STIM, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à travailler dans leur domaine (41 % vs 22 %). Celles-ci sont également plus susceptibles que les hommes d'être en situation de chômage ou de faire partie de la population inactive (Frank, 2019).

Des efforts sont néanmoins faits, depuis plusieurs années, pour attirer les femmes dans les domaines des STIM. Par exemple, des programmes ayant comme objectif de stimuler l'intérêt des jeunes filles envers les sciences sont implantés dès l'école primaire, afin de développer chez ces élèves une perception positive des sciences et de leurs compétences dans ce domaine (Gauvreau, 2020). Aux études supérieures, certaines universités offrent également des concours et des bourses réservés aux femmes en STIM, de même qu'un soutien spécifique aux étudiantes des cycles supérieurs (Gauvreau, 2020). D'autres mesures plus précises à l'informatique consistent aussi à encourager les filles à s'orienter vers ce domaine par le biais de campagnes ciblées et par l'organisation d'ateliers de programmation qui sont réservés aux jeunes femmes (Stevens, 2016).

On peut heureusement constater une augmentation de la proportion de femmes dans les métiers des STIM depuis les dernières années (Dionne-Simard, Galarneau et LaRochelle-Côté, 2016). Toutefois, ces domaines ne se démocratisent pas tous à la même vitesse et certains restent marqués par un manque flagrant de parité. C'est le cas de l'informatique qui est le seul domaine de la famille des STIM à présenter, depuis les 30 dernières années, une baisse dans sa proportion d'effectifs féminins. En effet, en 1991, 30 % des personnes travaillant en informatique étaient des femmes, contre 25 % en 2011 (Dionne-Simard, Galarneau et LaRochelle-Côté, 2016). En 2020, la proportion de femmes en informatique correspond à environ 20 % des personnes diplômées de ce domaine (Institut de la statistique du Québec, 2021). Par ailleurs, c'est plus de 55 % des femmes diplômées en mathématique, en informatique et en sciences de l'information qui ne travailleront jamais dans ce domaine, comparativement à 29 % des hommes, ce qui représente un écart de 26 % (Frank, 2019).

Ce sont les préoccupations nommées précédemment qui ont guidé mes recherches pour cette recension d'écrits et qui m'ont amenée à me poser les questions suivantes : quels mécanismes sont en jeu dans l'orientation

scolaire non traditionnelle ? Quel parcours les femmes ayant choisi un domaine traditionnellement masculin suivent-elles ? Quelles sont les embûches auxquelles elles font face ?

## ÉTAT DE LA QUESTION

Dans cette section, je présenterai les différentes facettes de la sous-représentation des femmes en STIM et en informatique. D'abord, j'envisagerai l'orientation scolaire comme un choix genré, lié à une confirmation identitaire et à une division des savoirs. Un portrait des femmes dans les domaines non traditionnels sera ensuite brossé, lequel sera ensuite complété par la présentation des barrières à leur présence en STIM. Finalement, j'aborderai plus précisément le sujet des femmes en informatique : leur orientation scolaire dans ce domaine, leur insertion professionnelle et leur situation d'emploi.

Avant de procéder, je trouve important de noter que les notions de sexe et de genre sont conceptuellement floues dans les textes sur lesquels je m'appuie. Souvent, les termes « genré » et « sexué » ne sont pas définis et peuvent être utilisés comme synonymes. Or, ces deux concepts portent un poids conceptuel différent (Grange, 2010). Ce flou conceptuel a rendu la navigation des textes ardue. Malgré cela, j'ai choisi de rester fidèle aux termes utilisés par les différentes autrices<sup>2</sup>.

### L'orientation scolaire sexuée

#### *Le choix différencié au sein de l'orientation scolaire : une confirmation de l'identité genrée ?*

Nous verrons que plusieurs facteurs viennent influencer le choix de l'orientation scolaire. Par exemple, Birr (2014) s'est intéressée aux facteurs influençant ce choix en considérant les caractéristiques sociales des individus. Selon cette autrice, les femmes ne sont pas désintéressées à proprement parler par les professions traditionnellement masculines. Celles-ci peuvent, en effet, montrer un intérêt et une curiosité pour ces domaines. Elles choisissent pourtant de ne pas s'y engager en raison de la connotation masculine associée à ces emplois. C'est dans une optique d'affirmation et de performance de leur identité de genre que les femmes se dirigent vers des domaines stéréotypés féminins. À cet effet, Birr (2014) soulève trois raisons principales pouvant expliquer le choix des jeunes filles de s'éloigner des domaines masculins : 1) elles perçoivent l'accès à ces professions comme étant presque impossible; 2) elles considèrent qu'elles feront face à une difficulté de plus en tant que minorité dans ce champ professionnel, dont celle de devoir constamment prouver ses compétences professionnelles; et; 3) elles craignent d'être perçues comme des intruses au sein du domaine et de ne jamais avoir leur place (Birr, 2014). L'autrice ajoute que même le succès professionnel dans ces domaines est perçu négativement par les jeunes filles qui craignent d'être marginalisées et de voir leur identité de genre remise en question (Birr, 2014).

Par conséquent, pour les jeunes filles, choisir une orientation scolaire concordante avec leur identité de genre est davantage estimé. Celles-ci entrevoient ce choix comme étant beaucoup plus facile, ne comportant pas d'embûches liées à leur genre et comme étant associé à une certaine reconnaissance sociale et professionnelle. Les domaines traditionnellement féminins ont aussi l'avantage de permettre aux femmes de mettre en scène et de performer leur genre, tout en les confortant dans celui-ci (Birr, 2014).

---

<sup>2</sup> J'aimerais également même noter qu'il y a plusieurs façons de concevoir l'articulation entre sexe et genre. À ce sujet, Jules Falquet (2011) reprend les travaux de Nicole-Claude Mathieu, laquelle avait soulevé trois modes de conception :

« Identité « sexuelle » : basée sur une conscience individualiste du sexe. Correspondance homologique entre sexe et genre : le genre traduit le sexe ;

Identité « sexuée » : basée sur une conscience de groupe. Correspondance analogique entre sexe et genre : le genre symbolise le sexe (et inversement) ;

Identité « de sexe » : basée sur une conscience de classe. Correspondance sociologique entre sexe et genre : le genre construit le sexe. » (Mathieu, 1991/1989 : p. 231, dans Falquet, 2011).

Dans cette même ligne de pensée, Mosconi et Marry (2014) et Vouillot (2002) stipulent que le projet scolaire des étudiants est lié à une construction identitaire genrée. Les jeunes hommes et les jeunes femmes tendent à se diriger vers des filières socialement associées à leur genre, dans le but de confirmer une image d'un soi genré en développement (Mosconi et Marry, 2014 ; Vouillot, 2002). Les femmes se dirigent donc majoritairement vers des filières traditionnellement féminines et investissent très peu le domaine des sciences pures ou appliquées (à l'exception près des domaines de la santé), qui sont vus comme réservés aux garçons. Le choix de l'orientation professionnelle est donc moins lié aux compétences de la personne qu'à son identité (Mosconi et Marry, 2014). Celles qui s'inscrivent dans des métiers traditionnellement masculins sont qualifiées de « transfuges » et un fort sentiment de transgression est associé à cet acte (Vouillot, 2002). Finalement, notons que l'orientation est influencée par le sentiment de compétence des élèves face à un domaine donné, lequel subit l'influence des stéréotypes de sexe et de l'environnement éducatif (Vouillot, 2002).

De leur côté, Rossi-Neves et Rousset (2010) arrivent également à la conclusion que l'orientation universitaire est sexuée et que les garçons et les filles continuent à investir des filières différentes, selon s'ils ou elles les qualifient de « masculine » ou « féminine ». Selon elles, l'orientation scolaire atypique « semble se faire au détriment d'un rapport au savoir qui serait source de plaisir » (Rossi-Neves et Rousset, 2010 : 140). Elles ajoutent que cette orientation atypique est perçue comme une source de difficultés, tandis qu'une orientation conforme aux normes de genre apparaît comme raisonnable et adaptée (Rossi-Neves et Rousset, 2010).

Un autre facteur à l'œuvre dans l'orientation académique est la projection des jeunes femmes dans la vie future. En effet, l'insertion professionnelle à venir et les possibilités de conciliation travail-famille sont au cœur des préoccupations des filles, tandis que les garçons semblent beaucoup moins s'en préoccuper (Mosconi et Marry, 2014 ; Collet, 2012 ; Duru-Bellat, 2004 ; Ferrand, Imbert et Marry, 1996). Ainsi, de nombreuses femmes anticipent une entrée sur le marché du travail plus difficile pour celles qui choisissent un métier traditionnellement masculin (Mosconi et Marry, 2014 ; Collet, 2012 ; Duru-Bellat, 2004 ; Ferrand et al., 1996). Elles sont aussi plus portées à se désinvestir de ces domaines étant donné leur caractère chronophage, peu propice à une conciliation entre le travail et la vie familiale (Ferrand et al., 1996 ; Collet, 2012). Les filles conçoivent la vie de famille comme étant un destin social inévitable pour elles et repoussent les métiers pouvant les empêcher d'accomplir ce destin. Elles tendent donc à anticiper et à planifier l'investissement dans une vie familiale, et à faire leur choix de carrière en conséquence (Duru-Bellat, 2004, dans Stevanovic, 2008). D'ailleurs, Mosconi et Marry (2014) expliquent que : les filles et les garçons construisent leurs choix scolaires, professionnels et personnels en fonction de la réalité sociale de la division sexuée des emplois et de la division sexuée du travail dans la famille, comme si ces divisions étaient immuables (Mosconi et Marry, 2014 : 453).

Finalement, les femmes gagneraient donc à intégrer une filière traditionnellement masculine, puisque celle-ci offre théoriquement des opportunités de carrière et des conditions d'emploi plus intéressantes que les métiers traditionnellement féminins (Fortier, 2014 ; Marry, 2015). Toutefois, lorsqu'elles le font, leur insertion professionnelle est généralement laborieuse. En effet, ce domaine rend difficile l'articulation travail-famille (Duru-Bellat, 2014 ; Fortier, 2014), de même que la culture de l'institution leur est souvent hostile et elles peuvent être victimes de violences sexistes (Fortier, 2014). Tout cela peut mener à des reconversions professionnelles, conduisant les femmes en dehors du milieu de travail, voire du domaine.

### ***La division sociosexuée du savoir***

D'autres auteur·trice·s présent·e·s dans la littérature tentent d'expliquer l'orientation scolaire genrée par le biais d'une division sociosexuée des savoirs. Selon Mosconi (2003) et Collet (2015), les femmes se retrouvent éloignées des domaines scientifiques en raison d'une division sexuée des savoirs construite par les rapports sociaux de classes et de sexe. Ces autrices postulent qu'une bicatégorisation sexuée du travail vient diviser et hiérarchiser les savoirs en « domaines masculins » et « domaines féminins », en fonction de leur concordance avec les stéréotypes de sexe (Mosconi, 2003 ; Collet, 2015). Cette bicatégorisation est autant présente dans l'esprit des enseignant·es que dans celui des élèves, teintant ainsi leurs interactions et leurs apprentissages. De ce fait, les femmes sont assignées aux domaines affectifs et éducatifs, tandis qu'on associe les hommes aux

domaines scientifiques, demandant rigueur et esprit logique. Par conséquent, les autrices postulent que l'orientation est sexuée, puisque le travail l'est également (Mosconi, 2003 ; Collet, 2015). En ce sens, Mosconi et Marry (2014) ajoutent que cette division sociosexuée des savoirs est liée de près à la division sociosexuée du travail qui place les hommes dans les filières leur permettant d'accéder aux postes de pouvoir et les femmes dans les filières de service et de soins aux personnes. Finalement, selon Mosconi (2003) :

Cette division contient aussi une hiérarchie de valeurs conforme à l'ordre social des sexes, c'est-à-dire à la hiérarchie entre les groupes de sexe. On peut penser que, si les mathématiques et les sciences « dures » aujourd'hui sont plus valorisées que les lettres, c'est qu'elles sont territoire masculin, et les lettres moins valorisées parce qu'elles sont devenues territoire féminin (Mosconi, 2003 : 33).

Les élèves construisent donc un projet scolaire en fonction de leur capacité à se représenter et à se projeter dans un métier donné. Ces représentations sont toutefois largement modulées par les stéréotypes de sexe : la gamme de métiers et professions envisageables pour un·e élève est donc extrêmement contrainte par le sexe de celui ou de celle-ci (Mosconi, 2003 ; Collet, 2015).

Ce rapport aux savoirs différencié par le sexe est repris par Doray, Lépine et Bilodeau (2020) qui proposent que les professeurs des domaines majoritairement masculins, étant eux-mêmes majoritairement des hommes, participent à l'existence d'un curriculum caché, composé de notions connues et maîtrisées par les garçons. Les professeurs considèrent que les étudiants et étudiantes ont déjà acquis certaines notions avant de commencer les cours, laissant de côté les personnes, la plupart du temps des femmes, ayant un niveau de base plus bas (Doray et al., 2020).

### **Les femmes dans les filières non traditionnelles**

#### ***Portrait des femmes en STIM : entre logique de sexe, représentation et pragmatisme***

Selon Daune-Richard et Marry (1990), plusieurs logiques de sexe sont à l'œuvre lorsqu'on parle de trajectoire et de posture familiale des jeunes filles choisissant un domaine traditionnellement masculin. D'abord, celles-ci peuvent adopter le rôle d'un garçon dans leur famille, prenant sur elles le poids du maintien ou de l'élévation du statut familial. Les autrices observent également que ces jeunes filles peuvent avoir une faible conscience des enjeux sociaux de sexe ou développer cette conscience tardivement. Les filles qui choisissent un domaine atypique peuvent également le faire afin de se distinguer d'une sœur ayant choisi un chemin traditionnellement féminin ou pour concrétiser le projet non réalisé d'une mère. Il est aussi possible que certaines filles se réapproprient le même projet scolaire que leur père en choisissant un domaine scientifique. L'orientation des jeunes filles dans des filières traditionnellement masculines peut aussi être guidée par une adoption et un choix conscient du masculin, parallèlement à un rejet du féminin et des métiers y étant associés. Finalement, une minorité de filles rejettent les professions à connotation féminine afin de rejeter plus globalement le féminin et la condition de subordination y étant associée (Daune-Richard et Marry, 1990).

Par ailleurs, dans une étude auprès de normalien·ne·s scientifiques et de polytechnicien·ne·s, Ferrand et al. (1996) constatent que les filles et les garçons se dirigeant vers les filières traditionnellement masculines ont un contexte familial similaire : 1) une grande majorité d'entre elles et d'entre eux ont un père qui appartient aux classes sociales supérieures, 2) la moitié a une mère enseignante, pouvant venir renforcer leur capital culturel et, 3) chez près de la moitié de ces étudiant·es, les deux parents occupent une profession supérieure ou détiennent des diplômes très élevés. Une autre caractéristique commune aux garçons et aux filles est la présence d'au moins un parent ayant suivi une formation supérieure dans le domaine des sciences, pouvant leur prodiguer un capital scientifique élevé (Ferrand et al., 1996).

Ferrand et al. (1996) constatent, pour leur part, la présence d'au moins une femme scientifique dans la famille de plus de la moitié des jeunes filles de l'étude, ce qui pourrait contribuer à féminiser les représentations des sciences et à diminuer la perception de la prépondérance du masculin dans ces domaines. De plus, les parents de ces jeunes filles adopteraient des pratiques parentales indifférenciées selon le sexe de leur enfant et

entretiendraient des attentes académiques et professionnelles semblables envers leur(s) fils ou leur(s) fille(s) (Ferrand *et al.*, 1996). Cette attitude semble particulièrement présente dans le cas d'enfants uniquement de sexe féminin, ou dans le cas d'une fille unique qui, faisant écho à Daune-Richard et Marry (1990), représente un espoir familial (Ferrand *et al.*, 1996).

Par ailleurs, dans une étude sur les choix atypiques d'orientation, Lemarchant (2017) soulève que les jeunes filles font preuve de pragmatisme lorsqu'elles choisissent une orientation traditionnellement masculine. En effet, plus de la moitié de celles-ci citent comme raison du choix de leur programme d'études les bons débouchés professionnels associés au diplôme (Lemarchant, 2017).

### ***Les barrières à la présence des femmes en STIM : une question de sexisme et de stéréotypes de genre***

Plusieurs auteur.trice.s se sont intéressé.e.s à ce qui pouvait constituer une barrière à la présence des femmes dans les domaines des STIM. Dans sa revue de littérature sur le statut des femmes en éducation supérieure dans les domaines des STIM, Blackburn (2017) note que les stéréotypes de genre sont une des barrières majeures à la présence des femmes en STIM. Des idées préconçues concernant la culture de ces domaines, le type de personne qui y travaille, le travail demandé et les valeurs véhiculées (Cheryan, Master, Meltzoff, 2015) sont très présentes dans la culture populaire et sont susceptibles de venir influencer la décision des femmes de se diriger ou non dans ces secteurs d'activité (Blackburn, 2017). De plus, les femmes qui décident d'étudier en sciences se voient confrontées à divers stéréotypes de genre autant au collège qu'à l'Université. Elles sont aussi confrontées à une menace de stéréotype (*stereotype threat*) et craignent de confirmer malgré elles un stéréotype négatif à propos de leur groupe social (Blackburn, 2017). Elles appréhendent également que leur performance soit uniquement interprétée à travers le prisme d'un stéréotype négatif (Shapiro et Williams, 2012). Chez les femmes, cette menace de stéréotype est malheureusement liée à un risque accru d'anxiété et de stress (Blackburn, 2017) et à une moins bonne performance en mathématique (Shapiro et Williams, 2012). Un autre stéréotype bien présent est celui de la faible compétence en mathématique des femmes (Blackburn, 2017; Shapiro et Williams, 2012). Dans le développement de l'intérêt et de l'attitude des jeunes filles envers les mathématiques, ces dernières peuvent transférer les stéréotypes et attitudes genrées de leurs parents et de leurs enseignant.e.s. Ceci peut venir jouer un rôle majeur chez elles (Shapiro et Williams, 2012). De plus, en raison des stéréotypes sur leurs habiletés dans les domaines des STIM, les femmes sont plus rapidement perçues comme mal adaptées à ces domaines lorsqu'elles vivent des difficultés (Reilly, Rackley et Awad, 2017). Finalement, les femmes font face à des stéréotypes concernant leur apparence et leurs comportements, qui sont souvent considérés comme trop féminins pour le domaine des sciences (Blackburn, 2017).

Par ailleurs, les biais genrés peuvent se manifester également dans la culture même du campus et dans les expériences en classe (Blackburn, 2017). Au niveau de la culture du campus, ce sont des barrières administratives ou des politiques de l'institution qui peuvent nuire à la présence des femmes en STIM. Dans les cours, le fait d'être minoritaire dans une classe remplie d'hommes peut influencer le sentiment de sécurité des femmes et donc nuire à leurs apprentissages (Blackburn, 2017). Par ailleurs, Savaria et Monteiro (2017) concluent que le faible recrutement et la faible rétention des femmes en STIM peuvent être influencés par les syllabus qui renforcent des idéologies masculines, n'encouragent pas le travail d'équipe et ne font pas mention des groupes sous-représentés ou marginalisés au sein des STIM. Ces éléments viennent également exacerber la menace de stéréotype, tel que discuté plus haut (Savaria et Monteiro, 2017). Les femmes en STIM doivent s'adapter à une culture traditionnellement masculine et peuvent hésiter à poser des questions et à participer en classe, peuvent tendre à remettre en question leurs propres habiletés et peuvent se retrouver moins confiantes vis-à-vis leurs apprentissages que les hommes (Blackburn, 2017). Toujours en lien avec l'environnement d'apprentissage, la forte présence de professeurs de genre masculin dans les domaines des STIM a un impact négatif sur le rendement scolaire des étudiantes, tandis que cela a peu d'impact sur les étudiants (Carrell, Page et West, 2009). La présence de professeur de genre féminin ferait toutefois diminuer l'écart genré de performance en mathématique de façon significative (Carrell *et al.*, 2009).

En outre, les femmes en STIM font face à différentes formes du sexisme se manifestant par des insultes et des commentaires plus ou moins subtils, du harcèlement sexuel (Blackburn, 2017) et des biais genrés au cours de leur baccalauréat (Leaper et Starr, 2019). Du côté du marché de l'emploi universitaire, les femmes professeuses sont confrontées quotidiennement à de multiples microagressions basées sur leur genre, telles que des commentaires d'objectification sexuelle, de la réduction au silence et de la marginalisation (Yang et Carroll, 2018). Ce genre d'expérience peut avoir un impact négatif sur la motivation des femmes à poursuivre en STIM (Leaper et Starr, 2019).

Un aspect important de la sous-représentation des femmes en STIM relève de la discrimination au recrutement et à l'embauche qu'elles subissent. Par exemple, Petit et al. (2011) soulèvent qu'en informatique les femmes se font convoquer moins souvent en entrevue d'embauche que les hommes. De plus, les femmes démontrant un haut niveau de performance se font convoquer deux fois moins en entrevues que les hommes ayant un niveau de performance similaire. Cette différence s'accroît dans le domaine des mathématiques, où le ratio de convocation en entrevue d'embauche est de 3:1, à la défaveur des femmes (Quadlin, 2018). Cette dernière étude suggère que les personnes responsables des embauches appliquent aux candidats des normes sexuées, en valorisant la compétence et l'engagement chez les candidats hommes, et en préférant les femmes perçues comme sympathiques (Quadlin, 2018). Ce problème est également présent dans le milieu de l'emploi universitaire, où les femmes qualifiées n'y sont pas embauchées au même rythme que les hommes (McNeely et Vlaicu, 2010, Glass et Minotte, 2010) et où elles font face à de nombreuses barrières systémiques (Yang et Carroll, 2018).

## Le cas de l'informatique

### ***Les femmes et l'orientation scolaire en informatique : s'insérer dans un monde fait par et pour les hommes***

Rappelons que, selon Vouillot (2002), les hommes et les femmes tendent à s'orienter vers des filières scolaires et professionnelles qui sont en conformité avec les stéréotypes de leur sexe et qui les confirment dans leur identité de genre. L'orientation scolaire des femmes reste donc « très traditionnel[le] et restreint[e] à quelques domaines professionnels » (Vouillot, 2007 : 23), lesquels sont cohérents avec les normes sociales de féminité. Or, ces choix genrés ont un impact important sur les femmes. En effet, bien qu'en moyenne elles réussissent mieux à l'école que les garçons, leur insertion professionnelle semble plus difficile et semble contenir plus d'obstacles (Vouillot, 2007). Toutefois, ces impacts professionnels ne sont pas liés uniquement à leur choix d'orientation. Effectivement, les femmes vivraient également de la discrimination dans leur milieu de travail simplement en raison de leur statut de femme (Vouillot, 2007).

Il est aussi important de noter le caractère très genré de la représentation sociale des professionnel.les de l'informatique. En France, une étude a été réalisée sur la perception des étudiant.es en sciences au sujet des personnes travaillant dans l'informatique (Collet, 2015 ; Collet, 2011). Parmi les caractéristiques que les jeunes femmes attribuaient à ces professionnel.les, on trouvait : être un homme, logique et passionné de technique (Collet, 2011) et « peu émotif, ne s'intéresse pas à son aspect physique et vestimentaire [...], est ambitieux et cherche à avoir des revenus élevés » (Collet, 2015 : 28). Ainsi, on bâtit l'image de l'informaticien comme étant un *geek* et un *hacker*, une image qui se rapproche plus des caractéristiques traditionnellement associées à la masculinité, que de celles associées à la féminité (Collet, 2011). Cette image vient très tôt décourager les filles à s'engager dans ce domaine (Collet, 2012 ; Collet, 2011). L'informatique est également marquée de référents et d'éléments culturels masculins, tels que « l'*heroic-fantasy*, les simulateurs de vol ou de conduite [...] » (Collet, 2012 : 4) et la science-fiction, qui ont une importance capitale dans la construction des représentations de l'informatique (Collet, 2011). En s'insérant dans ce domaine, les femmes doivent donc composer avec ce monde proprement masculin et se positionner face à l'idéal-type qui y est associé (Collet, 2012). De cette manière, la faible représentation des femmes en informatique ne résulte pas d'une méconnaissance de ce domaine et de ce qu'il implique, mais plutôt de « représentations sociales à la disposition du grand public, nourries par l'imaginaire de l'informatique » (Collet, 2011 : 12).

D'autre part, une étude s'est intéressée à la perception d'étudiant·es universitaires à propos des emplois en informatique. Appianing et Eck (2015) ont exploré comment celles et ceux-ci valorisent ce domaine, leur intérêt à s'y insérer professionnellement et les attentes face au succès possible dans ce domaine. L'étude révèle que les femmes ont en moyenne un intérêt moins élevé pour l'informatique que les hommes, lesquels avaient généralement un intérêt élevé à suivre des cours dans cette discipline. Ceci est cohérent avec la théorie du tuyau percé, selon laquelle plusieurs femmes se désintéresseraient de l'informatique dès l'école primaire (Appianing et Eck, 2015). Cela supporte également d'autres théories qui stipulent que les femmes sont moins portées à s'inscrire dans les programmes dans lesquels elles savent qu'elles seront entourées d'une majorité d'hommes (Barker et Aspray, 2006, dans Appianing et Eck, 2015).

De nombreux travaux se sont penchés, quant à eux, sur la relation entre les femmes et l'autodidaxie qui est hautement valorisée dans le secteur de l'informatique. Dans une étude de 2006, Collet et Mosconi ont constaté que les femmes préfèrent généralement les apprentissages en contexte formel, alors que leurs collègues masculins valorisent plutôt les apprentissages autodidactes. De plus, les informaticiens tendraient « à suspecter la qualité des apprentissages [que les femmes] ont opéré dans un système formel qu'eux-mêmes ont rejeté » (Collet et Mosconi, 2006 : 9). Finalement, cette autodidaxie repose sur un ensemble de mythes et de fantasmes qui rejoignent plus l'imaginaire masculin que féminin, poussant les hommes à créer des groupes de pratique de l'informatique qui excluent les femmes (Collet et Mosconi, 2006).

### ***Portrait des femmes en informatique***

Dans leur étude, Fondeur et Sauviat (2003) font un portrait du milieu de l'emploi en informatique. Ils et elles décrivent les employé·es de ce secteur comme étant majoritairement jeune, masculin et n'ayant pas d'enfant. Ce sont des emplois de bonne qualité, avec une rémunération globalement élevée et avec de bonnes possibilités de mobilité externe, selon les initiatives de l'employé·e. Par ailleurs, en cohérence avec les résultats de Collet et Mosconi (2006), les auteur·rice·s soulignent que, sur le marché du travail de l'informatique, les apprentissages autonomes et autodidactes sont largement plus valorisés que les apprentissages formels. Une autre caractéristique d'emploi intéressante réside dans la relation face à la rémunération qui est très individualisée. Bien que le salaire tende à être globalement élevé, celui-ci peut fluctuer de façon importante selon les négociations individuelles, autant au moment de l'embauche que plus tard dans la carrière (Fondeur et Sauviat, 2003). Les auteur·rice·s notent qu'« [il] y a peu d'accords collectifs sur les salaires et [qu']ils ne portent généralement que sur une enveloppe globale dont le montant est ensuite distribué selon des critères individuels » (Fondeur et Sauviat 2003 : 3). Sachant que les femmes tendent plutôt à faire leurs apprentissages dans des contextes formels, avec des personnes qui peuvent leur prodiguer un enseignement (Collet et Mosconi, 2006), et que ces types d'apprentissages tendent à être dévalorisés sur le marché du travail en informatique (Collet et Mosconi, 2006 ; Fondeur et Sauviat, 2003), il convient de se demander si les femmes reçoivent un salaire moins élevé que les hommes, car leurs apprentissages sont considérés comme moindres lorsque vient le temps de négocier un salaire.

Par ailleurs, deux avantages majeurs sont généralement associés à l'augmentation du nombre de femmes en informatique. Tout d'abord, pour les entreprises, embaucher plus de femmes signifie une plus grande diversité et donc plus de possibilités d'innovation (Corbett, 2015). Une plus grande présence de femmes dans les équipes d'informaticien·ne·s permet effectivement de trouver une diversité de solution, à laquelle un groupe homogène n'aura pas accès. De plus, avec la sous-représentation des femmes vient le risque important que plusieurs décisions techniques ne soient prises que selon les expériences, les valeurs, les opinions et les jugements d'hommes qui sont propres à une socialisation masculine. Les femmes n'étant pas partie prenante de ces décisions, des besoins leur étant spécifiques peuvent être oubliés et des problèmes techniques peuvent émerger (Corbett, 2015).

Le second avantage concerne plutôt l'amélioration de la condition des femmes. L'informatique est un domaine lucratif qui ne demande pas un engagement scolaire particulièrement long. À la différence de multiples domaines des STIM, il est possible de travailler en informatique après seulement un baccalauréat, puisque



seulement 1 % des emplois en informatique demandent des études aux cycles supérieurs (Corbett, 2015). Ces emplois ont également l'avantage d'offrir des horaires de travail flexibles et un haut taux de satisfaction global (Corbett, 2015). Ainsi, il est avantageux pour l'avancement de la condition socio-économique des femmes qu'elles s'engagent dans ce type de domaine d'emploi. Stevens (2016) critique toutefois ce type de rhétorique qui met de l'avant les avantages formels auxquels les femmes auraient à s'insérer professionnellement en informatique. Selon elle, « ces arguments taisent néanmoins une réalité de travail où les inégalités entre hommes et femmes perdurent » (Stevens, 2016 : 168). Ainsi, les arguments visant à attirer les femmes en informatique ne s'attaquent pas aux vrais enjeux reliés à leur sous-représentation (Stevens, 2016). Ce faisant, au lieu de s'attaquer aux mécanismes discriminatoires présents sur le marché du travail, on tente d'y attirer les femmes et de les convaincre de s'orienter dans cette filière, leur faisant ainsi porter la responsabilité de leur orientation genrée (Stevens, 2016).

## CONCLUSION

Dans ce texte, je brosse un portrait de la situation des femmes en STIM et en informatique : leur orientation, leur parcours et leurs embûches. Cette recension vise à mettre en lumière le parcours difficile auquel les femmes font encore face lorsqu'elles choisissent une orientation scolaire non traditionnelle. Évidemment, ce texte ne se veut qu'une introduction au sujet et ne prétend pas être une recension exhaustive.

Pourtant, il est évident de constater que le processus d'insertion des femmes dans un domaine traditionnellement masculin en est un qui est empreint de violence et d'embûches auxquelles les hommes ne font pas face. Ceci pourrait expliquer les raisons de la faible représentation des femmes en STIM et celles de la proportion non grandissante des femmes en informatique depuis le début des années 2000.

Il va sans dire que des actions concrètes doivent être posées afin de non seulement attirer les femmes dans les domaines traditionnellement masculins, mais également alléger la charge supplémentaire qu'elles se voient attribuer par leur simple statut de femme. Présentement, des programmes sont mis en place dans le but d'intéresser les filles et les femmes aux domaines des sciences. Mais qu'en est-il des mesures pouvant leur permettre de s'épanouir dans ce domaine et pouvant leur assurer un parcours scolaire non violent ? À la lumière des informations présentées tout au long de ce texte, des actions en ce sens sont assurément nécessaires.

Finalement, la revue de littérature présentée ci-haut s'inscrit dans le contexte plus large d'un mémoire réalisé dans le cadre de ma maîtrise en sociologie. Dans ce mémoire s'intitulant *Influence du parcours scolaire sur le désir d'intégration professionnelle des étudiantes : sous-représentation des femmes en informatique*, je m'intéresse aux parcours scolaires des jeunes femmes étudiant en informatique. À travers cette recherche, je vise à apporter des éléments de réponse à la question de la sous-représentation des femmes en emploi en informatique et à celle de leur haut taux de réorientation à la suite de leurs études dans ce milieu. Ce mémoire sera disponible en automne 2022.

## BIBLIOGRAPHIE

- Appianing, Joseph & Richard Van Eck (2015). « Gender Differences in College Students' Perceptions of Technology-Related Jobs in Computer Science », *Science and Technology*, vol. 7, no 1, pp. 2-27.
- Baudelot, Christian & Roger Establet (1992). *Allez les filles!*, Paris, Le Seuil, 256 p.
- Bereni, Laure & Catherine Marry (2019). « Au travail, femmes et hommes, même destin? », Dans : Fondation Copernic éd., *Manuel indocile de sciences sociales: Pour des savoirs résistants*, Paris, La Découverte, [pp. 742-751].
- Blackburn, Heidi (2017). « The Status of Women in STEM in Higher Education: A Review of the Literature 2007–2017 », *Science & Technology Libraries*, vol. 36, no 3, pp. 235-273.
- Boulet, Maude (2014). *Même profession, salaires différents : les femmes professionnelles moins bien rémunérées*, Institut de la statistique du Québec, Montréal, 6 p.

- Carrell, Scott E., Marianne E. Page, & James E. West (2009). « Sex and science: how professor gender perpetuates the gender gap », *National bureau of economic research* [Working Paper No. 14959].
- Charbonneau, Johanne (2006). « Réversibilités et parcours scolaires au Québec », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 120, no 1, pp. 111-131.
- Cheryan, Sapna, Allison Master, A. & Andrew N. Meltzoff (2015). « Cultural stereotypes as gatekeepers: increasing girls' interest in computer science and engineering by diversifying stereotypes », *Frontiers in Psychology*, vol 6, pp. 1-8.
- Collet, Isabelle (2004). « La disparition des filles dans les études d'informatique : les conséquences d'un changement de représentation », *Carrefours de l'éducation*, vol. 17, pp. 43-56.
- Collet, Isabelle (2011). « Effet de genre, le paradoxe des études d'informatique », *TIC & Société*, vol. 5, no 1, pp. 12-34
- Collet, Isabelle (2012). « De l'école à l'emploi : des représentations de l'informatique hostile aux femmes », dans *Femmes et Nouveaux Médias dans la Région Méditerranéenne*, Rabat, Fondation Hanns Seidel pp. 101-112.
- Collet, Isabelle (2015). « L'orientation: reflet de la division sexuée des savoirs », *La revue de la vie scolaire*, vol. 198, pp. 25-29.
- Collet, Isabelle & Nicole Mosconi (2006). « Genre et autoformation : le cas de l'informatique », *Education permanente*, vol. 168, pp. 137-148.
- Corbett, Christianne & Catherine Hill (2015). *Solving the equation: the variables for women's success in engineering and computing*, AAUW, 159 p.
- Dionne-Simard, Dominique, Diane Galarneau & Sébastien LaRochelle-Côté (2016). *Les femmes dans les professions scientifiques au Canada*, Statistique Canada, 15 p.
- Doray, Pierre, Alexandre Lépine & Jaunathan Bilodeau, J. (2020). « L'orientation scolaire sous l'emprise des rapports sociaux de sexe. La situation dans l'enseignement postsecondaire au Québec », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 49, no 2, pp. 225-256.
- Doray, Pierre & Amélie Groleau (2018). « La sociologie de l'éducation au Québec : entre discipline et spécialité », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 64, pp. 15-40.
- Doray, Pierre, Yoenne Langlois, Annie Robitaille, Pierre Chenard & Marie Aboumrad (2009). *Étudier au cégep : les parcours scolaires dans l'enseignement technique*, Centre Interuniversitaire de Recherche sur la Science et la Technologie, Montréal, 96 p.
- Doray, Pierre, France Picard, Claude Trottier & Amélie Groleau (2009). *Les parcours éducatifs et scolaires : Quelques balises conceptuelles*, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Montréal, 37 p.
- Duru-Bellat, Marie (1991). « La raison des filles : choix d'orientation ou stratégies de compromis », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 20, no 3, pp. 257-267.
- Duru-Bellat, Marie (2004). *L'école des filles quelle formation pour quels rôles sociaux?*, 2e éd., Paris, L'Harmattan, Coll. « Collection bibliothèque de l'éducation », [1985], 278 p.
- Falquet, Jules (2011). « Pour une anatomie des classes de sexe : Nicole-Claude Mathieu ou la conscience des opprimé·e·s », *Cahiers du Genre*, vol. 50, no 1, pp. 193-217.
- Ferrand, Michelle, Françoise Imbert & Catherine Marry (1996). « Femmes et sciences une équation improbable? L'exemple des normaliennes scientifiques et des polytechniciennes », *Formation Emploi*, vol. 55, no 1, pp. 3-18.
- Fondeur, Yannick & Catherine Sauviat (2003). « Technologies de l'information : normes d'emploi et marché du travail », *Premières informations et premières synthèses*, vol. 82, no 1, pp. 107-123.
- Frank, Kristyn. (2019). *Parcours professionnels des titulaires d'un diplôme en STGM au Canada: analyse comparative entre les sexes*, Statistique Canada, 44 p.
- Gauvreau, Claude (2020). « Attirer les femmes en sciences », *Actualités UQAM*, 13 novembre 2020.
- Glass, Christy & Krista Lynn Minnotte (2010). « Recruiting and hiring women in STEM fields », *Journal of Diversity in Higher Education*, vol. 3, no 4, pp. 218-229.
- Grange, Juliette (2010). « Genre et sexe : nouvelles catégories épistémologiques des sciences humaines », *Cités*, vol 44, no 4, pp. 107-121.

- Institut de la statistique du Québec (2021). *Diplômes octroyés à l'enseignement universitaire selon diverses variables, Québec*, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, [en ligne] [https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213\\_afich\\_tabl.page\\_tabl?p\\_iden\\_tran=REPER1FX1YZ48160619809259B94K^&p\\_lang=1&p\\_m\\_o=MES&p\\_id\\_raprt=3420#tri\\_cycle=1&tri\\_typ\\_diplm=1&tri\\_sexe=1&tri\\_lang=1&tri\\_domn\\_etud=1&tri\\_discp=0](https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER1FX1YZ48160619809259B94K^&p_lang=1&p_m_o=MES&p_id_raprt=3420#tri_cycle=1&tri_typ_diplm=1&tri_sexe=1&tri_lang=1&tri_domn_etud=1&tri_discp=0)
- Institut de la statistique du Québec (2018). *Statistiques de santé et de bien être selon le sexe – tout le Québec*, ministère de la Santé et des Services sociaux, [en ligne] <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/emplois-selon-la-categorie-professionnelle/>
- Leaper, Campbell & Christine R. Starr (2019). « Helping and Hindering Undergraduate Women's STEM Motivation: Experiences With STEM Encouragement, STEM-Related Gender Bias, and Sexual Harassment ». *Psychology of Women Quarterly*, vol. 43, no 2, pp. 165-183.
- Lemarchant, Clotilde (2017). « Chapitre 4 - Parcours scolaires et projets professionnels », dans *Unique en son genre: Filles et garçons atypiques dans les formations techniques et professionnelles*, Paris, PUF, pp. 165-197.
- Marry, Catherine (2015). « Chapitre 7. Variations sociologiques sur le sexe des métiers », dans *Féminin/Masculin: Mythes et idéologies*, Paris, Belin, pp. 97-110.
- McNeely, Connie L. & Sorina Vlaicu (2010). « Exploring Institutional Hiring Trends of Women in the U.S. STEM Professoriate », *Review of Policy Research*, vol. 27, no 6, pp. 781-793.
- Mosconi, Nicole (1983). « Des rapports entre division sexuelle au travail et inégalités des chances entre les sexes à l'école », *Revue française de pédagogie*, no 62, pp. 41-50.
- Mosconi, Nicole (2003). « Rapport au savoir et division sociosexuée des savoirs à l'école », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 51, no 1, pp. 31-38.
- Neugarten, Bernice L. & Nancy Danan (1973). « Chapter 3 - Sociological Perspectives on the Life Cycle », *Life-Span Developmental Psychology*, Academic Press, pp. 53-69.
- Petit, Pascale, Emmanuel Duguet, Yannick l'Horty, Loïc Du Parquet & Florent Sari (2011). *Discriminations à l'embauche des jeunes franciliens et intersectionnalité du sexe et de l'origine: les résultats d'un testing*, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, 30 p.
- Quadlin, Natasha (2018). « The Mark of a Woman's Record: Gender and Academic Performance in Hiring », *American Sociological Review*, vol. 83, no 2, pp. 331-360.
- Reilly, Erin D., Kadie R. Rackley & Germaine H. Awad (2017). « Perceptions of Male and Female STEM Aptitude: The Moderating Effect of Benevolent and Hostile Sexism », *Journal of Career Development*, vol. 44, no 2, pp. 159-173.
- Rossi-Neves, Patricia & Fabienne Rousset (2010). « L'entrée à l'université : un choix d'orientation sexué? » dans *Genre et socialisation de l'enfance à l'âge adulte*, Toulouse, France, Érès, pp. 129-140.
- Savaria, Michael C. & Kristina A. Monteiro (2017). « A Critical Discourse Analysis of Engineering Course Syllabi and Recommendations for Increasing Engagement among Women in STEM », *Journal of STEM Education: Innovations and Research*, vol. 18, no 1, pp. 92-97.
- Shapiro, Jenessa R. & Amy M. Williams (2012). « The Role of Stereotype Threats in Undermining Girls' and Women's Performance and Interest in STEM Fields », *Sex Roles*, vol. 66, no 3-4, pp. 175-183.
- Wall, Katherine (2019). *Persévérance et représentation des femmes dans les programmes d'études en STGM*, Statistiques Canada, 21 p.
- Statistiques Canada (2021). *Tableau 37-10-0163-02 Proportion d'effectifs postsecondaires masculins et féminins, selon la Classification Internationale Type de l'Éducation, le type d'établissement, la Classification des programmes d'enseignement, regroupements STGM et SACHES, le statut de l'étudiant au Canada et le groupe d'âge*, [en ligne] <https://doi.org/10.25318/3710016301-fra>
- Stevens, Hélène (2007). « Destins professionnels des femmes ingénieures. Des retournements inattendus », *Sociologie du travail*, vol. 49, no 4, pp. 443-463.
- Stevens, H. (2016). « Mais où sont les informaticiennes? » *Travail, genre et sociétés*, vol. 36, no 2, pp. 167-173.
- Université de Sherbrooke, faculté des sciences (s.d.). *Informatique*. [en ligne] <https://www.usherbrooke.ca/sciences/futurs-etudiants/1er-cycle/baccalaureats-en-informatique/informatique/>
- Vouillot, Françoise (2002). « Réflexions sur la division sexuée de l'orientation », *Panorama*, no 4, pp. 27-29.

- Vouillot, Françoise, Serge Blanchard, Cendrine Marro & Marie-Laure Steinbruckner (2004). « La division sexuée de l'orientation et du travail : une question théorique et une question de pratiques ». *Psychologie du Travail et des Organisations*, vol. 10, no 3, pp. 277-291.
- Vouillot, Françoise (2007). « Formation et orientation : l’empreinte du genre ». *Travail, genre et sociétés*, vol. 18, no 2, pp. 23-26.
- Vouillot, Françoise (2014). *Les métiers ont-ils un sexe ? : Pour sortir des sentiers battus de l'orientation des filles et des garçons*. Paris, Belin, coll. « Égale à égal », 72 p.
- Yang, Yang & Wright Carroll, Doris (2018). « Gendered Microaggressions in Science, Technology, Engineering, and Mathematics ». *Leadership and Research in Education*, vol. 4, pp. 28-4.

## La régulation migratoire, dernier rempart de la souveraineté étatique ?

Eloïse Le Bihan, *Maîtrise de sociologie, Université du Québec à Montréal*

En novembre 2015, la France subit une attaque terroriste d'une ampleur inédite sur son sol. L'émotion des citoyens ainsi que le danger de la menace identifiée incitent le gouvernement français à déclarer l'état d'urgence sur le territoire. En deux ans, de nombreux discours justifiant ses prorogations soutiennent la déclaration de l'état d'urgence, d'une durée sans précédent, et à la portée nouvelle par le durcissement de ses dispositions. Les dispositifs de sécurité déployés dépassent l'enjeu du terrorisme, amenant à considérer que le pacte républicain du pays s'essouffle. À cause du manque de recul et dans un tel contexte français, la peur du terrorisme s'extrapole en une stigmatisation ciblée à l'encontre de la population musulmane et immigrante (Oumansour, 2019). Par la déclaration de l'état d'urgence et les mesures en découlant, la France s'inscrit dans une tendance de préférence nationale observable au sein de plusieurs pays occidentaux où le rapport spécifique entre identité nationale, xénophobie latente et désignation d'une « menace » intègre les propositions politiques.

Ainsi, comment le paradigme dominant au sein des puissances occidentales instrumentalise-t-il la question migratoire pour renforcer la légitimité du pouvoir étatique et ses enjeux sous-jacents ? Concrètement, dans quelle mesure l'évolution de la souveraineté étatique impacte-t-elle l'enjeu migratoire ? Pour comprendre la revendication de la légitimité étatique, intéressons-nous d'abord aux fondements sociopolitiques du discours entretenant une perception ambivalente de l'immigration ainsi que son instrumentalisation. Ensuite, la notion de citoyenneté sera étayée dans l'actuel contexte de mondialisation où une régulation à la frontière des individus s'opère. Nous explorerons enfin les effets de la complexification contemporaine des instances de pouvoir dans la communauté internationale.

### UN DOUBLE STATUT SERVANT A LEGITIMER LE POUVOIR ÉTATIQUE

#### Perception ambivalente de l'immigration : une menace, mais aussi une sélection

Depuis la fin de la Guerre froide, les relations internationales ont évolué : les changements constatés sont fondés sur le processus de « mondialisation » ou de « globalisation ». Ce phénomène se caractérise par des avancées dans les sciences, les communications et les technologies ainsi que par une accélération des échanges commerciaux. Le monde apparaît plus interconnecté et interdépendant. La contraction spatio-temporelle et l'ouverture des marchés ainsi observées permettent, théoriquement, des opportunités de fluidité de circulation pour les individus. Force est alors de constater que le paradigme néolibéral dominant transforme les frontières matérielles et creuse les inégalités entre pays du Nord et du Sud (Sondarjee, 2020).

Dans un tel contexte, les migrations internationales Sud/Nord ou transnationales, incarnent une perte de souveraineté par les États sur le plan économique et culturel. De facto, les personnes immigrantes font l'objet d'un double statut. D'une part, les migrations vers les pays du Nord sont perçues comme une « menace » pour la Nation. Elles incarnent cet « Autre » (Saïd, 1978) qui n'est pas le « nous » se référant à l'identité nationale. En France, un effort de dédramatisation du parti du « Rassemblement National » (anciennement « Front National ») tend à banaliser la tenue de propos stigmatisants et racistes, justifiés par la revendication d'une identité nationale à protéger, avec pour objectif de courtiser un électorat nativiste. Par la rhétorique politique, l'entretien d'un sentiment de « menace » concerne la défense des frontières matérielles comme symboliques d'un environnement pensé comme homogène. L'idée de « nation » trouverait donc son sens par opposition aux groupes minoritaires qui sont altérisés et invisibilisés (Juteau, 2015). La nation peut alors être vue telle une « communauté politique imaginée, limitée et souveraine » (Anderson, 1996 : 19) présentant certaines conditions à son émergence. *Imaginée*, dû à l'existence d'une solidarité indépendante et profonde malgré des conflits sociaux ou économiques ; *limitée*, car la nation serait supérieure au réseau individuel, sans être une « nation terrienne » ; et *souveraine*, référant à l'autodétermination au sens des Lumières (ni issue de la monarchie, ni du pouvoir divin).

Selon Benedict Anderson (*Ibid.*), la nation s'incarnerait donc comme une aberration fondée sur l'illusion d'un lien qui façonnerait une même lecture du monde pour entretenir une communauté imaginée.

Par ailleurs, la seconde représentation des migrant·es diffusée par les discours médiatiques et politiques mise davantage sur les bénéfices économiques ou démographiques que la migration procure au pays d'accueil. Dans le contexte d'après Seconde Guerre mondiale, les nations occidentales connaissent un manque de travailleur·euse·s dû aux dégâts du conflit. Le recrutement des étranger·ère·s se présente comme une source de main-d'œuvre profitable : du *cheap labor* rendu possible grâce au cadre d'accueil arrangé par les instances politiques. À titre d'exemple, le Canada et les Antilles concluent un accord bilatéral autorisant aux Antillais·e·s de devenir travailleur·euse·s agricoles en 1966. Cette aide étrangère impliquée en Ontario promettait alors 8 mois d'emploi et un retour sur le sol canadien si l'intégration était « accomplie » (Gagnon, Couture Gagnon, 2018). Vouée à certains travaux dans les domaines en pénurie de main-d'œuvre, la force de travail est subordonnée à demeurer « docile » en satisfaisant les intérêts de groupes industriels et de la croissance économique.

L'exemple canadien s'inscrit dans une tendance occidentale en oscillant depuis 1966 entre accords de titres - permanents ou temporaires - ainsi que mesures anti-immigrationnistes selon les intérêts contextuels.

### **Mutations socioéconomiques : précarisation et division internationale du travail**

Le phénomène conjoncturel, caractérisé par le besoin de main-d'œuvre, s'interprète également en phénomène structurel (Wihtol de Wenden, 2018). Nous entendons ici que ce sont les dynamiques agitant le monde qui conduisent à des migrations transnationales. En pionnière du concept de « mondialisation », Saskia Sassen perçoit ces mouvements migratoires comme le résultat d'inégalités du système d'après-guerre favorable à un essor du capitalisme mondial, « [l'un] des phénomènes les plus complexes de l'actuelle mondialisation est constitué par l'émergence de nouveaux circuits globaux du travail, au sommet et à la base du système économique. » (Sassen, 2010 : 1).

Les dynamiques du marché du travail, menées par la logique de compétitivité internationale, répondent à une exploitation de main-d'œuvre temporaire. La hausse de ces emplois précarisant et vulnérabilisant les employé·e·s contribue à l'exacerbation d'inégalités entretenues par la « discrimination systémique de communautés racisées et immigrantes » (Sondarjee, 2020 : 2). Les externalités négatives de l'ordre néolibéral contemporain apparaissent donc éminemment sociales et politiques, mais aussi environnementales. Dans un objectif de gain de productivité, les multinationales délocalisent leurs industries selon un calcul de retour sur investissement bénéfique, au détriment de conditions sécuritaires et éthiques de travail. Le contrôle de ce salariat internationalisé entretient des marginalisations systémiques avec une force de travail contrainte par une logique de production internationalisée et institutionnalisée. Sassen ajoute que les femmes sont plus concernées par les travers de l'économie politique contemporaine :

[qui] résulte en partie des interventions du Nord global dans les pays en développement et s'étend finalement à ces mêmes pays du Nord par différents circuits, comme le trafic des femmes notamment. Les femmes des pays en voie de développement jouent un rôle croissant dans la création de cette nouvelle économie politique alternative... (Sassen, 2010 : 29).

Le cas de l'industrie textile au Bangladesh illustre justement cette inégalité structurelle (Sondarjee, 2020 : 2). Considéré comme un travail d'appoint, le salaire des travailleuses constitue un complément de revenu pour le pourvoyeur économique principal qui est traditionnellement lié au statut de « l'homme ». En outre, la rapide rotation opérant dans ces usines freine toute organisation solidaire possible en interne. Les conditions ne se prêtent pas à la possibilité de revendiquer de grands droits ou de meilleures conditions de travail. Les premières victimes de la division internationale du travail à l'ère du néolibéralisme sont les groupes marginalisés dont les femmes font partie. La théorie « doigt de fée » (Elson et Pearson, 1981 : 96) en est la parfaite démonstration : les femmes seraient plus adaptées pour œuvrer dans les industries textiles pour des raisons purement

biologiques. Leurs doigts supposément plus fins que ceux des hommes, tout comme leur capacité prétendument supérieure à être assises longtemps, bien que hautement contestables, comptent parmi les justifications avancées. Au-delà de renouer avec une perception essentialiste du genre et des corps dits « féminins », cette exploitation spécifique de certaines populations les réduit à des vies « sacrificables », pièces d'un jeu de pouvoir au sein du règne capitaliste. Comme en atteste l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh en avril 2013, regroupant différents ateliers de marques de *fast fashion* mondialement distribuées. Cette catastrophe intervient malgré les alertes concernant l'insalubrité de l'usine, ignorées des responsables de ces ateliers (Pascariello, 2014).

La division du travail est donc formelle - c'est-à-dire structurelle - ainsi qu'informelle : elle inclut également les travaux domestiques. Pour lutter contre des conditions socio-économiques ou politiques défavorables, des stratégies de survie sont entreprises, comme la migration internationale. Par voies légales ou non, l'objectif est souvent d'atteindre des centres économiques attractifs. Le cas des travailleuses domestiques philippines employées par des familles canadiennes en tant que filles au pair ou *nurses* l'exemplifie (Galerand *et al.*, 2015). Ce phénomène correspond à l'externalisation du travail de « *care* ». L'accès grandissant des Canadiennes au salariat engendre la délégation des tâches de la sphère domestique à une main-d'œuvre étrangère. Ce travail reproductif, souvent peu ou non rémunéré, n'est pas comptabilisé dans la production nationale d'un État en plus de constituer un travail invisible induisant une charge mentale quotidienne et continue, inégalement répartie (Federici, 2019).

Ainsi, au sein du paradigme néolibéral, les acteurs étatiques déploient des politiques favorables à l'essor des marchés globaux, de la circulation des personnes, des services et misant sur des programmes de travail temporaire ou qualifié en vue de pallier les manques dans des secteurs spécifiques d'emploi.

### **Les politiques migratoires comme justification du contrôle étatique**

Il est alors possible de saisir plus clairement en quoi l'État peut user du droit en tant qu'outil de régulation migratoire. Comme observé avec les cas précédents, les ententes juridiques apparaissent comme des instruments contribuant à réguler les flux de migrant·e·s. Toutefois, selon Didier Bigo, l'enjeu de « protection » des frontières doit être compris à la fois comme une défense physique, mais aussi symbolique (1998 : 4). Le chercheur confirme que les politiques migratoires traduisent un élan de contrôle pour montrer la force de l'État, il en irait d'une réaffirmation de son pouvoir par le discours sécuritaire (*Ibid.* : 7).

Précisons que cela induit que la rhétorique politique conçoit l'État selon les fondements westphaliens. En 1648, le Traité de Westphalie consacre la reconnaissance de la souveraineté d'un État sur son territoire, le droit à chacun de disposer comme il l'entend de son territoire, de choisir sa religion et l'interdiction d'intervenir dans les États étrangers. Le pouvoir étatique détient aussi le rôle de maîtriser les flux humains à ses frontières. En cela, les politiques restrictives répondent à la demande de défendre des idées « nativistes » comme évoquées précédemment avec les revendications conservatrices qui les caractérisent. La menace perçue de la figure étrangère, liée à l'illégalité et rendue indésirable, marque ainsi un retour à la « préférence nationale dans l'opinion, les débats politico-médiatiques » (Poinsot, 2019 : 3). Les institutions responsables de la sécurité façonnent ainsi l'objet susceptible de nuire à la « survie de l'état » (Morgenthau *et al.*, 1985). Ce processus implique la catégorisation de l'objectif et des « cibles » : antiterrorisme, gestion des flux migratoires, etc. En outre, le lien entre société et État réfère chez Hobsbawm au concept de nationalisme. Ce rapport serait considéré comme un mécanisme à activer dans certaines circonstances et trouverait son sens dans la manipulation, sélection et construction de référents communs articulés par les élites politiques (Hobsbawm, 1995 : 179). Un tel nationalisme consoliderait la « communauté imaginée » grâce aux processus de réinterprétation et de ritualisation dans une logique de continuité avec le passé (et non d'une « coutume ») pour être percutant dans le présent. L'invention de traditions et la mise en récit de l'histoire évoquent la polémique sur la *Charte des valeurs* au Québec : le récit collectif y figurant semble avoir renforcé le mythe de la Révolution tranquille et la conception de l'identité provinciale qui en résulte. L'identité collective se cristallise ainsi sur la mythification d'un passé rendu consensuel.

Alors que le « Nous » revendiqué par les élites institutionnelles comprend une diversité d'identités, d'expériences et d'interprétations de l'histoire, l'identité homogénéisée est érigée en référence pour l'intégration. Toutefois, le concept associé à celui de l'État-nation se trouve manifestement mis à mal par des mouvements militants engendrés par la mondialisation, provoquant des solidarités transfrontalières au sujet de causes climatiques ou humanitaires.

## UN TRAITEMENT DIFFERENCIE DANS UNE MONDIALISATION A DOUBLE VITESSE

### La citoyenneté : une inégalité moderne

Particulièrement depuis les années 1990, l'enjeu de l'entrée sur un territoire s'est complexifié tandis que la sortie du pays d'origine s'est simplifiée (Wihtol de Wenden, 2018). À travers leurs politiques migratoires, les pays pesant dans les décisions internationales encadrent les modalités des migrations mondiales. Comme vu précédemment, la communauté imaginée vise la reproduction de l'identité nationale telle qu'elle est entretenue par la mythification de son histoire et la répétition de ses symboles. Or, les flux caractérisant la mondialisation aident à comprendre que l'attachement identitaire propre à l'État national, ses frontières ou sa langue, repose davantage sur une dimension symbolique qu'un sentiment naturel. En d'autres termes :

[la] frontière est alors devenue un point de fixation pour les responsables des politiques migratoires qui en contrôlent le franchissement et pour les nationalismes identitaires qui en font le symbole de la puissance de l'État et d'identités inconciliables (Wihtol de Wenden, 2018 : 41).

L'édification de murs à la frontière américano-mexicaine ou la formation de camps de rétention des réfugié·e·s en Europe en témoignent. L'espace qu'est la frontière est régi par des épreuves bureaucratiques et matérielles faisant de sa traversée une étape distincte selon les permis de séjour des individus. D'une part, sa transgression par les sans-papiers est sanctionnée, réaffirmant le pouvoir de l'État. La frontière est instrumentalisée pour renforcer l'identité politique du pays. Par ailleurs, la frontière devient invisible lorsque certains passeports la franchissent. Au sein de l'Union européenne (UE) par exemple, les individus bénéficient d'une libre-circulation à l'intérieur de l'espace Schengen depuis 1995. À contrario, un·e ressortissant·e somalien·ne ou érythréen·ne représenterait un « risque migratoire » (*Ibid* : 45) : les frontières du monde lui sont inaccessibles, alors l'entrée illégale constitue une option par défaut. Pour Richard Alba et Victor Nee (2003), les termes de « *bright and blurred boundaries* » désignent cette flexibilité des frontières en fonction d'une distinction des individus.

Si la globalisation moderne promeut le droit de mobilité des individus, une partie seulement de l'humanité en bénéficie. De plus, les plus défavorisé·e·s de ce système évoluent majoritairement dans des pays plus enclins à l'instabilité politique (Lessault, 2017 : 2). Divers facteurs structurels interfèrent dans la définition du statut d'entrée. Ainsi, les travailleur·euse·s immigrant·e·s, pourtant essentiel·le·s dans l'économie des pays d'accueil, n'ont aucune garantie sociopolitique ou économique s'ils entreprennent une mobilité. Depuis les années 2000, l'organisation de la sécurisation du territoire européen forme un bon exemple avec le système *Frontex*. Née en 2004, l'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (ou « *Frontex* ») a comme rôle officiel :

[d'aider] les États membres de l'UE et les pays associés à l'espace Schengen à gérer leurs frontières extérieures. Elle contribue également à harmoniser les contrôles aux frontières au sein de l'UE. Elle facilite la coopération entre les autorités de surveillance des frontières dans les différents pays de l'UE, en leur fournissant une expertise et un soutien technique (Frontex, 2016).

Ce système bénéficie d'un budget croissant, militarise les frontières terrestres, déploie des patrouilles en Méditerranée et dans les eaux internationales : le contrôle de l'immigration ne garantit pas la protection des personnes, mais des frontières politiques. La gestion des frontières par l'État se concrétise en leur sécurisation par le contrôle des passages tandis qu'à l'interne, nous avons vu que les barrières à l'entrée prenaient la forme



de discriminations ou segmentations du marché du travail. L'utilisation de la sécurité comme outil, définissant la réalité sociale et l'intervention étatique, évoque la « gouvernementalité par l'inquiétude » (Bigo, 1998). Si une « menace » est façonnée et diffusée, alors l'action de l'État peut trouver des justifications rendant légitime l'exercice de ses pouvoirs.

Le champ médiatique occupe en cela une place importante dans la nécessité d'informer la société civile, « au-delà » des intérêts politiques et économiques. Aussi, comment ignorer la recrudescence de prises de paroles haineuses gagnant en popularité dans les médias occidentaux, notamment francophones ? L'illusion d'un plan concerté à travers le phénomène des flux migratoires trouve une résonance particulière depuis les attentats de 2015 en France. Des soutiens de la théorie « du grand remplacement » gagnent en visibilité alors que cette notion énoncée pour la première fois par Renaud Camus (en 2011) repose sur des thèses explicitement conspirationnistes. Un « choc civilisationnel » (conformément à l'idée controversée de Samuel Huntington) est dépeint comme horizon, dû à la hausse démographique d'une population non-européenne menant à l'évincement de la population nativiste (de Montvalon, 2018). Dans un tel climat de cristallisation des tensions, la banalisation de la xénophobie au sein des discours médiatiques et politiques nationaux efface certaines réalités alors que la citoyenneté devrait mettre à égalité les individus.

### **Face au hasard de naissance, la citoyenneté transnationale**

Le constat de régimes de mobilité différenciés selon les individus est factuel bien qu'il suscite de vifs débats quant aux mesures de régulation à appliquer. Il invite certain·e·s à déconstruire l'appartenance nationale, à envisager des sociabilités cosmopolites nouvelles (Glick Schiller et Salazar, 201). L'anthropologue Schiller affirme que l'État-nation est dépassé alors le contexte contemporain serait celui de l'affirmation d'une conscience mondiale, une citoyenneté mondiale (Wheeler et Dunne, 1998). La citoyenneté s'appréhenderait tel un bien au nom du capital humain : comme n'importe quel autre bien, les États l'utilisent pour attirer des talents, sélectionner des plus-values selon le paradigme capitaliste. Son acquisition permet l'accès aux droits dont ceux qui en sont dépourvu·e·s ne peuvent prétendre. Néanmoins, considérons le fait que la citoyenneté s'obtient par l'accident de naissance (Shachar, 2009), en dépit de la volonté d'habiter ou non à l'intérieur d'une communauté. La « loterie génétique » accorde des opportunités variables aux ressortissant·e·s : naître dans un pays implique une citoyenneté pouvant être soit un bien rare et privilégié, soit l'inverse. Un système profondément inégalitaire se profile avec à l'un de ses pôles, la légitimité étatique et à l'autre, la revendication de l'égalité des droits. Effectivement, le XXI<sup>e</sup> siècle marque la promotion des droits individuels par de nouveaux·elles acteur·trice·s supra-étatiques (telles que des ONG) ainsi que des revendications émanant de la société civile. Concrètement, l'extension de l'affirmation de l'individu en dehors du cadre national peut être illustrée par l'ouverture des possibles apportée par Internet. Les frontières se diluent sous l'influence des réseaux transnationaux, la multiplicité des points d'ancrage : le cosmopolitisme du monde actuel.

L'affect se trouverait plus sensible à la dimension collective, en témoigne la diversification des façons dont l'individu peut se raconter et s'incarner dans l'espace public. Certaines thématiques se voient politisées et mobilisables par l'usage d'outils technologiques. Prenons l'exemple de la « Une » publiée par le *New York Times* le 27 octobre 2018. Dévoilant une photographie poignante d'Amal Hussain, une enfant yéménite rendue squelettique par la famine que connaît son pays en guerre, l'image est massivement partagée sur les réseaux sociaux. Le portrait alerte l'opinion publique internationale sur la gravité du conflit se déroulant au Yémen, officiellement depuis 2015. La communauté internationale subit alors une pression populaire incitant à dépasser les intérêts étatiques pour agir face à la catastrophe humanitaire yéménite. À la lumière de cet événement, nous saisissons la portée politique que pourrait avoir le concept de citoyenneté transnationale, bien qu'une telle notion ne soit pas discutée dans l'espace médiatico-politique. Cette idée inclut la reconnaissance des réfugié·e·s, de leurs droits ou des déplacements contraints par les guerres dans lesquelles s'impliquent des États nationaux. Face aux inégales distributions des ressources et d'accès au pouvoir, la notion de mobilité devrait élargir la compréhension moderne de la citoyenneté. Au-delà de la nationalité, les droits fondamentaux trouvent une pertinence particulière dans le cas des migrant·e·s qui ne peuvent librement bénéficier de la protection étatique.

Celleux juridiquement appelé·e·s « déplacé·e·s » ou « exilé·e·s » perdent la protection de leur gouvernement et sont désigné·e·s d'« apatrides » sous la plume de Hannah Arendt (1982). Au cours de l'entre-deux-guerres, Arendt traite du sujet des non-nationaux·ales en réfléchissant aux cas des apatrides et à leur accès compromis aux droits. Cette privation d'appartenance à une communauté atteste de la peur du manque de culture chez les élites en place :

[aucun] paradoxe de la politique contemporaine ne dégage une ironie plus poignante que ce fossé entre les efforts des idéalistes bien intentionnés, qui s'entêtent à considérer comme « inaliénables » ces droits humains dont ne jouissent que les citoyens des pays les plus prospères et les plus civilisés, et la situation des sans-droit (*Ibid.* : 270).

Une lecture moderne de cette pathologisation des réfugié·e·s initie un parallèle entre le contexte des apatrides au XXe siècle et l'enjeu migratoire contemporain.

## **L'ENJEU MIGRATOIRE AU SEIN DE LA COMPLEXIFICATION MODERNE DES ACTEUR·RICE·S INTERNATIONAUX·ALES**

### **La légalisation du droit d'ingérence au nom de la sécurité humaine**

Sans cadre certifiant une arrivée sécuritaire des réfugié·e·s ni reconnaissance des conditions difficiles de leurs déplacements, les flux migratoires sont associés à des épisodes de « crises » de nature politique, à notre époque comme au siècle passé.

Le 13 mai 1939, plus de 900 réfugié·e·s de confession juive ou désireux·se·s de fuir le chaos européen embarquent à bord du paquebot Saint-Louis. Des personnes trouvent refuge sur ce navire et fuient l'Allemagne, dirigée par les nazis depuis 1933. Partant de Hambourg, le paquebot entame une longue traversée pour demander asile à Cuba et dans plusieurs pays d'Amérique latine et d'Amérique du Nord : tous refusent. Les passager·ère·s fuient la logique d'extermination haineuse du régime de Hitler. Malheureusement, le Saint-Louis est contraint d'opérer un demi-tour. Près d'un tiers de ses passager·ère·s sont déporté·e·s durant l'Holocauste. Cet évènement trouve une résonance avec la mission du dernier navire humanitaire déployé dans le contexte de la « crise migratoire » en Europe : l'Aquarius. Mis en mer par l'ONG *SOS Méditerranée*, il aidait les migrant·e·s tentant la traversée et procédait à des opérations de sauvetage en mer. Cette initiative a permis de sauver plus de 31 000 personnes entamant la traversée du continent africain vers l'Europe entre 2012 et 2014 (Association Européenne de Sauvetage en Mer Méditerranée). En septembre 2016, alors que l'Aquarius secourt 58 personnes (dont 18 enfants), le port de Marseille lui refuse l'accès. Comme pour le Saint-Louis, l'ouverture du port à titre exceptionnel est rejetée, car les autorités françaises, en vertu du droit maritime, demandent que les naufragé·e·s débarquent dans le port le plus proche. Or, l'Italie a déjà restreint son accès aux embarcations humanitaires. Après de longues négociations, le navire obtient le droit de débarquer à Malte, une étape temporaire avant la répartition des migrant·e·s entre le Portugal, l'Espagne, l'Allemagne et la France. Ces deux crises politiques sont troublantes dans leurs similarités bien que des années les séparent, sachant que selon l'organisation internationale pour les migrations (OIM), la Méditerranée constitue la « route migratoire la plus meurtrière du monde » avec 19 000 migrant·e·s disparu·e·s depuis 2014. Rares sont les corps retrouvés et identifiés (ONU Info, 2019b). Ces pertes humaines ne sont pas nécessairement conscientisées par une part de l'opinion publique, expliquant partiellement les refus d'accueil.

Face à de tels constats, la « citoyenneté mondiale » suggère un concept d'humanité commune. Théorisée telle une position normative (Wheeler et Dunne, 1998) par Wheeler, elle justifie que l'intervention puisse dominer sur la rigidité du concept de souveraineté. En ce sens, Wheeler analyse comme légitime l'utilisation d'une force collective au nom de l'empêchement de crimes contre l'humanité (génocides, massacres de grande ampleur...). Si Morgenthau confère tous les moyens au Léviathan pour assurer la survie de l'État souverain, cette vision déploie la « responsabilité de protéger » (R2P) à chaque partie prenante de l'humanité.

L'inviolabilité de l'État traditionnellement vue comme l'entité légale peu remise en question dans l'approche réaliste est nuancée par Wheeler qui érige l'individu comme référent·e : les droits individuels priment. Alors, l'intervention se justifie à deux conditions : quand l'autorité du pays se retourne contre sa population ou n'est plus en mesure d'assurer sa protection ou en présence de preuves matérielles de génocide, à grande échelle et de façon systématique, sur un groupe opprimé. Il y aurait ainsi des causes justes primant sur le respect aveugle de la souveraineté nationale. S'inspirant des critères de la guerre juste (Walzer, 2006), Wheeler postule que l'action est légitime en cas de cause juste, d'usage de la force en dernier recours, d'acceptabilité des moyens utilisés ainsi que dans la condition où cela mène à une réappropriation des droits civiques et politiques.

Plusieurs mesures juridiques établissent ainsi que chaque violation des droits fondamentaux est universelle. Au nom des intérêts collectifs concernant l'ensemble de la société civile mondiale, la Commission Internationale de l'Intervention et de la souveraineté des États (CIISE) tend à établir un nouveau consensus en isolant la souveraineté de la notion d'intervention. En 2000, la CIISE intègre que si aucun intérêt national vital des membres du Conseil de Sécurité onusien (CS) n'est menacé, alors aucun veto légitime ne peut s'opposer à une intervention. En 2005, les pays membres de l'ONU acceptent de prévenir les quatre crimes contre l'humanité ainsi que d'endosser trois principes. Il s'agit de la responsabilité de l'État de protéger sa population, de fournir l'assistance (technique et matérielle) internationale et le renforcement des capacités (prévention) nécessaires et d'affronter l'action en Cour Internationale quand l'État visé ne peut (État failli) ou ne veut (État complice voire « voyou ») assumer ses responsabilités (ONU Info, 2019). Le concept s'est imposé en tant que véritable norme : « [as] *UN Secretary-General Ban Ki-moon observed in 2012, international debate about RtoP has moved from a focus on the merits of the principle itself to matters of implementation.* » (Bellamy, 2015 : 161).

Toutefois, plusieurs exemples dont le cas du Yémen permettent d'observer certaines limites du déploiement du dispositif, malgré un cadre légal établi et reconnu. Alors que les ONG tendent à dénoncer une guerre civile et régionale gardée sous silence, l'ONU semble peu efficace dans la résolution du conflit. Les ONG, elles, agissent au-delà des risques militaires pour pallier les autres risques (épidémies, famine ou manque de ressources) ainsi que pour dénoncer les multiples violations du droit international humanitaire (DIH). Avant la guerre, le Yémen se plaçait parmi les pays les plus pauvres du monde, il importait déjà 90% des denrées alimentaires et médicales (Le Monde, 2018). Quatre ans après l'amplification du conflit, l'ONU estime que :

[sur un peu moins de 30 millions d'habitant·e·s] 22,2 millions de personnes [ont] besoin d'aide humanitaire ou de protection, 17,8 millions sont en insécurité alimentaire [...] et risquent de mourir de faim, 16 millions n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement et 16,4 millions manquent d'accès à des soins de santé adéquats (ONU Info, 2018).

Or, des ONG telles que *MSF* ou *Amnistie internationale* revendiquent des normes, règles morales et humanitaires afin d'agir pour défendre une population menacée notamment par un État répressif. Considérant que l'État manque à son devoir d'assurer la sécurité sur son territoire, ces parties prenantes agissent, au-delà de la sécurité nationale ou matérielle, au nom de valeurs fondamentales comme le respect du DIH. Ainsi, en vertu de la « R2P », ONG et ONU s'allient quant à la prédominance de la conception de sécurité humaine.

### Une perspective philosophique de justice globale

Le contexte environnemental et géopolitique actuel invite à considérer à la hausse les prévisions de 250 millions de déplacé·e·s climatiques annoncées en 2008 par l'ONU. Pourtant, le statut de réfugié·e climatique n'existe pas au sein du cadre juridique international et la tendance actuelle est davantage à la militarisation accrue des frontières. Lorsqu'en 2018 une caravane de migrant·e·s a fui l'Amérique centrale entamant une progression vers les États-Unis, le président américain s'en est saisi comme une opportunité électorale. Il désigne alors de véritable « invasion » le déplacement vécu par plus de 6 000 femmes, hommes et enfants. Menaçant de déployer des forces militaires, Trump instrumentalise cette crise pour se positionner violemment contre l'immigration illégale. L'administration américaine a institué plusieurs mesures défavorables également aux immigrant·e·s en

situation de légalité. Regrettablement, le pouvoir tel qu'incarné par ce régime aux dérives populistes illustre parfaitement la conception d'une « menace » par une rhétorique animant les affects, peurs, violences. Le « danger » perçu constituerait une obligation pour les majorités de concéder aux droits des minorisé·e·s. Toutefois, des mouvances politiques et intellectuelles critiquent cet entretien de la menace. Parmi elles, la sociologue féministe et marxiste Himani Bannerji distingue la vraie source d'injustice comme un problème de reconnaissance, mais aussi de distribution inégale des richesses. Les minorités invitées à intégrer les projets productivistes seraient incluses seulement en tant que dominées, ce que Bannerji explicite en veillant à situer les parties prenantes au sein de rapports de pouvoir, de classe et de genre. Elle observe en ce sens un assujettissement des individus à leur seule catégorie économique, ce qui occulte les rapports d'oppression et de subordination exercés par les classes capitalistes (Bannerji, 2000). Ainsi agit un autre mécanisme de subordination des groupes minorisés utilisés comme moyens de s'enrichir pour ces élites économiques. Les retombées économiques de nombreux projets d'extraction de ressources ne sont pas structurantes pour les populations locales ; en atteste le cas français s'impliquant au Niger de 1978 jusqu'à récemment, officiellement. En effet, dans une logique de néolibéralisme colonial, le groupe *AREVA* a exploité de l'uranium au nord du pays pendant des décennies, au détriment de considérations sociales et économiques locales ainsi que des conditions sanitaires de puisement des gisements. Ainsi, un rapport structurellement inégal se lie entre le groupe majoritaire et les autres, exogènes à l'ensemble imaginé. Penser la justice globale apparaît fondamental pour s'émanciper de ces rapports d'oppression.

Il est utile de relever que la majorité des 15 millions de réfugié·e·s trouve abri dans les pays les moins favorisés pour qui cet accueil est foncièrement un poids. Prenant position, le pionnier de l'antispécisme, Peter Singer suggère une démonstration. Il postule que le mode de vie relativement luxueux des Australien·nes cause déjà une dégradation environnementale ; alors l'essence même de la réticence (d'adopter des politiques migratoires plus libres en Australie) serait que moins de valeur est accordée aux raisons de la fuite d'individus en danger qu'au prix de certains sacrifices sur le territoire national. Au Pakistan, la venue de réfugié·e·s a nécessité le déboisement de collines pour fournir du combustible de chauffage tandis qu'en Australie, certaines zones sont inhabitées, mais seulement 24 000 individus sont annuellement accepté·e·s, sans causer d'effet négatif majeur jusqu'alors (Singer, 1997 : 246-247). L'auteur voit dans les justifications de refus ou de quotas des politiques d'immigration une violation ouverte du principe d'égale considération. Des raisonnements fondés sur l'hypothèse et la contradiction ne devraient pas avoir d'influence sur les décisions institutionnelles d'augmenter le nombre de personnes accueillies. Par conséquent, l'intérêt de résider dans un milieu prospère est priorisé face à l'intérêt des locaux·ales de ne pas accepter des concessions pour viser un niveau de vie égalitaire entre les individus, indépendamment de leur lieu de naissance. Sous forme de préceptes normatifs, Singer suggère que les pays développés peuvent mieux respecter leur devoir moral étant prouvé que les populations arrivant dans un nouveau pays sont « profitables » pour leur développement.

Face aux contestations des entreprises revendiquant qu'il n'est pas de l'ordre du politique d'imposer des exigences morales, le philosophe répond que les figures du pouvoir se prêtent déjà à l'exercice de la persuasion pour certains comportements comme ne pas boire au volant. De fait, pourquoi cette cause ne serait pas légitime tant que les effets des politiques d'ouverture des frontières sont mesurés ? Un tel projet représenterait tant un accomplissement moral et géopolitique qu'une plus-value nationale. Pour ce qui est de l'identité nationale, Carens (2007) ajoute qu'une immigration libre est un facteur d'enrichissement des anciennes caractéristiques de la communauté sans en changer néanmoins la singularité. Indiquons que prôner une immigration libre n'a pas pour objectif de mener l'humanité à un même niveau de pauvreté : stabilité économique (voire décroissance) et paix mondiale sont en corrélation avec la coopération internationale, comme l'explique l'exemple de la *R2P*. Pour atteindre l'un des termes de cette équation, il faut un socle commun de coopération entre les États. Or, si certaines puissances ont les capacités d'accueillir des individus au destin compromis à cause de la loterie génétique, alors elles ont un devoir impératif d'agir au nom du principe d'assistance mutuelle (Singer, 1997). En ouvrant leurs frontières, les pays stables soulagent le poids nocif des États défavorisés par la logique structurelle. Or, selon le précepte de « laisser mourir c'est tuer » : les gouvernements et les citoyen·ne·s des pays en situation de « richesse absolue » sont des assassins. Dans une seconde version de son argumentaire (en 2010), Singer

établit une obligation morale planétaire selon laquelle les plus privilégié·e·s devraient donner assez d'argent aux plus démunie·s pour mettre leur propre confort en péril. Une fois le minimum vital acquis, alors la résolution de la pauvreté absolue doit accaparer notre attention.

Il paraît moralement défendable que nos sociétés de consommation instaurent de nouveaux standards d'autant que les politiques migratoires articulées par la peur et l'endoctrinement n'ont pas de fondements moraux ou de raison. La pauvreté et l'oppression poussant des personnes à se déplacer sont humainement plus regrettables que la considération d'arguments incertains au nom de l'ordre public ou de l'illusion d'une société harmonisée. Les causes obligeant à la migration ne devraient pas être aggravées par le poids de la bureaucratie et des critères de conformité à une communauté ; d'autant plus en considérant que les caractéristiques de chaque État évoluent dans le temps tandis que l'oppression de certain·e·s perdure.

Pour conclure, nous avons constaté que depuis une trentaine d'années, un double discours caractérise les dynamiques de la mondialisation. L'accélération des échanges est vue comme une perspective de croissance économique ou un vecteur de menaces pour les sociétés d'accueil. Les migrations transnationales causent dans cette situation, l'animation de peurs, de stratégies socioéconomiques et, à fortiori, la politisation de l'enjeu. Plus-value économique ou ennemie de la nation, la figure de la migration est soumise à un double standard visant soit son exploitation, soit son expulsion. La rhétorique entourant l'enjeu de l'immigration profite à l'État pouvant ainsi justifier la protection de ses frontières, son pouvoir sur les marchés et son implication à l'étranger. Les idéaux nationalistes qui lient les frontières à l'identité politique, privilégient ainsi un endogroupe conforme au référent national. Aujourd'hui, le contexte géopolitique traversant l'Europe réanime les mouvances nationalistes qui utilisent le droit comme outil régulant les politiques migratoires. Or, la souveraineté étatique présente des limites dans la modernité où l'équilibre des pouvoirs s'ouvre à la société civile et aux organisations internationales.

Tandis que les minorisé·e·s contribuant au maintien de l'économie capitaliste internationale ne sont pas reconnu·e·s, la lutte des pays occidentaux contre l'immigration irrégulière, freine la capacité des autres acteur·rice·s internationaux·ales à dessiner un vivre ensemble équitable. De plus, la réalité du monde social globalisé assigne des droits et capacités variables aux personnes selon leur lieu de naissance. Dans un objectif politique de justice globale, la réaffirmation des pouvoirs nationaux sans fondements moraux s'impose comme une faute grave au regard des disparités socioéconomiques ou enjeux climatiques actuels. Les « menaces » ne sont pas les personnes devant se déraciner pour aspirer à mieux.

Finalement, nous traversons depuis deux ans une situation de crise sanitaire révélant d'autant plus la vulnérabilité des personnes les plus exposées à la précarité. Alors que le confinement était vécu par une partie de l'humanité, des milliers de personnes migrantes et de travailleur·euse·s sans papiers vivaient dans des conditions propices aux risques de contagion. En réponse aux recommandations de l'OMS pour lutter contre la propagation du coronavirus, le Portugal a régularisé la situation des migrant·e·s sur son sol. Cette mesure provisoire s'est appliquée à ceux ayant fait leur demande avant l'état d'urgence lié à la crise sanitaire. Une telle initiative nationale, bien que temporaire et conditionnelle, soulève la question de son application à plus large échelle. Il serait éthiquement louable de l'élargir géographiquement et temporellement au regard, notamment, des quatre millions de sans-papiers estimé·e·s sur le sol des membres de l'UE. En contexte de crise, le Portugal forme donc un cas juste d'allègement des barrières bureaucratiques dont la communauté internationale aurait raison de s'inspirer.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alba, Richard & Victor Nee. (2003). « Rethinking Assimilation », *Remaking the American Mainstream. Assimilation and Contemporary Immigration*, Cambridge, Harvard University Press, pp. 1-16.
- Anderson, Benedict. (1996). *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme* (trad. de Pierre-Emmanuel Dauzat), Paris, La Découverte, [1996], 213 p.
- Anonyme (2018). « Pour l'ONU, "la situation humanitaire au Yémen est la pire au monde" », *Le Monde*, [en ligne], [https://www.lemonde.fr/yemen/article/2018/10/23/les-nations-unies-s-inquietent-d-un-risque-de-famine-au-yemen\\_5373137\\_1667193.html](https://www.lemonde.fr/yemen/article/2018/10/23/les-nations-unies-s-inquietent-d-un-risque-de-famine-au-yemen_5373137_1667193.html)
- Arendt, Hannah. (1982). « Les Origines du totalitarisme » vol. 2, *L'Impérialisme*, Paris, Fayard, 352 p.
- Association Européenne de Sauvetage en Mer Méditerranée (s.d.). *Face à l'inacceptable, agissons pour porter secours et sauver des vies*, SOS Méditerranée, [en ligne], <https://www.sosmediterranee.fr/>
- Bannerji, Himani. (2000). *The Dark Side of the Nation. Essays on Multiculturalism, Nationalism and Gender*, Toronto, Canadian Scholar's Press, 182 p.
- Bellamy, Alex J. (2015). « The Responsibility to Protect Turns Ten », *Ethics and International Affairs*, vol. 29, no 2, pp. 161-185.
- Bigo, Didier. (1998). « Sécurité et immigration : vers une gouvernamentalité par l'inquiétude ? », *Cultures & Conflits*, vol. 3, no 31-32, pp. 13-38.
- Bureau du Conseiller spécial pour la prévention du génocide (s.d.). *ONU Info*, [en ligne], <https://static.un.org/fr/preventgenocide/adviser/responsibility.shtml>
- Carens, Joseph H. (2007). « Étrangers et citoyens : un plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières », *Raisons politiques*, vol. 2, no 26, pp. 11-39.
- de Montvalon, Jean-Baptiste. (2018). « Les théories du complot bien implantées au sein de la population française », *Le Monde*, 7 janvier 2018, [en ligne], [https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/01/07/les-theories-du-complot-bien-implantees-au-sein-de-la-population-francaise\\_5238612\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/01/07/les-theories-du-complot-bien-implantees-au-sein-de-la-population-francaise_5238612_3224.html)
- Elson, Diane & Ruth Pearson. (1981). « Nimble Fingers Make Cheap Workers: An Analysis of Women's Employment in Third World Export Manufacturing », *Feminist Review*, vol. 7, pp. 87-107.
- European Border and Coast Guard Agency (Frontex). (2016). *Union Européenne*, 16 juin 2016, [en ligne], [https://europa.eu/european-union/about-eu/agencies/frontex\\_en](https://europa.eu/european-union/about-eu/agencies/frontex_en)
- Federici, Sylvia. (2019). « L'invention de la ménagère », dans *Le capitalisme patriarcal*, Paris, La Fabrique, pp. 125-142.
- Gagnon, Cindy & Alexandre Couture Gagnon. (2018). « Le rôle du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) dans la vulnérabilisation des travailleurs migrants au Canada », *Revue Canadienne Droit et Société*, vol. 33, no 3, pp. 359-380.
- Galerand, Elsa, Martin Gallié & Jeanne Ollivier-Gobeil. (2015). *Travail domestique et exploitation : le cas des travailleuses domestiques philippines au Canada (PAFR)*, McGill, LLDRL, Montréal, 41 p.
- Glick Schiller, Nina & Noel B Salazar. (2013). « Regimes of mobility across the globe », *Journal of ethnic and migration studies*, vol. 39, no 2, pp. 183-200.
- Hobsbawm, Eric. (1995). « Inventer des traditions », *Enquête*, no 2, pp. 171-189.
- Juteau, Danielle. (2015). « L'ethnicité comme rapport social », *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, PUM, [1999] pp. 157-164.
- Lessault, David. (2017). « Les campagnes françaises à la loupe des migrations internationales », *Migrinter*, [en ligne], <https://migrinter.hypotheses.org/2910>
- Morgenthau, Hans Joachim, Kenneth W Thompson & David Clinton. (1985). *Politics among nations: The struggle for power and peace*, 752 p.
- ONU Info. (2018). « Un nombre record de 22.2 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire au Yémen », 23 janvier 2018, [en ligne], <https://news.un.org/fr/story/2018/01/1002231>
- ONU Info. (2019), « Plus de 1.000 migrants ont perdu la vie en Méditerranée cette année (OIM) », 8 octobre 2019, [en ligne], <https://news.un.org/fr/story/2019/10/1053592>

- Oumansour, Brahim. (2019). « Islam, terrorisme et radicalisation en France : un faux débat sur un sujet sérieux », *IRIS*, 5 novembre 2019, [en ligne], <https://www.iris-france.org/141645-islam-terrorisme-et-radicalisation-en-france-un-faux-debat-sur-un-sujet-serieux/>
- Pascariello, Pascale. (2014). « Drame du Rana Plaza: le patronat fait bloc pour que rien ne change », *Mediapart*, 2 juin 2014, [en ligne], <https://www.mediapart.fr/journal/france/050614/drame-du-rana-plaza-le-patronat-fait-bloc-pour-que-rien-ne-change>
- Poinsot, Marie. (2019). « Relever le défi des discriminations », *Hommes & Migrations*, vol. 1324, p.3.
- Quijoux, Marie. (2014). « Les conflits du travail : enjeux scientifiques d'un phénomène global », *Critique internationale*, vol. 3, no 64, pp. 9-16.
- Saïd, Edward. (2005). *L'Orientalisme*, l'Orient créé par l'Occident, Seuil, Paris, [1978], 398 p.
- Sassen, Saskia. (2010). « Mondialisation et géographie globale du travail », dans Jules Falquet (dir.), *Le sexe de la mondialisation: Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 27-42.
- Shachar, Ayelet. (2009). *The birthright lottery: citizenship and global inequality*, Harvard University Press, 290 p.
- Singer, Peter. (1972). « Famine, Affluence and Morality », *Philosophy and Public Affairs*, vol. 1, no 3, pp. 229-243.
- Singer, Peter. (1997). « Ceux du dedans et ceux du dehors », *Questions d'éthique pratique*, Paris, Bayard, 370 p.
- Sondarjee, Maïka. (2020). « L'ordre mondial dans un monde post-croissance devra être décolonial », *Revue Possibles*, vol. 44, no 1, pp. 45-54.
- Sunjic, Melita. (2008). « Top UNHCR official warns about displacement from climate change », *UNHCR*, 9 décembre 2008, [en ligne], <https://www.unhcr.org/news/latest/2008/12/493e9bd94/top-unhcr-official-warns-displacement-climate-change.html>
- Walsh, Declan. (2018). « The Tragedy of Saudi Arabia's War in Yemen », *The New York Times*, 26 octobre 2018, [en ligne], <https://www.nytimes.com/interactive/2018/10/26/world/middleeast/saudi-arabia-war-yemen.html>
- Walzer, Michael. (2006). *Guerres justes et injustes : argumentations morales avec exemples historiques*. Paris, Gallimard, [1977], 688 p.
- Wheeler, Nicholas J. & Tim Dunne. (1998). « Good International Citizenship: A Third Way for British Foreign Policy », *International Affairs*, vol. 74, no 4, pp. 847-870.
- Wihtol de Wenden, Catherine. (2018). « Frontières, nationalisme et identité politique », *Pouvoirs*, vol. 165, no 2, pp. 39-49

## « Nous sommes le changement » : l'importance du cadrage dans les mobilisations des jeunes pour le climat

Nadia Lemieux, *Maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal*

Le 27 septembre 2019, une marée humaine longue de plus de quatre kilomètres déferlait dans les rues de Montréal dans le cadre d'une marche mondiale pour le climat qui se tenait simultanément dans d'autres villes du Québec et du monde. À Montréal, les organisateur·rice·s ont fait état d'une foule de 500 000 personnes, en faisant non seulement la plus grande manifestation jamais organisée dans la province, mais également la plus grande démonstration protestataire à se tenir dans le monde lors de cette journée de grève mondiale pour le climat. (Radio-Canada, 2019) En tête de cortège se trouvait la jeune Suédoise Greta Thunberg, véritable personnalité écologiste à l'international, ainsi que des jeunes militant·e·s autochtones. Cet événement était le point culminant d'une vaste mobilisation chez les adolescent·e·s à l'international, propulsée en août 2018 par la jeune Thunberg et son organisation « Fridays for Future » (FFF), laquelle invitait les élèves de partout dans le monde à faire la grève scolaire pour le climat. Des élèves de plusieurs écoles secondaires au Québec, principalement à Montréal, ont été particulièrement réceptif·ve·s à cet appel à l'action, organisant à l'hiver 2019 des actions de désobéissance civile chaque vendredi.

Les mobilisations associées à « Fridays for Future » réunissent des jeunes du monde entier autour d'une seule cause. À ce jour, 16 millions de jeunes de 218 pays différents ont pris part aux mobilisations en participant à au moins l'un des 137 000 événements protestataires.<sup>1</sup> Le nombre de participant·e·s autant que la rapidité de diffusion des mobilisations font de FFF un mouvement d'une ampleur historique, voire inégalée. (Han et Ahn, 2020) Une leçon importante peut être tirée de ce succès : les jeunes<sup>2</sup> se sont imposés comme force politique incontournable et ils ont démontré la nécessité de leur laisser une place dans la lutte aux changements climatiques. Mais comment ont-ils réussi un tel tour de force ?

Pour répondre à cette question, je fais appel au concept des cadres de l'action collective, qui a fait l'objet d'une vaste littérature dans la sociologie des mouvements sociaux. Avant d'être repris par David A. Snow en 1986, le concept de cadrage avait été introduit en sociologie par Erving Goffman, qui définissait les cadres comme « des “schèmes d'interprétation” qui permettent aux individus de “localiser, percevoir, identifier et étiqueter” des situations au cours de leur vie et dans le monde en général. » (Snow et Benford, 2012) Transposés à l'étude des mouvements sociaux, les « cadres de l'action collective » possèdent aussi cette fonction interprétative,

[...] mais “de manière à mobiliser des adhérents et membres potentiels, à obtenir le soutien de leurs auditoires et à démobiliser des adversaires”. Aussi les cadres de l'action collective sont-ils des ensembles de croyances et de significations, orientés vers l'action, qui inspirent et légitiment les activités et les campagnes des organisations de mouvement social. (Snow et Benford, 2012)

Dans le cadre de cette étude, je fais la démonstration que le cadrage innovant et efficace de l'organisation FFF est un facteur explicatif majeur du passage à l'action des jeunes partout sur la planète. Pour ce faire, je confronte les éléments centraux du discours porté par les jeunes leaders pour le climat à certaines composantes théoriques clés des cadres de l'action collective. Dans un premier temps, j'explique pourquoi le cadrage est une composante particulièrement importante dans les mobilisations des jeunes pour le climat en mettant l'emphase sur la dimension de l'agentivité des acteur·rice·s concerné·e·s. Dans un deuxième temps, je montre que les jeunes leaders pour le climat sont parvenu·e·s à circonscrire efficacement les composantes complexes des

<sup>1</sup> <https://fridaysforfuture.org/what-we-do/strike-statistics/>

<sup>2</sup> Le terme « jeunes » fait référence, dans ce texte, aux jeunes âgés de 12 à 25 ans.



changements climatiques dans les trois opérations essentielles du cadrage : le cadrage de diagnostic, le cadrage de pronostic et le cadrage motivationnel.

## L'ANALYSE DU CADRAGE COMME RECONNAISSANCE DE L'AGENTIVITE DES JEUNES

S'il y a bien une chose que nous ont appris les mobilisations des jeunes pour le climat, c'est que les jeunes ne sont pas les êtres vulnérables et apolitiques décrits dans les représentations dominantes de la jeunesse et de l'enfance. Plusieurs observateur·rice·s ont noté que ces mobilisations avaient fait voler en éclats les nombreux stéréotypes associés à la jeunesse et à leur politisation, lesquels trouvaient encore récemment des échos dans le milieu académique, malgré l'absence d'appui empirique. Ces stéréotypes ont longtemps été appuyés par un « modèle du déficit », lequel stipule que les jeunes seraient moins engagés que les adultes et qu'ils seraient en quelque sorte des « membres incomplets de la société » devant se faire enseigner les façons acceptables de s'engager politiquement. Or, non seulement ce modèle ne se vérifie pas dans les faits, il agit comme une prophétie autoréalisatrice en niant le potentiel politique des jeunes : « *[this model] creates barriers for youth engagement by assuming that youth are not interested in politics, and denying youth agency in their own political socialization* » (Earl, Maher et Elliott, 2017). Cette tendance à nier l'agentivité des jeunes s'inscrit dans une tradition occidentale qui exclut d'emblée les enfants de la sphère politique : « *Children are traditionally excluded from the right to vote in Western countries, based on biological assumptions of children not being mature enough to make decisions that affect the community* » (Holmberg et Alvinus, 2020). Cette tradition expliquerait par ailleurs un manque d'attention à l'agentivité des enfants dans la recherche. En outre, selon les travaux de Julia Weiss (2020), deux paradigmes s'opposent sur la question de l'engagement politique des jeunes : les paradigmes du désengagement et de l'engagement des jeunes. Selon le paradigme du désengagement, le soi-disant désengagement historique de la jeunesse serait appuyé empiriquement par leurs bas taux de vote lors d'élections nationales, la baisse de leur adhésion aux partis politiques et leur bas niveau d'intérêt politique. Inversement, les partisan·e·s du paradigme de l'engagement soulèvent que les jeunes ne seraient pas moins engagés qu'avant, mais que leur engagement s'effectuerait dans le contexte de nouvelles formes de participation politique qui concordent mieux à leur réalité (Dupuis-Déri, 2021).

Par ailleurs, différentes recherches sur la socialisation politique ont démontré que les jeunes ne se font pas politiser par les adultes : « *Youth are not politicized by others; political socialization is something that they do for themselves (Yates & Youniss, 1999). Indeed, youth, in some cases, can even play a role in politicizing their parents (Bloemraad & Trost, 2008).* » (Earl, Maher et Elliott, 2017) Certes, la famille, l'école et d'autres institutions contribuent à cette socialisation, mais seulement en fournissant le « matériel brut », dont des connaissances, et en offrant différentes formes de rétroaction aux jeunes. À partir de ce matériel, les jeunes développent leur propre socialisation politique à travers leurs expériences propres : « *it is ultimately the youth themselves who synthesize this material, individually, and collaboratively, in ways that make sense to them.* » (Earl, Maher et Elliott, 2017) Nous verrons dans la deuxième section de ce travail de quelle manière les jeunes sont parvenus à synthétiser le matériel brut de la science sur le climat dans un sens qui leur est propre. Si les jeunes ont cette capacité de produire du sens, c'est qu'ils sont bel et bien dotés d'une agentivité. De plus, les mobilisations des jeunes pour le climat, comme résistance organisée, publique et déclarée, ne laissent aucun doute quant à l'expression de cette agentivité, puisque, comme le note l'anthropologue Lila Abu-Lughod, « s'il y a résistance, il y a agentivité » (cité dans Holmberg et Alvinus, 2020). Cette résistance, à l'instar des mouvements sociaux composés d'adultes, s'exprime à travers une panoplie d'actions, institutionnelles autant qu'extra-institutionnelles :

*Indeed, students involved in the youth climate movement resort to integration through election (delegate on student councils) or not (member of the green committee), collaboration (clean-up days), negotiation (lobbying, petitions) and direct actions (Do-it-Ourselfes politics): boycott and bycott (clothes, food), strike, picket, sit-in, street protest, banner drop, sabotage. (Dupuis-Déri, 2021)*

Les jeunes sont donc dotés d'une agentivité, sont responsables de leur propre socialisation politique et ont recours à un vaste répertoire tactique pour exprimer leur résistance. Mais de quelle manière cette discussion

justifie-t-elle la proposition selon laquelle le cadrage a été un facteur déterminant du succès des mobilisations des jeunes pour le climat ? J'identifie trois éléments de réponse. D'abord, le cadrage, comme « travail de construction de sens », implique nécessairement une « capacité d'agir » et une « dimension conflictuelle » :

Ce phénomène implique une capacité d'agir dans la mesure où ce qui évolue reflète bien le travail des organisations de mouvement social et de leurs militants. Il est conflictuel dans la mesure où il engendre des cadres interprétatifs qui diffèrent non seulement des cadres existants, mais qui remettent aussi en cause ces derniers. (Benford et Snow, 2012)

Ainsi, porter attention au cadrage d'une organisation de mouvement social, c'est toujours reconnaître l'agentivité des membres de cette organisation : « les acteurs des mouvements sociaux sont considérés comme des agents signifiants activement engagés dans des activités de production et de reconduction du sens auprès des autres membres, des adversaires, ainsi que de leurs auditoires ou des observateurs. » (Benford et Snow, 2012) Cela pousse Benford et Snow à considérer les acteur·rice·s des mouvements sociaux comme étant engagé·e·s dans une « politique de la signification », au même titre que les médias et les autorités politiques. Ensuite, et cet élément de réponse est intimement lié au premier, nous verrons que l'affirmation du pouvoir des jeunes, et donc de leur agentivité, est un élément central du discours des jeunes leaders pour le climat. Même si le travail de cadrage de l'organisation FFF est en soi une affirmation de l'agentivité des acteur·rice·s, il est nécessaire pour ces jeunes d'aller plus loin en affirmant explicitement le pouvoir détenu par les jeunes. Cette nécessité découle de la discussion tenue précédemment sur les stéréotypes niant l'agentivité des jeunes. Comme soulevé plus haut, de tels stéréotypes ont longtemps agi comme une prophétie autoréalisatrice en justifiant l'exclusion des jeunes de la sphère politique. Pire, l'exclusion des processus décisionnels peut créer un effet de désengagement encore plus profond : « *Disengagement may in some cases be a response to exclusion from decision-making processes at multiple levels or an expression of frustration about political arrangements that might give voice but have little real impact and power.* » (O'Brien, Selboe et Hayward, 2018) Cette exclusion serait particulièrement problématique quand elle touche la question des changements climatiques, considérant que les jeunes se sentent particulièrement concernés par ces enjeux : « *In relation to climate change, some youth may feel excluded from meaningful participation in current debates and decisions, and others may resist situations where their contributions are reduced to tokenism or "decoration" at events or forums.* » (O'Brien, Selboe et Hayward, 2018) Autrement dit, dans le langage de la sociologie des mouvements sociaux, les jeunes sont confrontés à des opportunités politiques fermées, voire nulles. Or, il ne s'agit pas d'une situation immuable :

[...] les opportunités politiques dans une société donnée sont rarement, sinon jamais, une entité clairement intelligible. Au contraire, leur existence et leur ouverture étant discutables et soumises à diverses interprétations, les acteurs d'un mouvement, de même que d'autres acteurs, peuvent les « cadrer ». (Benford et Snow, 2012)

S'appuyant sur les travaux de Gamson et Meyer (1996), Benford et Snow rapportent que le cadrage des opportunités politiques est en fait une « composante essentielle des cadres de l'action collective ». En effet, il permet aux participant·e·s à un mouvement de se concevoir comme des « agents potentiels de leur propre histoire », ce qui est un levier puissant pour le passage à l'action. Par ce processus, on assiste à un renversement de la prophétie : « [si] les militants d'un mouvement soulignent les opportunités de l'espace politique plutôt que ses contraintes, ils encouragent ainsi des actions qui changent les opportunités, leur cadrage des opportunités devenant ainsi une prophétie autoréalisatrice » (cité dans Benford et Snow, 2012.) Le dernier élément de réponse justifiant l'attrait pour l'étude des cadres des mobilisations des jeunes pour le climat découle directement du second. En sociologie des mouvements sociaux, l'action collective repose sur trois piliers qui informent la recherche : le degré d'ouverture des opportunités politiques, la mobilisation des ressources et les processus de cadrage. Dans un contexte de fermeture des opportunités politiques et d'absence de ressources, les jeunes instigateur·rice·s des mobilisations pour le climat, en tête de liste Greta Thunberg, ne pouvaient compter que sur le cadrage comme moyen de susciter la participation de leurs pairs. Vue la rapidité de diffusion des mobilisations, il semble que ces jeunes soient parvenus, seulement à travers le cadrage de leur message, à susciter une vaste participation chez une population pourtant caractérisée par sa situation d'impuissance : « *The narrative*

*served as a tool that united the participants and as a weapon for the weak in challenging much more powerful antagonists* » (Han et Ahn, 2020).

Je me tourne maintenant vers l'analyse des cadres du mouvement, qui, malgré leur relative simplicité, parviennent à circonscrire les composantes complexes liées aux changements climatiques dans les trois opérations essentielles du cadrage.

## LE CADRAGE EFFICACE D'UN ENJEU COMPLEXE

Les changements climatiques sont un processus d'une grande complexité en termes de causes et de conséquences, d'échelles, de temporalités et d'acteur·rice·s concerné·e·s. En ce sens, l'un des défis qui s'est posé aux jeunes militant·e·s pour le climat était de porter un message qui, tout en tenant compte de cette complexité, fournissait un raisonnement simple et efficace capable de stimuler le passage à l'action des jeunes. Comme pour toute autre organisation de mouvement social, il leur a fallu formuler un récit mobilisateur à travers un travail de cadrage en trois temps. Snow et Benford résument ainsi ce processus :

Les cadres de l'action collective se construisent lorsque les adhérents définissent une condition ou une situation comme problématique et devant être changée, lorsqu'ils en attribuent la responsabilité à quelqu'un ou à quelque chose, et lorsqu'ils proposent un ensemble d'alternatives et exhortent d'autres individus à participer au changement. (Snow et Benford, 2012)

Chacune de ces étapes correspond à un type de cadrage particulier : le cadrage de diagnostic (définition d'une situation problématique et attribution de la responsabilité), le cadrage de pronostic (proposition d'alternatives) et le cadrage motivationnel (exhortation à participer au changement). Dans cette section, je passe en revue chacune de ces trois dimensions essentielles des cadres de l'action collective et je vérifie de quelle façon elles correspondent au cadrage qui a inspiré les mobilisations des jeunes pour le climat. Pour ce faire, j'ai recours à des extraits trouvés sur le site web de l'organisation FFF ainsi qu'à des citations de jeunes leaders pour le climat. Plusieurs sont tirées de discours donnés par Greta Thunberg, mais j'inclus aussi des citations de jeunes leaders québécois.

### Le cadrage de diagnostic

Le cadrage de diagnostic consiste à identifier un problème et à attribuer la responsabilité de ce problème à quelqu'un. Il s'agit de la première étape de tout processus de cadrage, puisque toute organisation de mouvement social doit nécessairement justifier sa légitimité par rapport à un enjeu précis. Dans le cas des mobilisations des jeunes pour le climat, le problème identifié est évidemment les changements climatiques. Ainsi, une part importante du discours des jeunes leaders consiste à relayer des données scientifiques sur le climat dans le but de souligner la gravité du problème. Or, une organisation de mouvement social ne peut uniquement servir de relais à la science ; elle doit se démarquer en formulant des cadres de diagnostic innovants. L'un des moyens d'y parvenir est de faire appel à des « cadres d'injustice ». Sur ce sujet, Snow et Benford se réfèrent aux travaux de Gamson et de ses collègues, qui ont soulevé que les cadres de diagnostic prenaient souvent la forme de cadres d'injustice dans les mouvements qui préconisent des changements systémiques aux niveaux politique et économique. Les cadres d'injustice consistent essentiellement à identifier les « victimes » d'une injustice et à amplifier leur victimisation. En bref, ils sont « un mode d'interprétation – préliminaire à une désobéissance collective, à une protestation ou à une rébellion – produit par des acteurs qui définissent comme injustes les actions d'une autorité. » (Benford et Snow, 2012) Dans les mobilisations des jeunes pour le climat, nous avons définitivement affaire à de tels cadres : « *They have adopted the language of justice to make climate change a salient issue and to reveal the failure and inaction of the existing establishment, including political leaders and fossil fuel companies.* » (Han et Ahn, 2020) Le langage de la justice sert à cadrer l'inaction des représentant·e·s de l'ordre établi comme une injustice envers la jeune génération et les générations futures. Nous abordons donc ici la question de l'attribution de la responsabilité des changements climatiques, ainsi que l'identification des victimes de ceux-ci. Ces composantes attributives sont un élément central du cadrage de diagnostic parce qu'elles servent à identifier la cible de l'action en vue de modifier la situation problématique (Benford et Snow, 2012).

À la lumière de ceci, il est possible d'identifier trois dimensions centrales dans le cadrage de diagnostic des mobilisations des jeunes pour le climat : l'inaction face aux changements climatiques ; les responsables de cette inaction, et donc, de cette injustice ; et les victimes de cette injustice. La première dimension, celle de l'inaction, est cadrée de sorte à mettre en évidence l'incongruité croissante entre les changements climatiques, qui sont présentés comme l'enjeu le plus sérieux de notre époque, et les actions entreprises par les gouvernements pour les mitiger. Cette dimension est évidente sur le site web de l'organisation FFF : « *Not enough is being done to limit warming – not even close. This is why Fridays For Future's mission is to unite behind the science and make those in power take the facts seriously, and act accordingly.* » Pour souligner la profondeur de l'inaction, il est indiqué que les scientifiques connaissent depuis longtemps les mesures devant être prises pour limiter les changements climatiques : « *Scientists have been demanding this for 50 years and haven't been listened to, and that is why we are taking to the streets.* »<sup>3</sup> Le cadrage de cette inaction comme injustice est particulièrement explicite dans le désormais célèbre discours prononcé par Greta Thunberg lors du Sommet de l'ONU sur l'action climatique le 23 septembre 2019 :

*You have stolen my dreams and my childhood with your empty words. And yet I'm one of the lucky ones. People are suffering. People are dying. Entire ecosystems are collapsing. We are in the beginning of a mass extinction, and all you can talk about is money and fairy tales of eternal economic growth. How dare you!*

*For more than 30 years, the science has been crystal clear. How dare you continue to look away and come here saying that you're doing enough, when the politics and solutions needed are still nowhere in sight.* (Thunberg, 2019)

Ce passage nous donne aussi à voir les deuxième et troisième dimensions du cadrage de diagnostic des mobilisations des jeunes pour le climat. Les responsables des changements climatiques et de l'inaction sont englobés sous une seule et même appellation, volontairement laissée vague : « You ». Han et Ahn soulignent que le narratif des jeunes activistes pour le climat cadre comme « vilains » un ensemble d'acteurs plus ou moins hétérogènes, mais dont les intérêts se situent du côté du statu quo, c'est-à-dire dans la poursuite du conte de fées de la croissance économique, pour reprendre les mots de Thunberg. Il est donc rare que Thunberg et les autres jeunes leaders nomment des acteurs précis. Plutôt, ils écorchent différents boucs-émissaires en fonction de leur audience et des circonstances : les individus qui font des profits mirobolants et qui vivent dans le luxe, les délégués aux conférences mondiales sur le climat qui sont obsédés par une « croissance économique verte », les « leaders du monde », les médias, les adultes, etc. (Han et Ahn, 2020) Pour leur part, les victimes de l'injustice sont nombreuses. D'abord, les jeunes s'identifient eux-mêmes comme victimes, comme l'indique le discours de Thunberg cité plus haut. En parlant au « je » de ses rêves et de son enfance volés, Thunberg se fait la porte-parole de tous les jeunes de la planète. Ensuite, les populations dites « vulnérables » sont aussi cadrées comme les victimes des changements climatiques. Thunberg fait référence aux peuples qui souffrent et meurent, insistant sur le fait que les changements climatiques font déjà des victimes immédiates dans les États du Sud, amplifiant ainsi les injustices à l'échelle globale. Enfin, la planète elle-même est cadrée comme victime, comme le montre la référence à l'effondrement des écosystèmes dans le discours de Thunberg cité plus tôt. Dans ce cadrage, il n'est pas rare que la Terre soit personnalisée à travers l'usage de l'expression « Terre-Mère », un emprunt aux cultures autochtones qui note aussi le rapprochement des mobilisations des jeunes pour le climat avec les revendications autochtones historiques pour la protection des territoires. Ainsi, lors de la grande marche pour le climat du 27 septembre 2019 à Montréal, la bannière de tête, portée par Thunberg et des jeunes leaders autochtones, indiquait « Au front pour la Terre-Mère ».

### **Le cadrage de pronostic**

La deuxième étape du processus de cadrage consiste à proposer une solution au problème tel qu'il a été cadré dans la phase diagnostique. Cette solution prend la forme d'un « plan d'attaque » et comprend des stratégies précises à mettre en place pour le réaliser. « [ce cadrage] aborde la question du “que faire ?” ainsi que les problèmes de construction du consensus et de l'action. » (Benford et Snow, 2012) Comme les cadres de l'action collective visent à susciter la participation d'adhérent·e·s potentiel·le·s à un mouvement, le cadre de pronostic doit directement répondre au cadrage de diagnostic : « l'identification de problèmes et de causes spécifiques

---

<sup>3</sup> <https://fridaysforfuture.org/take-action/reasons-to-strike/>

tend à restreindre le champ des possibles en termes de solutions et de stratégies “raisonnables”. » (Benford et Snow, 2012) Le cadrage de pronostic est une occasion pour une organisation de mouvement social de se démarquer de ses adversaires idéologiques, puisque différents groupes privilégient différentes solutions pour un seul et même problème. À ce sujet, Benford et Snow nous rappellent que le cadrage de pronostic s’effectue dans une « arène multi-organisationnelle qui comprend les différentes organisations formant l’économie d’un mouvement social, leurs opposants, des cibles d’influence, des médias et les auditoires auxquels ils s’adressent. » (Benford et Snow, 2012) C’est ainsi que l’activité de cadrage de pronostic « implique typiquement de réfuter la logique ou l’efficacité des solutions préconisées par ses opposants et de justifier ses propres solutions », activité que Benford et Snow appellent « contre-cadrage » (Benford et Snow, 2012).

Dans les mobilisations des jeunes pour le climat, nous pouvons identifier trois dimensions associées au cadrage de pronostic : le cadrage d’un plan d’attaque fondé sur l’action collective et la désobéissance civile, le plaidoyer pour des changements systémiques aux niveaux politiques et économiques, ainsi que la réfutation des logiques réformistes prônées par les leaders politiques au niveau national et international. D’abord, et cela découle directement du cadrage de diagnostic décrit plus haut, les jeunes se cadrent comme les seuls « héros » capables de régler le problème de l’inaction face aux changements climatiques. Les jeunes ne se contentent pas de rester de simples victimes, ils et elles prennent en charge leur destin en joignant le mouvement. Les jeunes activistes sont ainsi cadré·e·s comme les protagonistes principaux·ales dans un plan d’attaque fondé sur l’action collective et la désobéissance civile : « *They see themselves as agents of change who can improve the status quo in multiple ways.* » (Han et Ahn, 2020) À de nombreuses reprises, Thunberg insiste sur l’efficacité de sa tactique de grève scolaire pour le climat comme moyen d’attirer l’attention au niveau global sur l’urgence de mener la lutte aux changements climatiques. Elle et les autres jeunes leaders font valoir que la jeune génération a le pouvoir de renverser le rapport de force intergénérationnel. Dans le même discours cité plus haut, Thunberg formule ainsi une menace aux élites qui sont responsables de l’inaction climatique :

*You are failing us. But the young people are starting to understand your betrayal. The eyes of all future generations are upon you [...]. We will not let you get away with this. Right here, right now is where we draw the line. The world is waking up. And change is coming, whether you like it or not.* (Thunberg, 2019)

De plus, Thunberg et d’autres ont prévenu à de nombreuses reprises que la jeune génération, lorsqu’elle allait atteindre l’âge de la majorité, allait se charger de se débarrasser de la classe dirigeante par la voie électorale. (Han et Ahn, 2020) Cela dit, les leaders du mouvement préconisent les actions extra-institutionnelles comme moteur de changement, comme l’indique la section « *Reasons to strike* » du site web de FFF :

*CIVIL DISOBEDIENCE IS EFFECTIVE – Collective action helps us cope with climate anxiety and worry. Striking together brings us hope, and it really does lead to direct change – we learned this much in the history classes you say we should be in. Fridays for Future is powerful. There is a better life on the other side of the crisis.<sup>4</sup>*

Malgré ce cadrage héroïque, il faut préciser que les jeunes demeurent conscients des limites de leur pouvoir politique et de la nécessité d’influencer les détenteur·rice·s actuel·le·s du pouvoir et de former des alliances avec les adultes sympathisants : « *youth activists recognized the practical limitations of their roles as immediate game changers and urged the antagonists to become better informed about recent climate science and take action.* » (Han et Ahn, 2020) Béatrice Brailovsky, une élève de l’école secondaire Sophie-Barat à Montréal, note à ce sujet que même si les adultes doivent faire partie de la solution, ce sont les jeunes qui doivent les pousser à l’action : « On a quand même besoin des adultes, on peut s’en faire des alliés. C’est juste frustrant parce qu’on doit être des centaines de milliers à se rassembler dans les rues pour qu’enfin on parle de nous. » (Lavoie et Parent, 2020) La deuxième dimension du cadrage de pronostic des jeunes activistes pour le climat consiste en un plaidoyer pour des changements systémiques aux niveaux politique et économique. Pour Han et Ahn, il s’agit d’une injonction à réellement traiter la situation problématique comme une crise. Or, il ne suffit pas pour les élites concernées de dire qu’il s’agit d’une crise ; des mesures radicales doivent être prises. Les jeunes leaders insistent sur le fait

<sup>4</sup> <https://fridaysforfuture.org/take-action/reasons-to-strike/>

que l'approche du « business as usual » des gouvernements nationaux et des organisations internationales, qui comprend des mesures soi-disant « vertes », mais s'inscrivant toujours dans une logique de croissance économique à perpétuité, n'est tout simplement pas viable. Vue la profondeur des enjeux et l'urgence d'agir, les jeunes activistes cadrent comme seule solution réelle des transformations d'ordre systémique. (Han et Ahn, 2020) Ainsi, Albert Lalonde, co-porte-parole du collectif *Pour le futur Montréal* insiste-t-il simplement : « Il faut que les gouvernements réagissent avec des mesures radicales ! » (Boule, 2020) La fin des investissements dans les énergies fossiles, par exemple, constitue l'une des revendications phares du mouvement FFF.<sup>5</sup> La troisième dimension du cadrage de pronostic, enfin, consiste en la réfutation des logiques réformistes prônées par les élites politiques et économiques. Il s'agit donc ici d'une dimension associée à l'activité de contre-cadrage décrite par Benford et Snow. Puisque les mesures radicales au niveau systémique représentent le seul moyen de restreindre la hausse des changements climatiques sous la barre des 1,5 degré Celsius, les mesures réformistes sont rejetées d'emblée par les jeunes activistes. Ainsi, dans son discours cité précédemment, Thunberg déplore le manque d'ambition des leaders mondiaux rassemblés dans le cadre du Sommet de l'ONU sur l'action climatique :

*To have a 67% chance of staying below a 1.5 degrees global temperature rise – the best odds given by the (Intergovernmental Panel on Climate Change) – the world had 420 gigatons of CO2 left to emit back on Jan. 1, 2018. Today that figure is already down to less than 350 gigatons.*

*How dare you pretend that this can be solved with just "business as usual" and some technical solutions? With today's emissions levels, that remaining CO2 budget will be entirely gone within less than eight and a half years. (Thunberg, 2019)*

En avril 2020, en réponse à un sommet sur le climat organisé à l'appel du président américain Joe Biden, l'organisation FFF a à nouveau dénoncé les paroles creuses des élites politiques. Dans une campagne intitulée « No More Empty Summits », les activistes ont carrément appelé à « cut the bullshit » et ont dénoncé l'hypocrisie des leaders mondiaux réunis à cet événement.

### **Le cadrage motivationnel**

Pour qu'un cadrage soit efficace, il ne suffit pas d'identifier un problème et de proposer des solutions. Encore faut-il fournir des motifs pour inciter les individus sympathisants au mouvement à prendre part à l'action. Ainsi, la dernière étape du processus de cadrage constitue un « appel aux armes », ce que Benford et Snow appellent le cadrage motivationnel. C'est à cette étape que l'organisation de mouvement social cherche à développer l'agentivité des acteur·rice·s, ce qui nous rapporte à la discussion tenue dans la première partie de ce travail. (Benford et Snow, 2012) Benford, dans son étude sur le mouvement social pour le désarmement nucléaire dans les années 80, a développé le concept des « vocabulaires de motifs ». Dans la phase de cadrage motivationnel, les organisations de mouvement social doivent construire et cultiver de tels vocabulaires, de sorte à convaincre les sympathisant·e·s au mouvement de se joindre à elles : « Ces vocabulaires socialement construits [proposent] aux adhérents des justifications convaincantes pour s'engager dans l'action collective et pour maintenir leur participation. » (Benford et Snow, 2012) Si ces vocabulaires sont efficaces, ils en viennent à être invoqués spontanément par les participant·e·s à un mouvement, comme s'ils allaient de soi : « *As movement actors impute and avow motives, their vocabularies of motive become part of the everyday discourse of movement actors and thus an aspect of the movement's culture.* » (Benford, 1993) Benford identifie quatre types de vocabulaires : le vocabulaire de la gravité, le vocabulaire de l'urgence, le vocabulaire de l'efficacité de l'action collective et le vocabulaire de la responsabilité morale. Je passe en revue chacun d'eux et je montre de quelle façon ils s'appliquent au cadrage motivationnel des jeunes activistes pour le climat.

D'abord, l'un des moyens d'encourager le passage à l'action est de mettre l'emphase sur la gravité du problème identifié dans le cadrage de diagnostic. Il s'agit donc pour l'organisation de mouvement social de développer un vocabulaire de la gravité qui sera suffisamment convaincant pour dépasser le stade de la sensibilisation : « *Just because people agree with a movement's contention that a problem exists, does not guarantee that they will*

---

<sup>5</sup> <https://fridaysforfuture.org/what-we-do/our-demands/>

*drop everything else in their lives and work on alleviating the problem.* » (Benford, 1993) Ainsi, les activistes cherchent à amplifier le problème, de sorte que les audiences seront persuadées que la seule voie de sortie possible est l'action collective. Pour ce faire, ils et elles peuvent cadrer l'enjeu central de leur lutte comme le seul et ultime enjeu : « *one that not only supersedes but subsumes all others* » (cité dans Benford, 1993). Les mobilisations des jeunes pour le climat ont constamment recours à ce genre de rhétorique, notamment en cadrant les changements climatiques comme un problème existentiel. Ainsi, Thunberg sonne l'alarme : « *I don't want you to be hopeful. I want you to panic, I want you to feel the fear I feel every day. And then I want you to act, I want you to act as if you would in a crisis. I want you to act as if the house was on fire, because it is.* » (cité dans Han et Ahn, 2020). Albert Lalonde, dans un appel à se joindre au mouvement adressé à l'ensemble de la population québécoise, insiste quant à lui sur tout ce que mettent en jeu les changements climatiques : « On milite pour notre futur, mais c'est aussi le futur de toute la société, c'est notre avenir collectif, c'est la perpétuation de tout ce en quoi on a tous toujours cru, donc je pense que c'est inévitable que tout le monde se joigne à nous » (Torres et Lalonde, 2019).

Le second type de vocabulaire réfère à l'urgence d'agir, ce qui est intimement lié au vocabulaire de la gravité. Selon Benford, il est nécessaire de cultiver ce sentiment d'urgence : « *For even if persons conclude that a problem such as the threat of nuclear war is the most troublesome, unless the expected undesirable consequences are believed to be immediately forthcoming, rationales for postponing action can easily be reconciled.* » (Benford, 1993). C'est ainsi que les activistes cherchent à souligner à la fois les conséquences futures et actuelles du problème identifié (Benford, 1993). La menace que représentait une guerre nucléaire dans les années 80 est similaire à celle que représentent aujourd'hui les changements climatiques, du fait du haut niveau d'abstraction associé aux catastrophes nucléaire et écologique. C'est pourquoi les jeunes qui prennent part aux mobilisations pour le climat mettent beaucoup d'efforts à amplifier le sentiment d'urgence. Ainsi, sur le site web de FFF, l'on justifie ainsi la nécessité de faire la grève scolaire : « *We strike because we have no choice. We are fighting for our future and for our children's future. We strike because there is still time to change, but time is of the essence. The sooner we act, the better our shared future will be.* »<sup>6</sup> Si les générations plus vieilles peuvent se permettre l'inaction, disent les activistes, c'est parce qu'elles ne seront plus là pour vivre les impacts les plus dévastateurs des changements climatiques. C'est pourquoi les jeunes refusent d'attendre d'être eux-mêmes adultes pour agir, comme l'explique Albert Lalonde : « [...] toutes les conséquences des changements climatiques qui sont annoncées, nous on va les vivre, et ça a vraiment un lien extrêmement direct avec nos vies, donc c'est un sentiment d'urgence vraiment très profond et personnel » (Torres et Lalonde, 2019).

Précisons ici que les vocabulaires de la gravité et de l'urgence ont le potentiel de créer un effet de démobilisation, ce qui est bien entendu contraire aux effets recherchés par les organisations de mouvement social. Benford explique que ce potentiel découle du fait que lorsqu'un problème est cadré de manière « cataclysmique », il peut susciter un sentiment de désespoir qui vient saper toute confiance en la possibilité réelle de changement (Benford, 1993). Dans le cas des changements climatiques, cette possibilité est bien réelle si l'on considère la hausse présumée du phénomène de l'écoanxiété chez les jeunes (Charbonneau, 2019). Or, Benford note que les organisations de mouvement social peuvent contrer de telles tendances en développant deux autres types de vocabulaires motivationnels qui surpassent la gravité et l'urgence du problème (Benford, 1993). Ces deux autres types sont ceux de l'efficacité de l'action collective et de la responsabilité morale.

Le vocabulaire de l'efficacité fait référence à l'idée que les mobilisations réussies dépendent d'une croyance partagée selon laquelle l'action collective mènera au changement social (Benford, 1993). Nous avons déjà vu, dans la discussion sur le cadrage de pronostic, que les jeunes activistes, en se cadrant eux-mêmes comme « héros », cherchent à cultiver un sentiment d'efficacité chez les jeunes. Cela est particulièrement important dans le cadre de ces mobilisations, considérant le peu de place qui a été accordée par le passé à la voix des enfants et des jeunes dans les canaux politiques institutionnels. Les exhortations à se saisir des modes d'action collective à leur disposition, lesquelles sont entre autres décrites dans la section « How to Strike » du site web

<sup>6</sup> <https://fridaysforfuture.org/take-action/reasons-to-strike/>

de FFF<sup>7</sup>, semblent avoir été particulièrement efficaces. Ainsi, des jeunes semblent aujourd’hui dotés d’un grand sentiment d’efficacité, et ce, même lorsqu’il s’agit de poser des actions très localisées. Ces citations d’Anaïs Venne et de Béatrice Brailovsky, deux élèves de l’école secondaire Sophie-Barat à Montréal, en témoignent :

Anaïs : [J]e le vois à l’école, quand on se met ensemble, des fois ça marche. Par exemple, on a fait une pétition pour annuler les cours pour pouvoir participer à la grande marche pour le climat du 27 septembre dernier, et ça a marché. Cet événement nous a rapprochés de l’organisation politique, on se met ensemble, on agit ensemble, et ça fonctionne.

Béatrice : [...] On a une communauté dans laquelle on a un pouvoir d’influence, ma classe, mon école, peu importe. C’est à nous de nous rendre compte de ce que nous pouvons faire pour changer les choses autour de nous. (Lavoie et Parent, 2020)

Le dernier type de vocabulaire, celui de la responsabilité morale, vise, comme son nom l’indique, à cultiver chez les adhérent·e·s à une cause le sentiment d’un devoir moral de prendre part à l’action. Benford prévient que sans un tel sentiment, les efforts de mobilisation d’une organisation de mouvement social risquent fort bien de ne jamais dépasser le stade de construction du consensus. En effet, si les adhérent·e·s ne se sentent pas moralement responsables de prendre part à l’action, plusieurs d’entre elles et eux risquent de choisir la voie du « *free riding* » (Benford, 1993). Dans le cadrage des mobilisations des jeunes pour le climat, cette injonction au devoir moral est on ne peut plus explicite, comme le montre cet extrait du discours donné par Thunberg lors de son passage à Montréal en septembre 2019 :

*Some would say we are wasting lesson time. We say we are changing the world. So that when we are older, we will be able to look our children in the eyes and say that we did everything we could back then. Because that is our moral duty, and we will never stop doing that... The people have spoken, and we will continue to speak until our leaders listen and act. We are the change, and change is coming.* (cité dans Han et Ahn, 2020)

Le devoir moral tient en cela que si ce ne sont pas les jeunes qui prennent la rue pour défendre leur futur, personne ne le fera, comme le suggère une élève de secondaire 3 à Montréal :

*[...] our generation is our best hope. We are the ones who are going to be left with this problem. I think of my little cousins who were just born, of my future children. How is it that it is us, children who don’t even have the right to drive a car or vote, who have the responsibility to save the human species?* (cité dans Dupuis-Déri, 2021, p. 22)

Étant à la fois les victimes et les héros de leur récit, les jeunes ont donc tout intérêt à poursuivre leur lutte.

## CONCLUSION

En bref, le succès des mobilisations des jeunes pour le climat s’éclaire à travers l’analyse des cadres de l’action collective du mouvement « Fridays for Future ». Pour faire cette démonstration, j’ai d’abord montré que l’analyse des cadres était particulièrement pertinente pour rendre compte de ces mobilisations puisque le concept de cadrage implique de reconnaître l’agentivité des jeunes. J’ai ensuite montré que l’organisation FFF était parvenue à cadrer les composantes complexes associées aux changements climatiques dans les trois opérations essentielles du cadrage : le cadrage de diagnostic, le cadrage de pronostic et le cadrage motivationnel. Cet effort de cadrage a permis aux activistes de positionner les jeunes comme les héros incontournables de la lutte aux changements climatiques, ce qui a eu pour effet de susciter un fort sentiment d’efficacité chez les jeunes partout sur la planète.

En conclusion, le vaste succès des mobilisations des jeunes pour le climat, qui est incontestable si l’on observe le nombre de participant·e·s, sa rapidité de diffusion et sa capacité à mobiliser massivement une frange de la population historiquement exclue du monde politique, est attribuable en grande partie à un travail de

---

<sup>7</sup> <https://fridaysforfuture.org/take-action/how-to-strike/>



cadre efficace. Certes, depuis l'éclatement de la pandémie de Covid-19, la question de la crise climatique a en partie été éclipsée de l'agenda politique et médiatique aux niveaux national et mondial. Or, les jeunes activistes écologistes tentent de reprendre la lutte là où ils et elles l'avaient laissée, en insistant sur la nécessité d'une sortie de crise fondée sur la transition écologique. Ayant contribué à la socialisation militante d'une génération entière, à la mise en commun des objectifs et des tactiques dans la lutte aux changements climatiques au niveau mondial, de même qu'à la prise de conscience du pouvoir politique détenu par la jeunesse, il est permis de croire que les jeunes activistes pour le climat n'ont pas dit leur dernier mot.

## BIBLIOGRAPHIE

- Benford, Robert D. (1993). « "You Could Be the Hundredth Monkey": Collective Action Frames and Vocabularies of Motive within the Nuclear Disarmament Movement », *The Sociological Quarterly*, [en ligne], URL : <https://www.jstor.org/stable/4120698>
- Benford, Robert D. & Snow, David A. (2012 [2000]). « Processus de cadrage et mouvements sociaux : Présentation et bilan », *Politix*, [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.3917/pox.099.0217>
- Boule, Marie (2020). « Une génération au front : Les jeunes pour le climat », *L'Actualité*, janvier 2020.
- Charbonneau, Jacaudrey (2019). « L'écoanxiété : quand le sort de la planète vous angoisse », *Radio-Canada*, 24 février 2019, [en ligne], URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1154921/stress-changements-climatiques-rechauffement-planete>
- Dupuis-Déri, Francis (à paraître en 2021). « Youth strike for climate: School administrations' resistance, conflicts among students and legitimacy of autonomous civil disobedience — the case of Québec », *Frontiers in Political Science*.
- Earl, Jennifer & Maher, Thomas V. & Elliott, Thomas (2017). « Youth, activism, and social movements », *Sociology Compass*, [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.1111/soc4.12465>
- Gamson, William A. & Meyer, David S. (1996). « The Framing of Political Opportunity », dans Dough McAdam, John D. McCarthy et Mayer N. Zald (dir.), *Comparative Perspectives on Social Movements Opportunities, Mobilizing Structures, and Framing*, New York, Cambridge University Press, pp. 275-290.
- Goffman, Erving (1974). *Frame Analysis: An Essay on the Organization of the Experience*, New York, Harper Colophon.
- Han, Heejin & Ahn, Sang Wuk (2020). « Youth Mobilization to Stop Global Climate Change: Narratives and Impact », *Sustainability*, [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.3390/su12104127>
- Holmberg, Arita & Alvinus, Aida (2020). « Children's protest in relation to the climate emergency: A qualitative study on a new form of resistance promoting political and social change », *Childhood*, [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.1177/0907568219879970>
- Lavoie, Rosalie & Parent, Marie (2020). « Prendre la parole, faire acte : Ils réfléchissent, ils discutent, ils agissent, mais les entendons-nous ? Comment les ados voient-ils le monde ? », *Revue Liberté*, printemps 2020.
- Léveillé, Jean-Thomas (2019). « Climat : En marche pour "une lutte commune" », *La Presse +*, 27 septembre 2019, [en ligne], URL : [https://plus.lapresse.ca/screens/d525dd0d-5cb1-4dfe-a7dc-885cd4aadfef\\_\\_7C\\_\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/d525dd0d-5cb1-4dfe-a7dc-885cd4aadfef__7C__0.html)
- O'Brien, Karen & Selboe, Elin & Hayward, Bronwyn M. (2018). « Exploring youth activism on climate change: dutiful, disruptive, and dangerous dissent », *Ecology and Society*, [en ligne], URL : <https://www.jstor.org/stable/26799169>
- Radio-Canada. (2019). « Plusieurs centaines de milliers de manifestants à Montréal pour le climat », *Radio-Canada*, 27 septembre 2019, [en ligne], URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1318625/forte-mobilisation-greve-mondiale-climat-greta-thunberg>

- Snow, David A. & Rochford, E. Burke & Worden, Steven K. & Benford, Robert D. (1986). « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *American Sociological Review*, [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.2307/2095581>
- Thunberg, Greta (2019). *How Dare You?*, discours prononcé dans le cadre du Sommet de l'ONU sur l'action climatique, New-York, États-Unis, 23 septembre 2019, [en ligne], URL : <https://fridaysforfuture.org/what-we-do/activist-speeches/>
- Torres, Ashley & Lalonde, Albert (2019). « Entrevue avec Ashley Torres et Albert Lalonde », dans Société Radio-Canada (prod.), *Le Téléjournal de 18h30*, 17 mai 2019, [en ligne], URL : <https://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-18h/2016-2017/segments/reportage/118506/marche-climat-quebec-montreal-jeunes-greve>
- Weiss, Julia (2020). « What is youth political participation? Literature review on youth, political participation and political attitudes », *Frontiers of Political Science*, [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.3389/fpos.2020.00001>

## Les origines extractives de l'épuisement des terres arables d'Haïti : critique des explications « internalistes »

Francis Pelletier, *Maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal*

« [I]f Haiti is a failed state, it is because the world capitalist economy is a failed economy »  
— Fattou (2014 :59)

Dans un reportage disponible sur YouTube (Vox, 2017), un journaliste expose, images captées par des drones à l'appui, le contraste troublant que présente la frontière séparant Haïti de la République dominicaine : à l'ouest, des collines brunes, tachetées ici et là par quelques arbustes ; à l'est, des collines verdoyantes, foisonnant de végétation. Ce contraste des paysages à la frontière des deux pays s'inscrit dans un ensemble de représentations sinistres d'Haïti (Maertens & Stork, 2018). Dans la littérature savante, ce pays est couramment présenté comme le plus pauvre (Freeman & Maguire, 2017 : 1, Fattou, 2011 : 5 ; Lundahl, 2011 : 26 ; Diamond, 2005 : 330), le plus environnementalement dégradé et le plus insécure sur le plan alimentaire de l'hémisphère occidental (Steckley & Shamsie, 2015 : 179).

Depuis les années 1960, des chercheur·se·s considèrent la déforestation d'Haïti, l'érosion qu'elle provoque et l'infertilité des sols qui en résulte, comme des facteurs explicatifs de la pauvreté rurale (Murray, 1984 : 141). La sous-alimentation frappe disproportionnellement les campagnes : au tournant des années 2010, presque neuf personnes sous-alimentées sur dix s'y trouvaient, alors qu'il n'y réside qu'environ la moitié de la population du pays (Banque mondiale, 2018 ; Steckley & Shamsie, 2015 : 184). Comme, selon la « formule consacrée (Bellande, 2016 : 130) », il n'y aurait plus que 2 % du territoire qui soit encore couvert de forêt (Purdy, 2007 : 847-848 ; Smucker, 2001 : 320 ; Bannister & Nair, 2003 :150), d'année en année, la paysannerie verrait les terres arables être avalées par la savane (Lundahl, 2011 : 31-33 ; Dupuy, 1989 : 181), de telle sorte qu'elle est aujourd'hui réduite à cultiver des terres exiguës d'en moyenne 1,46 hectare (Thomas, 2015 : 2).

Pour expliquer la déforestation, des hypothèses ayant une très grande visibilité désignent principalement comme causes la surpopulation des campagnes, l'utilisation du charbon de bois comme carburant culinaire, les protections environnementales faibles et la géographie montagneuse<sup>1</sup>. Depuis quelques années, cependant, des chercheur·se·s critiquent ces hypothèses. Leurs études désignent l'extraction des ressources naturelles, telles que la canne à sucre (Watts, 1998 ; Steckley et Shamsie, 2015 ; Taber, 2015) et le bois (Bellande, 2016 ; Maertens et Stork, 2018 ; Tarter, 2010), comme des facteurs ayant contribué de manière décisive à l'infertilité des sols. Comme je tenterai de le démontrer, ces divergences analytiques importantes s'expliquent entre autres par les choix méthodologiques des deux ensembles de chercheur·se·s. Le premier groupe fournit des explications « internalistes », qui au mieux, intègrent de manière marginale les interactions et les relations d'Haïti avec des acteurs internationaux. Le second groupe, au contraire, ne néglige pas d'analyser le problème de l'érosion en étudiant les conséquences sociales et environnementales des rapports « intersociétaux ».

---

<sup>1</sup> Ces hypothèses sont mises de l'avant par des auteurs à succès. *Peasants and Poverty : a Study of Haiti* (1979) de l'économiste Mats Lundahl serait ainsi cité 300 fois selon Google Scholar. Le fameux *Collapse : How Societies chose to fail or succeed* (2005) du géographe Jared Diamond serait quant à lui cité presque 10 000 fois selon la même source. Le succès de *Collapse* n'est pas que médiatique : il est couramment enseigné dans des écoles secondaires et des universités états-uniennes. Il a même été employé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour le rapport de 2008 sur le développement humain de la République dominicaine (cf. Bayer, 2014 : 648-661). « An Island Drifting Apart », coécrit par Ewout Frankema et Aline Masé (2014), sans connaître le même succès que les recherches citées précédemment, s'appuie sur leurs hypothèses.

L'objet du présent travail de recherche consistera à critiquer les hypothèses internalistes à partir d'une sociologie historique mobilisant les concepts d'extractivisme et d'impérialisme. Quelles sont les limites et les erreurs analytiques des explications internalistes de l'érosion du sol haïtien ? Pourquoi faut-il recourir à des explications attentives aux facteurs internationaux ? En quoi consisterait une explication sociologique, historique et internationale de l'infertilité des terres d'Haïti ? Je soutiendrai que l'extractivisme, un modèle de développement économique fondé sur l'accumulation de richesses par l'appropriation et la marchandisation de ressources naturelles, est un concept indispensable à l'analyse du problème de l'érosion et, par extension, de la pauvreté rurale en Haïti. Le passé extractif de la colonie de Saint-Domingue et de la république d'Haïti est lié à la position historique de ces États dans la périphérie du capitalisme mondialisé. Par conséquent, l'explication de la déforestation d'Haïti doit également s'appuyer sur le concept d'impérialisme.

Je commencerai par décrire les conditions géographiques d'Haïti, une étape nécessaire avant de commencer la critique des explications internalistes. Pour continuer, je critiquerai le traitement anthropomorphique du social de Jared Diamond. Cette critique s'appuiera sur une présentation sommaire des fondements d'une théorie sociologique historique internationale (Rosenberg, 2012 ; Anievas et Nisancioglu, 2015). J'enchaînerai en exposant les thèses malthusiennes des explications internalistes. Elles attribuent une lourde part de responsabilité à la paysannerie quant à l'infertilité des sols. Dans le but de relativiser la responsabilité cette dernière, je terminerai par une brève présentation de l'histoire de l'extraction de la canne à sucre, au XVIII<sup>e</sup> siècle, et du bois, au XIX<sup>e</sup>. Cette dernière section devrait démontrer l'heuristique des concepts d'extractivisme et d'impérialisme, de même que la nécessité épistémologique d'adopter une perspective historique et internationale pour expliquer l'infertilité des sols haïtiens.

## CONDITIONS GEOGRAPHIQUES D'HAÏTI

Avant de nous lancer dans la présentation et la critique des analyses de l'érosion des sols haïtiens, une brève description des conditions géographiques naturelles d'Haïti et du processus érosif s'impose. L'érosion se réalise dans un contexte écologique particulier présentant des caractéristiques singulières. Il faut connaître celles-ci pour comprendre comment les activités humaines perturbent celui-là.

Haïti occupe le tiers occidental de la deuxième plus vaste île des Grandes Antilles, Hispaniola. Les plaines ne représentent qu'un peu plus d'un cinquième de ce pays « rude » (Smucker, 2001 : 314-315), encore plus montagneux que la Suisse (Lundahl, 2011 : 32-33). Un tel relief est hostile à l'agriculture : selon les standards d'agronomie, 63 % du territoire serait trop escarpé pour qu'on puisse y pratiquer l'agriculture sans provoquer d'érosion (Smucker, 2001 : 317). En effet, la fine couche de terre végétale caractéristique du climat tropical antillais s'érode d'autant plus aisément lorsqu'elle se trouve sur un terrain pentu (Steckley et Shamsie, 2015 : 181 ; Lundahl, 2011 : 31-32).

Malgré l'hostilité de ce territoire à l'agriculture, les deux tiers de l'ensemble des terres cultivées se trouveraient à flanc de montagne (Smucker, 2001 ; 317). Par conséquent, lorsqu'arrive la période d'ensemencement qui coïncide avec la saison des pluies, la terre végétale et les nutriments qu'elle contient sont emportés par la pluie. Cette dernière ruisselle jusque dans les cours d'eau, ce qui réduit la fertilité des terres arables (Lundahl, 2011 : 31-32 ; Diamond, 2005 : 329). De plus, la position de l'île dans les Caraïbes l'expose fortement aux ouragans. Dans cette région du monde, la destruction des récoltes par le vent et les inondations est fréquente (Steckley et Shamsie, 2015 : 181). Haïti est d'autant plus vulnérable à l'érosion que son paysage est gravement déforesté. La canopée, la strate supérieure des forêts, protège la couche végétale de la terre contre les précipitations en amortissant leur chute et en absorbant l'eau. Le système racinaire offre une protection supplémentaire en consolidant la couche végétale de terre (Lundahl, 2011 : 87, 141). Lorsque la protection offerte par les arbres disparaît, la terre arable est vulnérable aux intempéries, s'érode, perd en fertilité et cède la place à la savane (Steckley et Shamsie : 182).

Différents chiffres sur la couverture forestière d'Haïti ont été mis de l'avant. La « formule consacrée » (Bellande, 2016 : 130) veut cependant que seulement 2 % du territoire national ne soit encore recouvert par la forêt (Purdy, 2007 ; Smucker, 2001 : 320 ; Bannister & Nair, 2003 : 150 ; PNUD, 2018 : 101)<sup>2</sup>. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation (FAO) a été qualifiée par le géographe Alexander S. Mather (2005 : 268) de « principale actrice de l'évaluation des forêts du monde ». En 2010, elle estimait à 4 % la couverture forestière haïtienne (*ibid.*). À titre comparatif, la République dominicaine serait couverte à 41 % par la forêt (Baver, 2014 : 650). La FAO n'utilise toutefois pas d'imagerie satellitaire à haute résolution pour fonder ses estimations. Pour cette raison, la proportion de 2 % et les autres estimations qui s'en approchent sont vivement contestées par quelques chercheurs (Bellande, 2016 ; Churches *et al.*, 2014).

En employant les mêmes critères que la FAO pour déterminer la superficie totale de la couverture arborée, Churches et ses collègues l'ont estimée à 29,4 %. Il faut préciser que ce groupe de chercheurs inclut les plantations d'arbres fruitiers dans son estimation, contrairement à la FAO. Néanmoins, il semble que ce groupe de recherche considère comme marginale cette différence méthodologique. En effet, selon lui, la meilleure explication de la grande divergence entre leur estimation, celle de la FAO et la majorité des estimations existantes est la précision des matériaux. Nombre d'études s'appuient sur l'estimation de la FAO, mais elle emploie une imagerie dont la résolution conviendrait plutôt aux estimations continentales (Churches *et al.*, 2014 : 213).

Que l'on se range derrière les estimations optimistes ou pessimistes de la couverture forestière, le territoire haïtien demeure inhospitalier pour l'agriculture. Le manque de terres arables situées dans les plaines a mené les cultivateur·rice·s à s'établir sur le flanc des montagnes. Or, une fois dépourvu de couverture forestière, ce terrain est très vulnérable à l'érosion. Toute explication de l'infertilité des terres haïtiennes doit tenir compte de ce fait géographique. Les perspectives internalistes le font, certes, mais comme nous le verrons dans la section suivante, elles arrêtent à tort leur analyse des causes de l'érosion aux frontières du pays.

## CRITIQUE DES EXPLICATIONS INTERNALISTES

Le présent article visera à expliciter les causes « externes » de l'infertilité des sols haïtiens, c'est-à-dire les facteurs d'érosion que l'on peut attribuer aux relations de la république à des acteurs étrangers, comme des entreprises extractives ou des États impérialistes. Pour paraphraser Justin Rosenberg, l'analyse des trajectoires du développement sociétal se doit au minimum de considérer, et idéalement de théoriser, le rôle de l'interaction intersociétale dans la production de la différence et du changement social (Rosenberg, 2012 : 57). Mettre l'accent sur les facteurs externes de l'épuisement des terres arables d'Haïti est nécessaire, puisque les explications de l'épuisement des sols qui les mobilisent sont, comme nous le verrons, presque absentes de la littérature. Je chercherai par conséquent à relativiser la portée explicative des facteurs internes en exposant les effets de l'extractivisme et l'impérialisme sur les forêts haïtiennes.

Comme nous le verrons dans la présente section, négliger les facteurs externes mène à des analyses qui tendent à culpabiliser les peuples périphériques pour leur misère (Freeman et Maguire, 2017 : 1-2 ; Tarter, 2010 : 37 ; Maertens et Stork, 2018 : 4-7). Ce faisant, les explications internalistes du « sous-développement » ouvrent la voie à une légitimation de la tutelle étrangère lorsqu'elles ne le font pas explicitement. En outre, elles se prêtent plus aisément à un traitement anthropomorphique de la réalité sociale, ce qui peut déboucher, comme c'est le cas avec Jared Diamond, à légitimer les solutions autoritaires au problème de l'érosion.

---

<sup>2</sup> Jared Diamond (2005), de même que Steckley et Shamsie (2015), rapportent pour leur part une couverture de seulement 1 %. Ces dernières précisent cependant que ce chiffre concerne la couverture forestière *dense*.

## L'anthropomorphisme face au développement inégal et combiné

Dans le chapitre de *Collapse* dédié à Haïti et à la République dominicaine, Jared Diamond (2005 : 329-357) conçoit à tort Haïti comme une société homogène et isolée du reste du monde. Il néglige donc ce que les « internationalistes<sup>3</sup> » conçoivent comme un fait général de l'histoire humaine, soit celui de l'interaction<sup>4</sup>, puisque les sociétés ayant existé en vase clos sont des exceptions. Ce constat doit être mis en rapport avec celui de l'inégalité intersociétale<sup>5</sup>. La « loi » historique de l'inégalité n'est, comme Justin Rosenberg le souligne, qu'une « généralisation descriptive : à n'importe quel point historique donné, le monde humain se compose d'une variété de sociétés, de tailles, formes culturelles et niveau de développement matériel différents. » (Rosenberg, 2012 : 59). Le concept de *combinaison* sert donc à décrire une conséquence typique de l'interaction de deux sociétés inégales, soit l'intégration d'une « forme sociale » (il peut s'agir d'une institution sociopolitique, d'un mode de production, d'une idéologie, d'une technologie, etc.) qui n'existait pas dans une société donnée (Anievas et Nisancioglu, 2015 : 48).

Les théoriciens du développement inégal et combiné<sup>6</sup> visent à tirer les conclusions de ces observations empiriques, la première d'entre elles étant qu'« il faut abandonner, sur le plan théorique le plus profond, toute notion de la constitution d'une société qui serait analytiquement préalable à son interaction avec d'autres sociétés. » (Rosenberg, 2012 : 73). Par conséquent, l'histoire des colonies d'Hispaniola, de même que celle de leur indépendance, est constituée d'une multiplicité d'événements qui se combinent de manière cumulative et dynamique pour engendrer des processus originaux qui affectent durablement leur développement :

Les effets se propagent de façon sérielle à deux constellations [sociales] ou plus, accumulant de la force ou se dispersant, changeant souvent de forme au fil de leur parcours, affectant indirectement des arrangements sociaux dont les membres n'ont rien à voir avec la genèse du processus causal. (Rosenberg, 2012 : 70)

Supposer, comme Diamond, qu'à partir du moment où les deux colonies hispanioliennes ont acquis leur indépendance, elles sont devenues « libres » d'emprunter la trajectoire de développement qu'elles désiraient réitérer, comme le sous-titre de son livre l'indique, que les sociétés « choisissent » d'échouer ou de triompher des « défis » que leur pose leur environnement (Baver, 2014 : 648 ; Woodson, 2012 : 276-277). Une telle thèse fait un usage anthropomorphique du concept de société, puisqu'elle lui attribue une intentionnalité et une cohésion interne comparable à celle de l'humain.

Le traitement anthropomorphique du social par Diamond se manifeste notamment par les nombreuses pages qu'il accorde aux dictateurs d'Hispaniola, au XX<sup>e</sup> siècle, pour expliquer la déforestation d'Haïti et la préservation des forêts de la République dominicaine (Diamond, 2005 : 336-338, 350-359). Il attribue en effet une lourde part de responsabilité de la déforestation d'Haïti à la « société », personnifiée dans les dictatures des Duvalier<sup>7</sup>. Le géographe ne semble pas se douter des déformations qu'une telle abstraction implique et assume l'analogie :

*Trujillo sought to develop an industrial economy and modern state (for his own benefit), but Duvalier did not. This might perhaps be viewed just as an idiosyncratic personal difference between the two dictators, but it may also mirror their different societies. (ibid.: 350-351)*

---

<sup>3</sup> Par cette expression, je désigne les théoriciens du développement inégal et combiné sur lesquels je m'appuie, soit Justin Rosenberg (2012) et Alexander Anievas et Kerem Nisancioglu (2015).

<sup>4</sup> Les modalités de l'interaction sont par exemple le commerce, les alliances et les rivalités géopolitiques, la migration, la soumission impériale, l'extraction de surplus, les échanges culturels, institutionnels, idéologiques et technologiques, etc.

<sup>5</sup> Pour la conceptualisation de l'inégalité, cf. Rosenberg, 2012, pp. 59-66 et Anievas et Nisancioglu, 2015, pp. 44-48.

<sup>6</sup> La théorisation du « développement » en tant que processus *nécessairement* inégal et combiné exclut les raisonnements téléologiques normatifs que l'on retrouve dans l'idéologie du développement. Cf. Anievas et Nisancioglu, 2015, pp. 54-57 et Rosenberg, 2012 : 78-85.

<sup>7</sup> François Duvalier, dit Papa Doc, fut dictateur de 1957 jusqu'à sa mort en 1971. Son fils Jean-Claude Duvalier, dit Baby Doc, lui succéda jusqu'à son exil en 1986.

Une telle posture théorique fait violence à l'histoire parce qu'elle nie la complexité empirique des processus historiques, ignore des millions d'individus, les relations de pouvoir et les oppressions inégales qui les caractérisent, et masque les multiples contradictions qui traversent et reconfigurent « la société » :

C'est seulement par la violence de l'abstraction que nous créons un concept de société dont sont exempts les espaces de contestations, les réseaux, les relations de classe et les hiérarchies sexuées, genrées et racisées (Dufour, 2015 : 54).

La représentation homogénéisante et isolée de la « société » haïtienne mise de l'avant par Diamond est complétée par une autre interprétation simpliste et répandue de l'épuisement des terres arables haïtiennes, qui consiste à blâmer la paysannerie pauvre (Maertens et Stork, 2018 ; Maguire & Freeman, 2017 : 1-8; Tarter, 2010 : 37).

### Les explications malthusiennes

L'étude comparée de Diamond reprend l'idée, mise de l'avant par Mats Lundahl, que la force motrice de la déforestation d'Haïti est la paysannerie. Le premier insiste sur « la malédiction d'Haïti » (Diamond, 2005 : 344. Trad. libre), soit l'abattage du bois local afin de le transformer en charbon, la principale source d'énergie qu'utilise la population haïtienne, notamment pour cuisiner. Le second estime que cette pratique est une cause secondaire par rapport à la simple agriculture de subsistance (Lundahl, 2011 : 32). Ainsi, comme Frankema et Masé, ils soutiennent que l'infertilité des sols, de même que la pénurie alimentaire qu'elle provoque, est due à la surpopulation des campagnes (Frankema et Masé, 2014 : 138-139 ; Lundahl, 2011 : 29-30, *passim*; Diamond, 2005 : 330). L'écosystème du tiers occidental de l'île ne pourrait tout simplement pas supporter une telle densité de population, puisque la reproduction sociale de la paysannerie dépendrait d'activités érosives. La classe de paysans pauvres, représentant la majorité de la population, serait, du fait de son mode de subsistance, la principale responsable de l'infertilité des terres d'Haïti (Tarter, 2010 : 37-38).

Mats Lundahl soutient que la cause fondamentale de l'érosion est la substitution des cultures commerciales par les cultures vivrières. Ces dernières, soutient-il, appauvrissent la terre, contrairement aux cultures commerciales. Or, la croissance démographique enclencherait un processus de substitution des cultures commerciales destinées à l'exportation, telles que le sucre et le café, par des cultures vivrières. (Lundahl, 2011 : 30-32). Le problème actuel de l'érosion se résumerait à un jeu à somme nulle entre la population rurale et les terres arables. Plus la première croît, plus les secondes se font rares (*ibid.* : 28-29, 244) : « *from then on [the last quarter of the nineteenth century], Haiti's agricultural history was reduced to a Malthusian race between population and food production* » (*ibid.* : 29). Lundahl impute l'instauration de ce cercle vicieux à l'établissement d'une classe de petits paysans propriétaires, exceptionnelle en Amérique latine, dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (*ibid.* : 4-8). L'émergence et l'expansion de cette classe sociale étaient attribuables à la révolution haïtienne (1791-1804) qui transforma les rapports de production structurant l'économie agricole.

Cette analyse amène Lundahl à soutenir que la principale solution pour contrer la déforestation et l'érosion consiste précisément à miser sur la croissance des exportations. Le développement du secteur manufacturier, et en particulier celui de la transformation de produits textiles, est selon lui le meilleur moyen d'urbaniser le pays et d'ainsi refouler l'étendue du « minage du sol » (*mining the soil*) (*ibid.* : 8, 244) : « *there is only one viable alternative : the manufacturing sector, apparel production, where Haiti has a comparative advantage in terms of wages and privileged access to the American market.* (Lundahl cité par Fatton, 2014 : 8) » Cette solution mise sur les avantages comparatifs d'Haïti, le premier d'entre eux étant, selon Lundahl, le prix extrêmement faible de la force de travail. La croissance des exportations manufacturières dépendrait de l'intégration de la force de travail haïtienne au marché mondial et de l'ouverture du pays aux investissements étrangers. Ainsi, si Lundahl explique les problèmes de la pauvreté et de l'épuisement des sols haïtiens par des facteurs internes, la solution qu'il préconise consisterait à ouvrir le pays au commerce international en adoptant des politiques néolibérales (Lundahl, 2011, 2013).

Son analyse néglige cependant que la stratégie de développement néolibérale qu'il préconise fut appliquée par le régime dictatorial de Jean-Claude Duvalier et des gouvernements subséquents, sans parvenir pour autant à résorber la crise alimentaire ou à renverser le processus érosif (Fatton, 2014 : 7-9, 73-79, 101-105). En fait, la mise en concurrence des produits agricoles domestiques avec les denrées importées et l'abolition des quelques programmes qui subventionnaient l'agriculture eurent pour effet de précariser davantage la paysannerie, qui en espérant trouver de meilleures conditions de vie en ville, migra massivement vers Port-au-Prince (Barry-Shaw & Oja Jay, 2012 : 48).

Frankema et Masé (2014 : 138-139) mettent elleux aussi l'accent sur les processus domestiques subséquents à la révolution et reprennent l'analyse malthusienne de Lundahl, jetant ainsi le blâme de la déforestation sur la population rurale pauvre<sup>8</sup>. Iels soutiennent que l'abolition de l'esclavage puis l'abandon de l'économie de plantation suffirent pour écarter le colonialisme des facteurs explicatifs<sup>9</sup>. Leur négligence des contraintes externes associées au passé colonial et à l'impérialisme est manifeste dans leur interprétation de l'occupation états-unienne (1915-1934) comme une opportunité manquée de redresser le pays (*ibid.* : 141-143). On l'observe également dans les termes qu'ils emploient, tels que « *[s]elf-chosen isolation* » (*ibid.* : 146).

Leur analyse s'appuie au fond sur une idée défendue par Lundahl. En raison de l'abolition des plantations, l'élite ne pouvait plus s'enrichir sur la base de l'extraction de surplus issus du travail forcé. Elle concentra alors ses efforts à lutter pour le pouvoir étatique qui était devenu le principal moyen d'accumulation, ce qui engendra une instabilité politique chronique freinant la mise sur pied d'institutions stables et cohérentes. Or, Frankema et Masé affirment qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la croissance économique fondée sur l'exportation de matières premières aurait pu permettre à l'État de tirer les rentes nécessaires au développement institutionnel. Ce dernier étant lui-même une condition du développement économique à long terme, Haïti s'engagea dans une trajectoire de « sous-développement » (*ibid.* : 134, 146).

### Accuser les pauvres et légitimer l'ingérence

Ce genre d'explication présente de sérieux angles morts, puisqu'il néglige la contribution de l'extractivisme et de l'impérialisme à l'érosion. Autrement dit, il lui manque une perspective historique et internationale. Les explications internalistes renvoient par conséquent l'idée que l'infertilité des sols et les problèmes qu'elle engendre sont provoqués presque exclusivement par des facteurs domestiques, et en particulier, par la population rurale. Ces chercheurs reproduisent un discours conventionnel et dangereux, d'un côté, parce qu'il reproduit des stéréotypes sur les Haïtiens (Maertens et Stork, 2018 : 2 ; Tarter, 2010 : 37-38 ; Freeman et Maguire, 2017 : 1-2) et de l'autre, parce qu'il est repris par de puissants acteurs étrangers. Il est significatif que les organisations d'aide internationale et les institutions financières internationales, gouvernementales ou non, soient indéniablement à la fois responsables de la grande diffusion du discours simpliste, blâmant la paysannerie pour la déforestation, et bénéficiaires de cette diffusion (Martens et Stork, 2018 : 7 ; Fatton, 2014 : 102-105)<sup>10</sup> :

[...] les projets de développement sont souvent élaborés à partir de ce récit, ce qui donne lieu à des projets pour reboiser Haïti aussi inadaptés qu'inefficaces : ils aggravent souvent le problème à long terme et ne saisissent pas les véritables opportunités qui se présentent pour travailler avec les systèmes de production existants dans les zones rurales. (Maertens et Stork, 2018 : 2)

---

<sup>8</sup> Certes, la « réputation internationale négative » d'Haïti et la dette associée aux indemnités dues à la France entrent dans leur analyse (Frankema et Masé, 2014 : 134, 141). S'appuyant sur Diamond, iels nuancent également leur propos en reconnaissant les inégalités géographiques des deux pays : dès son indépendance, Haïti disposait de moins de terres arables que son voisin et son relief montagneux favorisa la résistance à l'État, que ce soit en offrant un refuge aux guérillas ou à des paysans souhaitant échapper à la prédation de l'État (*ibid.* : 138-146). Malgré ces nuances, les facteurs domestiques sur lesquels l'État auraient pu agir sont ceux auxquels le chercheur et la chercheuse accorde le plus d'importance et de valeur explicative.

<sup>9</sup> « *It is [...] difficult to see the current Haitian state as the product of a persistent colonial system of inequality* (Frankema et Masé, 2014: 130) ».

<sup>10</sup> La convergence de ce discours et d'intérêts privés est explicite dans une publication réalisée par la *think tank* RAND (*cf* Crane *et al.*, 2010).



De nos jours, les pratiques permettant de générer les revenus monétaires indispensables à la paysannerie, telles que la vente de charbon de bois, mais qui du même coup aggravent l'érosion, continuent d'être considérées comme le résultat de l'absence de vision à long terme ou de l'impatience de jouir d'une récompense (*inability to delay gratification*) (Murray, 1984 : 146-147 ; Maertens et Stork, 2018 : 1-4). Des comportements répondant à des besoins matériels concrets sont ainsi présentés comme irresponsables et irrationnels.

Ce genre d'approche infantilise les Haïtien·ne·s et légitime implicitement la tutelle, les rapports impérialistes et l'autoritarisme. Il semble que ce soit bel et bien ce que Lundahl, Diamond, Frankema et Masé accomplissent. L'importance que Diamond accorde aux politiques autoritaires de préservation des forêts en République dominicaine et le fait qu'il les interprète comme un succès tend à présenter les dictatures de Trujillo (1930-1961) et Balaguer (1960-1962, 1966-1978, 1986-1996) comme des « maux nécessaires » (Baver, 2014 : 652-656). Frankema, Masé et Lundahl présentent l'occupation états-unienne de 1915-1934 comme une occasion manquée de restructurer de manière pérenne l'économie et l'État haïtien, notamment dans le but de rehausser les exportations (Lundahl, 2011 : 9-11 ; Frankema et Masé, 2014 : 141-143). Ces prises de position sont d'autant plus problématiques qu'elles légitiment l'actuelle tutelle (*virtual trusteeship*) (Faton, 2014 : 14, 34-36, 90-96) qu'exercent les puissances capitalistes du centre sur Haïti. Contrairement à ce que soutiennent les explications internalistes, la dépendance aux exportations de matières premières durant le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles contribua indéniablement à l'épuisement des terres et par conséquent, à l'appauvrissement de la paysannerie. La prochaine section tentera de démontrer que toute explication de l'érosion actuelle des sols devrait tenir compte de l'« extraversion » historique de l'économie haïtienne. Dans le but d'explicitier les causes historiques « externes », je mobiliserai les concepts d'extractivisme et d'impérialisme.

### Les causes extractives de l'infertilité des sols

L'extractivisme est un modèle de développement économique fondé sur le prélèvement de matières premières, généralement dans le but de les exporter dans les économies capitalistes du centre où elles y sont transformées. Le centre capitaliste accumule les surplus issus de la transformation des matières premières et de leur vente sous forme de marchandises (Acosta, 2017 : 4). L'extractivisme a pris cette forme classique en Haïti : entre le début du XVIII<sup>e</sup> siècle et celui du XX<sup>e</sup>, cette ancienne colonie exportait massivement du sucre, du café et du bois et importait les produits manufacturés dont elle avait besoin. L'extractivisme fut implanté dans la partie occidentale d'Hispaniola par l'empire français dans le but d'enrichir la métropole par l'expansion du capital marchand (Dupuy, 1989 : 11-24).

De la période coloniale (1697-1804) à la période républicaine contemporaine, la continuité des pratiques économiques extractives et de la dépendance d'Haïti envers les économies capitalistes du centre est redevable à la pérennité de la domination impériale. L'impérialisme capitaliste consiste à étendre géographiquement les relations capitalistes et à intégrer des valeurs d'usage, soit des biens et des services, dans le processus international d'accumulation du capital par leur privatisation et leur marchandisation (Wood, 2011). Ce processus « d'accumulation par dépossession » (Harvey, 2004) est imposé grâce à une multitude d'institutions et d'organisations visant à transférer la valeur extraite dans les économies du Sud (ou de la périphérie) vers des acteurs capitalistes du Nord (ou du centre) (Cope, 2019)<sup>11</sup>.

L'usage de la violence contre une population ou un régime opposé à l'appropriation et au transfert de la valeur produite dans leur pays est une caractéristique récurrente – mais non nécessaire – de l'expansion impériale (McNally, 2005/06 : 5-8). Les moyens de la domination impériale peuvent changer au fil du temps, mais le rapport de subordination dont bénéficient les économies capitalistes avancées du « Nord global », aux dépens des économies du « Sud global », persiste. L'occupation militaire de territoires conquis et la domination politique directe ont pu être des moyens de domination essentiels des empires coloniaux. Le fait que les

---

<sup>11</sup> Ce transfert de valeur est réalisé selon trois mécanismes typiques, soit le tribut colonial, la rente monopolistique et l'échange inégal (Cope, 2019).

puissances impériales contemporaines y recourent bien moins qu'auparavant n'infirmes pas pour autant qu'il y ait des rapports de domination et d'exploitation du centre sur la périphérie (Gordon, 2010 : 26-27).

Grâce à la Révolution haïtienne (1791-1804), l'ancienne colonie obtint formellement son indépendance. Sur le plan économique, elle demeura tout de même dépendante des puissances capitalistes avancées du Nord. Sur le plan géopolitique, sa souveraineté était continuellement remise en question par ces dernières. Certes, la relation d'Haïti à la métropole et les rapports de production furent profondément modifiés : la domination politique directe de la France prit fin ; les gouvernements haïtiens obtinrent de fait le contrôle politique du territoire ; l'esclavage fut aboli et l'économie de plantation aussi (Dupuy, 1989). Néanmoins, des relations sociales caractéristiques de la domination et de l'exploitation impériale ont persisté. Ainsi, pour demeurer les premières bénéficiaires du processus international d'accumulation du capital, les puissances capitalistes avancées ont recouru, comme nous le verrons, à des sanctions économiques handicapantes et au déploiement de forces militaires.

### **Saint-Domingue dans le cycle colonial du sucre**

Sous le régime colonial français, la surexploitation des terres pour en extraire la canne à sucre a été une cause importante de l'épuisement précoce des sols. Cette exploitation intensive constitue une contradiction entre l'impératif d'accumulation du capital marchand français et les moyens « quantitatifs » employés par les planteurs pour augmenter la productivité du travail et le volume de la production.

Au cours de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la France conquiert progressivement la partie occidentale d'Hispaniola qui devint la colonie de Saint-Domingue. Dès le départ, la monarchie française voulut faire de sa possession une colonie de peuplement dans le but d'en extraire des matières premières (Dupuy, 1989 : 11). L'une des motivations principales de l'extraction de la canne à sucre de Saint-Domingue était la rivalité « interimpériale » opposant les deux grandes puissances européennes du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'étaient la France et la Grande-Bretagne. Détenir des colonies, notamment pour en extraire des matières premières par le biais de l'exploitation du travail forcé d'esclaves, procurait des avantages militaires et économiques déterminant la puissance des États européens (Anievas & Nisancioglu, 2015 : 205-206).

L'extraction de canne à sucre devint une activité économique exceptionnellement lucrative lorsque les grands planteurs purent compter sur le travail forcé d'esclaves africains (Dupuy, 1989 : 18-21). À Saint-Domingue, l'expansion des plantations de cannes se fit principalement sur des terres vierges offrant un rendement supérieur aux terres déjà cultivées. Cette expansion était caractérisée par la coupe à blanc et la concentration de la propriété terrienne. De 1720 à 1775, les exportations de sucre quintuplèrent et continuèrent de croître jusqu'en 1791 (Watts, 1987 : 289-290 ; Dupuy, 1989 : 17-21). En 1767, la production sucrière des colonies françaises excéda celle des colonies britanniques (Watts, 1987 : 285) et Saint-Domingue, « la perle des Antilles », était la plus grande colonie sucrière des Caraïbes (*ibid.* : 232).

En raison des caractéristiques capitalistes et non capitalistes de l'économie de plantation, elle peut être décrite comme une « formation sociale combinée » :

*[...] the plantations operated according to capitalist laws of motion, even if the slaves themselves were not subject to capitalist rules of reproduction. This was a 'combined' social formation, imbued with entirely novel and distinct (amalgamated) social relations and processes of a complexity and richness that falls out of any neat modal classification as either capitalist or non-capitalist. (Anievas & Nisancioglu, 2015 : 162)*

Les esclaves enlevés d'Afrique ne représentaient pas une force de travail « libre ». En termes d'investissements pour leur propriétaire, les esclaves correspondaient à du capital constant plutôt qu'à du capital variable, puisque les maîtres achetaient les esclaves comme des moyens de production qu'ils exploiteraient

jusqu'à leur mort (Dupuy, 1989 : 35-36 ; Burnard et Garrigus, 2016 : 7)<sup>12</sup>. Toutefois, en ce qui concerne leur procès de travail, ils s'avéraient plus prolétaires que les ouvrier·ère·s européen·ne·s de l'époque (Burnard et Garrigus, 2016) :

*Plantations, although often smaller than the average area owned by landowners in Europe, occupied labour forces up to ten times as large. These were more akin to later factories than to the actual manufacturing as it existed in most of Europe at the time in the form of the largely unsupervised putting-out process* (Neil Davidson cité par Anievas et Nisancioglu, 2015 : 162)

Au contraire des capitalistes industriels, les planteurs de Saint-Domingue n'avaient pas intérêt à créer « une armée de réserve industrielle » (Marx, 2014 : 538). Exclure une proportion importante d'esclaves du procès de production n'aurait pas produit l'effet équivalent au chômage de masse sur les salaires en régime capitaliste ; le prix des esclaves n'aurait pas baissé. Les planteurs, qui profitaient de l'exploitation intensive des esclaves, et la bourgeoisie marchande, qui s'enrichissaient par le commerce transatlantique, cherchaient à augmenter par des moyens *quantitatifs* la production de sucre, soit en allongeant la journée de travail ou en forçant l'accélération de la cadence de travail, soit en agrandissant la superficie des terres cultivées, en employant davantage d'esclaves, de raffineries ou d'animaux (Dupuy, 1985 : 93-97, 1989 : 37-38).

L'accumulation du capital dans la métropole dépendait donc de l'exploitation la plus intensive des terres et des esclaves, des « facteurs de production » rapidement épuisés. En effet, les conditions de travail étaient d'une telle brutalité que le renouvellement de la population d'esclaves dépendait de leur continuelle migration forcée (Dupuy, 1985, 1989 ; Burnard et Garrigus, 2016). De même, la culture de la canne à sucre perturba de manière durable l'écosystème de la colonie. Cette contradiction dans l'économie de plantation est une cause profonde de l'infertilité des terres haïtiennes. En effet, l'ensemble des colonies caribéennes fondées sur la monoculture de la canne à sucre connurent éventuellement des problèmes de ravitaillement en bois et d'épuisement des terres arables :

*Across the Caribbean sugar plantations monopolised interior valleys and coastal plains and led swiftly to soil exhaustion and increased vulnerability to pests and disease, which were magnified by a capitalist drive that brought 'every part of the soil into use'. (Steckley & Shamsie, 2015 : 182)*

Hormis la déforestation que suppose la culture de la canne, elle contribue à l'érosion par sa simple existence, puisqu'elle absorbe les nutriments du sol sans les renouveler (Watts, 1987 : 393). L'occupation des vallées fertiles par les plantations contraignit les esclaves à cultiver à flanc de montagnes les aliments nécessaires à leur subsistance, une pratique favorisant l'érosion (*ibid.*).

Les petites colonies insulaires britanniques, précurseurs de Saint-Domingue, commencèrent à éprouver les effets de la déforestation et de l'érosion avant elle. La pénurie de bois découlait du rasement des forêts, systématiquement pratiqué pour préparer la terre (*ibid.* : 393-395). Les colonies britanniques de la Barbade et des îles Sous-le-Vent<sup>13</sup> subirent précocement de sévères déclin des rendements entre 1665 et 1700 en raison de la culture de la canne à sucre : « *the scale and intensity of soil deterioration rose spectacularly under sugar cultivation, as the planted land was used again and again with no relief* » (*ibid.* : 396-397). Comme les colonies sucrières françaises employaient au XVIII<sup>e</sup> les mêmes techniques agricoles que leurs précurseurs anglophones (*ibid.* : 395), elles ne manquèrent pas d'en reproduire les effets à Saint-Domingue : « *It is probable that soil exhaustion and deforestation would have diminished Saint-Domingue's economic role even without the revolution* » (Taber, 2015 : 239).

---

<sup>12</sup>Le capital constant désigne les investissements en moyens de production (« matériau brut, matières auxiliaires et moyens de travail »), alors que le capital variable désigne les investissements en force de travail, donc dans la main d'œuvre salariée qui ajoute de la valeur aux marchandises qu'elle produit. Cf Marx, 2014, « Chapitre VI », pp. 234-235 en particulier.

<sup>13</sup> Les Îles Sous-le-Vent se situent dans les Petites Antilles.

## L'extraction du bois après la révolution

L'extraction de bois du début du XIX<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XX<sup>e</sup> est un facteur indéniable de la déforestation d'Haïti. L'exportation massive du bois au cours de cette période visait d'abord à fournir à l'État les liquidités nécessaires au paiement des indemnités dues à la France, à partir de 1825, en échange de la reconnaissance de l'indépendance (Tarter, 2010 : 42 ; Maertens & Stork, 2018 : 2). Le recours aux exportations de bois pour payer la dette s'explique au moins en partie par l'effondrement de l'économie de plantation, puisque l'État haïtien ne pouvait plus taxer les exportations de sucre, qui en 1823, étaient devenues 10 000 fois inférieures à celles de 1789 (Tarter, 2010 : 41). Il s'explique aussi en partie par le manque de travailleur·se·s pour cultiver le sucre et le coton, non seulement en raison de la division des grandes propriétés terriennes, mais aussi en raison d'un facteur trop souvent ignoré, soit la militarisation de la société.

Cette dernière était selon Victor Bulmer-Thomas une conséquence directe de la non-reconnaissance de l'indépendance de la république par les puissances du centre (Bulmer-Thomas, 2012 : 165). La France ne la reconnut qu'en 1825, et ce, selon des termes<sup>14</sup> qu'elle imposa par la menace d'une invasion (*ibid.* : 166). La reconnaissance par les États-Unis n'eut lieu qu'au cours de la guerre de Sécession, en 1862. La somme élevée de la dette punitive menaçait constamment la république d'une invasion étrangère advenant qu'elle fasse défaut sur les paiements. Pour répondre à la continuelle menace d'une invasion, l'État haïtien fut dès sa naissance hautement militarisé : l'armée draina environ la moitié du budget pendant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, puis un quart de 1860 à 1915 (*ibid.* : 181). À cette époque, Haïti avait probablement l'une des plus grandes armées au monde si on en rapporte la taille à celle de la population (*ibid.* : 165). Une part importante de la population ne pouvait tout simplement plus s'adonner à des cultures comme celles de la canne à sucre et du coton – lesquelles auraient permis selon Lundahl, Frankema et Masé à Haïti de se « développer » – parce qu'elles exigeaient d'énormes quantités de main-d'œuvre.

Pour payer la dette associée aux indemnités dues à la France, le gouvernement haïtien fit par conséquent la promotion de la coupe des bois de teinture et des bois précieux (Tarter, 2010 : 42 ; Maertens et Stork, 2018 : 2). Entre 1820 et 1935, les exportations de bois occupaient généralement la deuxième ou troisième place dans les revenus provenant des exportations. Le plus gros de l'abattage visait le campêche, l'acajou et le gaïac (Bellande, 2016 : 132). Il était effectué par des compagnies étrangères (*ibid.* : 134 ; Tarter, 2010 : 42) qui l'exportaient pour en faire divers usages industriels : « Le bois est destiné à la production de teinture pour une industrie textile en plein essor en Europe et aux États-Unis, à la construction navale, l'industrie pharmaceutique, au tannage des cuirs et l'ameublement. » (Bellande, 2016 : 131).

La croissance de l'industrie textile dans les pays du centre capitaliste amplifia la demande en campêche, à un point tel qu'en 1920, Haïti fournit 70 % de sa production mondiale (*ibid.* : 133). L'acajou, un bois précieux entrant dans la fabrication de meubles luxueux, fut exporté massivement jusqu'à ce que ses réserves soient épuisées dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (*ibid.* : 138). Le gaïac fut quant à lui exporté pour fabriquer des navires. En raison de sa surexploitation, il est aujourd'hui considéré comme une espèce menacée et son commerce est interdit. Vraisemblablement, le commerce du bois haïtien eut raison des forêts du pays dès la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Des experts états-unis à la recherche de réserves exploitables revinrent plus d'une fois penauds de leur expédition prospective (*ibid.* : 140). À partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les exportations de bois devinrent insignifiantes et l'extractivisme cessa d'être le principal moteur de la déforestation et de l'épuisement des sols (Tarter, 2010 : 46).

La préférence accordée tant par les autorités gouvernementales que par la paysannerie aux exportations de bois au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles peut donc être expliquée par la domination et l'exploitation qu'exerçaient les

---

<sup>14</sup> « These included payment of an indemnity of 150 million French francs (\$30 million) payable in five annual instalments and a reduction of 50% in customs duties on both exports and imports. Thus, the French king imposed an enormous burden on Haiti while simultaneously depriving the young republic of the means to pay it » (Bulmer-Thomas, 2012 : 182). Les droits de douanes étaient l'une des principales sources de revenu du jeune État haïtien.

puissances capitalistes du centre sur la jeune république : la non-reconnaissance de la souveraineté haïtienne, l'imposition d'une dette punitive et la menace d'invasion conditionnèrent profondément la structure économique du nouvel État (Bulmer-Thomas, 2012 : 163-169). Pour préserver sa fragile intégralité territoriale, il dépendait de l'extraction du bois et de son exportation vers les économies du centre qui le transformaient. Le drainage des fonds publics par le paiement de la dette, qui ne prit fin qu'en 1883 (*ibid.* : 183), aggrava indéniablement la déforestation (Tarter, 2010 : 42). L'histoire de l'extraction du sucre et du bois démontre la nécessité épistémologique de recourir à une perspective sociologique, internationale et historique qui intègre les concepts d'extractivisme et d'impérialisme pour expliquer l'épuisement des terres arables d'Haïti.

## CONCLUSION

Haïti est un pays gravement affecté par la déforestation. Celle-ci provoque l'érosion, la perte de nutriments des sols et à long terme, leur infertilité. Ce problème est vécu de manière particulièrement rigoureuse pour la paysannerie qui concentre 87 % de la sous-alimentation de la république. Pour identifier les causes de l'épuisement des sols, j'ai confronté les explications internalistes et externalistes. Les premières – qui connaissent tant le succès auprès du milieu académique qu'auprès du grand public – furent critiquées à partir de la théorie du développement inégal et combiné. Cette théorie, élaborée par Trotsky et reformulée par des politologues et des sociologues, a permis de relever les limites et les déformations des explications internalistes. Ces dernières font abstraction des interactions intersociétales historiques de l'ancienne colonie. En expliquant l'épuisement des terres arables par la surpopulation des campagnes et le mode de subsistance de la paysannerie pauvre, Diamond et Lundahl désignent cette dernière comme coupable. Ce faisant, leur analyse tend à légitimer la tutelle étrangère ou la protection autoritaire des forêts. Lundahl, Frankema et Masé conçoivent l'état actuel de l'érosion comme un problème de « sous-développement », qu'ils imputent à l'effondrement de l'économie de plantation. Pour freiner l'érosion des terres, Lundahl préconise la croissance du secteur manufacturier par le biais de politiques néolibérales intégrant Haïti au marché mondial. Pourtant, lorsqu'une stratégie de développement similaire a été tentée par le dictateur Jean-Claude Duvalier et des gouvernements ultérieurs, l'érosion semble avoir été peu perturbée, tandis que les conditions de vie des habitant·e·s des campagnes se sont détériorées au point de les forcer à migrer vers la ville.

La méthodologie sur laquelle s'appuie les explications internalistes amène les chercheur·se·s à négliger l'extractivisme et l'impérialisme, deux concepts qui permettent de retracer les origines externes de l'épuisement des terres arables. Une brève histoire de l'extraction de la canne à sucre et du bois a permis de démontrer qu'on ne peut négliger l'impact de l'exploitation capitaliste du territoire haïtien sur l'érosion des sols. Pendant le régime colonial, la rivalité « interimpériale » opposant la France à la Grande-Bretagne motiva le développement de l'économie de plantation dans la partie occidentale d'Hispaniola. Les planteurs et les marchands capitalistes qui bénéficiaient des produits du travail forcé avaient intérêt à exploiter le plus intensément possible les esclaves et les terres à leur disposition. La culture de la canne à sucre impliquait cependant la coupe à blanc et épuisait de manière notoire les nutriments contenus dans la terre végétale.

Après la révolution, la France contraignit la jeune république à lui verser d'exorbitantes indemnités en échange de la reconnaissance de son indépendance. La menace d'une invasion étrangère en raison du défaut de paiement força l'État à dédier énormément de ressources à sa sécurité. La militarisation de la société signifiait qu'une importante partie de la population ne pouvait pas travailler dans les plantations de sucre ou de coton. Les fonds publics drainés par le paiement de la dette et par l'appareil militaire représentaient d'immenses sommes que l'État aurait pu investir autrement. Essentiellement menée par des entreprises établies dans les pays capitalistes du centre, l'extraction des bois précieux et des bois de teinture devait permettre à l'État d'obtenir les fonds nécessaires au paiement de la dette associée aux indemnités.

Du début du XVIII<sup>e</sup> jusqu'à l'épuisement des dernières réserves de bois au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'extraction des matières premières, notamment celles du sucre et du bois, fut réalisée grâce à la domination impériale des économies du centre. Pour expliquer les causes de l'épuisement des terres arables d'Haïti, il est

nécessaire d'aborder la question selon une perspective sociologique, historique et internationale. La culture vivrière et la combustion de charbon de bois, des pratiques nécessaires à la reproduction sociale de la paysannerie, ont sans doute contribué comme le soutiennent les chercheurs·se·s critiqué·e·s plus haut, à l'épuisement des sols. Comme ces pratiques perdurent, on ne peut nier qu'elles continuent d'aggraver l'érosion. Toutefois réduire l'explication à ces facteurs internes masque la responsabilité des pays du « Nord global » et exagère celle de la paysannerie pauvre. Mettre en évidence que l'impérialisme et l'extractivisme épuisèrent les terres arables de manière importante invite au scepticisme face aux discours légitimant la protection autoritaire de l'environnement, la tutelle étrangère et l'intégration de la république insulaire au procès global d'accumulation du capital. De telles recommandations s'inscrivent dans la continuité des politiques qui ont causé la dégradation sévère de l'écosystème d'Haïti et l'appauvrissement de la population rurale.

## BIBLIOGRAPHIE

- Acosta, Alberto (2017). « Post-Extractivism: From Discourse to Practice — Reflections for Action ». *Revue Internationale de Politique de Développement*, vol. 9, pp. 77-101.
- Anievas, Alexander, & Kerem Nisancıoğlu (2015) *How the West Came to Rule: The Geopolitical Origins of Capitalism*. London, Pluto Press, 2015, 400p.
- Barry-Shaw, Nikolas, Dru Oja Jay & Yves Engler. *Paved with good intentions: Canada's development NGOs from idealism to imperialism*. Halifax, Fernwood Pub., 2012, 322 p.
- Bannister, M.E., & P.K.R. Nair (février 2003). « Agroforestry Adoption in Haiti: The Importance of Household and Farm Characteristics ». *Agroforestry Systems*, vol. 57, no 2, pp. 149-157.
- Banque mondiale (2018) *Urban population (% of total population) - Haiti | Data*. World Bank Open Data. <<https://data.worldbank.org/indikator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?end=2020&locations=HT&start=1960&view=chart>> (28 janvier 2022)
- Baver, Sherrie, & Lisa Paravisini-Gebert (2014). « Hispaniola's Environmental Story: Challenging an Iconic Image ». *Callaloo*, vol. 37, no 3, pp. 648-661.
- Bellande, Alex (2016). « Haïti dans le marché mondial du bois aux 19ème et 20ème siècles : Commerce et environnement ». *Journal of Haitian Studies*, vol. 22, no 1, pp. 130-146.
- Bulmer-Thomas, Victor (2012). *The Economic History of the Caribbean since the Napoleonic Wars*. Cambridge, Cambridge University Press, 710 p.
- Burnard & Garrigus (2016). *The plantation machine: Atlantic capitalism in French Saint-Domingue and British Jamaica*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2016, 350 p.
- Churches C.E, Wampler P.J, Sun W, & Smith A.J. (2014). « Evaluation of Forest Cover Estimates for Haiti Using Supervised Classification of Landsat Data ». *International Journal of Applied Earth Observation and Geoinformation*, vol. 30, no 1, pp. 203-216.
- Cope, Zak (2019). *The wealth of (some) nations: imperialism and the mechanics of value transfer*, London, Pluto Press, 260 p.
- Crane, K., J. Dobbins, L. E. Miller, C.P. Ries, C.S. Chivvis, M.C. Haims, M. Overhaus, H.L. Schwartz, & E. Wilke (6 août 2010). « Building a More Resilient Haitian State ». *Rand Corporation*. <<https://www.rand.org/pubs/monographs/MG1039.html>>
- Diamond, Jared (2005). *Collapse: How Societies Chose to Fail or Succeed*. Toronto, Penguin Books, 575 p.
- (2013) *De l'inégalité parmi les sociétés : essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire* (Trad. de Pierre-Emmanuel Dauzat). Paris, Gallimard, [1997] 695 p.
- Dufour, Frédéric Guillaume (2015) *La sociologie historique: traditions, trajectoires et débats*. Québec, PUQ, 2015, 458 p.
- Dupuy, Alex. *Haiti in the World Economy: Class, Race and Underdevelopment Since 1700*. Boulder, CO: Westview Press, 1989 255 p.
- (1985) « French Merchant Capital and Slavery in Saint-Domingue » *Latin American Perspectives*, vol. 12, no 3, été 1985, pp. 77-102
- Fatton, Robert (2014). *Haiti: Trapped in the Outer Periphery*. Boulder, CO, Lynne Rienner, 226 p.

- Frankema, Ewout, & Aline Masé. « An Island Drifting Apart. Why Haiti Is Mired in Poverty While the Dominican Republic Forges Ahead ». *Journal of International Development*, vol. 26, n° 1 (janvier 2014): pp. 128-148.
- Gordon, Todd (2010) *Imperialist Canada*. Winnipeg, Arbeiter Ring Publishing, 2010, 431 p.
- Harvey, David (2004). « Le “Nouvel Impérialisme” : accumulation par expropriation » (trad. de Isabelle Udry-Richet, Bernard Cros et Nicolas Ballier). *Actuel Marx*, vol. 35, no 1, pp. 71-91.
- Lundahl, Mats (2011). *Poverty in Haiti Essays on Underdevelopment and Post Disaster Prospects*. Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011, 303 p.
- (2013) *The Political Economy of Disaster : destitution, plunder and earthquake in Haiti* Londres, Routledge, 440 p.
- Maertens, Lucile & Adrienne Stork (27 mars 2018). « Qui déforeste en Haïti ? » *La Vie des idées*. <<https://laviedesidees.fr/Qui-deforeste-en-Haiti.html>>
- Maguire, Robert E. & Scott Freeman (éd.), *Who owns Haiti? People, power, and sovereignty*. Gainesville, University Press of Florida, 2017, 208 p.
- Marx, Karl (1993) *Le capital. Critique de l'économie politique. Livre premier* (trad. de Jean-Pierre Lefebvre). Paris, PUF, 2014, [1867], 940 p.
- McNally, David (6 janvier 2005) « Canada and Empire ». *New Socialist Magazine*, no 54, pp. 5-8.
- Murray, Gerald F. (1984). « The Wood Tree as a Peasant Cash Crop : An Anthropological Strategy for the Domestication of Energy », dans Foster, Charles et Albert Valdman (éd.), *Haiti Today and Tomorrow an Interdisciplinary Study*, Lanham, MD, University Press of America, pp. 141-160.
- Purdy, Elizabeth. « Haiti », dans Paul Robbins (dir.) *Encyclopedia of Environment and Society*. Thousand Oaks, CA, SAGE, 2007, pp. 847-848.
- Rosenberg, Justin (2012). « Pourquoi n’y a-t-il pas de sociologie historique internationale ? » *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 52, pp. 51-86.
- Smucker, Glenn (2001). « Haiti : The Society and Its Environment » dans METZ, Helen C., (éd), *Dominican Republic and Haiti: country studies*. 3<sup>e</sup> éd., Washington, D.C., Federal Research. Library of Congress, pp. 311-362.
- Steckley, Marylynn & Yasmine Shamsie (2015). « Manufacturing corporate landscapes: the case of agrarian displacement and food (in)security in Haiti ». *Third World Quarterly* vol. 36, no 1, pp. 179-97.
- Taber, Robert D. (2015). « Navigating Haiti’s History: Saint-Domingue and the Haitian Revolution ». *History Compass*, vol. 13, no 5, pp. 235-250.
- Tarter, Andrew (2010). *Thirty Years after a Tree-Planting Project: A Political Ecology Perspective on Behavior and Land Changes in Rural Haiti*, mémoire de maîtrise., Gainesville, FL, University of Florida, 2010, 165 p.
- Thomas, Frédéric (juillet 2015). « Un modèle de développement anti- paysan ». *DLAL Archives*, Années 2010-2019. <<http://dial-infos.org/spip.php?article6883>>
- Tomich, Dale W. (2004). *Through the Prism of Slavery: Labor, Capital, and World Economy*, Lanham, Md, Rowman & Littlefield, 210 p.
- Vox (2017). *Divided Island : How Haiti and the DR Became Two Worlds*, 2017.<<https://www.youtube.com/watch?v=4WvKeYuwifc>>
- Watts, David (1987) *The West Indies: Patterns of Development, Culture and Environmental Change since 1492*. Cambridge, Cambridge University Press, 609 p.
- Wood, Ellen Meiksins (2011), *L'Empire du capital* (trad. de Véronique Dassas), Montréal, Lux, [2003], 232 p.
- Woodson, Drexel G. (2012). « “Failed” States, Societal “Collapse”, and Ecological “Disaster” ». dans Patricia Ann McAnany & Norman Yoffee (dir.), *Questioning collapse: human resilience, ecological vulnerability, and the aftermath of empire*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 269-288.

## La médecine personnalisée, une médecine centrée sur la « personne » ?

Justine Racicot, *Maîtrise en sociologie, Université de Montréal*

Le 30 janvier 2015, le président des États-Unis Barack Obama dévoilait son plan « Precision Medicine Initiative » annonçant sa stratégie médicale pour les prochaines années et lançant, par le fait même, le coup de départ d'une course mondiale vers une médecine personnalisée (Terry, 2015). Le 11 mars 2015, il était rapporté que la Chine allait, à son tour, investir des milliards de dollars dans la mise en place d'une médecine de précision (Zhang, 2015). En 2018, le *National Health System of England*, était le premier système de santé publique à prévoir offrir un service systématiquement axé sur les profils génétiques de la population afin de diagnostiquer et traiter les patient·e·s (Horn, 2019). En 2016, la France annonce son plan France Médecine Génomique 2025 (Bloch, s. d.). Le Canada investit aussi des sommes faramineuses dans la recherche sur la génomique prédictive ainsi que dans la médecine translationnelle et personnalisée (Université de Montréal, s. d.). La médecine personnalisée, ou médecine de précision, est un nouveau paradigme médical adopté par la plupart des pays développés au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle.

Selon Bonnefoi, la médecine personnalisée se veut une médecine « qui va au-delà de la pathologie pour considérer l'ensemble des variables génétiques, comportementales et environnementales d'un·e patient·e de façon à établir un diagnostic et de proposer le traitement le plus efficace possible » (Bonnefoi, 2017). Bien que cette perspective médicale se veuille holistique, ce sont souvent les tests génétiques qui, selon les critiques personalistes, se trouvent à l'avant-plan - au détriment des facteurs comportementaux et environnementaux (Brittain, Scott et Thomas, 2017 ; Kovanda, Zimani et Peterlin, 2021). En fait, l'approche génomique ne cherche plus uniquement à identifier les causes moléculaires d'une maladie, mais à comprendre les corrélations statistiques entre une maladie et des facteurs socio-environnementaux à l'aide des données bioinformatiques (les biobanques) (Horn, 2019).

Au Québec, par exemple, l'organisme privé *Génome Québec* dédie l'une de ses pages web à définir la médecine personnalisée. Sur cette page, il est annoncé que l'avenir des soins de santé repose sur l'analyse du génome de chaque patient·e (Génome Québec, s. d.) Dès les premières phrases, on peut lire : « Bienvenue dans l'ère de la médecine personnalisée... où votre dossier médical génétique sera roi! » (Génome Québec, s. d.). La conception de la médecine personnalisée est étroitement associée à la génomique et donne lieu à se questionner sur la notion de « personne » dans la médecine personnalisée.

Afin de répondre à ce questionnement, un portrait de la médecine personnalisée au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde sera dépeint dans un premier temps, suivi d'une définition et d'un survol sociohistorique de la médecine personnalisée. La conception de la médecine personnalisée n'est pas univoque, il ressort de nombreuses contradictions dans la littérature à ce sujet. Dans cet article, la définition retenue est celle du regroupement en soins de santé personnalisés au Québec (RSSPQ) et elle sera nuancée par les travaux de la Commission de l'éthique en science et en technologie du Québec, particulièrement le document s'intitulant *Les soins de santé « personnalisés », prudence et balise*, ceux de Xavier Guchet et Marc Billaud sur l'invention de la médecine personnalisée ainsi que par les écrits de Charlotte Ngô portant sur le paradoxe de cette médecine. J'avance ensuite l'hypothèse que ce nouveau paradigme médical joue sur l'économie de l'espoir (*economy of hope*) qui attire des investissements à la hauteur de ses promesses et alimente un processus de généticisation. Dans cette section, les écrits de Mary-Jo Delvecchio Good et Carlos Novas seront cités ainsi que ceux des auteurs Maxime Colleret et Mahdi Khelifaoui pour traiter du « cycle de battage » des nouvelles technologies. Pour finir, les conceptions « *illness, disease and sickness* » nous permettront de réfléchir à la dichotomie cure/care à l'ère de la médecine personnalisée. Il est important de clarifier que cet article porte peu sur ce qu'est cliniquement la médecine personnalisée, mais plutôt sur ce qu'elle se targue d'être dans les discours qui la portent.



## L'ENGOUEMENT MONDIAL

De nombreux pays se sont engagés dans la promotion et l'investissement d'une médecine personnalisée (ou médecine génomique). La médecine personnalisée est née aux États-Unis peu après le Projet Génome Humain (PGH). L'engouement entourant les soins de santé personnalisés se perçoit dans « les médias, dans les milieux de la recherche, dans l'industrie ainsi que dans les gouvernements » (Beaudry *et al.*, 2014).

Les découvertes scientifiques engendrées par le décryptage du génome humain ont lancé plusieurs pays sur la tentative de séquencer le plus grand nombre de génomes parmi leur population respective (Horn 2019). Généralement, le discours politique accompagnant la médecine personnalisée prend la forme d'une invitation à « développer massivement le recours à la génomique dans les pratiques cliniques » en « accélérant le transfert de la génomique de la recherche vers la clinique » (Bourgain 2019). La médecine personnalisée incarne un désir de démocratiser l'accès aux technologies génomiques en contexte médical - accès jusqu'ici réservé à quelques « privilégié·e·s » (Bourgain 2019).

Alors que le premier séquençage complet réalisé par le PGH a duré treize années et coûté trois milliards de dollars, il est aujourd'hui possible d'arriver au même résultat en quelques heures pour moins de 1000 dollars. Les États-Unis et la Chine ont été les premiers à annoncer leur intention de séquencer un million de génomes. Aux États-Unis, le National Institutes of Health a octroyé en 2016 un financement de 55 millions de dollars à l'enrôlement d'un million de patient·e·s dans le programme gouvernemental *Precision Medicine Initiative* (Beaudry *et al.*, 2014). Au même moment, la Food and Drug Administration (FDA) publiait deux guides méthodologiques qui permettent aux clinicien·ne·s d'évaluer la validité clinique et analytique des tests de séquençage génétique de nouvelle génération (Beaudry *et al.*, 2014).

Ce fut ensuite le tour du Royaume-Uni qui déclara en 2018 son projet de réunir 100 000 génomes dans une base de données (Horn, 2019). Le projet proposé par le Royaume-Uni a débouché sur une offre de séquençage par le National Health System of England (NHS), le premier système de santé publique à prévoir offrir un service systématiquement axé sur les profils génétiques afin de diagnostiquer et traiter les patient·e·s (Horn, 2019). En 2016, la France a annoncé son plan France Médecine Génomique 2025 ayant comme objectif d'établir un accès équitable aux nouvelles technologies de séquençage génétiques pour l'ensemble de la population d'ici 2025 (Bloch s. d.). Les investissements massifs et les discours étatiques dirigés vers la recherche en génomique alimentent la mise en place du paradigme de la médecine personnalisée.

Dès 2010, la promotion des soins de santé personnalisés a été fortement encouragée financièrement par le gouvernement du Québec. En 2011, le Regroupement en soins de santé personnalisés au Québec (RSSPQ) recevait du gouvernement du Québec un financement de 20 millions de dollars (Beaudry *et al.*, 2014). En février 2013, le ministre des Finances annonçait l'injection de 10 millions de dollars pour créer le « Partenariat pour la médecine personnalisée en cancer [PMCP] qui développera de nouveaux médicaments en fonction du profil génétique des patient·e·s. Des partenaires privés y investissent de leur côté 11,1 millions de dollars, pour un budget total de 21,2 millions » (Beaudry *et al.*, 2014). En avril 2013, le gouvernement du Québec annonçait la création du Fonds de partenariat pour un Québec innovant et en santé dans lequel il investit 125 millions de dollars. Parmi les projets qui sont privilégiés par ce fonds, on trouve les soins de santé personnalisés (Beaudry *et al.*, 2014).

## DU PRET-A-PORTER AU SUR MESURE : DEFINITIONS DE LA MEDECINE PERSONNALISEE

La médecine - principalement la pratique clinique - a gagné en complexité avec l'intégration des sciences « omiques » (génomique, protéomique, mébolomique, etc.). À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le développement des sciences « omiques » a permis de mieux comprendre les mécanismes biologiques distinguant le normal du pathologique - ce qui a engendré la création de biomarqueurs pouvant affiner le diagnostic et le traitement de

chaque patient·e (Beaudry *et al.*, 2014). Les sciences « omiques » interviennent dans le paradigme de la médecine personnalisée en permettant d'adapter les soins aux patient·e·s. Selon le RSSPQ :

Les soins de santé personnalisés s'appuient sur une information plus complète et une meilleure connaissance des patient·e·s, de leur profil génétique, de leur environnement, de leur comportement, de leur historique médical et de certaines caractéristiques métaboliques pour identifier les modes de traitement, les solutions thérapeutiques et préventives qui sont le mieux adaptés à chaque groupe d'individus caractérisés. (RSSPQ, 2011 : 9)

Plusieurs facteurs sont dorénavant pris en compte afin d'orienter le·a patient·e vers les soins les mieux adaptés. L'approche conventionnelle *one-drug-fits-all* dans laquelle le traitement est administré en fonction de la maladie est graduellement remplacé par une approche « holistique » du patient·e. Les facteurs qui guident les soins de santé personnalisée sont nombreux, il y a une prise en compte de différents descripteurs, qu'ils soient liés :

Au terrain (âge, genre, comorbidités, profil comportemental, profil socio-économique, mode de vie), biologiques (biologie classique, génomique, protéomique), lésionnels (imagerie, anatomie pathologique), thérapeutiques (associations médicamenteuses, sédentarité, habitudes alimentaires) ou environnementaux (lieu de vie, contact avec des agents polluants, ambiance stressante...). (Becquemont et al., 2012 : 340)

Les soins de santé personnalisés cherchent à baser les décisions médicales sur le profil global des patient·e·s. Dans ce contexte, la conception de la personne mobilisée dans la médecine « personnalisée » renvoie au fait que l'état de santé des patient·e·s est façonné par son génome, sa constitution génétique et des facteurs environnementaux (Beaudry *et al.*, 2014). Le·a patient·e serait placé·e au centre de l'intervention médicale, contrairement à une approche centrée sur le symptôme ou la maladie. Toutefois, dans le contexte québécois, contrairement à ce que la médecine personnalisée laisse entendre, ce n'est pas vraiment la personne qui est au centre de la gestion médicale, mais plutôt son profil génétique (Beaudry *et al.*, 2014). Rappelons-le, l'organisme Génome Québec, l'un des piliers québécois de la recherche en médecine personnalisée, indique sur sa page web : « [...] où votre dossier médical génétique sera roi! » (Génome Québec, 2021b : 1). Sur cette même page, on offre aussi une définition de la médecine personnalisée : elle viserait « à identifier des traitements spécifiques, et/ou à cibler des stratégies de prévention et de traitement en regard des caractéristiques uniques d'un individu (par exemple, socioculturelles) » (Génome Québec, 2021b : 1). Paradoxalement, il est mentionné que ces caractéristiques socioculturelles sont appréhendées « grâce aux avancées de la génétique (étude des gènes), puis de la génomique (étude du génome) » (Génome Québec, 2021b : 1).

La prise en compte globale de la personne préconisée par la médecine « personnalisée » n'est-elle viable que dans les discours, restant difficile d'application en milieu clinique ? À première vue, il semblerait que oui, même qu'aujourd'hui, d'autres termes vont être préférés pour qualifier les soins de santé personnalisés.

L'un des termes qui gagnent en popularité pour désigner les soins de santé personnalisés est celui de *médecine de précision*. Ce terme désigne l'utilisation du profilage moléculaire pour créer des stratégies de diagnostic, de pronostic et de traitement adapté aux besoins de chaque patient·e (RSSPQ, 2011 : 8). Toutefois, ce terme est aussi critiqué puisque dire que la médecine est précise depuis l'arrivée des sciences « omiques », c'est indirectement dire qu'elle était imprécise auparavant. Une autre expression fortement utilisée est celle de *médecine génomique*, celle-ci signifie plutôt une approche médicale qui considère que le génome de chaque patient·e déterminera comment axer les soins de prévention, de diagnostic et de traitement. D'autres expressions sont aussi préconisées selon ce qu'elles caractérisent, notamment « médecine basée sur la pharmacogénomique, médecine basée sur la pharmacogénétique, médecine basée sur la pharmacoprotéomique, médecine basée sur l'information, médecine prédictive/préventive, médecine systémique, pharmacothérapie personnalisée, soins de santé intégrés, thérapie ciblée, médecine stratifiée » (Beaudry *et al.*, 2014 : 8-9).

Ces différentes appellations peuvent être considérées comme le résultat de diverses interprétations appartenant aux acteurs·trices de la médecine. Selon Billaud et Guchet, ces divergences sont occasionnées par une opposition fondamentale entre « les tenant·e·s d'une définition moléculaire de la médecine personnalisée, et, d'autre part, les tenant·e·s d'une définition plus classique de la médecine personnalisée entendue comme médecine centrée sur la personne, ou sur le patient·e » (Billaud et Guchet, 2015 : 798). Selon la Commission de l'éthique en science et en technologie du Québec, on peut dénombrer 14 expressions, bien qu'il y en ait sûrement plus (Beaudry *et al.*, 2014 : 8-9).

De fait, on reconnaît aujourd'hui plusieurs ambiguïtés au terme « médecine personnalisée », ambiguïtés propres à sa détermination précise. S'il s'agit pour le médecin d'adapter le diagnostic et le traitement à chaque patient·e, n'est-ce pas ce qu'il a toujours fait ? S'il s'agit de proposer des soins de santé sur la base du profil génétique de chaque patient·e, cela laisse supposer que nos différences individuelles se situent au niveau moléculaire ; ne serait-ce pas réductionniste ? La médecine personnalisée a connu plusieurs acceptions au cours de son développement, mais aujourd'hui, elle renvoie principalement à l'adaptation du traitement aux caractéristiques moléculaires du patient·e et de sa maladie (Billaud et Guchet, 2015). Elle peut être caractérisée selon les 4p de la médecine : personnalisée, prédictive, préventive et participative (Ngô, 2020). Elle est préventive en proposant au patient·e d'adapter ses habitudes de vie selon ses risques génétiques pour ainsi empêcher l'apparition de la maladie ; elle est prédictive en anticipant la réponse à un traitement ; elle est personnalisée en adaptant les soins aux altérations génétiques et elle est participative en plaçant le·a patient·e au centre de sa prise en charge (Ngô, 2020).

Il faut aussi savoir qu'une médecine personnalisée fondée sur le profil génétique de chaque patient·e suppose un bagage de connaissances solides sur les variations génétiques associées aux différentes maladies (Bateman, 2014). Ainsi, dans les faits, la médecine personnalisée ne relève pas de l'analyse du génome d'un·e patient·e individuel·le, mais plutôt de la comparaison entre son génome et celui de milliers d'individus contenus dans des biobanques.

Les biobanques, anciennement appelées Centre de Ressources Biologiques (CRB), sont des banques qui se professionnalisent dans la gestion des ressources biologiques à des fins de recherches (Liney *et al.*, 2020). Les biobanques sont organisées en réseaux nationaux et internationaux et peuvent être placées en relation avec des partenaires industriels afin d'accélérer la recherche translationnelle (Liney *et al.*, 2020). Selon le réseau européen des BBMRI (biobanking and biomolecular resources research infrastructure), il existe deux types de biobanques : celles qui récoltent des données auprès de la population afin de comprendre les facteurs influençant l'apparition des maladies complexes, et celles qui sont organisées par maladies qui cherchent à collecter des données sur les patient·e·s atteint·e·s d'une même maladie spécifique (Liney *et al.*, 2020). Les biobanques représentent une importante composante de la médecine personnalisée puisqu'elles catalysent un nombre important de recherches biomédicales.

Contrairement à ce que le qualificatif laisse croire, c'est moins la singularité du cas de chaque individu qui fonde la personnalisation que les différences entre eux. Tel qu'illustré par le comité de bioéthique des États-Unis dans son rapport sur la médecine stratifiée :

Dans la pratique, la médecine personnalisée ne signifie pas littéralement la création de médicaments ou de dispositifs médicaux spécifiques pour chaque patient·e. Au contraire, il s'agit de la capacité de classer les individus dans des sous-populations selon qu'ils sont ou non susceptibles de développer une maladie particulière ou sensibles à un traitement spécifique. Des interventions à but préventif ou thérapeutique seront alors proposées uniquement à ceux qui pourront en bénéficier, épargnant ainsi les frais et les effets secondaires aux autres. (President's Council of Advisors on Science and Technology, 2008 : 1 - traduction libre)

En d'autres termes, la médecine personnalisée s'intéresse aux patient·e·s, non pas selon une approche holistique prenant en compte les particularités de chacun·e, mais en tant qu'individu faisant partie d'un groupe particulier de patient·e·s (Bateman, 2014).

## **SURVOL SOCIOHISTORIQUE DE LA MEDECINE PERSONNALISEE**

L'idée de personnaliser la médecine n'est pas nouvelle. Depuis ses origines hippocratiques, la médecine axe sa pratique sur la prise en compte de l'unicité du patient·e (Billaud et Guchet, 2015). Le sens pharmacogénomique qui y est actuellement accordé serait apparu au tournant des années 1950. À cette époque, les observations de la variabilité des réponses physiologiques à différentes médications ont soutenu l'émergence d'une nouvelle médecine à la croisée des chemins de la génétique, la biochimie et la pharmacologie (Vogenberg, Isaacson Barash, et Pursel, 2010). Ce nouveau paradigme médical, à la confluence de plusieurs disciplines, a permis d'établir les fondations de ce qui sera ultérieurement désigné par médecine personnalisée.

Les bases de cette médecine furent donc initiées bien avant que les discours révolutionnaires fusent et que les investissements abondent. La médecine personnalisée a connu une période de développement avant le Projet Génome Humain, mais elle s'est concrétisée dans le décodage du génome (qui a eu lieu de 1990 à 2003). Ce projet réunissait une équipe internationale de scientifiques qui avait pour mission de séquencer et cartographier (localiser les gènes sur les chromosomes) l'ensemble des gènes présents dans le corps humain (le génome) (Collins et Fink 1995). Ce projet était basé sur l'idée qu'en isolant et analysant le matériel génétique contenu dans l'ADN, les scientifiques pourraient fournir de nouvelles approches à la compréhension des maladies et créer des outils novateurs de prévention et de traitement (Collins et Fink 1995 ; Lippman 1992). Les maladies pouvant être répertoriées grâce aux connaissances du génome incluent des maladies constitutionnelles (héréditaires), des maladies monogéniques (résultant de la mutation d'un seul gène), des maladies polygéniques (résultant des mutations de plusieurs gènes) (Lamoril et Bogard 2013) ainsi que l'émission de diagnostic anténatal à partir d'une prise de sang de la mère (Bours 2015). Bien que les humains partagent la quasi-totalité de leur génome (99,5%), certaines variations dans sa composition sont présentes et, lorsqu'elles sont détectées, il est possible de connaître, dans certains cas, les prédispositions à certaines maladies et d'orienter le·a patient·e vers le médicament approprié (pharmacogénomique) (Bhérier, 2017 : 3). Le Projet Génome Humain est identifié par plusieurs comme l'événement scientifique ayant ouvert la voie à la médecine personnalisée (Bateman, 2014). En 1999, Francis S. Collins, médecin-chercheur et directeur à l'époque du *National Human Genome Research Institute* (NHGRI) déclare dans une conférence :

Il y a une décennie, l'histoire de la biologie a été transformée à jamais par l'audacieuse décision de lancer un programme de recherche qui caractériserait, jusqu'aux derniers détails, l'ensemble des instructions génétiques de l'être humain... Les scientifiques voulaient cartographier le terrain génétique humain, sachant que cela les conduirait à des connaissances précédemment inimaginables et de là au bien commun. [...] Ce bien comporterait une nouvelle compréhension de l'apport de la génétique aux maladies humaines et l'élaboration de stratégies rationnelles pour minimiser ou prévenir complètement les phénotypes des maladies. (Collins, 1999 : 28 – traduction libre)

Avec le PGH, la génomique était de plus en plus présentée comme une manière révolutionnaire de prévenir et de traiter les maladies, faisant naître une économie de la promesse autour du décryptage du génome.

## **L'ECONOMIE DE L'ESPOIR**

Au cours des dernières années, l'imaginaire de la biomédecine et les nombreuses initiatives génomiques ont soutenu un futur médical orienté vers des traitements porteurs d'espoir. Le concept d'économie de l'espoir (*political economy of hope*) a été développé par Mary-Jo Delvecchio Good *et al.* (1990) et Carlos Novas (2006). Comme le résumait Emily Hammad Mrig et Karen Lutfey Spenser (2018), l'économie de l'espoir est un terme descriptif qui désigne la façon dont « les efforts personnels et collectifs pour un avenir meilleur sont associés aux processus socioculturels, politiques et économiques impliqués dans l'entreprise de la biomédecine »

[traduction libre] (108). L'économie de l'espoir relie les actions individuelles à des politiques sociétales ancrées dans les futures percées scientifiques – l'espoir devient un moteur au nom duquel on mobilise des ressources variées. Pour Carlos Novas, l'économie de l'espoir entretient une dimension relationnelle dans laquelle s'entremêle des « biographies personnelles, des espoirs collectifs d'un futur meilleur et des processus sociaux, politiques et économiques, plus larges » [traduction libre] (Novas, 2006). Au cœur de l'économie de l'espoir se trouvent les individus prêts à s'embarquer dans des essais cliniques ou autres traitements « à risque » plus coûteux où les investisseurs (société pharmaceutique, systèmes de santé, etc.) ont des intérêts financiers (Mrig et Spencer, 2018).

Les avancées technologiques usant de la biologie moléculaire pour traiter ont d'abord pris place dans le domaine de l'oncologie. L'économie de l'espoir dans le domaine oncologique relie, selon DelVecchio Good, « les institutions de soin et de recherche, les modes de production et de promotion des thérapies anticancéreuses, les recherches de traitement par les malades et leurs familles, et les normes du discours de vérité médical » (Delvecchio Good *et al.* 1990 : 60 – traduction libre) La possibilité de trouver une cure à des maladies encore incurables, les cancers, a alimenté un élan d'espoir collectif à l'égard de la génomique. Les techniques de biologie moléculaire ont permis de mieux caractériser la biologie des tumeurs, leur sensibilité aux traitements anticancéreux et de chercher à comprendre les mécanismes de résistance à ces traitements (Arnedos *et al.* 2014). La réussite de ces nouveaux traitements anti-cancer a alimenté les espoirs portés dans les thérapies géniques pour les maladies en tout genre.

Toutefois, les espoirs suscités par les nouvelles technologies ont tendance à être déçus et finissent par être oubliés (Colleret et Khelifaoui, 2020). Les périodes d'engouement sont généralement suivies d'une phase de désillusion ; ce processus a été nommé par plusieurs chercheurs le « cycle de battage technologique » (Gislera, Sonettea et Woodard, 2001 ; Bakker et Budde, 2012 ; Dandurand *et al.*, 2020). Ce cycle irait comme suit : les nouvelles technologies connaissent une période de battage (*hype*) durant laquelle différents acteurs (États, entreprises, firmes de capital à risque, etc.) émettent des discours sur le futur, ce qui entraîne des investissements à la hauteur du potentiel révolutionnaire de ladite technologie (Colleret et Khelifaoui, 2020). Les promesses initiales n'étant pas comblées, un discours plus rationnel sur la technologie vient remplacer les discours révolutionnaires.

Les promesses entourant le séquençage du génome humain ont été suivies par une phase de désillusion. Les scientifiques ont réalisé que l'ADN n'explique pas l'identité complète d'un individu ni ses maladies, mais que l'organisme était en fait le résultat d'interactions complexes entre les gènes et l'environnement. Le profilage génétique pour la prescription d'un traitement se heurte à plusieurs difficultés qui admettent une désillusion entourant les promesses du Projet Génome Humain. Les traitements disponibles sur le marché ne permettent de traiter que 500 maladies sur les 7000 découvertes dans les gènes, et encore, le médicament n'est inefficace que pour près d'un·e patient·e sur deux (Bonnefoi, 2017).

## LA TECHNICISATION ET LA GENETICISATION

L'enthousiasme international entourant les promesses des avancées génétiques a aussi engendré son lot de répercussions dans le champ des sciences sociales ; de nouveaux programmes de recherche, des articles, des conférences ainsi que plusieurs théories interprétatives sont créées pour diriger une réflexion sur ce phénomène en pleine croissance. L'une des premières conceptualisations autour de la généticisation fut présentée par Abby Lippman dans les années 1990 pour désigner un « processus selon lequel les différences entre les individus sont réduites à leurs codes ADN », ce qui inciterait un usage grandissant des technologies génétiques dans les traitements des problèmes de santé [traduction libre] (Lippman, 1991 : 19). Par ce processus, la « biologie humaine serait incorrectement associée à la génétique humaine » [traduction libre] (Lippman, 1991 : 19). La thèse de Lippman peut être résumée en six affirmations selon Weiner *et al.* (2017). D'abord, les discours sur la santé émis par les professionnel·le·s et les médias de masse traitent de plus en plus des avancées génétiques. Selon Lippman, ces discours seraient à la fois réductionnistes et déterministes puisqu'ils réduisent des

explications médicales multifactorielles à des déterminants génétiques. Cette façon d'expliquer, de définir et de considérer les problèmes de santé en termes génétiques conditionnerait nos pratiques de soins de santé, nos valeurs et nos attitudes, allant jusqu'à redéfinir ontologiquement les différences entre les individus selon leur ADN (Weiner *et al.*, 2017). Les discours portant sur la génétique suggèrent aussi que l'innovation et la recherche dans ce domaine sont indispensables aux améliorations des systèmes de santé (Lippman, 1992 : 1470). Finalement, le concept de généticisation reflète pour Lippman le pouvoir des généticiens à identifier et classifier les problèmes de santé, leur permettant de guider notre conception sociale des maladies et des handicaps (Lippman, 1991 : 18). Le concept de généticisation proposé par Lippman est apparu en même temps que l'engouement autour des promesses du Projet Génome Humain dans les années 1990 et reflète pour plusieurs chercheurs une interprétation condamnatrice du phénomène.

L'un des plus fervents critiques des analyses théorico-philosophiques de Lippman est Adam Hedgecoe qui prône plutôt l'intérêt de l'empirisme pour comprendre la généticisation. Pour Hedgecoe (1998 : 235), l'interprétation de la généticisation telle que présentée par Lippman est intrinsèquement critique et ne permet pas une discussion équilibrée portant sur les avantages et inconvénients liés au processus de généticisation. Hedgecoe propose une approche plus neutre, basée sur des preuves empiriques. La critique d'Hedgecoe porte sur les éléments de la théorie de Lippman qui ne reposent sur aucun fait observable, dont l'idée d'une croissance du déterminisme génétique. Lorsque les discours génétiques sont statistiquement analysés, les résultats démontrent une diminution du déterminisme (Condit *et al.*, 1997 : 8). La critique d'Hedgecoe n'est toutefois pas approuvée par tous ; pour Hoedemakers et ten Have (1998), le concept de généticisation est plutôt un outil heuristique qui aide à mettre en évidence différentes perspectives morales. On peut dire qu'ils entretiennent une posture idéologique similaire à Lippman. Selon eux, le concept amène plutôt une interprétation philosophique de la vie et de la culture humaines aujourd'hui (Hoedemaekers et ten Have, 1998) qui ne peut être décelée à travers la recherche empirique. Au cours des vingt dernières années, une compréhension plus complexe de la manière dont les connaissances génétiques façonnent les changements sociotechniques au sein de la biomédecine a émergé en sciences sociales. Tel que mentionné par Weiner *et al.* (2017), une considération des concurrences entre les expertises professionnelles, des récits puissants sur les causes de la maladie et les implications de différents acteurs dans le processus de généticisation guident davantage la réflexion actuelle.

## UNE MEDECINE PERSONNALISEE CENTREE SUR LA PERSONNE MALADE ?

Notre compréhension de la maladie a largement évolué avec la médecine moderne actuelle. Cette évolution est principalement causée par le fait que la maladie n'est pas seulement une catégorie de la nature, mais aussi une construction sociale (Cathébras, 1997). Les maladies peuvent se décomposer en trois réalités distinctes : celle des altérations biologiques (*disease*), du vécu subjectif de la maladie (*illness*), et du processus de socialisation des épisodes pathologiques (*sickness*) (Cathébras, 1997). Ces trois perspectives, appartenant à des acteurs différents, se rencontrent et se confrontent.

Le concept « *illness* » est assez vaste dans sa définition. Il peut être défini comme l'état de mauvaise santé auquel une personne s'identifie sur la base de symptômes physiques ou mentaux autodéclarés ; ces symptômes peuvent être mineurs, temporaires ou graves et limiter la capacité de la personne à mener une vie normale (Wikman, 2005). Le concept « *disease* » désigne plutôt la condition attestée par le diagnostic d'un médecin (Wikman, 2005). Le médecin fait partie d'une sous-culture et possède une vision du monde bâtie sur la rationalité scientifique, l'importance accordée aux éléments mesurables, la dualité entre le corps et l'esprit, la croyance de l'existence « ontologiques » d'entités pathologiques (les maladies) et la prise en compte de l'individu et des données biologiques au détriment de la famille ou de la communauté (Cathébras, 1997). Dans cette optique biomédicale du « *disease* », la validité de la plainte du patient·e se doit d'être confirmée par des anomalies anatomiques ou physico-chimiques. Le paradigme médical conçoit les maladies comme une réalité objective, ce qui tend vers une négligence du contexte socioéconomique, de la culture ou de la personnalité du patient·e (Cathébras, 1997).

Toutefois, il existe des anomalies biologiques asymptomatiques (des maladies (*disease*) sans expérience subjective de la maladie (*illness*)) et au contraire, il peut exister une expérience subjective de la maladie sans somatisation (*disease*). L'importance accordée aux gènes dans la médecine personnalisée camoufle une partie capitale de la maladie. Les écrits de Sylvie Fortin (2018) font état d'une médecine contemporaine qui sépare le corps, perçu comme lieu de savoirs scientifiques, de l'individu qui l'habite. Selon elle, la notion de « *disease* » l'emporterait sur celle de l'« *illness* » et du « *sickness* ». Cette séparation fait écho à une dichotomie encore plus large, celle qui a lieu entre le *cure* et le *care*.

## LA MEDECINE CENTREE SUR LA PERSONNE *VERSUS* LA MEDECINE PERSONNALISEE

La question de savoir si la médecine personnalisée accentue la tension entre une médecine technoscientifique et une médecine centrée sur la personne peut être abordée à travers la dichotomie *cure/care*. Les soins personnalisés donnent préséance à l'*evidence-based medicine* (EBM) plutôt qu'à une réelle approche globale du patient·e. Comme le laisse entendre le processus de généticisation à l'œuvre, l'approche curative à l'aide des technologies moléculaires est valorisée à travers les discours et les investissements, au détriment d'une approche holistique du patient·e. En d'autres mots, le processus de généticisation à l'œuvre dans nos sociétés viendrait amplifier la tension entre le *cure* et le *care*, au détriment du *care*. Le paradoxe de la médecine personnalisée serait donc de reposer sur de l'impersonnel et de reléguer à l'arrière-plan la dimension sociale, spirituelle et environnementale propre au patient·e (Ngô, 2020).

Le *cure*, curatif, peut être défini comme la partie technique et scientifique de la médecine qui vise à identifier la maladie et à lui appliquer un traitement pour atteindre la guérison. La prévalence du *cure* n'est pas la même dans toutes les pratiques soignantes, surtout entre une médecine personnalisée et une médecine centrée sur la personne (Weil 2015). Le *care* rejoint plutôt la relation de prise en charge compassionnelle entre le soignant et le·a patient·e. À cela s'ajoute le *take care* qui repose sur le souci de laisser le·a patient·e prendre des choix thérapeutiques en pleine autonomie. Selon la définition proposée par Sebai et Yatim (2018), les approches médicales centrées sur la personne intègrent deux dimensions propres au patient·e et à l'intervenant·e. En ce qui concerne le·a patient·e :

Il s'agit de lui permettre de prendre les meilleures décisions à travers l'acquisition de compétences indispensables pour sa propre prise en charge en partenariat avec les professionnel·le·s qui l'accompagnent. Ainsi le·a patient·e établit ses propres objectifs et détermine ses propres besoins. Il dépasse ainsi le statut d'un simple bénéficiaire, sujet, de soins et a vocation à devenir acteur de sa prise en charge. Ses comportements (style de vie, respect du parcours de soins, observance médicamenteuse) déterminent en grande part l'évolution de sa maladie. (Sebai et Yatim, 2018 : 518)

L'accompagnement du patient·e dans la gestion de sa maladie et sa prise de décision est essentiel dans la relation de soin.

En 1970, Winnicott mettait l'accent sur le fait que le *cure* et le *care* partageaient des racines communes, que la pratique du curatif engendrait inévitablement une approche globale alliant la prise en charge, le traitement et la guérison (Fortin, 2018). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une fracture vint séparer les deux domaines du soin, reléguant la prise en charge au secteur du *care* et le traitement/guérison au secteur du *cure*. Dans la littérature, on retrouve différentes interprétations des frontières entre le *cure* et le *care*. Pour certain·e·s, la séparation théorique entre les deux pratiques est critiquable alors que pour d'autres, ce divorce est bel et bien présent dans le milieu clinique. Un article publié par Fortin en 2018, intitulé *The Politics of Cure, Hospital, care and medical practice* fait état de cette dichotomie entre le *cure* et le *care* dans le milieu hospitalier. L'approche ethnographique empruntée par Fortin lui permet d'examiner cette relation dans les pratiques de soins. Selon les entretiens récoltés auprès de professionnel·le·s en soins pédiatriques, « l'art de la pratique médicale, compris comme le savoir expert imbriqué dans une approche humaine, tend à disparaître » (Fortin, 2018 : 37 – traduction libre).

Ceci n'est pas une critique de la technologie et du rôle important qu'elle joue dans la médecine et les traitements thérapeutiques, mais comme le mentionne Fortin (2018), dans un contexte de système de soins universels canadien, un regard rapide à l'allocation des fonds révèle qu'une grande partie est allouée au curatif. Les ressources financières seraient dirigées majoritairement vers les soins tertiaires, comparés aux services de santé primaire (Fortin, 2018). Il en est de même pour les différentes unités ; celles qui se spécialisent dans le traitement des maladies aiguës reçoivent plus de subventions que celles qui se spécialisent dans le traitement des maladies chroniques. La raison est simple ; les maladies chroniques, étant généralement incurables, nécessitent plus de *care* que de *cure*. D'ailleurs, les praticiens décidant d'orienter leur vocation vers une fonction axée sur le *care* se voient recevoir un salaire moins élevé et détenir un pouvoir politique moindre dans l'orientation que prendra la médecine dans leur société (Fortin, 2018). Cette rupture entre le *cure* et le *care* se manifeste à plusieurs niveaux de la société. Comme il est rapporté par l'enquête de Fortin, un pédiatre mentionne que :

*The main challenge for the years to come is to try to find a balance between action and reflection, between science, technology and humanism, between the individual and the collective level. I think that we are far from that balance. [...] society swings like a pendulum and moves from side to side. Rarely, it stops in the middle.* (Fortin, 2018 : p.42)

La médecine personnalisée vient questionner la place accordée à « l'art » dans la pratique médicale et la manière d'alimenter une médecine humaniste dans un contexte de développement *High-tech* intensif.

## CONCLUSION

La médecine devient de plus en plus complexe avec l'intégration des technologies génétiques. Bien que cet article traite de la médecine personnalisée ou médecine de précision, il réfère outre-cela à une trajectoire médicale plus large. La médecine personnalisée, à l'heure actuelle, tient surtout du discours et des investissements placés dans les technologies génétiques, on en voit encore peu les conséquences au niveau clinique. Les écrits de Fortin nous révèlent que le *cure* prend souvent préséance sur le *care*, alors que l'alliance entre les deux est une partie intégrante du développement de la médecine. La médecine personnalisée s'inscrit dans ce schéma : l'affinement du diagnostic et du traitement à l'aide des technologies génétiques a attiré nombreux investissements et discours porteurs d'espoirs en une cure à plusieurs maladies. Alors qu'il est mis de l'avant que cette médecine prend en compte le patient et son profil génétique, son environnement, ses comportements, son historique médical et certaines caractéristiques métaboliques (RSSPQ, 2011), il en est tout autre. La médecine personnalisée est basée sur le traitement bioinformatique des données biologiques d'un grand nombre d'individus, elle consiste donc moins en une prise en compte personnalisée, qu'en une comparaison entre les caractéristiques génétiques d'une personne à celles de plusieurs autres. Comme le mentionne Billaud :

La médecine personnalisée consiste donc moins en un recadrage d'une pratique médicale qui conduirait à une relation de plus grande proximité avec le praticien, lui-même considérant la personne de son malade dans son unité et sa singularité, que dans une médecine technoscientifique associant acquisition et stockage d'une grande quantité d'informations moléculaires, analyses statistiques et traitements bioinformatiques de ces mégadonnées. (Billaud et Guchet, 2015)

L'importance accordée à cette médecine technoscientifique s'inscrit dans un processus de généticisation. Lippman avait vu juste puisque la médecine personnalisée repose sur une vision de l'humain selon laquelle les différences entre les individus sont réduites à leurs codes ADN, ce qui inciterait un usage grandissant des technologies génétiques dans les traitements des problèmes de santé.



## BIBLIOGRAPHIE

- Arnedos, Monica, Philippe Vielh, Jean-Charles Soria, et Fabrice Andre (2014). « The Genetic Complexity of Common Cancers and the Promise of Personalized Medicine: Is There Any Hope? » *The Journal of Pathology* 232 (2): 274-82. <https://doi.org/10.1002/path.4276>.
- Bakker, Sjoerd et Björn Budde (2012) « Technological hype and disappointment: lessons from the hydrogen and fuel cell case », *Technology Analysis & Strategic Management*, 24, 6: 549-563.
- Bateman, Simone (2014). « Médecine personnalisée - Un concept flou, des pratiques diversifiées ». *médecine/sciences* 30 (novembre): 8-13. <https://doi.org/10.1051/medsci/201430s202>.
- Becquemont, Laurent (2011). « La médecine personnalisée : comment passer du concept à l'intégration dans un plan de développement clinique en vue d'une AMM », XXVIIes ateliers de Giens – Table ronde no 3, 2 au 4 octobre, 4 p., [En ligne], URL : <http://www.ateliersdegiens.org/category/ateliers-2011/>
- Becquemont, Laurent, Régis Bordet, Dominic Cellier et les participants à la table ronde N°3 de Giens XXVII (2012). « La médecine personnalisée : comment passer du concept à l'intégration dans un plan de développement clinique en vue d'une AMM ? », [En ligne], URL : <http://www.ateliersdegiens.org/wp-content/uploads/TR3-Giens-27-VF.pdf>
- Beaudry et al., Commission de l'éthique sur les sciences et technologies (2014) « soins de santé personnalisée: prudence et balise ». [En ligne], URL : [https://www.ethique.gouv.qc.ca/media/nm5fbt5m/ssp\\_avis\\_a.pdf](https://www.ethique.gouv.qc.ca/media/nm5fbt5m/ssp_avis_a.pdf) (consulté le 31 mars 2022)
- Bhérier, Karl (2017) « tests génétiques en vente libre au Québec, protection des renseignements personnels et droit des assurances : les craintes sont-elles fondées? », *les cahiers de droits*, [En ligne], URL : [https://www.cahiersdedroit.fd.ulaval.ca/sites/cahiersdedroit.fd.ulaval.ca/files/gagnant\\_2017\\_tx\\_final\\_0.pdf](https://www.cahiersdedroit.fd.ulaval.ca/sites/cahiersdedroit.fd.ulaval.ca/files/gagnant_2017_tx_final_0.pdf) (consulté le 26 avril 2021)
- Billaud, Marc, et Xavier Guchet (2015). « L'invention de la médecine personnalisée - Entre mutations technologiques et utopie ». *médecine/sciences* 31 (8-9): 797-803. <https://doi.org/10.1051/medsci/20153108020>.
- Bloch, Gilles (s. d.) « Plan France Médecine Génomique 2025 ». PFMG 2025. [En ligne], URL : <https://pfm2025.aviesan.fr/>. (consulté le 24 mars 2021)
- Bonnefoi, Marc (2017a). « Médecine personnalisée : jusqu'où peut-on aller ? Un réel enjeu de recherche pour l'industrie pharmaceutique et ses partenaires ». *Annales des Mines - Realites industrielles* Février 2017 (1): 39-43.
- Bourgain, Catherine (2019). « De la génétique clinique à la médecine génomique. Enjeux d'une « démocratisation » de l'accès aux technologies génomiques en contexte de soin ». *Cahiers Droit, Sciences & Technologies*, n° 8 (mars): 15-29. <https://doi.org/10.4000/cdst.664>.
- Brittain, Helen K., Richard Scott et Ellen Thomas (2017b). « The rise of the genome and personalised medicine ». *Clinical Medicine* 17 (6): 545-51. <https://doi.org/10.7861/clinmedicine.17-6-545>.
- Cartagène (2016). « À propos ». [En ligne], URL : <https://www.cartagene.qc.ca/fr/propos>
- Colleret, Maxime, et Mahdi Khelifaoui (2020). « D'une révolution avortée à une autre? Les politiques québécoises en nanotechnologies et en IA au prisme de l'économie de la promesse ». *Recherches sociographiques* 61 (1): 163-88. <https://doi.org/10.7202/1075904ar>.
- Collins, Francis (1999). « Shattuck lecture: medical and societal consequences of the human genome project ». *The New England Journal of Medicine*; 341 : 28–37.
- Collins, Francis (2010). *The Language of Life: DNA and the Revolution in Personalised Medicine*. Profile Books.
- Collins, Francis (2003). « Genomics: The Coming Revolution in Medicine ». [En ligne], URL : <https://www.genome.gov/Pages/News/Documents/GlobalAgenda.pdf>
- Condit, Celeste. et Melanie Williams (1997). « Audience responses to the discourse of medical genetics: Evidence against the critique of medicalization », *Health Communication* 9(3), pp. 219– 235.
- Dandurand, Guillaume, François Claveau et Florence Millerand (2020). « AI like any other technology: Social dynamics of expectation and expertise of a digital humanitarian innovation », *CIRST : Note de recherche*. [En ligne], URL : <https://www.cirst.uqam.ca/publications/ai-like-any-other-technology-social-dynamics-of-expectation-and-expertise-of-a-digital-humanitarian-innovation/>

- DelVecchio Good, Mary-jo, Byron J. Good, Cynthia Schaffer, et Stuart E. Lind (1990). « American Oncology and the Discourse on Hope ». *Culture, Medicine and Psychiatry*, no 14 (1): 59-79.  
<https://doi.org/10.1007/BF00046704>.
- DelVecchio Good, Mary-jo (2001). «The Biotechnical Embrace. *Culture, Medicine and Psychiatry*, no 25, 395–410  
<https://doi.org/10.1023/A:1013097002487>
- DelVecchio Good, Mary-jo (2010). «*Subjectivity Ethnographic Investigations*. University of California Press.  
<https://doi.org/10.1525/california/9780520247925.001.0001>.
- Fortin, Sylvie (2018). « Hospital, Care & Medical Practice : The Politics of Cure », pp. 35-46, I. Quaranta et al. (dir). *Assemblages, Transformations, and the Politics of Care*. Bologna, Bologna University Press
- Génome Québec (2021). « PACE-Omics : Application personnalisée, accessible et économique des technologies en « omique ». *Génome Québec*. [En ligne], URL : <https://www.genomequebec.com/164-projet/pace-omics-application-personnalisee-accessible-et-economique-des-technologies-en-omique/> (consulté le 31 mars 2022)
- Génome Québec (2021b). "médecine personnalisée". Génome Québec. [En ligne], URL : <https://www.genomequebec.com/sante/medecine-personnalisee/> (consulté le 31 mars 2022)
- Gislera, Monika, Didier Sornette et Ryan Woodard (2001). « Innovation as a social bubble: The example of the Human Genome Project », *Research Policy*, 40: 1412-1245.
- Good, Byron J., Michael M. J. Fischer, Sarah S. Willen, et Mary-Jo DelVecchio Good (2010). *A Reader in Medical Anthropology: Theoretical Trajectories, Emergent Realities*. John Wiley & Sons.
- Guchet, Xavier (2018). « Médecine personnalisée : interroger les valeurs du soin. » *Érès*.  
<https://www.cairn.info/traité-de-bioethique-iv--9782749260839-page-217.htm>.
- Guchet, Xavier (2019). « De la médecine personnalisée à l'exposomique ». *Multitudes*, no 75 (2): 72-80.
- Guchet, Xavier (2019b). « La France et la Grande-Bretagne à l'ère de la médecine génomique Nouveaux défis éthiques en médecine de la reproduction ». *Medicine sciences : M/S* 35 (2): 163-68.  
<https://doi.org/10.1051/medsci/2019004>.
- Hoedemaekers, Rogeer (2001). « Geneticization ». Chadwick, R. (ed), *The Concise Encyclopedia of the Ethical. Assessment of the New Technologies*. San Diego: Academic Press.
- Hoedemaekers, Rogeer et Henk ten Have (1998). « Geneticization: the Cyprus paradigm », *Journal of Medicine and Philosophy*, no 23, 3, 274–87.
- Kovanda, Anja, Ana Nyasha Zimani, et Borut Peterlin (2021). « How to design a national genomic project—a systematic review of active projects ». *Human Genomics* 15 (mars): 20. <https://doi.org/10.1186/s40246-021-00315-6>.
- Liney, Thomas, Alexandre Mitov, Gbago Laurent Onivogui, et Nicole Arrighi (2020). « Les biobanques, des structures essentielles à la recherche médicale ». *médecine/sciences* 36 (3): 274-76.  
<https://doi.org/10.1051/medsci/2020040>.
- Mrig, Emily Hammad, et Karen Lutfey Spencer (2018). « Political economy of hope as a cultural facet of biomedicalization: A qualitative examination of constraints to hospice utilization among U.S. end-stage cancer patients ». *Social Science & Medicine* 200: 107-13.  
<https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2018.01.033>.
- Ngô, Charlotte (2020). « Le paradoxe de la médecine personnalisée ». *Médecine Palliative* 19 (6): 315-20.  
<https://doi.org/10.1016/j.medpal.2020.08.006>.
- Novas, Carlos (2006). « The Political Economy of Hope: Patients' Organizations, Science and Biovalue ». *BioSocieties* 1 (3): 289-305. <https://doi.org/10.1017/S1745855206003024>.
- Nuffield Council on Bioethics (2010). *Medical Profiling and Online Medicine: The Ethics of « personalised Healthcare » in a Consumer Age*. London: Nuffield Council on Bioethics.
- President's Council of Advisors on Science and Technology (PCAST) (2008). *Priorities for personalized medicine*. PCAST, 64 p.
- Regroupement en soins de santé personnalisés du QUÉBEC – RSSPQ (2011). *Pour que le Québec tire pleinement bénéfice du développement en soins de santé personnalisés: une proposition d'affaires du regroupement en soins de santé personnalisés du Québec*, janvier, 26 p., [En ligne], URL :

- [[http://www.frsq.gouv.qc.ca/fr/publications/autres\\_publications/communiqués/pdf/initiative-ssp-proposition-affaires.pdf](http://www.frsq.gouv.qc.ca/fr/publications/autres_publications/communiqués/pdf/initiative-ssp-proposition-affaires.pdf)].
- Sebai, Jihane, et Fatima Yatim. (2018). « Approche centrée sur le patient et nouvelle gestion publique : confluence et paradoxe ». *Santé Publique*, no 30 (4): 517-26.
- Terry, Sharon (2015). « Obama's Precision Medicine Initiative ». *Genetic Testing and Molecular Biomarkers* 19 (3): 113-14. <https://doi.org/10.1089/gtmb.2015.1563>.
- Université de Montréal (s.d.) « chaires de recherche du Canada ». Université de Montréal. [En ligne], URL : <https://deptmed.umontreal.ca/recherche/chaires-de-recherche-du-canada/>
- Vogelberg, F. Randy, Carol Isaacson Barash, et Michael Pursel (2010). « Personalized Medicine ». *Pharmacy and Therapeutics* 35 (10): 560-76.
- Weil, Bertrand (2015). « Médecine personnalisée et médecine de la personne ». Dans : Simon-Daniel Kipman éd., *Découvrir la médecine de la personne: Regards croisés* (pp. 113-132). Doin. <https://doi.org/10.3917/jle.kipma.2015.01.0113>
- Zhang, Xiaohua Douglas (2015). « Precision Medicine, Personalized Medicine, Omics and Big Data: Concepts and Relationships ». *Journal of Pharmacogenomics & Pharmacoproteomics* 06 (02). <https://doi.org/10.4172/2153-0645.1000e144>.

## “Playing By The Rules”: Women’s Agency and Subversive Strategies Under Francisco Franco’s Dictatorship

Mieko Tarrus, *Doctorat, Geography, Urban and Environmental Studies, Université Concordia*

Following General Miguel Primo de Rivera’s bloodthirsty dictatorship (1925 – 1930), the proclamation of the Second Republic in April 1931 was a turning point in Spanish history. Led by Niceto Alcalá Zamora and socialist representatives, the provisional government adopted radical reforms, marking Spain as one of the most progressive countries in Europe at the time. Universal suffrage and recognition of civil marriage were introduced in 1931. Divorce was legalized a year later, urging women to claim their emancipation inside and outside their houses. Within the first months of its implementation, 56% of divorce applications were filed by women (Ayerra, 2016: 248). Stimulated by this political progress, many became professors, activists, or even politicians. In 1936, the Popular Front – consisting of republicans, communists, and socialists – won the very close elections. Although less revolutionary than the previous administration, the newly elected government quickly faced intense tensions opposing its liberal partisans to the conservatives. Such hostilities eventually led to three years of deadly civil war from 1936 to 1939, culminating with General Francisco Franco’s victory on April 1st, 1939. This initiated a 36-year dictatorship (1939 – 1975).

Succeeding six years of political progressivism, *El Caudillo*’s (the “Lord of War”) seizure of power caused Spanish society to dramatically step backward. Contestations against the regime were brutally silenced, forcing thousands of political opponents to escape the Iberian Peninsula. With the support of the Church and the Army, Franco upheld a patriarchal oppressive ideology, glorifying heteronormativity and traditional femininity. As Judith Butler states: “It is primarily political interests which create the social phenomena of gender itself” (1988: 529). Confined to the private sphere, women were most abruptly affected by Francoist policies. Depicted by the regime as physically, mentally, and spiritually inferior because of their perceived gender, they were deprived of the prerogatives earned during the Second Republic. Set under their male relatives’ authority, they could not, for instance, apply for a job or open a bank account without their father’s or husband’s consent. Reduced to their physiological reproductive functions, women were assigned the duty of birthing and breeding the nation: “Woman was first and foremost a mother, designed and destined to procreate within the framework of an indissoluble marriage” (Mitchell, 2004: 8). Authorities maintained an ambivalent position towards their female citizens. Although revoking their fundamental rights and autonomy, the regime paradoxically required women to propagate Francoist ideology to the current and future generations as part of Franco’s effort to eradicate leftist ideological steams. Whilst Franco’s sympathizers (along with the oppressed and terrorized “silent majority”) assumed the role of “Mothers of the Nation”, the opponent *Rojas* (“Reds”) were ferociously persecuted. The *Madres de la Anti-España* (“Mothers of the Anti-Spain”) suffered double oppression – political and gendered (Ramblando Minero, 2008: 130). On the one hand, they were repressed because of their ideological orientation, facing mass incarceration and exile. On the other, unlike their male counterparts, they underwent sexually-oriented acts of (physical and psychological) torture – such as systematic rape, the negation of their motherhood, or the state-sponsored kidnapping of their infants.

Adopting a feminist approach, this paper draws upon Judith Butler’s concept of *performatives* (1988) to put into perspective the subversive strategies deployed by two rival female organizations: the pro-regime *Sección Femenina de la Falange* (SF) and the anti-Franco *Rojas*. In fact, notwithstanding the unequal and brutal state-sponsored treatment of the (real or supposed) female political opponents, it appears that both Falangists and Communists developed tactics to undermine patriarchal control. By illuminating the ways these rival alliances reinterpreted dominant oppressive ideology, this essay shows how they subversively managed to create spaces of autonomy, cultivate women’s emancipation, and challenge the sociocultural structures from within. Ultimately, it stresses how these movements’ levels of complexity should prompt us to transcend the typical, yet problematic, duality: progressivism = communist opponents and conservatism = Franco’s partisans. In the

following sections, I will first introduce Butler's concept of *performatives*. Then I will analyze the Francoist sexist doctrine, before successively exploring the dissident discursive strategies developed by the SF and the *Rojas* to offset patriarchal domination.

## THE POLITICS OF THE PERFORMATIVE

For Butler, relations of servitude turn individuals into political subjects: “We understand power as forming the subject as well as providing the very condition of its existence and the trajectory of its desire, [...] what we depend on for our existence and what we harbor and preserve in the beings that we are” (1997a: 2). In return, this process of subjectivation creates and sustains our agency – defined as “the temporally constructed engagement by actors of different structural environments which through the interplay of habit, imagination, and judgment, both reproduces and transforms [those] social structures in interactive response to the problems posed by changing historical situations” (Emirbayer and Mische, 1998: 51). Rejecting essentialist theories, Butler insists that gender must be conceived as a performative accomplishment instead of a definite, fixed identity (1988: 520). According to her, the gendered body is constituted through the repetition of actions conditioned by preexisting sociohistorical structures. Her concept of performative gender thus highlights how political agents manage to transform the system from within by readapting entrenched cultural norms: “The gendered body acts its part in a culturally restricted corporeal space and enacts interpretations within the confines of already existing directives” (Butler, 2003: 526). For Butler, *performatives* have then the potential to revolutionize society. Praising the “political promise of the performative”, she writes: “One [promise] that positions the performative at the center of a politics of hegemony, one that offers an unanticipated political future for deconstructive thinking” (Butler, 1997b: 161).

### Defining gender and performative accomplishments

Butler emphasizes that the fantasized female body is a historical situation materializing a historical idea of femininity: “The [gendered] body is always an embodying of possibilities both conditioned and circumscribed by historical convention” (1988: 521). Echoing Simone de Beauvoir's famous statement “one is not born, but rather becomes a woman,” Butler asserts that gender cannot be conceptualized as a fixed identity but rather as a performance, a performative act. Collectively, people do, perform, and act their gender. Through their performance – itself defined by cultural standards – individuals can challenge established mores: in a circular motion, the collective reiteration of performative acts enhances the renegotiation of social norms. Ascribing a new meaning to the notion of agency (Popa, 2014), Butler's concept of performative “both redescribes existing gender identities and offers a perspective view about the kind of gender reality there ought to be” (Butler, 1988: 530). The discursive strategies deployed by the Falangists and the *Rojas* appear to embody Butler's theory: restrained by the range of possibilities available to them at the time, they succeeded in reinterpreting Franco's sexist rhetoric, exploiting the dictatorship's contradictions, and eventually in reshaping political conventions. Realizing the political premise of the performative, they changed the system from within and outside and ultimately contributed to Spanish women's emancipation.

## COUNTERBALANCING MASCULINE DOMINATION: THE POLITICS OF THE PERFORMATIVE UNDER FRANCO

*“In the Francoist gynoeceum, education was dispensed, regulated, and censored by women.”*

— Laura Nattiez

### Hypernationalism and exaltation of the “Spanish race”

Enforcing female subjection to male command, Franco's dictatorship caused women catastrophic social and political losses. Whilst public spaces remained men's exclusive property, *El Caudillo*'s conception of women as inherently inferior sustained the revocation of their civic rights and their confinement to the private sphere: “In the ‘New Spain’ [...], women were to adapt to a special breed of men under orders to think like Franco, fight

like Franco, and be like Franco” (Mitchell, 2004: 8). Yet, Francoist authorities developed a contradictory definition of the ideal Spanish woman. Life-giver, the female body was key to the reproduction of the *Sociedad Nueva* (New Society) praised by the dictator. Therefore, women’s ideological indoctrination and adhesion to Francoist doctrine were then crucial to preserve and expand the glorified “Spanish race”.

Built upon the exaltation of traditional motherhood and hypermasculinity, *Spanishness* functioned as a “pure caste of race legitimated by the notions of exclusivity and purity”, raising the heteronormative family as the elementary unit of the Spanish nation (Carbayo Abengozar, 2001: 80). Materialized by the “divine” distribution of roles between men and women, the political idolization of heteronormativity ensured the perpetuation of the regime’s reactionary system of beliefs: “Sexual reproduction within the confines of a heterosexually-based system of marriage requires the reproduction of human beings in certain gendered modes which, in effect, guarantee the eventual reproduction of that kinship system” (Butler, 1988: 524). Franco’s assimilation of women to nature and motherhood legitimized their exclusion from the “civilized” public political domain so they could dedicate their existence to conceive, care, and nurture the next generations (Carbayo Abengozar, 2001). Female citizens had to assume a triple role: birthing the nation, educating the masses (within the confines of their home), and ideologically defending the sacrosanct *Patria*. In charge of preserving – both symbolically and physically – the purity of the “Spanish race,” women became “the controlling and the controlled” (Carbayo Abengozar, 2001: 81). This paradoxical social positioning nurtured, in turn, women’s politicization: “It made women feel they were the representation of a unique matriarchal nationalism making them appear as the heroines of an essentialist national metaphor, *women mothers of the nation*” (Carbayo Abengozar, 2001: 75).

## THE POLITICAL PREMISE OF THE PERFORMATIVES IN FRANCOIST SPAIN

### La Sección Femenina de la Falange

*“The Sección Femenina was all about politics. Of course, we talked about politics. We discussed each step of the Falange, each word spoken by Franco, national and international developments. Some of us wanted to break with the Movimiento, but the majority understood that the only way of continuously improving the situation was to remain within the system.”*

— Pilar Primo Riveira, founder of the Sección Femenina

Launched in 1934 in Madrid by Pilar Primo de Rivera, the *Sección Femenina de la Falange* (the female branch of the Spanish Fascist Falangist Party) had 500,000 members in the aftermath of the Civil War (*El Adelanto*, 1938 in Delgado Bueno, 2009: 42). Ambassadors of Franco’s idealized “New Spain”, the SF members – the Falangists – played a major role in the dissemination of the dictator’s misogynistic rhetoric. The organization had three main functions: indoctrination, education, and assistance. To realize their mandate, the Falangists relied upon a powerful network of medical practitioners who traveled the country to educate women about their “patriotic” mission. Through their *Escuelas Hogar* (boarding schools) across Spain, the Falangists deployed training programs to prepare women for their (unpaid) job as mothers, housewives, and caregivers.

Devoted to teaching female popular masses submissiveness to masculine authority, the SF members’ extra domestic role yet illustrated the deep paradox (and hypocrisy) of the Francoist dogma: “While marriage and motherhood were the only ways women could contribute to the success of Franco’s new state, the SF members were carving very different functions for themselves” (Hudson-Richards, 2015: 96). Trained in a matriarchal environment, they were constantly on the road to promote nationwide the female archetype of the *Sociedad Nueva*. Supposedly “sacrificing” their personal destiny for the sake of the regime, they could not get married or have kids. The SF’s founder Pilar Primo de Riveira was indeed childless and unmarried. As the *Bulletín 30* (Bill 30) stipulated in 1942: “The way of being authentically Falangist must be exempt of tackiness. The members’ religious and moral education must be solid and without inanity. They have to be serious but also jovial, energetic, and dedicated, honest, and loyal” (Rodríguez Lopez, 2002: 415). The organization remained very elitist at its core: coming from a privileged middle to upper-middle-class background, the majority of its members were educated and enjoyed a strong symbolic and economic capital.

Notwithstanding its inherent classicism, the SF still played a key role in the reformulation of women's role within Spanish society. In a surprisingly radical way, the SF members recaptured Franco's misogynistic doctrine to cultivate a new female identity by conciliating two supposedly incompatible representations of womanhood: the dedicated/loving mother and the militant guardian of the Francoist *Patria*.

### ***The Falangists' subversive tactics and agency***

Under Franco, discursive practices carried a liberating dimension and granted women, including the Falangists, the opportunity to challenge their assigned role: "The speaking/writing subject can move within and between discourses, can see precisely how they subject her, can use the terms of one discourse to counteract, modify, refuse or go beyond the other, both in terms of her own experienced subjectivity and in the way in which she chooses to speak in relation to the subjectivities of others" (Davies, 1991: 46). The SF journals *Medina* and *Teresa* became compelling tools to create alternative representations of femininity and motherhood. Launched in 1939, the first Falangist publication, *Medina (Revista para la Mujer Sindicalista)*, contributed to the politicization of Spanish female citizens. Firstly, the mobilization of prominent female figures and the idealization of their life stories boosted the popularization of the *National Syndicalist Woman* ideal, "committed to caring to others [and] at the same time called upon to invest time and energy improving herself physically and intellectually" (Ofer, 2009: 586). As influential public personalities and successful mothers and wives, Queen Isabella "la Católica" and the infamous French scientist Marie Curie were among the most quoted figures. Secondly, war stories and heroic nationalist narratives, such as the story of the SF's *59 Martyrs* murdered during the Civil War, worked to foster a feeling of belonging among Franco's female partisans while subversively delegitimizing the dictator's sexist claim that political activism was by essence a male prerogative. By advocating that women too "could make history", *Medina* emphasized the SF's agency at the time (Ofer, 2009: 91).

Created in 1954, the second Falangist review *Teresa* symbolizes a turning point in the alliance's political strategy. Unlike *Medina* a decade before, *Teresa* praised the importance of female education and political involvement in public life. Highlighting the SF's ideological shift, *Teresa's* creator Elisa de Lara wrote in the first issue:

Teresa is determined to go where the road will take her. Just like in the past, only this time Teresa is motorized, driving a Vespa. She speaks a bit of English and smokes. And nothing is going to happen to her, since none of those things constitutes a sin (Ofer, 2009: 256).

Following in the footsteps of *Medina*, *Teresa's* contributors managed to cultivate a new definition of womanhood that coped with local traditions, political conservatism, and Catholic values. Such ideological progress was prompted by Spain's disastrous socio-economic situation following the Second World War. The country's economic instability – coupled with its expanding need for industrial workers, internal migrations, and the dramatic increase in rural poverty – boosted the rapid feminization of the workforce. In addition, the intensity of the economic backlash pressured Franco to partner with foreign nations to address the national crisis. After decades of autarky, *El Caudillo* struck a \$625 million commercial deal with the United States in 1951. Until 1957, the introduction of American consumer goods on the domestic market, along with the importation of democratic/liberal ideas, revolutionized Spanish (female) citizens' lives:

There are social contexts and conventions within certain acts not only become possible but become conceivable at all. The transformation of social relations becomes a matter, then, of transforming hegemonic social conditions rather than the individual acts that are spawned by those conditions (Butler, 1988: 525).

The column "Women Want to Work" was introduced in 1955 with the goal "to urgently assist women to become conscious of their role and position. [To assist each woman] in finding the job best suited to her true destiny" (Ofer, 2009: 595). The SF knew back then that a professional career was the first step towards independence.

Both conservative and liberal, the Falangists somewhat managed to capitalize on their assigned role to serve a feminist political agenda, although they never identified themselves as feminists. Condemning the feminist movement's leftist orientation, they were critical of the movement's advocacy for reproductive rights and divorce, two progressive political claims that "undermined some of the basic values with which SF members identified" (Ofer, 2009: 598). Involved in the political decision-making process, the fascist organization played a leading role in the ratification of the controversial *Law for Political and Professional Equality for Women* in 1959. Thanks to the publication of readers' testimonials in *Teresa* supporting equity and men's involvement in family life, the Falangists subversively used their discursive platform to demonstrate that economic equality between men and women would not undermine Spain's social stability. Leveraging its national reputation, the organization expanded its political influence beyond Spanish borders. Held in 1970, the International Congress of Women constituted the Francoist alliance's moment of glory after thousands of female activists traveled to Madrid to promote women's political, professional, and cultural emancipation. More than 300 projects were presented, covering various subjects from politics and education to gender equality at home. Upholding women's emancipation and self-fulfillment, Falangist Elena Catena even stated during the panel on education, illustrating the SF's ideological advancement: "Education must be identical for men and women, we must educate the person and not the sex" (Ofer, 2009: 601).

By exploiting the regime's ideological contradictions, the SF participated in the liberation of Spanish (Francoist) women. The Falangists capitalized on their assigned mission first to create spaces of autonomy for themselves; and second, to offer a new meaning to the concept of womanhood. The SF members displayed their agency by developing a complex definition of womanhood (Ofer, 2009). By "playing by the rules," the Falangists demonstrated, in Butler's words, the political promise of the performative.

### The dissident Rojas

*"They had destroyed the myth of 'feminine tears,' the one of indecision, of their passive role."*  
— Juana Doña, a political opponent

### **Objectification and dehumanization of the "internal enemy"**

By publicly challenging and discrediting Franco's ideology, female political opponents – the communist *Rojas* (the "Reds") – were most abruptly impacted by the dictator's coercive policies. Stating that gender is "a performance with clearly punitive consequences," Butler writes: "Those who fail to do their gender right are regularly punished" (1988: 522). According to the highly influential Francoist psychologist Antonio Vallejo Nágera, communism was similar to a contagious disease: to exterminate it, one must eradicate the virus carrier. In this respect, the "Reds" – as "promiscuous atheists", potential mothers, and educators – represented the great risk of ideologically "contaminating" Spanish current and future generations (Mitchell, 2004: 6).

To stop the "communist threat," Franco put in place several punitive measures among which was the kidnapping of female opponents' newborns. Aimed at erasing the infants' supposed "biological filiation" to communism, this resolution materialized Franco's "biologization" of communism: adherence to leftist ideology was written in the *Rojas'* and, by extension, in their kids' genes. To "save" the new generation from the "communist peril", authorities – with the continued support of the Catholic Church – proceeded to the systematic kidnapping of dissidents' newborns to place them in "respectable" families who were close to the Francoist leadership. These inhumane procedures eventually led to the scandal of the *Niños Robados* ("stolen kids") that shook Spain during the 2010s after thousands of kidnapped children, now adults, discovered the truth about their past.

Opponents' captivity was also decisive in the regime's effort to eradicate communism. Right after the end of the Civil War, more than 280,000 people, including 17,000 women, were put behind bars (Renaudet, 2016: 60). Unlike their male counterparts, the *Rojas* were regularly sexually assaulted, beaten, and raped by guards to be "purified". The sexual dimension of these persecutions – such as the targeted beating of inmates'



wombs – served a double objective: to objectify the prisoners’ gendered bodies (Puar, 2007) and to sterilize female dissidents. By permanently erasing the *Rojas*’ reproductive functions, the regime eradicated their motherhood and ultimately their humanity in addition to curbing the (fantasized) expansion of communism: “It is as both victims of patriarchal oppression and agents of resistance that those women testified the feminine dimension of repression, explaining their resistance and the feminine dimension of resistance that exposed them to repression” (Martinez-Maler, 2010: 116).

The *Rojas* were also oppressed by their communist male peers as their affiliation to the *Partido Comunista Español* (Spanish Communist Party or PCE) took precedence over their fight for gender equality and women’s emancipation. The PCE’s ambivalent rhetoric created two interpretative schemes (Renaudet, 2016: 67). On the one hand, it prevented the *Rojas* from reclaiming their (gendered) civic and political rights since the party’s fight against Franco was more important. Consequently, for many female members, feminism and women’s rights were not considered critical matters. On the other hand, it confined female members to subsidiary roles and functions within the PCE.

### ***The Rojas’ conservatism***

Adopted in 1939, the *Ley de Responsabilidades Políticas* (“Law for Political Responsibilities”) granted authorities the right to prosecute any individual who had connections with a political opponent, may he/she be in exile, prison, or dead. Holding people economically accountable for their (presupposed) affiliation with communism, the bill allowed the regime to seize unilaterally civilians’ material goods and properties. Unable to apply for a regular job because of the state-sponsored masculine appropriation of the public sphere, women were most violently afflicted by this policy, and many were forced into prostitution to provide for their families. Such strategies of survival were not well received by some women affiliated with the *Rojas* who thought that their counterparts were legitimating the Francoist masculine oppression. By “offering” their bodies to wealthy pro-regime men, these women were seen as betrayers of their peers and their “class.” On the other hand, the myths of heroines, depicted in the *Rojas*’ narratives, materialized the female alliance’s strong religiosity as the representation of women as either “(courageous) Mothers” or “(heroic) Virgins” bound them to their gendered roles. Yet, if it might appear that the *Rojas*’ rhetoric could have somewhat legitimated Francoist reactionary conceptions of womanhood, it must be remembered that “each person speaks from the positions made available within those collectives, through the recognized discourses used by that collective, and has desires made relevant by those discourses” (Davies, 1991: 51). Reflecting Butler’s theory, performative accomplishments must be conceptualized as a “set of possibilities,” itself conditioned by *historical* conventions. While the Falangists benefited from Franco’s protection (and public celebration), the *Rojas* – and their loved ones – faced great danger in their commitment to fight and dismantle the dictatorship: “Anyone related to an antifascist woman was susceptible to be detained, tortured, and jailed” (Lorente Pañart, 2012).

### ***Oppressive environments and subversive strategies***

Exile (numerically dominated by women) and prisons became fertile grounds for the *Rojas*’ politicization. Like their Falangist enemies, discursive tactics were key to the Reds’ repertoire of contention (Tilly, 1979): “Agency is never freedom from the discursive constitution of self but the capacity to recognize that constitution and to resist, subvert, and change the discourses themselves through which one is being constituted” (Davies, 1991: 51). Launched in 1946 in Paris by the Antifascist Spanish Women’s Union in exile, the review *Mujeres Antifascistas Españolas* (1946-1960) gave female war victims a voice: “The Communist women in exile intended to prompt a process of (collective) identity formation” (Yusta, 2005: 120). Notwithstanding its goal to strengthen political adherence to the PCE in the context of the Early Cold War, the review still contributed to the development of a collectively shared imaginary through the reappropriation and glorification of heroic personal narratives, such as the tragic story of the *Thirteen Roses* sentenced to death in August 1959 (Ayerra, 2016). Discursive practices allowed the exiled *Rojas* to outweigh their oppression and get their narratives back.

Far from eradicating the *Rojas*’ militant spirit, the prison experience nurtured their solidarity and most importantly, reinforced their autonomy. The Roja militant, Juana Doña wrote:

They were there, hurt by punishments and hunger, but they had refuted the myth of their incapability, of their lack of intelligence and initiative of self-care. [...] They rarely cried. They were actresses of their decisions and actions, which allowed them to value themselves differently (2009: 68).

Notwithstanding the guards' excessive cruelty and brutality, women's prisons became fruitful spaces for female empowerment. If many dissidents did not define themselves as feminists at first, their shared collective experience behind bars – far from the PCE's sexist ideology – stimulated their political autonomization, reinforced their solidarity, and awakened their feminist consciousness (Latte-Abdallah, 2010): "Thousands of questions that I've never asked myself before – despite living in a female world for some time in my life – suddenly appeared and could get an answer. To my life's ideals, I added feminist ideals" (Doña, 2009: 344).

Like their fascist rivals, the persecuted *Rojas* challenged sexist conceptions of womanhood. Relying upon their political agency, they contested oppressive Francoist and communist rhetoric and turned oppressive spaces into spaces of female emancipation. By negotiating the concept of femininity, the *Rojas* propelled the cultural transformation of gender (Butler, 1988), materializing the political promise of the performative.

## CONCLUSION

Drawing upon Butler's concept of *performatives*, this paper intended to transcend the apparent discrepancies between *Sección Femenina's* and the *Rojas'*. Emphasizing these antagonistic alliances' inventiveness, it highlighted the pivotal role Spanish women – still largely invisible in history books – played during *El Caudillo's* dictatorship. Far from silently enduring masculine oppression, Franco's female partisans and opponents developed subversive strategies to resist patriarchal tyranny and reclaim their private and public political autonomy. Despite their dissenting political orientations, the pro-regime Falangists and the antifascist Reds succeeded in developing alternative definitions of womanhood, femininity, and motherhood. They challenged and reinterpreted entrenched cultural norms by exploiting their political agency and therefore changed social structures and historical conventions, ultimately personifying Butler's *political premise of the performative*.

## ACKNOWLEDGMENT

I thank Pr. Vincent Romani, my friend Sherry Ashkins, and the two anonymous reviewers for their valuable insights.

## BIBLIOGRAPHY

- Abad, Ines (2009). « Las dimensiones de la represión sexuada durante la dictadura franquista », *Jerónimo Zurita Revista de Historia*, no. 84, pp. 65-86.
- Ayerra, Carmen Madorrán (2016). « The Open Window: Women in Spain's Second Republic and Civil War », *Perspectives on Global Development and Technology*, vol. 15, no 1-2, pp. 246-253.
- Bernardot, Marc (2011). « Invasions, subversions, contaminations: de quelques figures et lieux contemporains d'un Autre exceptionnel », *Cultures et conflits*, vol. 84, no. 4, pp. 45-62.
- Blasco Herranz, Inmaculada (2005). « Sección Femenina y Acción Católica : la movilización de las mujeres durante el franquismo », *Gerónimo de Uzmiriz*, no. 2, pp. 55-66.
- Butler, Judith (1988). « Performative Acts and Gender Constitution: An Essay in Phenomenology and Feminist Theory », *Theatre Journal*, vol. 40, no 4, pp. 519-531.
- Butler, Judith (1997a). *The Psychic Life of Power: Theories in Subjection*. California, Stanford University Press, 218 p.
- Butler, Judith (1997b). *Excitable Speech: A Politics of the Performative*. New York, Routledge, 200 p.
- Butler, Judith (2009). « Performativity, Precarity and Sexual Politics », *AIBR. Revista de Antropología Iberoamericana*, vol. 4, no. 3, pp. i-xiii.
- Butler, Judith (2010). « Performative Agency », *Journal of Cultural Economy*, vol. 3, no. 2, pp. 147-161.

- Carbayo Abengózar, Mercedes (2003). « Shaping Women: National Identity Through the Use of Language in Franco's Spain », *Nations & Nationalism*, vol. 7, no. 1, pp. 75-92.
- Clausen, Natascha (2009). « Vivir en la época de Franco: las mujeres durante el Franquismo », *GRIN Verlag*. [en ligne], URL/DOI : <https://www.grin.com/document/54376>
- Davies, Bronwyn (1991). « The Concept of Agency: A Feminist Poststructuralist Analysis », *Social Analysis: The International Journal of Social and Cultural Practice*, no. 30, pp. 42-53.
- Doña, Juana (2009). *Depuis la nuit et le brouillard. Femmes dans les prisons franquistes*. Bruxelles, Aden, 347 p.
- Emirbayer, Mustafa & Ann Mische (1998). « What Is Agency? », *American Journal of Sociology*, vol. 103, no 4, pp. 962-1023.
- Dorado, Laura & César Oltra (2018). « Reino de España: represión contra el feminismo », *Sin Permiso*, 17.01.2018, [en ligne], URL/DOI : <http://www.sinpermiso.info/textos/reino-de-espana-represion-contra-el-feminismo>
- Delgado Bueno, María Beatriz. (2009). *La Sección Femenina en Salamanca y Valladolid durante la guerra civil. Alianzas y rivaldes*, Universidad de Salamanca, 404 pages.
- Frotiée, Brigitte (2003). « L'égalité des sexes en Espagne comme enjeu politique dans le processus de démocratisation », *Politique Européenne*, no. 20, pp. 75-99.
- Hernández Holgado, Fernando (2003). *Mujeres encarceladas. La prisión de Ventas: de la República al franquismo, 1931-1941*, Madrid, Marcial Pons, 369 p.
- Hudson-Richards, Julia (2015). « “Women Want to Work”: Shifting Ideologies of Women’s Work in Franco’s Spain, 1939-1962 », *Journal of Women's History*, vol. 27, no. 2, pp. 87-109.
- Latte-Abdallah, Stéphanie (2010). « Incarcération des femmes palestiniennes et engagement », *Le Mouvement social*, vol. 2/231, pp. 9-27.
- Lorente Pañart, Claudia (2012). « La mujer militante y las prisiones franquistas », *Tintaroja*, 23 août 2021, [en ligne], URL/DOI : [www.tintaroja.es/feminista/57-la-mujer-militante-y-las-prisiones-franquistas](http://www.tintaroja.es/feminista/57-la-mujer-militante-y-las-prisiones-franquistas)
- Martinez-Maler, Odette (2010). *Témoignages de femmes des guérillas antifranquistes (1939-1951)*. *Critique internationale*, no. 49, pp. 113-129.
- Matousek, Amanda (2008) « La desmitificación de la mujer roja: la contrahistoria de la dictaduras militares en España y la Argentina a través de dos textos de Dulce Chacón y Alicia Partnoy », *Letras Hispanas*, vol. 5, no 2, pp. 67-83.
- Méndez, Lucía (2014). *La ley del aborto no verá la luz*. *El Mundo*, 14 septembre 2014, [en ligne], URL/DOI : <http://www.elmundo.es/espana/2014/09/13/541357c822601d0f648b4599.html>
- Mitchell, Tim (2004). « Authoritarian Medicalization and Gynophobia under Franco », *South Central Review*, vol. 21, no 2, pp. 1-14.
- Morcillo Gomez, A. (2012). *Españolas con, contra, bajo (d)el franquismo*. *Revista Desacuerdos*, 7, 42-63.
- Nattiez, L. (2010). *Le gynécée franquiste*. *Dialogue*, 188, 123-132.
- Ofer, Inbal (2009). « A ‘New’ Woman for a ‘New’ Spain: The Sección Femenina de la Falange and the Image of the National Syndicalist Woman », *European History Quarterly*, vol. 39, no 4, pp. 583-605.
- Ortiz Heras, Manuel (2006). « Mujer y dictadura franquista », *Revista de Ciencias Sociales*, no 28, pp. 1-26.
- Popa, Bogdan (2014). « How to Interrupt Happy Nationalism: From Butler’s Performativity to Radical Cosmopolitanism » dans Caraus T., Paris E. (dir.), *Post-Foundational Cosmopolitanism*, Londres, Routledge, pp. 240-254.
- Puar, Jasbir K. (2007). « Abu Ghraib and U.S. sexual exceptionalism » *Terrorist Assemblage: Homonationalism in Queer Times*, Durham/Londres, Duke University Press, pp. 79-113.
- Rabazas Romero, Teresa & Sara Ramos Zamora (2006). « La construcción del género en el franquismo y los discursos educativos de la Sección Femenina », *Encounters on Education*, no. 7, pp. 43-70.
- Ramblando Minero, María Cinta (2008). « Madres de España/Madres de la anti-España : la mujer republican y la transmisión de la memoria republican », *Entelequia. Revista interdisciplinar: Monográfico*, vol. 7, pp. 247-258.
- Renaudet, Isabelle (2016). « Dans les prisons de Franco », *Rives méditerranéennes*, no. 52, pp. 53-70.

- Rodriguez Lopez, Sofia (2002). « Mujeres de Azul : la imagen femenina del franquismo » dans Amador P., Robledano, J., Ruiz, R. (dir.), *Primeras Jornadas "Imagen, Cultura y Tecnología"*, Madrid, UC3M, pp. 409-424.
- Rodriguez Teijeiro, Domingo (1997). « Educación e ideología en el Sistema penitenciario del primer franquismo », *Espacio, Tiempo y Forma*, no 10, pp. 261-277.
- Soto Marco, Adela (2011). *La mujer bajo el Franquismo*, Universitat Jaume I, Castelló, [en ligne], URL/DOI : <http://mayores.uji.es/proyectos/proyectos/lamujerbajofranquismo.pdf>
- Tilly, Charles (1979). « Repertoires of contention in America and Britain, 1750-1830 » dans Zald M. N., McCarthy J. D., *The Dynamics of Social Movement*, Cambridge, Winthrop, pp. 126-155.
- Winock, Michel (2013). « Le totalitarisme » dans *Le XX<sup>e</sup> siècle idéologique et politique*, Paris, Éditions Perrin, pp. 45-64.
- Yusta, Mercedes (2005). « La revista Mujeres Antifascistas Españolas, o la construcción de una identidad femenina comunista en el exilio francés (1946-1950) », *Pandora : Revue d'études hispaniques*, pp.119-131.
- Yusta, Mercedes (2009). « Vierges guerrières et mères courage : le panthéon des communistes espagnoles en exil », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol. 30, no. 2, pp. 99-117.

## La sociologie de Jeffrey C. Alexander, rencontre improbable avec Michel Foucault

Adam Tremblay, *Maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal*

Jeffrey Alexander n'a rien écrit à propos de Foucault directement, mais il s'y réfère régulièrement — ne serait-ce, le plus souvent, que pour s'en distancier. En dépit du fait que les critiques adressées à Foucault soient présentes depuis le tout début de ses écrits, c'est peut-être à l'occasion de sa plus récente entrevue qu'Alexander énonce sa remarque la plus intéressante au regard des intérêts du présent travail. Interrogé sur la source de son inspiration, Alexander (2020 : 194) raconte :

J'avais lu Foucault avec Adam Seligman, qui était en visite pour l'année, et quand je lui ai dit que la sociologie moderne n'avait aucun moyen de conceptualiser ce qui se passait en Chine<sup>1</sup>, Adam a mentionné qu'il y avait en fait eu une résurgence d'écrits sur la société civile en lien avec la transition du communisme et de l'autoritarisme en Amérique latine.

C'est donc sur ce lieu improbable, entre les limites d'une sociologie obsolète devant les manifestations démocratiques de Tian'anmen d'un côté, et le nouvel engouement à l'égard d'une théorie de la société civile en Amérique latine de l'autre, que s'est ouvert le programme sociologique d'Alexander.

Qu'il soit question du contexte occidental ou non, Foucault aurait — de l'avis d'Alexander — limité son domaine d'investigation aux processus antidémocratiques (Alexander 2013 : 102). La sociologie de Foucault se retrouverait de fait embarrassée et contredite en présence des innombrables mouvements de revendications pour la reconnaissance, lesquels nous dit Alexander (2006 : 21) sont « immanents à la modernité et à la démocratie ». En cataloguant de la sorte Foucault du côté de ces auteurs (Marx, Freud, Nietzsche) qui, à l'inverse d'une certaine tradition idéaliste (Habermas, Putnam, Cohen, Keane, Fraser, Arato), ont su mettre en lumière le versant sombre de nos sociétés, Alexander peut en reconnaître les mérites dans le geste même où il en sanctionne les limites : « Il n'est pas suffisant de considérer uniquement le *dark side* de la modernité, pas plus [...] qu'on ne peut s'attarder exclusivement sur ses progrès. Il y a eu des tragédies, mais aussi des triomphes. Nous avons connu non seulement le désespoir, mais aussi l'espoir » (*Ibid.*).

À notre connaissance, Alexander ne donne à aucun moment une définition explicite de ce qu'il entend par « *dark side* ». Or, il n'est sans doute pas trop inexact de le formuler ainsi : le *dark side* de la modernité triomphe lorsque le Même se resserre et repousse l'Autre au-dehors ; et inversement pour le *sunny side*. Partant, Alexander a-t-il raison d'avancer que la sociologie de Foucault a circonscrit son champ d'investigation au *dark side* de nos démocraties ? (Alexander, 2013). C'est à l'examen de ce problème particulier que le présent article entend se consacrer. L'intuition que la sociologie de Foucault<sup>2</sup> n'a voulu s'occuper ni du *dark side* ni du *sunny side*, mais bien du vaste domaine qui s'étire entre ces deux extrémités, aiguillonne notre réflexion. Au fond, on affirme — contre Alexander — que Foucault ne s'est pas uniquement ni même principalement intéressé aux processus antidémocratiques de nos sociétés libérales ; son ambition était de cartographier le réseau des petites différences qui circulent entre tous les individus de la modernité pour les relier et les séparer à la fois. Ces dernières ont la faculté de traverser les clivages trop massifs entre le normal et le pathologique ; ou plutôt ce sont elles qui les irriguent — en l'occurrence, l'opposition entre le *dark side* et le *sunny side* (Foucault, 1976 : 124).

Afin de vérifier notre intuition, on a à présenter la conception sociologique d'Alexander. C'est à cette tâche qu'est réservée la première partie de cet article. Ici, on s'attachera tout particulièrement aux ouvrages

---

<sup>1</sup> Alexander fait ici référence au mouvement démocratique chinois de 1989.

<sup>2</sup> À propos de la sociologie contenue dans l'œuvre de Michel Foucault, voir Otero, M. (2021). *Foucault sociologue. Critique de la raison impure*. Collection : Problèmes sociaux et interventions sociales. Presses de l'Université du Québec.

d'Alexander qui vont de l'instauration de son programme fort jusqu'à la publication de *The Civil Sphere*, en passant par le tournant pragmatique amorcé en 2004, avec la publication de *Cultural Pragmatics : Social Performance Between Ritual and Strategy*. Une fois cela accompli, on présentera la sociologie de Foucault, et on multipliera alors les désaccords entre les deux auteurs.

## LA SOCIOLOGIE CULTURELLE DE JEFFREY C. ALEXANDER : DU PROGRAMME FORT AU TOURNANT PRAGMATIQUE

En 1998, paraît un article d'Alexander coécrit avec Philip Smith. Dans celui-ci, les deux hommes indiquent vouloir développer un programme fort en sociologie, qu'ils distinguent d'un programme faible dont les figures de Foucault et de Bourdieu incarneraient les expressions les plus achevées (Alexander *et al.* 1998). Ce programme fort consiste en une vaste entreprise de renouvellement de la sociologie, renouvellement qui s'effectue par la réinsertion de la culture au centre de l'analyse sociologique. Mais ce n'est peut-être qu'en 2006, avec la publication de *The Civil Sphere*, que le programme d'Alexander se matérialise pour de bon et se positionne sur l'échiquier sociologique. Cet ouvrage majeur se présente à la fois comme l'aboutissement d'une série de mises au point entamées plusieurs années auparavant (Alexander, 1985, 1997a, 1997b), et comme l'horizon conceptuel au sein duquel ses travaux ultérieurs vont venir s'inscrire par la suite.

### Premier principe

Lors de l'élaboration de son programme fort, Alexander formule trois principes. Ces derniers informent l'ensemble des ouvrages subséquents, et procurent ainsi des lignes directrices qui éclairent sa théorie. « La qualité d'un programme fort, déclare Alexander (*et al.* 1998 : 2), découle de sa capacité à reconstruire herméneutiquement les textes sociaux de façon enrichissante et convaincante ». Ce premier principe naît de la découverte que fait Alexander en 1979, dans le cadre d'une investigation portant sur le scandale du Watergate<sup>3</sup>. Comme chacun le sait, le scandale du Watergate est une controverse politique qui a suivi la mise à découvert d'activités d'espionnage ; à la demande du Parti républicain de Richard M. Nixon, des cambrioleurs ont pénétré dans les bureaux du Parti démocrate afin d'y placer des bandes magnétiques d'enregistrement. La controverse s'étend sur deux années. Au cours de cet intervalle, des acteur·rice·s (journalistes, politicien·ne·s, informateur·rice·s, enquêteur·rice·s) s'en emparent et transforment le fait nu du Watergate, qui en soi n'est rien, en autant d'histoires, comportant chacune ses protagonistes et ses antagonistes (Alexander, 1995 : 303). Certains ont ainsi fait valoir que les activités illégales du président Nixon étaient justifiées sur la base de l'urgence qu'il y avait d'agir contre les radicaux du parti démocrate (*Ibid.*). Au nom, en d'autres mots, d'une fin d'un ordre supérieur : préserver les acquis moraux de la nation, à savoir la culture conservatrice. D'autres histoires ont insisté au contraire sur le potentiel dévastateur que représentent ces activités d'espionnages pour la démocratie. Dans le tissu de ces affrontements interprétatifs, et au-delà des dissensions idéologiques immédiatement perceptibles, Alexander s'aperçoit que les acteur·rice·s se réfèrent à un code. Autrement dit, les individus partagent sans en avoir conscience un ensemble de références communes, c'est-à-dire qu'une codification, en termes d'équivalents positifs et négatifs, tels que « vérité et mensonge, rationalité et irrationalité, honnêteté et malhonnêteté », insiste silencieusement dans leurs discours. (Alexander, 2007 : 645) Ce langage d'en dessous, Alexander (2006) le nomme le « discours de la sphère civile ». C'est afin de le recueillir qu'il adopte une perspective herméneutique.

Initialement, Alexander s'inspire de figures comme Wilhelm Dilthey ou encore Max Weber<sup>4</sup> pour développer son herméneutique, ces derniers ayant légitimé l'idée d'une science tournée vers le sens. Mais c'est ultimement du côté de l'anthropologie symbolique de Clifford Geertz, puis de Paul Ricœur, avec son affirmation que l'action peut être considérée comme un texte, qu'Alexander trouve les moyens d'incorporer

---

<sup>3</sup> Sur cette question, voir *Three Models of Culture and Society Relations : Toward an Analysis of Watergate*, disponible sur le site du Center for Cultural Sociology.

<sup>4</sup> Pour un survol de ces questions, voir *Culture, politique et religion civile : Weber et au-delà*, chapitre IV de *La sociologie culturelle de Jeffrey C. Alexander*, p. 83-106.

l'herméneutique comme une des composantes importantes de la sociologie culturelle (Côté, 2021 : 98). Il est en effet « nécessaire, selon Alexander (*et al.* 1998 : 3), de disposer de la description dense » de Geertz afin de déchiffrer nos codes culturels. Dans les mots de Geertz, la description dense a été élaborée de sorte que l'analyse puisse découvrir « le sens que des actions sociales particulières revêtent pour les acteurs qui les ont entreprises » (Geertz 1998 : 19). Mais il faut bien préciser que le sens dont il est question ici n'entretient aucune correspondance avec un quelconque « phénomène psychologique, une caractéristique de l'esprit de quelqu'un, de sa personnalité, de sa structure cognitive, ou de toute autre chose » (*Ibid.* : 8). Au contraire, si l'on prête attention au comportement, c'est bien parce que c'est à travers lui que « les formes culturelles s'articulent » (*Ibid.* : 12).

## Deuxième principe

Or, dans le cas de la sociologie d'Alexander, on a vu que ces formes ne sont autres que le « discours de la sphère civile ». C'est cet élément qu'il convient à présent d'éclaircir. Pour ce faire, on peut partir de Ferdinand de Saussure et tout particulièrement de son *Cours de linguistique générale*. Dans celui-ci, Saussure (2005 : 97-103) conçoit le langage à partir de deux caractéristiques fondamentales, à savoir que la valeur de chaque élément signifiant n'est pas définie par ses caractéristiques intrinsèques — d'où un certain arbitraire du signe —, mais bien à partir de la somme des interactions mutuelles entre tous les signes du système. Par cette absence de lien naturel entre le signifiant et le signifié, la culture comme sens peut revendiquer pour elle-même une relative indépendance en face des déterminations de la réalité sociale. Plus encore, en s'organisant comme un système, les signes structurent un réseau de relations systématisées en circuit autoréférentiel, redoublant de la sorte l'autonomie de la culture vis-à-vis de tout phénomène extérieur. Si, pour des raisons qu'il reste encore à exposer, le structuralisme d'Alexander n'est pas assimilable au structuralisme linguistique de Saussure, ce dernier constitue tout de même une bonne manière de s'incorporer la sociologie culturelle de celui-là, puisque c'est à partir de lui que se profile la possibilité du second principe de son programme fort, qui n'est autre que la « rupture radicale entre la culture et la structure sociale », soit l'autonomie de la culture (Alexander *et al.* 1998 : 2).

En 1991, Alexander propose une définition de la « sphère civile » en lui conférant toute son autonomie : « C'est une dimension [la sphère civile] qui soumet ceux qui en sont membres à des types particuliers d'obligations et d'actions, lesquels peuvent être distingués de, et parfois entrer en conflit avec, ceux de l'idéologie [...] ». (Alexander, 1991 : 168) Ainsi, et bien que la « sphère civile » ne soit pas réductible à la structure symbolique mise en lumière ci-dessus, en tant que la première contient plusieurs autres éléments, tels que des institutions matérielles<sup>5</sup>, cette structure symbolique n'en joue pas moins un rôle central au sein de la sociologie d'Alexander. Comme on vient de le voir, c'est elle qui garantit en grande partie l'autonomie de la sphère civile. En ce sens, le « discours de la sphère civile » dont on a parlé plus tôt — et qu'il s'agit selon la méthode de Geertz de retrouver à travers les actions symboliques des acteur·rice·s — n'est autre qu'une structure symbolique à caractère sémiologique.

En répliquant l'investigation menée à propos du Watergate sur une foule d'autres crises et scandales ayant marqué l'histoire des États-Unis, Alexander parvient à reconstituer le sol de nos démocraties : « Au cœur de la culture de la société civile américaine se trouve un ensemble de codes binaires ». (Alexander, 1993 : 162) Il s'agit de codes démocratiques qui spécifient les caractéristiques des acteur·rice·s, des relations sociales et des institutions qui sont appropriées pour une société démocratique. Or, puisqu'Alexander adopte une perspective sémiologique, il va de soi que les codes démocratiques déterminent en même temps un ensemble de codes antidémocratiques. On obtient de la sorte trois structures symboliques binaires<sup>6</sup>. Les personnes démocratiques sont symboliquement conçues comme des individus rationnels, raisonnables et réalistes, capables d'entretenir des relations de confiance et concevant des institutions égalitaires. D'autres — les personnes antidémocratiques — sont codifiées par les signifiants inversement correspondants comme des individus

<sup>5</sup> Voir à ce sujet *Communicative Institutions : Public Opinion, Mass Media, Polls, Associations, Regulative Institutions* (1) : *Voting, Parties, Office et Regulative Institutions* (2) : *The Civil Force of Law*, soit respectivement les chapitres V, VI et VII de *The Civil Sphere*, p. 69-192.

<sup>6</sup> À propos des structures binaires, voir *Discourses : Liberty and Repression*, chapitre IV de *The Civil Sphere*, p. 52-67.

irrationnels, déraisonnables et irréalistes, incapables d'entretenir des relations de confiance et concevant des institutions inégalitaires.

### Troisième principe

En tablant ainsi sur les structures symboliques de la sphère civile, Alexander parvient à reconnaître l'importance des croyances et des émotions des acteur·rice·s, sans pour autant tomber dans un volontarisme naïf. En effet, et comme il le dit lui-même, sa sociologie ne doit pas laisser croire que les acteur·rice·s sont libres de se comporter comme ils le veulent (Alexander, 2003 : 5). Au contraire, si sa sociologie « place les émotions et les idées collectives au centre de ses méthodes et de ses théories, c'est précisément parce que ce sont ces sentiments subjectifs qui semblent si souvent gouverner le monde » (*Ibid.*). La marge de manœuvre dont jouissent les individus au sein des grandes structures symboliques reste néanmoins ambiguë.

Que la sociologie culturelle d'Alexander (*et al.* : 3) confère une place importante à l'acteur·rice et à ses potentialités d'actions, cela ressort toutefois avec le troisième et dernier principe de son programme fort : « un programme fort doit [...] tenter d'ancrer la causalité dans les acteurs et les agents immédiats [...] ». Plus encore, et même si l'action symbolique ne prend vraiment toute son importance qu'une fois qu'est accomplie, dans la foulée des recherches autour de la performance sociale (Alexander, 2004 : 529), une certaine bifurcation vers une pragmatique culturelle, son caractère irréductible était déjà bien indiqué en 1993. Alexander affirme : « L'action d'un individu ne crée pas le modèle [les structures symboliques binaires]; en même temps [...] les structures culturelles ne créent pas l'action elle-même » (1993 : 156). Leur interrelation demeure néanmoins problématique. Afin de démêler cet imbroglio, il peut être opportun de revenir sur nos pas, et de s'intéresser de nouveau à la sphère civile.

Alexander (2006 : 31) définit la sphère civile comme une « sphère de solidarité ». En son sein, nous dit-il, « une communauté tendant vers l'universel en vient à être culturellement définie et dans une certaine mesure institutionnellement renforcée ». On peut faire remarquer à ce propos que ce qui nous a jusque-là occupés n'est autre que la manière dont une communauté en arrive à être définie culturellement, puisque ce sont justement ces structures symboliques dont on a parlé plus tôt qui en constituent la trame de fond. Mais sans doute trouve-t-on plusieurs autres définitions de la sphère civile dans le vaste ouvrage éponyme qu'Alexander (2006 : 56) lui consacre, notamment celle-ci, qui a la vertu de clarifier — selon la compréhension qu'on en a — son principe de formation :

Il est important de reconnaître [...] que le contenu symbolique du code est, en fait, le résidu historique d'une longue série de mouvements de fond dans la vie sociale, intellectuelle et religieuse — des idées républicaines classiques, du judaïsme, du christianisme, et le protestantisme, des lumières et de la pensée libérale, des traditions révolutionnaires, socialiste et de droit commun. [Et qu'] en dépit de leur diversité historique, les implications culturelles de ces mouvements variés ont été entraînées dans un système symbolique hautement généralisé qui sépare la vertu civique du vice civique d'une manière remarquablement stable et cohérente.

La sphère civile se présente ainsi comme le produit éclectique de traditions historiques. Les personnes qui s'y retrouvent, quant à elles, partagent inconsciemment les unes avec les autres un code fait d'un ensemble de signifiants constitués à même les résidus de leur histoire.

Il a été mentionné toutefois que ces structures doivent être mises à découvert par le biais d'une analyse herméneutique des comportements des acteur·rice·s. Cette dernière remarque nous donne la chance de revenir sur un problème qu'on avait délibérément laissé en suspens concernant la distinction qui existe entre les structuralismes de Saussure et d'Alexander. Dans la terminologie saussurienne, la dimension à analyser se nomme la « langue ». Celle-ci a vocation de s'opposer à la « parole ». En d'autres mots, aux règles implicites qui



régissent les processus langagiers (la langue) s'oppose l'usage concret du langage (la parole)<sup>7</sup>. Ainsi, le linguiste et le sociologue ont en commun de s'intéresser aux structures implicites, mais tandis que le premier s'y reporte directement, sans passer par ses manifestations superficielles, le second en fait le sel de sa recherche. Et, effectivement, on a vu — dans le cadre de son investigation du Watergate — qu'Alexander analyse des discours tangibles, et non la « langue » de Saussure. C'est en ce sens que la sociologie d'Alexander se range parmi le pragmatisme.

Aussi peut-on maintenant porter notre attention sur les actions concrètes, et tenter de clarifier comment celles-ci s'articulent avec les structures symboliques dont nous avons parlé. Les actions, nous dit Alexander (2005 : 2), « sont performatives en ce sens où elles communiquent un sens à une audience ». Or, notre survol de l'épisode du Watergate a permis de voir que ces performances peuvent échouer. Dans une perspective dont on reconnaît facilement les emprunts à Durkheim<sup>8</sup>, Alexander table sur la dimension ritualiste des performances sociales. Afin de réussir sa performance symbolique, tout discours a besoin de mobiliser une série quasi ritualiste d'éléments. On aura la chance d'y revenir, mais pour l'instant, on en retiendra seulement un, qui concerne les structures symboliques binaires.

« Chaque discours, écrit Alexander (*ibid.*), est un jeu de variations sur le fond d'une structure d'arrière-plan ». Ce jeu, entre la structure et l'action interprétative, occasionne une certaine indétermination au niveau de l'avant-plan, qui se traduit par un « conflit autour de la représentation ». (Alexander, 2006 : 64) Pour le dire en d'autres mots, si les individus de la sphère civile ont en commun de partager une certaine actualité politique, ne serait-ce que dans la mesure où ils séjournent au sein d'un même espace géographique<sup>9</sup>, ils ne s'accordent en aucune façon sur le sens à lui conférer. Des conflits s'animent alors, qui portent sur la manière de répartir les faits de la vie sociale à travers la structure symbolique. Bien entendu, les individus eux-mêmes ne s'y soustraient pas : « les acteurs s'évertuent à se colorer les uns les autres du pinceau de la répression, et à s'entourer eux-mêmes de la rhétorique de la liberté ». (*Ibid.* : 65) La pragmatique d'Alexander se présente à ce moment-là comme une tentative pour rendre compte du triomphe de certaines actions symboliques sur d'autres au sein de la sphère civile.

## JEFFREY C. ALEXANDER, À L'ÉPREUVE DE MICHEL FOUCAULT

La sociologie d'Alexander examine la manière dont les membres d'une communauté démocratique se dépeignent les uns les autres, mais dépeignent également les non-membres de celle-ci, dans une sorte de lutte manichéenne. En raison de ces conflits autour de la représentation, le devenir historique de la sphère civile demeure incertain ; une communauté a toujours la possibilité de rétrécir son horizon de solidarité, et ainsi de disqualifier de la sphère civile une part croissante de personnes. (Alexander, 2006 : 194) Cela équivaut alors au triomphe du *dark side*. Et, selon Alexander, c'est à analyser ce triomphe que Foucault s'est borné. (Alexander 2013 : 102) Dans *Surveiller et punir*, Foucault (1975 : 258) se consacre à l'étude des disciplines. Ces dernières, écrit-il, ont « constitué le sous-sol des libertés formelles et juridiques » de nos sociétés. On peut alors se demander si ce sous-sol équivaut bien au *dark side* d'Alexander.

Afin de débrouiller notre problème, on peut se reporter à une remarque qu'Alexander (*et al.* 1998 : 6) a formulé à l'endroit de Foucault :

Les grands textes théoriques de Foucault, soit *L'archéologie du savoir* et *L'Ordre du discours*, constituent une base solide pour un programme fort en affirmant que les discours fonctionnent de façon arbitraire pour

---

<sup>7</sup> Voir à ce sujet *Objet de la linguistique et Linguistique de la langue et linguistique de la parole*, qui composent respectivement les chapitre III et IV du Cours de linguistique générale, p. 23-39.

<sup>8</sup> Sur cette question, voir *Une relecture de Durkheim : rituel social et signification culturelle*, dans *La sociologie culturelle* de Jeffrey C. Alexander, p. 39-59.

<sup>9</sup> À ce propos, voir *Space : The Geography of Civil Society*, dans *Contradictions : Uncivilizing Pressures and Civil Repair*, chapitre VIII de *The Civil Sphere*, p. 196-199.

classifier le monde et élaborer les savoirs. [...] Jusqu'ici, tout va bien. Malheureusement, il y a un revers à cette médaille. Le nœud du problème est la méthode généalogique de Foucault, son insistance à fusionner le pouvoir et le savoir en pouvoir/savoir. Il en résulte une ligne de raisonnement [...] selon laquelle les discours correspondent à des institutions, à des courants de pouvoir et de technologie.

Alexander déplore ici l'abandon par Foucault de l'autonomie de la culture — qui n'est autre, on s'en souvient, que le principe central de son programme fort<sup>10</sup>. Il convient de reprendre ici la distinction entre savoir et pouvoir.

### Le savoir et ses galeries

Par le terme de savoir, Foucault (2017a : 876) dit viser « un processus par lequel le sujet subit une modification par cela même qu'il connaît, ou plutôt lors du travail qu'il effectue pour connaître. C'est ce qui permet à la fois de modifier le sujet et de construire l'objet ». Ce phénomène est bien sûr redoublé lorsque le savoir porte sur l'être humain lui-même. Autrement dit, lorsque le sujet de la connaissance est simultanément l'objet à connaître.

Or, le savoir n'existe pas en dehors de sa pratique concrète. Foucault parle alors de discours. En effet, « le discours [...] est constitué par la différence entre ce qu'on pourrait dire correctement à une époque (selon les règles de la grammaire et celles de la logique) et *ce qui est dit effectivement* ». (Foucault, 2001a : 713; on souligne) Qu'est-ce que cela signifie? Un petit détour s'impose. Lors de sa leçon inaugurale au Collège de France, Foucault énonce une formule énigmatique : « Plutôt que de prendre la parole, j'aurais voulu être enveloppé par elle, et porté bien au-delà de tout commencement possible ». (Foucault, 2018 : 7) Une fois que la tournure absconce de cet énoncé est surmontée, il devient tout à fait heuristique. Dans « prendre la parole », on retrouve l'idée que le discours subsiste en dehors de la personne qui parle, comme un espace doté de son épaisseur propre. Potte-Bonneville (2010 : 25) souligne à ce propos que le discours « n'est pas intégralement disponible, soumis à la volonté de celui qui parle, mais un milieu à l'intérieur duquel il faut pénétrer, se loger [...] ». On découvre alors que c'est peut-être moins le sujet parlant qui précède le langage, « s'en saisit et l'investit de ses visées », que le langage qui précède et accueille le sujet parlant. (*Ibid.*) Tout se passe ainsi comme si les personnes qui voulaient prendre la parole étaient renvoyées à l'inscription apposée à l'entrée : « le discours est dans l'ordre des lois ». (Foucault, 2018 : 9) Un ordre veille et restreint la parole à « *ce qui est dit effectivement* ».

Une correspondance se profile ici entre Alexander et Foucault, en tant que l'un et l'autre s'attachent aux pratiques concrètes des individus. Mais c'est assurément à cet égard que les dissemblances se feront également les plus profondes. On a souvenir, en effet, que le sociologue américain examine les comportements des acteur·rice·s de la sphère civile afin de retrouver les signifiants qui silencieusement les informent. Foucault s'occupe également des pratiques discursives des individus, mais il le fait en ne leur « supposant nul reste, nul excès en ce qui a été dit ». (1963 : XVIII) Il les considère comme des faits, qui de proche en proche forment des stratégies générales. Afin de comprendre ce dernier point, il est nécessaire d'introduire la notion de pouvoir.

Selon la formule de Gilles Deleuze (1986a : séance 5), « le pouvoir, c'est un terrier, c'est une galerie [...] Le pouvoir, c'est la taupe. La galerie, le terrier, la taupe ». Que faut-il comprendre? Au niveau des pratiques locales, Foucault reconnaît l'existence de décisions conscientes, de prévisions calculatrices et d'intentions particulières. En effet, les individus « savent plus ou moins ce qu'ils font quand ils agissent, et sont souvent capables d'en parler de manière claire ». (Dreyfus *et al.* : 268) Cela dit, la situation globale qui se dégage de toutes

---

<sup>10</sup> Sur le thème de l'autonomie du discours, dont il est impossible de rendre compte dans les limites du présent article, voir *L'archéologie du savoir*. Pour une analyse critique, se référer à Dreyfus et Rabinow, *Michel Foucault. Un parcours philosophique*, chapitre III., *Vers une théorie de la pratique discursive*, p. 71-118, suivi du chapitre IV., *L'échec de la méthode archéologique*, p. 119-147. Voir aussi l'analyse de Deleuze, dans *Foucault*, chapitre I., *Un nouvel archiviste*, p. 11-30 et *Foucault*, chapitre II., *Un nouveau cartographe*, p. 31-51. On fera aussi remarquer qu'en 1977, avec le recul nécessaire, Foucault écrira : « [...] ce qui manquait à mon travail, c'était ce problème du régime discursif, des effets de pouvoir propre au jeu énonciatif. Je le confondais beaucoup trop avec la systématité [...] il y avait [...] ce problème central de pouvoir que j'avais encore très mal isolé » (2017a : 144).

ces relations locales échappe à leur conscience. D'où, selon Foucault (1976 : 125), qu'au niveau de la société tout entière, « la logique est encore parfaitement claire, les visées déchiffrables, et pourtant, il arrive qu'il n'y ait plus personne pour les avoir conçues et bien peu pour les formuler ». Le réseau souterrain du pouvoir n'est autre, à ce moment-là, qu'une dispersion de stratégies locales, d'où se discernent « de grandes stratégies anonymes, presque muettes », qui ne tirent leur origine de la tête d'aucun stratège (*Ibid.*).

Du côté de Foucault, les galeries souterraines se substituent aux grandes structures symboliques. Il est toutefois vain de procéder à une analyse herméneutique du sens que les individus confèrent à leurs pratiques locales afin de retrouver les grandes stratégies du pouvoir ; c'est qu'il n'y a entre ces premières et ces dernières aucune « homogénéité (comme si l'une n'était que la projection grossie ou la miniaturisation de l'autre) ». (Foucault, 1976 : 132) Si on admet que c'est « bien dans le discours que le pouvoir et le savoir viennent s'articuler », alors on voudra au contraire concevoir ces derniers « comme une série de segments discontinus, dont la fonction tactique n'est ni uniforme ni stable ». (*Ibid.* : 133) Concrètement, les individus se modifient réciproquement par la pratique du discours, sans avoir conscience de participer du fait même à de grandes logiques de différenciation. Cette dernière remarque évoque les conflits autour de la représentation dont parle Alexander ; mais là où, du côté d'Alexander, il est question de *représentation*, Foucault parle plutôt d'*invention*. C'est à approfondir cette distinction qu'on va maintenant s'attacher.

### Le sujet du discours

Pour Alexander, afin d'être effective, une performance doit produire une *fusion* entre six éléments. (2004 : 530-533) Il y a d'abord la question des représentations collectives, lesquelles composent à la fois l'arrière-plan symbolique dont on a parlé, et l'avant-plan à l'intérieur duquel l'action s'oriente. Pour exister, ces représentations doivent ensuite s'incarner dans les discours d'acteurs et d'actrices fait·e·s de « chair et d'os ». (*Ibid.* : 530) Outre la relative compétence des acteur·rice·s à jouer correctement leur *script*, le succès d'une performance repose encore sur quatre autres éléments. En effet, toutes les actions symboliques doivent être soutenues par des « moyens de production symbolique », à savoir une plateforme (une place dans la rue, dans le journal ou n'importe où ailleurs) et des accessoires (masque, costume, musique, etc.). Mais elles doivent aussi être « structurées temporellement et chorégraphiées spatialement ». (*Ibid.* : 532) C'est là l'œuvre de la *mise en scène*. Le cinquième élément n'est autre que le pouvoir que détiennent les acteur·rice·s de la sphère civile, pouvoir qui se définit par un accès aux ressources et à une aptitude à interpréter correctement les représentations sociales. Enfin, tous ces éléments n'ont de sens qu'en tant qu'ils sont vus et entendus par un auditoire. (*Ibid.* : 531) Une performance correctement réalisée est une performance qui n'apparaît pas comme telle, c'est-à-dire comme une performance : « Dans une performance réussie, le signifiant semble devenir ce qu'il signifie. Symbole et référent deviennent un. Script, direction, acteur, arrière-plan culturel, mise en scène, auditoire, moyen de production symbolique — tous ces différents éléments deviennent indivisibles et invisibles ». (*Ibid.* : 549)

Lorsque Alexander (2005 : 1) élabore sa pragmatique, il avance qu'elle se veut être autant « une micro théorie de l'action [...] qu'une macro théorie des institutions de la culture ». Il apparaît cependant que sa microsociologie pourrait profiter d'une plus grande prise en charge de l'individu. Ce dernier semble se situer dans l'angle mort de l'analyse. Du moins, ce fait surgit-il avec une certaine évidence lorsqu'on se place du côté de Foucault, où l'individu n'est plus symboliquement dépeint, mais pratiquement fabriqué (Foucault, 1975 : 159-199). Dans le cas du Watergate notamment, Alexander fait une description d'actions et de réactions, de questions et de réponses, d'affrontements et d'esquives. Toutes ces performances sont produites par des individus qui ne sont en eux-mêmes interrogés à aucun moment. Mais être un individu, qui plus est un individu distinguable des autres, suppose qu'un processus d'individuation est à l'œuvre. Et ce n'est certainement pas le même éventail de pratiques symboliques qui s'offre aux individus ainsi différenciés. Au niveau de notre sous-sol, parcourant la distance qui sépare les signifiants symboliques d'Alexander, il y a une « multiplicité de processus souvent mineurs, d'origine différente, de localisation éparse, qui se recourent, se répètent, ou s'imitent, prennent appui les uns sur les autres, se distinguent selon leur domaine d'application, entrent en

convergence et dessinent peu à peu l'épure d'une méthode générale » de production et de classification réelles des individus (Foucault 1975 : 162).

En fait, on peut distinguer entre deux méthodes générales, entre deux taupes. D'une part, le pouvoir disciplinaire décompose le temps et l'espace, mais également le corps ; le pouvoir opère la décomposition suffisante de ses gestes et de ses comportements afin d'avoir une prise sur lui et de pouvoir le modifier. Autrement dit, le corps entre au sein d'une « machinerie de pouvoir qui le fouille, le désarticule et le recompose ». (*Ibid.*) Du fond de cette machinerie, dont les innombrables lignes brisées s'étalent d'un bout à l'autre du champ social, c'est une vaste mise en relation qui s'organise. Par la dissymétrie, le déséquilibre et la différence qu'il engendre entre chaque point, le pouvoir disciplinaire classe les individus les uns vis-à-vis des autres, il les individualise. Il les rend inégaux. D'autre part, le pouvoir pastoral s'exerce sur la vie quotidienne des individus par l'obligation à laquelle chacun est plié de produire une vérité sur lui-même. C'est un pouvoir qui transforme l'individu en sujet attaché « à sa propre identité par la conscience ou la connaissance de soi » (Foucault, 2017b : 1046). Pour ainsi dire, le champ de la subjectivité de l'individu est investi par des pratiques pastorales, et c'est à partir d'elles qu'il peut se constituer. « Le dedans comme opération du dehors » disait Deleuze (1986b : 104). Car le sujet, c'est-à-dire ce qui se trouve au-dedans, n'existe pas hors des coordonnées qui l'ont produit. En somme, des relations de pouvoir parcourent le corps et la parole de l'individu afin de le constituer comme sujet.

On a souvenir que le discours forme une « extériorité », soit un espace pourvu de sa propre épaisseur (Foucault, 1969 : 169). Également que les individus doivent négocier cet ordre afin de pouvoir se saisir du discours et parler. La distribution des rôles sociaux opère en même temps une distribution sociale des discours<sup>11</sup>. De même, l'ordre du discours épingle les individus au discours : il contrôle les *choses effectivement dites* depuis le contrôle qu'il exerce sur les individus et vice-versa. Autrement dit, la possibilité pour une personne quelconque de s'emparer de tel ou tel discours doit être comprise dans son intersection avec l'ordre discursif qui exige de sa part tel aspect affectif ou émotionnel (santé psychologique, empathie, conscience de soi, introspection, respect, etc.), tel autre attribut physique (couleur de peau, âge, santé physique, sexe, genre, corpulence, handicap, etc.) et enfin tel caractère culturel (genre, âge, statut financier, affiliation religieuse, langue, éducation, statut professionnel, etc.).

On voit de cette manière que le double processus d'individuation dont on a parlé plus tôt « lie les sujets à certains types d'énonciations et leur interdit par conséquent tous les autres ; [et qu'il] se sert, en retour, de certains types d'énonciations pour lier des individus entre eux, et les différencier par là même de tous les autres ». (Foucault, 2018 : 45) Savoir et pouvoir s'articulent ainsi l'un sur l'autre pour configurer un champ de coordonnées sociales. Ce n'est qu'à partir de ces coordonnées qu'un individu peut agir, entreprendre des pratiques discursives ou, pour dire la même chose, des actions symboliques. Ce sont ces coordonnées qui lui assignent une existence, et avec elle un champ plus ou moins ouvert d'actions possibles, lequel se configure, se déconfigure et se reconfigure au fur et à mesure qu'il agit et que les autres agissent sur lui. Comme Foucault le dit lui-même, « le pouvoir ne s'exerce que sur des “sujets libres”, et en tant qu'ils sont “libres” — entendons par là des sujets individuels ou collectifs qui ont devant eux un champ de possibilité où plusieurs conduites, plusieurs réactions et divers modes de comportement peuvent prendre place ». (Foucault 2017b : 1056) Au fond, l'exercice du pouvoir peut se comprendre comme l'aménagement de ses propres possibilités en même temps que des possibilités des autres.

Dans *The drama of social life*, Alexander déplore les conceptions sociologiques qui font de la société un espace où l'idéologie règne en maître ; une société où « tout est descendant; où rien ne va du bas vers le haut »; une société où nous « occupons la position du sujet foucauldien », c'est-à-dire où « nous ne pouvons jamais être nous-mêmes des agents de production-dramatique » (2017 : 2). Pourtant, le pouvoir, nous dit Foucault (1976 : 124), « vient d'en bas ». Décision mineure, et aussitôt oubliée sans doute, que celle d'aligner des « rangées

---

<sup>11</sup> À ce propos, voir *Ce que parler veut dire* (Bourdieu 1982), p. 56-58.

de soldats », puis de proche en proche des « rangées d'élèves dans la classe », et des lits de malades dans les hôpitaux. Un aménagement des répartitions spatiales s'organise néanmoins à partir de ces gestes apparemment sans importance (Foucault, 1975 : 221 & 172). De même, « l'aveu ne saurait venir d'en haut [...] mais d'en bas, comme une parole requise » (Foucault, 1976 : 78). Petit procédé qui longtemps était resté pris « dans la pratique de la pénitence. Mais, peu à peu, [...] il a perdu sa localisation [...] ; on l'a utilisé dans toute une série de rapports : enfants et parents, élèves et pédagogues, malades et psychiatres, délinquants et experts » (*Ibid.* : 84). De ces pratiques locales, dont personne n'avait prévu qu'elles aient d'autres usages que ceux pour lesquels elles avaient été pensées, se dégage progressivement un champ de lignes brisées qui parcourt l'ensemble du corps social et fait entrer l'individu dans une machinerie qui l'individualise d'après les exigences du pouvoir disciplinaire, et l'attache « à une identité sue et connue, bien déterminée une fois pour toutes » (Deleuze, 1986 : 113).

On s'aperçoit que les conflits dramatiques qui éclatent au sein de la sphère civile, c'est-à-dire où les acteur·rice·s se dépeignent réciproquement de manière à se répartir de part et d'autre de la structure symbolique, à savoir comme des individus rationnels, raisonnables et réalistes, ou à l'inverse irrationnels, déraisonnables et irréalistes, ne sont qu'un type fort particulier. En effet, en dessous de ces affrontements extraordinaires, il y a encore tous ces affrontements ordinaires, dont certains sont achevés ou sur le point de l'être, et d'autres au contraire en préparation, qui ont introduit, et ne cessent de le faire, des déséquilibres ordinaires entre les individus. Ces derniers se déroulent dans le sous-sol de nos démocraties, au niveau de la microphysique des relations. La dispersion de ces relations sert d'arrière-fond réel aux performances symboliques.

Par exemple, Alexander fait valoir qu'une performance symbolique est d'autant plus réussie qu'elle s'invisibilise, autrement dit qu'elle disparaît dans la « fusion » qu'elle parvient à produire entre tous les éléments qui la constituent. L'individu sera convaincant dans sa performance s'il apparaît comme authentique (Alexander, 2005 : 2). Or, est authentique celui qui semble l'être ou qui s'efforce de l'être. Certes, il n'est pas question ici de refuser la part active qui revient à l'individu. Le recours à l'authenticité peut bien s'insérer comme l'une de ces pratiques par lesquelles des individus, dans leur liberté, c'est-à-dire dans leur rapport à soi, essaient d'avoir des effets sur la liberté des autres. Mais comment ne pas apercevoir que la contrainte de l'authenticité prend simultanément appui sur les processus d'individuation en même temps qu'elle ne les prolonge ? En effet, le dressage auquel chaque individu est soumis assure d'un même geste, et comme par avance, que l'individu puisse paraître authentique dans tel ou tel rôle, et inauthentique dans tel ou tel autre.

## CONCLUSION

S'il ressort de ce tableau un bilan tout au plus approximatif, c'est que les œuvres dont on a tenté ici la réconciliation tirent chacune une volée de flèches dans la cible de l'autre. C'est l'une de ces flèches que le présent article s'est efforcé d'examiner. On s'est demandé si la sociologie de Foucault avait bien circonscrit son champ d'investigation au *dark side* de nos sociétés. Afin de résoudre ce problème, on a examiné une dimension commune à Alexander et Foucault, soit le discours. Ceux-ci élaborent deux conceptions foncièrement distinctes. De son côté, Alexander parle d'un « discours de la sphère civile ». Prenant la forme d'une structure binaire, ce discours vaut comme la référence terminale des pratiques symboliques. Afin d'être efficace, une performance symbolique doit obligatoirement faire écho à ces signifiants d'arrière-fond. Or, en raison du caractère sémiologique de sa structure, Alexander élabore une conception dyadique du monde social. Pour Foucault, on a vu que ce schisme entre *sunny side* et *dark side* se décompose en autant de segments continus. Insérés les uns à la suite des autres, ils définissent entre toutes choses des relations dissymétriques et déséquilibrées. À ce niveau, on est bien loin de retrouver les versants dichotomiques d'Alexander. Au contraire, tout au long de ses analyses, Foucault ne cesse de montrer que la médecine et l'antimédecine, la psychiatrie et l'antipsychiatrie, la criminologie et l'anti-criminologie s'irriguent mutuellement (Foucault, 1993 ; 2001c ; 2017c ; 2017d). Or, au lieu qu'elles soient à elles-mêmes leur propre fondement, ces oppositions s'inscrivent dans de larges stratégies auxquelles les acteurs et actrices qui y prennent part n'ont pas conscience de participer. En somme, Foucault ne s'est pas intéressé aux fondements, mais à ce qui les irriguent.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alexander, Jeffrey C. & Paul Colomy. (1985). « Toward Neo-Functionalism ». *Sociological Theory*, vol. 3, no 2, [en ligne], URL: [http://www.jstor.org/stable/202221]
- Alexander, Jeffrey C. (1991). « Bringing Democracy Back In: Universalistic Solidarity and the Civil Sphere ». In C. Lemert, *Intellectuals and Politics: Social Theory in a Changing World*. Sage, [en ligne], URL: https://ccs.yale.edu/sites/default/files/files/Alexander%20Articles/1991\_alexander\_democracy.pdf
- Alexander, Jeffrey C. (1997a). « From Functionalism to Neofunctionalism: Creating a Position in the Field of Social Theory ». In J. Alexander, *Neofunctionalism and After*. Oxford, Wiley-Blackwell, pp. 3-24.
- Alexander, Jeffrey C. (1997b). « After Neofunctionalism: Action, Culture, and Civil Society ». In J. Alexander, *Neofunctionalism and After*. Oxford, Wiley-Blackwell, pp. 210-233.
- Alexander, Jeffrey C. (2003). « The Meanings of Social Life: On the Origins of a Cultural Sociology ». Oxford, University Press, 296 p.
- Alexander, Jeffrey C. (2005). « Performance and Power ». *Newsletter of the Sociology of Culture*. Section of the American Sociological Association, vol. 20, no 1, pp. 1-4.
- Alexander, Jeffrey C. (2006). « The civil sphere ». Oxford, University Press, 793 p.
- Alexander, Jeffrey C, Bernhard Giesen & Jason L. Mast. (2006). « Social Performance : Symbolic Action, Cultural Pragmatics and Ritual ». Cambridge, Cambridge University Press, pp. 3-28.
- Alexander, Jeffrey C. (2007). « On the interpretation of the civil sphere: Understanding and Contention in Contemporary Social Science ». *The Sociological Quarterly* 48. Midwest Sociological Society, pp. 641-659.
- Alexander, Jeffrey C. (2013). « The Dark Side of Modernity ». Cambridge, Polity Press, 187 p.
- Alexander, Jeffrey C. (2017). « The drama of social life ». Cambridge, Polity Press, 189 p.
- Alexander, Jeffrey C. (2020). « Interview: “Hope and a horizon of solidarity – An interview with Jeffrey C. Alexander ». Anna Lund and Andrea Voyer, *Sociologisk Forskning*, vol. 57, no 2, pp. 189-205.
- Deleuze, Gilles. (1986a). « Sur Foucault : le pouvoir ». Webdeleuze, Cours de Vincennes sur Michel Foucault.
- Deleuze, Gilles. (1986b). « Foucault », Paris, Éditions de minuit, 141 p.
- Foucault, Michel. (1963). « Naissance de la clinique ». Paris, Presse Universitaire de France, 214 p.
- Foucault, Michel. (1969). « L'archéologie du savoir ». Paris, Gallimard, 286 p.
- Foucault, Michel. (1975). « Surveiller et punir ». Paris, Gallimard, 360 p.
- Foucault, Michel. (1976). « Histoire de la sexualité I, La volonté de savoir ». Paris, Gallimard, 211 p.
- Foucault, Michel. (1993). « Alternatives à la prison: diffusion ou décroissance du contrôle social? ». *Criminologie*, vol. 26, no 1, p. 13-34.
- Foucault, Michel. (2001a). « Réponse à une question ». *Dits et écrits I*, Paris, Gallimard, p. 701-723
- Foucault, Michel. (2001b). « Nietzsche, la généalogie, l'histoire ». *Dits et écrits I*, Paris, Gallimard, p. 1004-1024.
- Foucault, Michel. (2001c). « La folie et la société ». *Dits et écrits I*, Paris, Gallimard, p. 195-197.
- Foucault, Michel. (2017a). « Entretien avec Michel Foucault ». *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, p. 860-914
- Foucault, Michel. (2017b). « Le sujet et le pouvoir ». *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, p. 1041-1062.
- Foucault, Michel. (2017c). « Crise de la médecine ou crise de l'anti-médecine? ». *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, p. 40-58.
- Foucault, Michel. (2017d). « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté ». *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, p. 1527-1548.
- Foucault, Michel. (2017e). « Entretien avec Michel Foucault ». *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, p. 140-160.
- Foucault, Michel. (2018). « L'ordre du discours ». Paris, Gallimard, 81 p.
- Geertz, Clifford. (1998). « La description dense ». *Enquête*. Open Edition Journals, pp. 1-24.
- Potte-Bonneville, Mathieu. (2010). « Foucault ». Paris, Ellipses, 122 p.
- Saussure, Ferdinand. (2005). « Cours de linguistique générale ». Paris, Payot, 520 p.

## Compte-rendu du livre de Henri Bergeron, Olivier Borraz, Patrick Castel et François Dedieu, *Covid-19 : une crise organisationnelle* (2020), Paris, Presses de Sciences Po, 136 p.

Nicolas Chebroux, *Doctorat en sociologie, Université du Québec à Montréal et Université de La Réunion*

Début 2020, un coronavirus fait craindre le pire aux autorités françaises, comme ailleurs dans le monde. « De mars à mai 2020, les Français ont dû rester confinés chez eux. Comment cette mesure aux effets considérables a-t-elle pu être comme la seule solution face à la pandémie de Covid-19 » (Bergeron *et al.*, 2020, Quatrième de couverture). C'est ainsi que les auteurs problématisent les débuts de l'expérience pandémique française pour établir la posture de recherche à l'origine de cet ouvrage, quelques semaines après le début du confinement. Ils visent ainsi à comprendre les facteurs qui ont motivé les prises de décisions inédites des autorités françaises au début de cette crise sanitaire. L'angle organisationnel qu'ils privilégient, tel qu'indiqué dans le titre de l'ouvrage, constitue une clé importante de lecture de l'événement analysé, et donc de leur cheminement épistémologique et méthodologique. La démarche des auteurs se situe à la croisée de la sociologie des organisations, de la gestion de crise et de la prise de décision. Spécifiquement, ils s'interrogent tout d'abord sur la création de nouvelles structures par les autorités, au lieu de suivre les plans prévus pour de telles situations de crise, alors que de nombreuses organisations spécialisées existent déjà pour ce type d'événements. Ils mettent également en relief l'incapacité de ces organisations préexistantes à analyser le niveau de gravité de la situation et leur rôle dans « le manque de préparation qui caractérise la réponse des autorités au mois de mars 2020 » (10). Ils ouvrent enfin le débat sur d'éventuelles réformes à mener pour mieux faire face aux catastrophes dans le futur. Ainsi, trois principes sous-tendent leurs hypothèses : 1) l'importance de l'action collective dans la dynamique des crises (Allison, 1971) ; 2) la possibilité de gérer cette crise avec des outils communs à d'autres crises, malgré certaines spécificités de cette pandémie (Quarantelli, 1988) ; et 3) l'incapacité de tirer des leçons des grandes crises pour mieux se préparer à faire face aux fortes incertitudes des prochaines, quelles qu'elles soient.

Afin de comprendre la décision de l'exécutif français d'instaurer un confinement, la première partie de l'ouvrage fait état du passage « de l'impréparation à la panique des élites » (17). Les auteurs privilégient les explications organisationnelles aux approches cognitivistes qui valorisent les biais dont sont victimes les autorités, ou morales qui font passer divers intérêts économiques ou politiques au-dessus de la sauvegarde de la nation. Ils s'intéressent donc à la circulation de l'information constituant l'alerte des dirigeants, ainsi qu'à son contexte. La chronologie qu'ils retracent leur permet alors de dégager une forme d'illusion de préparation collective. Cette interprétation est basée sur la diminution progressive des moyens d'intervention en cas de pandémie dans la dernière décennie, sur des leçons inadéquates tirées d'événements passés, ainsi que sur une sous-estimation des premiers signaux de l'alerte sanitaire. Deux hypothèses sont alors avancées, dans le deuxième chapitre de cet ouvrage, pour expliquer la création de nouvelles structures organisationnelles de gestion de crise autour du pouvoir exécutif. La première propose une insuffisance de coordination et de coopération entre les parties prenantes au sein de relations de pouvoir, révélant l'improvisation, la mauvaise connaissance et l'utilisation inappropriée des mécanismes établis pour coordonner les protagonistes en cas de crise. La seconde fait état, au sujet de la relation entre le pouvoir exécutif et le Conseil scientifique chargé d'éclairer le chef de l'État, d'une « ancienne, mais toujours valide, conclusion de la sociologie des organisations : l'expression de la libre parole est modulée par le pouvoir » (p. 78). Ils reprennent ainsi les travaux de Haas sur les relations entre science et politique (Haas, 1992), selon un phénomène d'influence qui a pu peser sur l'ampleur des conséquences des décisions les plus importantes du chef de l'État au début de la crise sanitaire.

Suivant ces hypothèses, les auteurs proposent des pistes pour améliorer la gestion de crise de la société française. Ils soulignent particulièrement la formation des dirigeants qui peuvent être confrontés à des événements de l'ampleur de la pandémie de Covid-19. Fidèle à leur approche principalement organisationnelle,

ils attirent notre attention sur les dérives habituelles des rapports post-crisis (dont ils rappellent par ailleurs l'archivage souvent trop rapide). Sont ainsi évoquées des méthodologies trop singulières pour favoriser la comparaison entre les crises, ou trop orientées vers le bouc émissaire ou la figure du héros, privant ainsi la réflexion d'une approche reconnaissant le caractère intrinsèquement systémique des crises (Landau, 1969 ; Perrow, 1984 ; Snook, 2000). Ainsi, l'intérêt de l'ouvrage consiste à valoriser le besoin de faire ressortir les apprentissages post-crisis, non seulement dans le contexte des systèmes organisationnels à l'œuvre, mais aussi en lien avec les défis qui unissent les organisations qui concourent à la gestion des crises (102) : « la coordination et la coopération » (Quarantelli, 1988 ; Gilbert, 1990 ; Dedieu, 2013). Le but de ces apprentissages consiste à lutter contre la perte des savoirs organisationnels, tout en renforçant la préparation de la gestion de crise, avec une approche de planification, de formation et d'exercices. Cette dernière considère la dimension systémique et la diversité des organisations et de leurs cultures de gestion, dans une perspective de préparation à « l'inattendu » (112).

*Covid-19 : une crise organisationnelle* constitue ainsi un ouvrage remarquable à plusieurs égards. Tout d'abord son impression, six mois après le début du premier confinement pandémique français, montre la volonté des auteurs de proposer assez rapidement un éclairage sur cette situation inédite de prise de décision significative du Président de la République lors d'une crise majeure. Leur approche organisationnelle et systémique fait notamment écho aux constats de la sociologue Héléne Denis, particulièrement lorsqu'elle parle de « méga-organisation de l'urgence » dans « la réponse aux catastrophes » (Denis, 2002). Par ailleurs, malgré les effets importants de la Covid-19 sur nos sociétés et nos vies personnelles, ils ont pu développer des enquêtes de terrain en prise directe avec l'événement et ses parties prenantes, complétée par un corpus théorique sur la gestion de crise et la sociologie des organisations utile à la perspective épistémologique. Par exemple, ils portent leur attention sur la crise en tant que production et construction sociales, mais considèrent aussi l'importance de l'approche « générique » de la gestion de crise avec des savoir-faire applicables à tous types de crises. Les auteurs confirment donc certains constats français concernant d'autres crises (Dedieu, 2013), ainsi que des critères américains de bonne gestion et de préparation aux catastrophes (Quarantelli, 1998). Enfin, l'ouvrage montre l'intérêt de l'approche organisationnelle. Il en ressort un constat important pour la société française : la nécessité de réformer son approche de planification, de préparation et de gestion de crise.

Au Québec, c'est ce même constat qui avait motivé la Commission Nicolet sur le Verglas de 1998 d'appeler au développement d'une « culture de sécurité civile » (Nicolet, 1999). Dans son rapport, elle encourage le renforcement des prises de conscience et des capacités des organisations publiques, privées et citoyennes de prévenir les catastrophes et mieux y faire face, au-delà des dimensions technologiques et météorologiques également étudiées. Une restructuration importante de la sécurité civile a par la suite été effectuée : d'abord avec la *Loi sur la sécurité civile* en 2001, puis avec le renforcement du *Plan national de sécurité civile* (Gouvernement du Québec, s.d), selon une approche multirisque et collaborative. Face à la Covid-19, et bien que le confinement québécois n'ait pas été aussi drastique que celui de la France, plusieurs difficultés majeures ont malgré tout été observées au Québec lors de la première vague, comme la pénurie d'équipements ou le manque de considération des personnes âgées et vulnérables (Protecteur du citoyen, 2020). Ainsi, devant la complexité d'une crise comme celle de la pandémie de Covid-19, l'approfondissement d'autres angles d'analyses sociologiques et interdisciplinaires pourrait enrichir les questionnements et les hypothèses explicatives des auteurs. On peut penser par exemple au rôle de l'éthique (Hirsch, 2020), de la participation citoyenne (Rosenberg *et al.*, 2016) ou de la prise de la décision (Lainey, 2013) dans la gestion de crise, y compris au plus haut niveau de l'État. Finalement, avec le recul de la comparaison et de la durée de cette pandémie, cet ouvrage permet à nos sociétés de valoriser une autre prise conscience : celle de planifier les efforts à long terme, de façon proactive et soutenue, au risque de perdre le sens et l'efficacité de cette culture de sécurité civile. Il apparaît donc important de poursuivre ces recherches pour permettre aux politiques publiques, aux dirigeants et aux intervenants de mieux prévenir et anticiper les grands risques de notre futur proche et lointain, tout en se préparant également à l'imprévisible, pour mieux l'affronter avec des savoirs adaptables à tout événement majeur.



## BIBLIOGRAPHIE

- Allison, Graham T. (1971), *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Little, Brown and Company, 338 p.
- Bergeron, Henri, Olivier Borraz, Patrick Castel & François Dedieu (2020). *Covid-19 : une crise organisationnelle*, Paris, Presses de Sciences Po, 136 p.
- Dedieu, François (2013). *Une catastrophe ordinaire*, Paris, Éditions de l'EHESP, 232 p.
- Denis, Hélène (2002). *La réponse aux catastrophes - Quand l'impossible survient*, Montréal, Presses internationales Polytechnique, 318 p.
- Gilbert, Claude (1990). *La catastrophe, l'élu et le préfet*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 296 p.
- Haas, Peter M. (1992). *Knowledge, power, and international policy coordination*, Columbia, SC, University of South Carolina Press, 390 p.
- Hirsch, Emmanuel (2020). *Pandémie 2020 : Éthique, Société, Politique*, Paris, Les Éditions du Cerf, 872 p.
- Lainey, Pierre (2013). *Psychologie de la décision*, Montréal, JFD Éditions, 180 p.
- Landau, Martin (1969). « Redundancy, Rationality, and the Problem of Duplication and Overlap », *Public Administration Review*, vol. 29, no. 4, Wiley, pp. 346–58
- Loi sur la sécurité civile*, L.Q. 2001, c. 76.
- Nicolet, Roger (1999). *Rapport de la Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998*, Sainte-Foy, Publications du Québec. 1344 p.
- Perrow, Charles (1984). *Normal Accidents: Living with High-Risk Technologies*, New-York, Basic Books, 386 p.
- Gouvernement du Québec (s.d.), *Plan national de sécurité civile*, non publié, récupéré de Plan national de sécurité civile | Gouvernement du Québec (quebec.ca)
- Protecteur du citoyen (2020). *Rapport d'étape du protecteur du citoyen - La Covid-19 dans les CHSLD durant la première vague de la pandémie*, Québec : Protecteur du citoyen, 22 p.
- Quarantelli, Enrico L. (1988). « Disaster Crisis Management: A Summary of Research Findings », *Journal of Management Studies*, vol. 25, no 4, pp. 373-385
- Quarantelli, Enrico L. (1998). *Major Criteria for judging disaster planning and managing and their applicability in developing countries*, Newark, Delaware, University of Delaware, Preliminary Paper #268, 42 p.
- Rosenberg, Shawn W. (dir.) (2013). *Deliberation, Participation and Democracy: Can the People Govern?*, New York, Palgrave MacMillan, 312 p.
- Snook, Scott A. (2000). *Friendly Fire: The Accidental Shootdown of US Black Hawks Over Northern Iraq*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 280

## Redirection massive des interactions familiales et amicales vers les TIC en contexte de pandémie COVID-19 : une analyse de la conservation et de l’effritement des liens sociaux chez les 18-35 ans et les 60 ans et plus

Karolane Stébenne et Amélie Tremblay, *Baccalauréat en sociologie, Université du Québec à Montréal*

\*

Les autrices sont récipiendaires de la *Bourse de la revue Sessions sociologiques pour la relève 2020-2021*. Cette bourse est octroyée à l’équipe des cours *Atelier de méthodologie I et II* du baccalauréat en sociologie de l’UQAM ayant soumis le meilleur article au comité de rédaction de la revue. Elle vise à encourager et à soutenir la relève en recherche en offrant notamment une première opportunité de publication scientifique aux autrices de l’article primé.

\*

En mars 2020, le premier ministre québécois annonçait les premières d’une longue série de mesures sanitaires, qui ont notamment restreint les contacts en présentiel entre les individus de ménages différents. La population québécoise dut se résigner à adapter certaines de ses habitudes pour entretenir ses relations interpersonnelles. Ainsi, les possibilités de communiquer avec l’entourage furent fréquemment limitées aux technologies de l’information et de la communication (TIC). Il y avait fort à parier que ces restrictions gouvernementales s’accompagneraient d’une hausse de l’expérience d’isolement social parmi certains pans de la population.

Certes, la rupture des contacts en présentiel est concomitante de l’enjeu de la déstabilisation des contextes et des milieux de socialisation habituels, restreignant l’accès aux réseaux qui participent à l’intégration sociale des individus. Cette intégration, selon Jean-Claude Kaufmann (1994), se ferait à travers divers réseaux de sociabilité. Les manières dont ceux-ci se formeraient témoigneraient, notamment, de divergences entre les classes sociales dans la façon dont y seraient intégrés les individus. Pour le sociologue, les liens qui composent typiquement les réseaux des membres des classes populaires et des classes moyennes et supérieures diffèrent. Concrètement, chez les premières, ce sont majoritairement des liens « forts » — renvoyant à des personnes envers qui l’on éprouve un sentiment de proximité — qui seraient entretenus. Leurs réseaux auraient donc un caractère « réduit, stable, fermé, dense [...] non spécialisé et non constitué sur une base élective » (Kaufmann, 1994 : 598). Chez les deuxièmes, un revenu et, surtout, un niveau d’éducation plus élevés seraient corrélés avec l’entretien d’un plus grand nombre de liens « faibles ». Ces derniers auraient un caractère souple et opératoire permettant de diversifier son réseau de manière à ce qu’il soit « large, fluctuant [et] ouvert » (Kaufmann, 1994 : 598). Ces liens faibles se superposeraient, pour les membres des classes moyennes et aisées, aux liens forts entretenus avec les personnes considérées comme des proches. De sorte que Kaufmann (1994) ajoute que bien que ces deux classes maintiendraient également des liens forts, ces derniers seraient pour elles moins cruciaux que pour les classes populaires. Ainsi, si les réseaux de sociabilité de la famille, mais aussi du travail, sont des milieux d’intégration sociale importants pour toutes les classes sociales, elles le seraient particulièrement pour les classes populaires. Ils les préviendraient de l’exclusion et de l’isolement complets lorsque leurs autres réseaux, notamment amicaux, s’affaiblissent. Mais le maintien des liens sociaux d’entraide durant la pandémie ne suffit pas pour empêcher l’accentuation du sentiment d’isolement, affirment Amaury Mengin et ses collègues (2020). Particulièrement chez les aîné·e·s, le sentiment d’ennui — que génère l’isolement social — aurait des répercussions sur la santé mentale, puisqu’il crée des sentiments d’insatisfaction, de colère et de frustration en découlant. C’est l’une des raisons pour lesquelles le maintien des liens sociaux devient un enjeu, puisque les réseaux de sociabilité agissent comme un facteur d’intégration sociale qui prévient l’isolement.

Bien que cet enjeu soit commun à diverses pandémies ayant traversé l’histoire humaine, il trouve ici sa singularité en ce qu’il s’intègre à un contexte de société « connectée » par les technologies du numérique. Au Québec, c’est 88,0% de la population âgée de 15 ans et plus qui utiliserait Internet et 69,5% de celle-ci qui

estimerait que l'utilisation des technologies aide « toujours ou souvent » à communiquer (Statistique Canada, 2016 et 2019). Des discours populaires, médiatiques, corporatifs et gouvernementaux considèrent que les TIC contribuent à l'émancipation de l'ensemble des usagers (Brotcorne, Bonnetier et Vendramin, 2019). Une posture égalitariste par rapport aux opportunités offertes par les TIC se dégage de ces discours. Réduisant l'enjeu des inégalités numériques à la dimension économique de leur accessibilité, ces discours tendent aussi à tenir pour acquis que tous·tes entretiendraient un rapport égalitaire face au monde du numérique une fois détenteur·rice·s des outils technologiques de communication. Suivant cet axiome, l'ensemble de la société québécoise bénéficierait de façon semblable des technologies numériques comme moyen de garder contact avec ses proches durant la pandémie.

Pourtant, de nombreuses études en sciences sociales évoquent le caractère inégalitaire des TIC, notamment au niveau de l'accès, des usages, des connaissances et des performances relatifs à celles-ci. Fréquemment regroupées sous le terme de « fracture numérique » dans la littérature, les inégalités relatives aux TIC témoignent d'opportunités différenciées d'accès aux dispositifs numériques. Ceci a généralement pour conséquence l'exclusion de certains groupes sociaux des environnements virtuels et numériques et, de manière plus générale, de la société considérée comme étant « avancée » et symbole de progrès (Rizza, 2006 ; Lelong, Thomas et Ziemlicki, 2004 ; Klein et Huang, 2013). Entre autres, cela s'expliquerait par une distribution inégalitaire des ressources (matérielles, culturelles, relationnelles, interactionnelles et cognitives) nécessaires pour être en mesure de savoir utiliser les dispositifs numériques et d'en tirer bénéfice (Lelong, Thomas et Ziemlicki, 2004 ; Youssef, 2004).

Concernant la fracture numérique, Adel Ben Youssef argumente — dans son article intitulé « Les quatre dimensions de la fracture numérique » (2004) — que le caractère diversifié de celle-ci empêche d'en faire une définition unique, incitant l'auteur à la diviser en quatre grandes dimensions. La première réfère à la fracture numérique au premier degré, mettant l'accent sur les inégalités d'accès aux TIC. Une deuxième dimension, celle de la fracture numérique au second degré, renvoie aux inégalités qui résulteraient d'usages différenciés des TIC, soit ceux demandant la mobilisation de connaissances et de capacités cognitives inégalement réparties chez les individus. Troisièmement, il y aurait celles qui prendraient fondement dans des différences de performance quant aux usages des TIC : les individus plus efficaces seraient davantage en mesure d'en tirer bénéfice. Finalement, une quatrième dimension de cette fracture réfère aux modalités d'apprentissage des TIC, qui demanderaient d'avoir recours à des capacités d'apprentissage inégalement réparties. Tenant compte de ces distinctions, le revenu, le niveau de formation et la profession sont des facteurs qui peuvent influencer l'accès, les usages et la compréhension des TIC (Valenduc et Vendramin, 2006). En ce qui a trait à la fracture au second degré, des disparités dans la maîtrise des TIC peuvent également fluctuer en fonction de l'âge. À ce sujet, Caroline Rizza (2006) soutient que, depuis son avènement, Internet a créé une nouvelle génération : « la génération Internet ». Celle-ci, par les relations qu'elle entretient avec ce médium, deviendrait motrice de transformations sociales. Cela entraîne, pour l'auteure, une « fragmentation du savoir et de la connaissance » (Rizza, 2006 : 28). De façon similaire, Magda Fusaro (2012) affirme que les personnes âgées, particulièrement celles âgées de 75 ans et plus, sont plus vulnérables à l'expérience de situations d'exclusion numérique. Malgré un intérêt pour les usages d'Internet, cette génération se confronterait à un environnement non adapté aux non-initié·e·s, les rendant dépendant·e·s des membres de leur entourage pour se servir des outils numériques. Ainsi, la sociologue écrit que, chez les personnes âgées :

L'Internet est vu comme un nouvel espace de communication et d'échanges qui peut réduire l'isolement dans lequel ils se trouvent et peut contribuer à l'amélioration de leurs relations sociales et familiales. Pourtant, plusieurs aînés rencontrés ont affirmé que l'Internet augmente l'isolement et contribue à ce que certains se trouvent coupés de l'environnement social. (Fusaro, 2012 : 85)

Ces inégalités deviennent particulièrement préoccupantes dans la mesure où les politiques sanitaires, pour restreindre les interactions sociales, redirigent les relations vers les espaces virtuels. L'exclusion numérique peut

donc accentuer l'isolement social. Le contexte pandémique amplifierait donc le phénomène, notamment chez les aîné·e·s.

L'intérêt de la présente étude découle de ce portrait de la situation. Plus précisément, nous nous inspirons des constats de Rizza (2006) sur la meilleure maîtrise des technologies numériques chez les membres de la « génération Internet » ainsi que des travaux de Fusaro (2012) sur le risque accru, chez les personnes plus âgées, de vivre des situations d'exclusion sociale en raison de moins bonnes habiletés numériques. Ces théories nous servent d'assises pour orienter notre projet de recherche autour de la caractéristique sociodémographique de l'âge en tant que facteur pouvant influencer l'expérience d'inégalités numériques, et ce particulièrement en ce qui a trait aux inégalités de *compétences*. De manière générale, nous nous intéressons aux diverses pratiques relatives aux TIC des individus pour rester en contact avec leurs proches pendant la pandémie. Plus spécifiquement, la question qui oriente notre démarche s'exprime en ces termes : en contexte de pandémie COVID-19, quels sont les effets de la proscription des interactions sociales en présentiel, et de leur redirection massive vers l'utilisation des TIC, sur les liens familiaux et amicaux ? Nous cherchons entre autres à répondre aux sous-questions suivantes : est-ce que la redirection massive des interactions sociales vers les TIC a des effets différents sur les liens sociaux des jeunes adultes (18-35 ans) et des personnes âgées (60 ans et plus) ? Est-ce que cette redirection massive a des effets différenciés en fonction du type de réseau de sociabilité (familial et amical) ?

Dans le but de répondre à ces interrogations, nous avons cerné les habiletés avec les TIC, la satisfaction à l'égard de l'utilisation de celles-ci pour rester en contact avec les réseaux familial et amical ainsi que la variation de la fréquence du sentiment de solitude ressenti (*avant* versus *pendant* la pandémie). De plus, nous avons étudié si un lien existe entre ces éléments et la génération sociale. À cet effet, cette recherche procède à une comparaison entre la génération des 18-35 ans et celle des 60 ans et plus. Pour procéder à l'analyse des données récoltées, nous mobilisons particulièrement les travaux ayant théorisé le phénomène d'exclusion pouvant découler de l'expérience d'inégalités numériques (Lelong, Thomas et Ziemlicki, 2004 ; Rizza, 2006 ; Fusaro, 2012 ; Klein et Huang, 2013), particulièrement en ce qui concerne les inégalités de compétence ou de performance (Youssef, 2004 ; Lelong, Thomas et Ziemlicki, 2004 ; Fusaro, 2012). Les concepts de « réseaux de sociabilité », de « liens forts » et de « liens faibles » — tels que théorisés par Kaufmann (1994) — nous servent d'assises théoriques pour comprendre les effets du maintien ou de l'effritement des liens sociaux sur le sentiment d'isolement de nos participant·e·s. Nous comparons les résultats obtenus chez les membres des deux générations étudiées avec les théories élaborées par Rizza (2006) et Fusaro (2012), qui portent à croire que les 60 ans et plus seraient plus à même d'être exclu·e·s des espaces numériques et, ainsi, de faire l'expérience de situations d'isolement. Enfin, nous introduisons aussi, dans la section « Résultats », des théories sur la socialisation des jeunes adultes n'ayant pas fait partie de notre recension des écrits initiale, mais que nous avons ajouté à notre cadre théorique en aval afin d'interpréter des résultats non anticipés et dont les théories composant notre revue de littérature ne faisaient pas état.

En vertu des auteur·rice·s qui attribuent à la « génération Internet » de plus amples opportunités communicationnelles, il serait logique que les 18-35 ans éprouvent moins fréquemment un sentiment de solitude. Effectivement, puisque l'utilisation des TIC est hypothétiquement plus maîtrisée par cette génération, leur satisfaction desdites utilisations devrait être plus élevée et la fréquence du sentiment de solitude devrait être plus faible que chez les 60 ans et plus. En outre, nous anticipons que les impacts de la limitation des contacts via les TIC sur les relations interpersonnelles durant la pandémie soient liés au degré de proximité existant entre les individus préalablement aux mesures sanitaires.

## METHODOLOGIE

Dans l'optique de répondre à ce mandat de recherche, nous avons décidé d'adopter une méthodologie mixte comportant un volet qualitatif (entretiens semi-directifs par vidéoconférence) et quantitatif (questionnaire sur Internet). Nous avons opté pour un recrutement en sous-groupes générationnels. Autrement dit, nous avons construit nos échantillons en visant leur répartition proportionnelle en deux catégories d'âge pour, notamment, étudier les écarts au niveau des habiletés technologiques : la première, composée de répondant·e·s âgé·e·s de 18 à 35 ans ; la deuxième, regroupant des personnes âgées de 60 ans et plus. C'est pourquoi nous avons, d'une part, partagé le questionnaire sur des pages Facebook, dont le groupe « socio-ciri UQAM (AEESPC-CIRI) » et sur nos pages personnelles, pour rejoindre les 18-35 ans. D'autre part, nous l'avons fait circuler par courriel pour tenter de rejoindre davantage de 60 ans et plus.

Bien que nous aurions idéalement aimé constituer notre deuxième groupe générationnel en reprenant la catégorisation d'« aîné·e·s » (75 ans et plus) de Fusaro (2012), nous avons rencontré plusieurs obstacles nous poussant à élargir les limites d'âge et à adapter nos moyens de recrutement. Parmi ces contraintes, mentionnons le délai très restreint imparti à la collecte de données pour le volet quantitatif ainsi que les restrictions sanitaires en tant que telles : faire du porte-à-porte pour distribuer des questionnaires papier aurait impliqué d'enfreindre lesdites mesures. Tenant malgré tout à avoir une proportion raisonnable dans les deux échantillons, nous avons opté pour une solution numérique : faire circuler le questionnaire par courriel en sollicitant nos contacts pour qu'ils ou elles l'acheminent à des personnes répondant aux critères de sélection. En fin de compte, l'âge médian est de 70 ans, et 50% de l'échantillon est composé de gens ayant entre 64 ans et 74,5 ans. Soulignons, en toute transparence, que cette méthode numérique de recrutement comporte un biais. En effet, les personnes ont préalablement un accès et un niveau d'habiletés minimal pour être en mesure de participer à l'étude : avoir à sa disposition un outil technologique, être à l'aise de l'ouvrir, de se connecter à sa boîte courriel (en avoir une), suivre le lien vers le questionnaire et l'envoyer. En outre, les participant·e·s ayant préalablement *accès* aux TIC pour répondre au sondage, de même que pour participer aux entrevues sur Zoom dans le volet qualitatif, nous avons décidé de mettre de côté cette dimension de la fracture numérique comme objet de recherche. Tout de même, force est de constater que ces conditions de recrutement ont eu comme contrepartie la mise en marge des individus non connectés ou non familiarisés avec les TIC, ce qui aurait été tout à fait enrichissant dans le cadre d'une étude s'intéressant aux inégalités numériques. De plus, par souci de construire un échantillon dont les conditions d'interactions étaient les plus homogènes possible, nous avons décidé de restreindre notre recrutement à la région du Grand Montréal. Effectivement, les mesures sanitaires ont considérablement varié en fonction des régions du Québec. Nous anticipions donc que les disparités liées au degré régional de limitation aux TIC pouvaient faire fluctuer les impacts sur les interactions sociales des personnes. À cet effet, l'âge et le lieu de résidence ont constitué les seuls critères de sélection. Or, notons que notre échantillon s'est avéré être en grande partie composé de personnes ayant effectué ou effectuant des études supérieures, ce qui pourrait potentiellement influencer nos résultats.

Notre méthode d'échantillonnage s'est effectuée par réseau (effet boule de neige), ce qui — pour le volet qualitatif — nous a permis d'effectuer sept entretiens (trois du sous-groupe des 18 à 35 ans ; quatre de celui des 60 ans et plus) et qui — pour le volet quantitatif — nous a permis de collecter 101 questionnaires valides. L'ensemble des participant·e·s furent mis au fait que 1) les renseignements et données recueillis demeurerait totalement confidentiels, 2) seuls les responsables du projet et le superviseur de recherche auraient accès à l'enregistrement de leur entretien et au contenu de sa transcription, 3) que leur anonymat serait assuré et 4) que leur retrait immédiat et total de la recherche était possible en tout temps.

Nous avons construit nos outils de collecte de données dans l'optique de cerner différents aspects entourant l'utilisation des TIC ainsi que l'entretien des liens sociaux. Parmi les indicateurs abordés dans le questionnaire en ligne se trouvent les moyens de communication utilisés, la fréquence du sentiment d'isolement ressenti *avant* versus *pendant* la pandémie ainsi que certaines modalités relatives aux contacts avec l'entourage. La grille d'entretien tente de dégager les relations maintenues pendant la pandémie, d'identifier celles entretenues spécifiquement via les TIC et les nuances concernant le rapport entretenu aux TIC. Il est à noter

que, par souci d'élaborer un projet de recherche faisable dans les délais alloués, nous nous concentrons uniquement sur la dimension des inégalités numériques relevant des *compétences* des utilisateur·rice·s.

En somme, nous avons procédé à deux méthodes d'analyse. Pour l'analyse des entretiens, nous avons adopté une méthode inductive, laissant émerger les thèmes se dégageant des propos des participant·e·s. Pour les données quantitatives, nous nous en sommes tenues à des analyses descriptives, puisque notre échantillon était trop restreint pour faire des statistiques inférentielles.

## RESULTATS

### Portait du rapport qu'entretiennent les participant·e·s aux TIC

Avant tout, nous soulignons que les résultats du volet qualitatif permettent d'observer une ambivalence des participant·e·s face aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Effectivement, tous·tes ont une attitude et une satisfaction mitigées à l'endroit des TIC, lesquelles se manifestent de façons diverses (perception des avantages qu'offrent les TIC, attitudes et stratégies mobilisées en contexte de difficultés et causes identifiées comme source d'affects négatifs). Donc, la perception qu'ont les participant·e·s des TIC n'est pas fixe. Elle comporte ses ambivalences et ses contradictions, variant en fonction de différents facteurs, tel que le contexte d'utilisation (relationnel, situationnel).

D'autre part, nous constatons que la majorité (60,4 %) des participant·e·s de ce volet quantitatif notent une « augmentation » (25,7 %), voire une « grande augmentation » (34,7 %), de leur utilisation des TIC durant la pandémie. En outre, les membres de cet échantillon autoévaluent positivement leurs habiletés d'utilisation des TIC : les 18 à 35 ans considèrent majoritairement avoir d'excellentes (54,6 %) ou de bonnes (29,1 %) habiletés ; les autoévaluations des 60 ans et plus — plus réparties — les déclarent comme étant moyennes (36,4 %), bonnes (29,6 %) ou excellentes (25,0 %). Ainsi, bien qu'il n'y ait pas d'écart drastique à cet endroit entre les deux générations, nous constatons une aisance en moyenne supérieure chez les plus jeunes.

En outre, malgré l'ambivalence entretenue dans le rapport aux TIC chez les participant·e·s du volet qualitatif, nous constatons que les membres de nos deux échantillons déclarent en moyenne une satisfaction à l'égard de l'utilisation de celles-ci, et ce, en tant que moyen de garder contact avec leurs proches pendant la pandémie (famille et ami·e·s).

### Sur la satisfaction de l'utilisation des TIC avec la famille et les amis·es

Même si l'on constate en moyenne un degré de satisfaction des TIC positif pour l'ensemble de notre échantillon lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre du réseau *familial*, il existe un écart entre les générations. Effectivement, les personnes âgées se déclarent davantage « plutôt » et « totalement » satisfaites de ces utilisations (63,6 %) que le groupe des 18-35 ans (53,6%). Elles le sont proportionnellement à un *degré* supérieur, car étant « totalement » satisfaites dans 43,2% des cas contre seulement 17,9% chez le groupe cadet (écart de 25,3 points de pourcentage). Dans la même veine, bien que les deux générations semblent équivalentes proportionnellement concernant leur satisfaction à l'égard de leurs utilisations faites avec les membres de leur réseau *amical* (57,1% chez les 18-35 ans ; 56,1% chez les 60 ans et plus), nous soulignons qu'encore une fois les 60 ans et plus sont plus fréquemment « totalement » satisfait·e·s : 39,0% comparativement à 19,6%, chez les 18-35 ans. En revanche, notons qu'en vertu de notre revue de littérature, nous ne nous attendions pas à de tels résultats : celle-ci attribuait aux plus jeunes de meilleures habiletés avec les TIC que la génération plus âgée (Rizza, 2006 ; Fusaro, 2012). Nous nous attendions à ce que cette « aisance technologique » supérieure, qui est logiquement synonyme d'*opportunités communicationnelles*, lorsque jumelée à une satisfaction quant à l'utilisation des TIC, constitue un facteur de protection contre la solitude, et ce, particulièrement chez les jeunes.

Toutefois, soulignons que si les répondant·e·s du volet quantitatif ont en moyenne déclaré être satisfait·e·s de leurs utilisations des TIC pour garder contact avec ces deux réseaux, le volet qualitatif de

nos recherches offre un portrait plus nuancé. Les propos d’Alice (24 ans), développant sur son ressenti par rapport aux communications effectuées via les TIC avec ses ami·e·s, sont évocateurs :

Alice : [...] ça fait du bien quand on s’appelle, mais je trouve — après ça, quand on raccroche — c’est... T’sais, c’est pas pareil que se voir en vrai. Pis, on... t’sais, tu sens quand même que c’est différent. T’sais ? Comme : « Oh mon dieu, genre, j’ai été quatre heures sur mon ordi, à parler à mes ami·e·s ! », mais — t’sais — c’est pas pareil. Fait que... Mais, ça fait du bien, comme, sur le coup, au lieu de toujours être tout seul, pis...

Intervieweuse : Ouais, mais c’est, comme... C’est mieux que rien, un peu, mais c’est pas... ça satisfait pas autant que les contacts en face à face ?

Alice : Ouais, exact !

Ainsi, sous cet angle, bien que « satisfaisantes », car permettant un échange qui est « mieux que rien », les interactions par l’entremise des TIC ne semblent pas pallier complètement celles en présentiel, voire ne parviennent pas à prévenir l’augmentation du sentiment de solitude.

### Une augmentation du sentiment de solitude

Les usages des TIC ne semblent pas prévenir la solitude. Pour l’ensemble de notre échantillon, nous constatons une augmentation du taux de la fréquence du sentiment de solitude depuis le début de la pandémie. Alors que 73,8% des répondant·e·s affirment ne « jamais ou presque » et « rarement » ressentir un sentiment de solitude *avant* la pandémie, seulement 45,4% déclarent cette occurrence du sentiment *pendant* la pandémie. D’autre part, le tiers (33,3%) déclare se sentir « souvent » et « très souvent » seul·e·s depuis le début de la pandémie, alors que seulement 13,1% notaient cette fréquence de ressenti antérieurement. Dans un ordre d’idées similaire, les résultats ne permettent pas de noter une augmentation inférieure de la fréquence du sentiment de solitude chez la génération des 18-35 ans, et ce en dépit d’une meilleure autoévaluation d’habiletés technologiques. Au contraire, il ressort que les jeunes individus de notre échantillon se sentaient plus seuls *avant* la pandémie et qu’ils subissent une hausse plus importante de ce sentiment *pendant* la pandémie. En effet, 60,0% d’entre elles et eux notaient se sentir « jamais ou presque » ou « rarement » seul·e·s *avant* la pandémie, tandis qu’ils et elles ne sont dorénavant plus que 32,7% à le faire. En comparaison, la proportion des membres des 60 ans et plus déclarant cette fréquence du sentiment de solitude chute de 90,9% à 60,0%. Si l’écart entre les deux générations est de près de 30 points de pourcentage, celles-ci se distinguent quant à la hausse de la proportion de leurs membres déclarant se sentir « souvent » ou « très souvent » seul·e·s *pendant* la pandémie. Si la part des personnes âgées indiquant se sentir plus fréquemment seule passe de 9,1% (*avant*) à 15,9% (*pendant*) — variation de 6,8 points de pourcentage — les plus jeunes connaissent une hausse de 30,9 points (16,4% *avant* versus 47,3% *pendant*).

À la lumière des données recueillies, il n’existe pas de relation significative entre la fréquence du sentiment de solitude et l’autoévaluation du niveau des habiletés avec les TIC. Il n’en existe pas non plus avec la variable de la satisfaction à l’égard de l’utilisation des TIC pour garder contact avec ses proches. Certes, une tendance à autoévaluer positivement leurs habiletés technologiques est observée chez les deux générations, de même qu’une satisfaction à l’égard des utilisations des TIC. Malgré cela, nous observons une hausse de la fréquence à laquelle les personnes se sentent seules depuis la mise en place de mesures de restriction des contacts en présentiel. Ainsi, la génération Internet (18-35 ans) ne bénéficie pas d’un facteur de prévention particulier face au sentiment d’isolement social dans un contexte où les TIC sont l’intermédiaire indiqué pour garder contact avec ses proches, et ce, contrairement à ce que nous anticipions en raison des travaux de Fusaro (2012) sur la fracture numérique.

Néanmoins, nous considérons ces résultats avec nuance, puisque qu’une grande proportion des membres du sous-groupe plus âgé détient un niveau de scolarisation élevé. Ce paramètre peut les rendre plus susceptibles

d'être habiles avec les TIC (Valenduc et Vendramin, 2006) et d'être de ce fait plus intégré·e·s dans différents réseaux de sociabilité (familial, amical et associatif) (Delerue et Thiltges, 2005). Par ailleurs, le témoignage de Lucie (20 ans) concernant son grand-père ayant plus de 70 ans montre comment le faible niveau d'habiletés d'un·e membre de l'entourage avec les TIC peut déboucher sur une rupture de la communication. Puisque les aptitudes technologiques de son grand-père se limitent à l'usage très restreint de la télévision et du téléphone, Lucie s'attriste de la rupture de contact avec lui depuis le début de la pandémie : « On ne s'appelle pas vraiment. [...] Fait que ça, je dirais que c'est vraiment difficile. De ne pas voir mon [papi], t'sais ? Je suis habituée depuis des années de voir mon grand-père [...] ». En outre, soulignons qu'il peut être difficile de recruter des personnes étant d'emblée très isolées, comme le font remarquer Delerue et Thiltges (2005 : 129). Cette difficulté nous semble exacerbée dans un contexte de restriction des contacts en présentiel. Ces considérations faites, nous n'écartons pas la possibilité que celles-ci puissent induire un biais limitant la généralisation de nos résultats à l'ensemble de la population du Grand Montréal.

### Comprendre la hausse du sentiment de solitude

Ces nuances apportées, nous nous sommes tout de même intéressées à comprendre cette hausse du sentiment de solitude, voire à proposer des hypothèses expliquant l'écart intergénérationnel défiant les prédictions inspirées de notre revue de littérature.

Dans un premier temps, le volet qualitatif nous a permis de soulever que les participant·e·s notent différents effets de l'instauration des mesures restrictives sur leurs relations. Si tous·tes rapportent la conservation de relations malgré le contexte restrictif, la détérioration de certaines relations et la difficulté à créer de nouveaux liens sont soulevées. Dans le même optique, si deux participant·e·s déclarent l'amélioration de l'une de leurs relations, le contournement des mesures par l'une de ces deux personnes peut exercer une influence sur les résultats. Effectivement, il serait imprudent d'établir une relation de cause à effet entre la limitation à l'utilisation des TIC pour garder contact et l'ensemble de ces variations.

Dans un deuxième temps, il est intéressant de constater que les participant·e·s font l'expérience de ces différents effets sur leurs relations simultanément, et cela semble dépendre du degré de proximité de la relation existant préalablement. Plus précisément, soulignons que, pour la majorité d'entre elles, les personnes interviewées continuent de garder fréquemment contact via les TIC avec leurs proches. Ces personnes consistent pour la plupart en un·e conjoint·e (pour les personnes ne résidant pas ensemble), quelques membres de la famille rapprochée et quelques ami·e·s intimes. D'ailleurs, soulignons que, pour certain·e·s, le contexte d'isolement et de distanciation physique semble avoir été une occasion de communiquer plus régulièrement avec un·e membre de leur famille proche.

Par ailleurs, deux candidates (Lucie et Alice, femmes au début de la vingtaine) ont soulevé la perte ou la diminution importante des interactions qu'elles avaient avec les ami·e·s dont elles étaient « moins » proches, voire avec des membres de la famille élargie. Premièrement, Alice, lorsqu'elle est invitée à comparer ses liens sociaux *avant* versus *pendant* la pandémie, tient les propos suivants :

Euh (pause), c'est sûr que ça a changé... Parce que je faisais beaucoup de trucs avec beaucoup de personnes. Fait que mettons t'sais j'allais à des *partys*, c'était des gros rassemblements. T'sais si **on peut dire, de comme 10 à 20 personnes mettons, fait que ça, c'est sûr que c'est coupé au complet. Mais mettons si je voyais une personne face à face, c'est les mêmes personnes avec qui j'appelle t'sais *one-on-one*, dans le fond. [...] Fait que ça, je dirais que c'est comme resté pareil, moins comme se voir en vrai pis se voir moins longtemps, parce que c'est juste des appels.** Mais c'est plus comme les rassemblements à plusieurs que je faisais pis que là bin, je fais plus du tout. [...] parce que quand t'es à plusieurs, c'est des personnes que je vois pas *one-on-one*, que je suis moins proche, mais qui restent quand même des amis-es. [...] Pis ça, c'est comme dommage, parce que ça entretient pas la relation quand on est à distance. Fait que je me sens plus isolée, plus seule à cause de ça. (Alice, 24 ans)



Dans le passage en gras de l'extrait, on constate que l'entretien des liens amicaux s'effectuant via les TIC se concentre sur les personnes avec qui Alice avait des liens plus intimes, plus « significatifs », préalablement à la pandémie. Dans le reste de l'extrait, la rupture d'interactions avec le cercle amical élargi est constatable, voire directement associée par la participante à l'augmentation de son propre sentiment de solitude. Dans cette optique, nous avançons une première hypothèse explicative : la hausse de la fréquence du sentiment de solitude (présente chez les deux générations) pourrait s'expliquer par la réduction — voire la coupure — des communications entre les participant·e·s et les gens avec qui ils ou elles entretiennent des « liens faibles » (Kaufmann, 1994).

En outre, concernant la hausse plus marquée du sentiment de solitude chez les 18-35 ans, nos entretiens et nos recherches supplémentaires nous inspirent une autre hypothèse explicative. Effectivement, comme en rendent compte différent·e·s auteur·e·s, les adolescent·e·s ont une socialisation propre à leur stade de développement (Sawyer et *al.*, 2018). Mentionnons que, pour le groupe de 18-35 ans de notre échantillon quantitatif, le mode de l'âge de celui-ci est de 23 ans et la moyenne est de 25 ans, ce qui nous permet de considérer l'existence d'un lien avec les études. Effectivement, Broutin (2012 : 34) rappelle que « l'adolescence est la période du détachement du lien familial et du rattachement à des lieux de socialisation extérieure ». Les adolescent·e·s constitueraient ce que l'auteure qualifie de « carte de sociabilité » (Broutin, *ibid.* : 34-35) basée sur quatre pôles : 1) la famille, 2) la « socialisation ouverte (pairs, espace public) : qui sont les copains », 3) la sociabilité instituée (se produisant dans les institutions, comme l'école) et 4) « l'univers hors proximité » (notamment Internet et les réseaux sociaux). Dans le même ordre d'idées, deux formes de la typologie des groupes adolescents dressée par Robert et Lascoumes (Lehalle, 1991) sont mentionnées par de jeunes interviewées. Premièrement, les « groupes spontanés » — la forme s'appliquant aux précédents propos d'Alice — sont constitués :

[d']un « noyau » de 4 ou 5 copains, plus un « halo » plus vaste et mixte [...] [dans lequel] on observe de plus en plus une homogénéité sur les plans de l'âge et de l'origine sociale [et pour laquelle] les motivations de cette vie en groupe sont de trois ordres : « motivations d'ordre affectif, fondées sur la possibilité de sympathiser, recherche de distractions communes, surtout possibilité de “discuter entre jeunes”. » (Dunphy, 1963 : 101, cité par Lehalle, 1991 : 121)

Deuxièmement, soulignons que la rupture avec les institutions de sociabilité, telle que l'école, semble également être source d'insatisfaction, d'affects négatifs et de solitude (Robert et Lascoumes, 1974, cité dans Lehalle, 1991 : 121). À ce sujet, les propos de Lucie (étudiante universitaire ayant effectué — dès sa première rentrée — les cours en ligne) en témoignent :

[...] Avec les gens de qui je suis moins proche... avec Facebook, on garde contact, même plus que si on n'avait pas Facebook, t'sais, je pense qu'on se serait peut-être oublié... Mais, t'sais, les personnes avec qui je suis plus proche et les personnes vraiment liées avec l'école, là, c'est vraiment froid. Puis, t'sais, je suis habituée... je serais allée à la cafétéria, aller voir mes ami·e·s, parler de tout. T'sais ? Ça me manque d'aller au resto-bar, même pas boire, juste manger pis échanger... [...] C'était difficile. C'était difficile de pas avoir... t'sais, j'avais ma cousine, j'avais mon chum, mais t'sais, c'est différent qu'être en vrai et de partager... d'entendre des histoires sur les autres, ça fait du bien... T'sais, comme... tu te concentres plus sur les problèmes des autres et pas sur toi. C'est le fun de voir que t'es pas la seule, t'sais ? Là, je suis toute seule dans ma chambre [...] (Lucie, 20 ans)

À la lumière de ce qui précède, bien que les TIC semblent être satisfaisantes pour communiquer avec les réseaux familial et amical, elles ne pallient pas la socialisation faite avec les membres du réseau amical élargi. Que ces relations se développent dans un groupe de type spontané ou à support institutionnel, les jeunes ont été privé·e·s de ces deux types de groupes durant la pandémie. Cette hypothèse nous semble d'autant plus plausible en tenant compte que seulement 26,4% ont déclaré être satisfait·e·s des TIC en ce qui concerne la possibilité d'entretenir et de développer des liens avec les personnes fréquentant leur établissement scolaire.

En outre, nous nous permettrons de soulever une autre hypothèse explicative quant à la socialisation que ne pallient pas les TIC : celle étant étroitement reliée à un *lieu*. Dans son article, l'auteure Claire Caligourou (1991 : 230) rappelle que « retrouver sur les places les copains avec qui l'on partage les mêmes soucis, dont on se garde bien de parler, est une part essentielle de la sociabilité des jeunes », et qu'il faut porter attention « à la relation existant entre les rapports sociaux et le lieu dans lequel ils se réalisent » (*Ibid.* : 220). Dans cette logique, les TIC ne pourraient pallier la perte du contexte spatio-temporel de socialisation en groupes plus larges — associé à une ambiance qui lui est propre et qui stimule des occasions de socialisation spontanées avec des gens moins proches.

En dernier ressort, nous ajouterons un aspect pouvant expliquer la hausse supérieure du sentiment de solitude observée chez les 18-35 ans : le confinement en tant que tel. En effet, celui-ci serait, selon Mengin et al. (2020), pourvoyeur d'isolement social en raison de la réduction de la sphère d'activités professionnelles et personnelles de la population. Ce sentiment — étant étroitement lié à des affects négatifs — se manifesterait davantage chez une population active et qui voit contrainte à la sédentarité. Les individus âgés de 18 à 35 ans représentent 41 des 63 répondant·e·s qui font partie d'un réseau professionnel et 34 des 39 répondant·e·s qui sont dans un réseau scolaire.

En définitive, notre échantillon se déclare en moyenne satisfait des utilisations des TIC pour communiquer avec famille et ami·e·s lorsque les contacts en présentiel sont proscrits. Or, cette satisfaction ne prévient pas la hausse du sentiment de solitude. Par ailleurs, le niveau en moyenne élevé des habiletés technologiques chez les membres de notre échantillon n'est pas un facteur de protection significatif contre l'isolement social tant pour les 18-35 ans que pour les 60 ans et plus. Rappelons que l'écart du sentiment de solitude constaté entre nos deux sous-groupes pourrait être lié à plusieurs facteurs. Selon nos interprétations, nous identifions comme facteurs potentiels : 1) la socialisation avec les groupes de pairs (spontanés et à support institutionnel) étant particulièrement importante pour les jeunes (environ jusqu'à 24 ans), 2) l'incapacité des TIC à reproduire l'ambiance particulière offerte par les lieux de socialisation, 3) la canalisation des interactions vers des proches intimes (concomitant d'un relâchement des contacts avec le cercle élargi) et 4) l'augmentation de la sédentarité induite par les mesures de confinement. Enfin, mentionnons qu'*a posteriori*, nous pensons qu'il aurait été pertinent d'obtenir davantage de données qui comparent plus exhaustivement les modes de vie et les habitudes de socialisation entre les deux groupes. Effectivement, nous aurions pu nous informer sur les différents contextes et types de socialisation de nos répondant·e·s (avant et pendant la pandémie), le temps de socialisation dans lesdits contextes et activités, le nombre de personnes avec qui ces activités leur permettent de socialiser et le temps consacré à faire de l'activité physique. Récouter ces informations aurait peut-être fait ressortir un écart entre les deux groupes d'âge en termes de temps de socialisation général et de contextes impliquant une variation du nombre de personnes avec lesquelles une opportunité d'interaction se présente. Constaté une différence à ce niveau aurait pu expliquer la hausse plus importante du sentiment de solitude chez les jeunes par une rupture des opportunités de socialisation proportionnellement plus importante (ex. en milieu scolaire et en milieu de travail).

## CONCLUSION

Portant attention aux pratiques relatives aux TIC pour maintenir les liens sociaux à distance, nos résultats montrent que les TIC ont massivement servi d'outils aux résident·e·s de la région métropolitaine de Montréal pour garder contact avec leurs proches, et ce, pour la génération des 18-35 ans comme pour celle des 60 ans et plus. Bien qu'une grande part des interactions avec les réseaux familial et amical de nos échantillons soit médiée par les TIC, l'utilisation de ces dernières ne semble pas avoir pallié le manque de contact en présentiel. Effectivement, malgré une satisfaction à l'égard de l'utilisation des TIC, nos résultats montrent une hausse du sentiment de solitude parmi les deux sous-groupes.

En dernière analyse, mentionnons qu'il aurait été pertinent d'ajouter des questions qui ciblent d'autres facteurs explicatifs de la hausse du sentiment de solitude générale. À titre d'exemples, nous aurions pu demander aux participant·e·s : 1) une évaluation de la qualité de leurs relations *avant* versus *pendant* la pandémie, 2) une description des modifications de leurs interactions (fréquence, durée, etc.) et 3) une estimation de la taille de leur réseau. En outre, nous aurions pu nous intéresser au rapport aux TIC entretenu par les membres de l'échantillon quantitatif. Notamment, nous aurions pu collecter des informations qui brossent le portrait de leur profil d'utilisation (intensive ou occasionnelle) et d'identifier les modalités (en ligne ou en présentiel) de leurs activités principales. En outre, il aurait été intéressant de récolter des données relatives à la notion de « classes sociales » (tels le capital économique, les caractéristiques de leur réseau social, etc.). En effet, notre échantillon s'en trouve biaisé, ce qui limite la mobilisation de la théorie de Kaufmann (1994) portant sur les caractéristiques des réseaux de socialisation des classes « populaires » versus « moyennes et riches » dans notre analyse. De même, nous nous sommes limitées au maintien des liens sociaux via les TIC aux vues des données collectées. D'autres questions, notamment sur les usages, les apprentissages et les stratégies de solution de problèmes relatifs aux TIC, auraient permis de creuser l'enjeu des inégalités numériques qui peuvent distinguer les deux générations à l'étude.

À titre d'ouverture sur de nouvelles pistes de recherche, mentionnons qu'une relation existe entre le degré de satisfaction quant à l'utilisation des TIC et le genre. Effectivement, les femmes (F) se montrent généralement plus satisfaites que les hommes (H), et ce, pour le réseau familial (F : 60,5 % ; H 50,0 %) et amical (F : 60,3 % ; H : 45,8 %). Bien que ce constat puisse être biaisé par la répartition de répondant·e·s de notre échantillon (F : 76 ; H : 25), nous pensons que les études portant sur l'utilisation des TIC auraient intérêt à cerner en amont les théories du genre dans leur cadre théorique pour creuser cette piste. En outre, les technologies demeurent, après tout, fondamentalement un *moyen* d'opportunités communicationnelles.

## REMERCIEMENTS

Merci à nos collègues Sarah Arcand-Larocque, Fannie Cadotte-Racette, Selena Goudreault et Mina Roberge pour leur participation à l'élaboration et à la concrétisation de ce projet de recherche.

## BIBLIOGRAPHIE

- Attias-Donfut, Claudine (2016). « Les liens intergénérationnels », *Vie sociale*, vol. 3, no 15, pp. 45-60, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2016-3-page-45.htm>
- Balleys, Claire, Olivier Martin & Sylvie Jochems (2018). « Familles contemporaines et pratiques numériques : quels ajustements pour quelles normes ? », *Enfances Familles Générations*, vol. n.d., no 31, [en ligne], URL : <https://journals.openedition.org/efg/6094>
- Berger, Peter et Thomas Luckmann (2006). « II. La société comme réalité subjective », dans *La construction sociale de la réalité*. Paris, Armand Collin, pp. 223-271, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/la-construction-sociale-de-la-realite--9782200621902-page-213.htm?contenu=resume>
- Brotcorne, Périne, Carole Bonnetier & Patricia Vendramin (2019). « Une numérisation des services d'intérêt général qui peine à inclure et à émanciper tous les usagers », *Terminal*, vol. 2019, no 125-126, [en ligne], URL : <https://journals.openedition.org/terminal/4809>
- Broutin, Marie (2012). « Socialisation et mesure d'investigation », *Les Cahiers Dynamiques*, vol. 2, no 55), pp. 29-38, [en ligne], URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-les-cahiers-dynamiques-2012-2-page-29.htm>
- Calogirou, Claire (1991). « De l'influence du lieu sur les rapports microsociaux. Ses conséquences sur la socialisation des jeunes », dans Hanna Malewska-Peyre et Pierre Tap (dir.), *La socialisation de l'enfance à l'adolescence*. Paris, Presses Universitaires de France, Psychologie d'aujourd'hui, pp. 219-232, [en ligne], URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/la-socialisation-de-l-enfance-a-l-adolescence--9782130438717-page-219.htm>

- Céroux, Benoît (2006). « L'enfant comme autrui significatif de ses parents. Excursus sur une théorie de la socialisation », *Dialogue*, vol. 2 no 172, pp. 123-132, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2006-2-page-123.htm>
- Charmarkeh, Houssein (2015). « Les personnes âgées et la fracture numérique de “second degré” : l'apport de la perspective critique en communication », *Revue Française des Sciences de l'information et de la communication*, vol. 6, no 2015, [en ligne], URL : <https://doi.org/10.4000/rfsic.1294>
- Delerue, Alice Matos et Evelyne Thiltges (2005). « Chapitre 6. Santé et sociabilité : les autres formes de capital », dans Michel Loriaux et Dominique Remy (dir.), *La retraite au quotidien. Modes de vie, représentation, espérances, inquiétudes des personnes âgées*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, Économie, Société, Région, pp. 125-148, [en ligne], URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/la-retraite-au-quotidien--9782804147310-page-125.htm>
- Doray, Pierre et Florence Millerand (2015). « Déterminisme technologique », dans Julien Prud'homme, Pierre Doray et Frédéric Bouchard, *Sciences, technologies et sociétés de A à Z* [en ligne], Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 66-69, [en ligne], URL : [HYPERLINK « http://books.openedition.org/pum/4280 » http://books.openedition.org/pum/4280](http://books.openedition.org/pum/4280)
- Dubar, Claude (2015). « Chapitre 4 — La socialisation comme construction sociale de la réalité », dans Claude Dubar (dir.), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris, Armand Colin, coll. « U », pp. 79-102. [en ligne], URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/socialisation--9782200601874-page-79.htm>
- Dubar, Claude (2015). « Introduction », dans Claude Dubar (dir.), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris, Armand Colin, U, pp. 15-16, [en ligne], URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/socialisation--9782200601874-page-15.htm>
- Fusaro, Magda (2012). « La communication à l'épreuve des TIC. Vers de nouvelles exclusions numériques ? », *Questions de communication*, 21 (n.d.), pp. 73-88, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2012-1-page-73.htm>
- Kaufmann, Jean-Claude (1994). « Vie hors couple, isolement et lien social : figures de l'inscription relationnelle », *Revue Française de Sociologie*, vol. 35, no 4, pp. 593-617, [en ligne], URL : [www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1994\\_num\\_35\\_4\\_4356](http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1994_num_35_4_4356)
- Klein, Juan-Luis & Ping Huang (2013). « La lutte contre l'exclusion numérique et la revitalisation des collectivités locales : une étude de cas à Pointe-Saint-Charles, à Montréal », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, no 1, pp. 84-101, [en ligne], URL : <https://doi.org/10.7202/1024981ar>
- Lambert, Anne & al. (2020). « Comment voisine-t-on dans la France confinée ? », *Population & Sociétés*, vol. 6, no 578, pp. 1-4, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-population-et-societes-2020-6-page-1.htm?ref=doi>
- Lehalle, Henri (1991). « L'amitié et les groupes de camarades », dans Henri Lehalle (dir.), *Psychologie des adolescents*. Paris, Presses Universitaires de France, Le Psychologue, pp. 111-127. [en ligne], URL : [HYPERLINK "https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/psychologie-des-adolescents--9782130441809-page-111.htm"](https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/psychologie-des-adolescents--9782130441809-page-111.htm)
- Lelong, Benoit (2011). « La grandeur de Richardson. L'individu moderne et la reconnaissance scientifique », *Terrains & travaux*, vol.1, no 18, pp. 19-39, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2011-1-page-19.htm>
- Lelong, Benoît, Frank Thomas & Cezary Ziemlicki (2004). « Des technologies inégalitaires ? L'intégration de l'internet dans l'univers domestique et les pratiques relationnelles », *Réseaux*, vol. 5, no 127-128, pp. 141-180, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2004-5-page-141.htm>
- Mauger, Gérard (2009). « Générations et rapports de générations », dans Anne Quéniart et Roch Hurtubise (dir.), *L'intergénérationnel : Regards pluridisciplinaires*. Rennes, France : Presses de l'EHESP, pp. 15-36. [en ligne], URL : <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/ehesp.quenti.2009.01.0015>
- Mengin, Armaury & al. (2020). « Conséquences psychopathologiques du confinement », *Encéphale*, vol. 46, no 3, pp. S43-S52, [en ligne], URL : <https://doi.org/10.1016/j.encep.2020.04.007>

- Muniglia, Virginie et Céline Rothé (2013). « Parcours de marginalisation de jeunes en rupture chronique : l'importance des autres significatifs dans le recours à l'aide sociale », *Revue française des affaires sociales*, vol. 2013, pp. 76-95, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2013-1-page-76.htm>
- Rizza, Caroline (2006). « La fracture numérique, paradoxe de la génération Internet », *Hermès, La Revue*, vol. 2, no 45, pp. 25-32, [en ligne], URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-hermes-la-revue-2006-2-page-25.htm?contenu=article>
- Sawyer, Susan M., Peter S. Azzopardi, Dakshitha Wickremarathne & George C. Patton (2018). « The age of adolescence », *The Lancet Child & Adolescent Health*, vol. 2, no 3, pp. 223-228, [en ligne], URL : [https://www.thelancet.com/journals/lanchi/article/PIIS2352-4642\(18\)30022-1/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanchi/article/PIIS2352-4642(18)30022-1/fulltext)
- Statistique Canada (2016). « Tableau 22-10-0110-01 Utilisation des technologies, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et régions » [en ligne], URL : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2210011001&pickMembers%5B0%5D=1.3&pickMembers%5B1%5D=2.1&pickMembers%5B2%5D=3.1>
- Statistique Canada (2019). « Outil de visualisation des données de l'Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet » [en ligne], URL : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2019017-fra.htm>
- Valenduc, Gérard et Patricia Vendramin (2006). « Fractures numériques, inégalités sociales et processus d'appropriation des innovations », *Terminal*, vol. 2006., no 95-96, pp. 137-154, [en ligne], URL : <http://irene.asso.free.fr/digitaldivides/papers/Valenduc-Vendramin.pdf>
- Youssef, Adel Ben (2004). « Les quatre dimensions de la fracture numérique », *Réseaux*, vol. 5, no 127-128, pp. 181-209, [en ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2004-5-page-181.htm>